This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LELAND STANFO
ORGANIZ
STANFORD UNIVERS

PROMENADE

DE

BAGNÈRES-DE-LUCHON

A PARIS,

PAR LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA CHAÎNE DES PYRÉNÉES, LA GASCOGNE, LE LANGUEDOC, LA GUIENNE, LA SAINTONGE, LE POITOU, LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE.

PAR LE C.TE P. DE V.

Vaudreuil, Pierre Louis

SECONDE PARTIE.

DE SAINTES A PARIS.

R-LIB

PROMENADE

DE

BAGNÈRES-DE-LUCHON

A PARIS,

PAR LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA CHAÎNE DES PYRÉNÉES, LA GASCOGNE, LE LANGUEDOC, LA GUIENNE, LA SAINTONGE, LE POITOU, LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE.

PAR LE C.TE P. DE V.

Vaudreuil, Pierre Louis

SECONDE PARTIE.

DE SAINTES A PARIS.

PARIS,

ADRIEN EGRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

rue des Noyers, n° 37.

M. DCCC. XXI.

WDR

PROMENADE

DE

BAGNÈRES-DE-LUCHON

A PARIS.

PAR LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA CHAÎNE DES PYRÉNÉES, LA GASCOGNE, LE LANGUEDOC, LA GUIENNE, LA SAINTONGE, LE POITOU, LA BRETAGNE ET LA NORMANDIE.

PAR LE C.TE P. DE V

SECONDE PARTIE

DE SAINTES A PARIS.

PARIS,

ADRIEN EGRON, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

rue des Noyers, n° 37.

M. DCCC. XXI

B 80387

DC27
V3H42
v.2

PRÉAMBULE.

Après avoir beaucoup balancé à mettre une préface à la tête du premier volume de mes *Promenades*, voici que je ne puis faire paraître cette dernière partie sans un petit préambule, pour me justifier du retard qu'a éprouvé sa publication. Je l'avais annoncée comme très-prochaine, à une époque que je me garderai bien de relater; et quelque discrétion qu'ait mise le public à faire éclater son impatience, toujours est-il qu'une annonce est une espèce de promesse, et que le défaut d'accomplissement d'une promesse a besoin de justification. J'avais donc pensé d'abord à exposer, avec toute la complaisance que l'on met ordinairement en parlant de soi, les divers incidens qui m'avaient si long-temps empêché de mettre mon œuvre à terme; mais ensuite il m'est survenu la réflexion que, dans ce siècle d'égoïsme, j'étais exposé à rencontrer, à chaque pas, des lecteurs doués,

pour eux-mêmes, d'une prédilection égale à celle dont je puis être pourvu à mon égard, et que ce sentiment, chez eux, devait nécessairement avoir pour résultat de les rendre médiocrement sensibles aux récits de mes contrariétés, parce que, plus on se porte d'intérêt à soi-même, moins on en a de disponible pour le prochain. J'ai jugé, dès-lors, qu'il me serait plus expédient de me couvrir des exemples d'entreprises importantes, dont l'exécution a duré bien au-delà du terme prévu à l'époque où l'on a mis la main à l'œuvre pour s'en occuper, ou qui même sont restées imparfaites. Le Louvre, entre autres, commencé depuis trois siècles, n'est pas fini ; le Canal de Paris à Dieppe, projeté sous Louis XIV, n'est pas entamé; quelques voyageurs ont cru que la muraille de la Chine n'avait jamais été terminée en certaines parties, etc.

Il est donc dans la destinée des grandes opérations d'être parfois retardées, ou même totalement arrêtées dans leur exécution. Ce dernier, cet extrême malheur, n'a pas eu lieu pour la relation de mon voyage : sa mise au jour n'a été différée que de quelques mois; et le lecteur, laissé

aux deux tiers de sa course, va être enfin ramené à Paris, ce centre vers lequel gravitent tant de pensées et d'intérêts.

Les provinces qui lui restent à parcourir, pour arriver à ce lieu de repos, ne sont pas aussi pittoresques que l'Auvergne et les Pyrénées, et je n'ai pas eu, pour les éclairer, le beau soleil de l'été; aussi l'on me trouvera sobre de tableaux. J'ai remplacé les pages descriptives par des notices historiques plus étendues que les premières que j'ai eu l'occasion de présenter; mais surtout j'ai donné plus de développement aux observations agronomiques, que dans mes rapports précédens. De tous les désastres matériels dont la révolution a frappé notre malheureuse patrie, le plus funeste dans ses conséquences, est, sans contredit, celui qui a porté sur l'agriculture. Persuadé que c'est pourtant de l'économie rurale que doit ressortir notre plus grande force physique, j'ai pris autant de soin, que la rapidité de ma course me l'a permis, à examiner les diverses méthodes de culture, et les différens moyens d'amendemens en usage dans les contrées que j'ai parcourues, pour les proposer aux

n'avoir étudié, de la nouvelle école, que ce qu'il y a de plus dur, quelques roches, et d'avoir négligé sa bienfaisante morale. Chose singulière ! Ceux de qui j'obtiendrai le plus d'indulgence, seront quelques barbares qui auront résisté aux douces influences du siècle; pour le reste, je serai un homme arriéré, uu sauvage..... Mais je m'aperçois que je retombe dans cette malheureuse pente, si glissante, que j'ai évitée plus haut, et qui entraîne à parler de soi : je m'arrête.

TABLE.

LETTRE XIII.

Aquéduc romain. — Observations géologiques. — Saint-Jean-d'Angely. — Explosion. — Incendie. — Haute-Grigaude. — Notice sur la Saintonge. — Agriculture. — Industrie. — Salines. — Distillation. — Règne végétal. — Revenu. — Note historique. — Ressources gastronomiques. — Météore. — Géologie. — Pierres dures. — Pierres à bâtir. — Epitaphe. — Inquiétude d'une jeune veuve. *Page* 1

LETTRE XIV.

Dampierre. — Bétail. — Noms de lieux. — Baudet. — Mulets. — Niort. — Chambre de madame de Maintenon. — Foires. — Canal de Niort. — Limite du calcaire et du granit. — Gâtine. — Etymologie de ce mot. — Le G éminemment français. — Chèvres du Poitou. — Moutons. — Parthenay. — Le Thoué. *Page* 30

LETTRE XV.

Clisson, en Poitou. — Bressuire. — Tisons. — Poteau. — Indication des routes. — Réparations des chemins vicinaux. — Prudence ulyssienne. — Châtillon. — Malièvre. — La Vérie. — Vache suisse. — Tiffauges. — Torfou. — Notice historique. — Hypothèse téméraire sur Mellusine. — Notice géographique. — Agriculture. — Métaux. — Produits de la mer. — Gastronomie. — Navigation intérieure. — Noms d'hommes célèbres. *Page* 51

LETTRE XVI.

Clisson en Bretagne. — Vignes. — Loire. — De l'industrie outre Loire. — Compensation. — Article additionnel. — Nantes. — Anne de Bretagne. — Série de consolations. — Bourse de Nantes. — Illustres marins. — Du nom de Bretagne effacé. — Industrie. — Commerce. — Têtes blondes. — Le Temple. — Prés. — Savenay. — La Bretèche. — Comparaison de la Bretagne et du Languedoc. — De l'excellence des vaches. — La Roche-Bernard. *Page* 87

LETTRE XVII.

Muzillac. — Vannes. — Lutteurs. — Dariorigum. — Des Vénètes. — Mendians. — Auray. — Carnac. — Tenue et constitution des habitans de la côte. — Femmes cylindriques. — Monumens celtiques. — Vieille croix sur un autel druidique. — Grande joie de petits enfans. — Sur l'origine des monumens celtiques. — Agriculture. — Port-Louis. — Lorient. — Bas-Breton chevelu et à larges braies. *Page* 113

LETTRE XVIII.

Démarche des Bas-Bretons. — Rosporden. — Cosaque armoricain. — Beau paysan. — Bétail — Des landes. — Quimper. — Locarneau. — Rareté des arbres sur les côtes. — Lanveau. — Brest. — Le Tartufe. — Port de Brest. — Noms de vaisseaux. — Manifeste. — Défi de Beaumanoir. — Combat des Trente. — Cœso-Brivates. — Fondation du port de Brest. — Campagne autour de Brest. — Vaches. — Beurre. — Poissons. *Page* 145

LETTRE XIX.

Landerneau. — Eloge des pierres. — La Roche. — Clochers

de Bretagne. — Landivisiau. — Saint Tigonec. — Sol. — Vaches. — Chevaux. — Habitans. — Morlaix. — Commerce. — Dialectes bretons. — Gale. — Guingamp. — Pain. — Femmes. — Hommes. — Chevaux. — Chemins. — Langue cambrique. — Pénurie de juremens. — Urgence et moyen d'y porter remède. *Page* 176

LETTRE XX.

Châtel-Audren. — Brèche siliceuse. — Cidre. — Saint-Brieuc. — Port. — Moutarde celtique. — Campagne. — Sable de mer. — Lamballe. — Réforme en propreté. — Habitans. — Vue extérieure. — Campagne. — Table-d'hôte. — Ambiliates. — Commerce. — Egarement. — Sensibilité. — Moulins. — Landes. — Broons. — Château de Duguesclin. — Dinan. — Cœur de Duguesclin. — Tour de la duchesse Anne. — M. Josse. — Entourage de Dinan. — Fontaine minérale. — Navigation de Dinan à Saint-Malo. — Saint-Servan. — Saint-Malo. — Hommes célèbres. — Campagne. — Tabac. — Baie de Cancale. — Marais de Dol. — Coquilles. *Page* 206

LETTRE XXI.

Notice sur la Bretagne. — Population. — Bétail. — Nourriture des chevaux. — Agriculture. — Restauration des bois. — Vignes. — Beurre. — Fromage. — Lin. — Pêche. — Mines. — Salines. — Notice historique. — Hommes modernes. *Page* 239

LETTRE XXII.

Le Coësnon. — Le mont Saint-Michel. — Salines. — De la gabelle. — Avranches. — Granville. — Bateaux de Terre-Neuve. — Culture. — Bétail. — Coutances. — Eglises. — Aquéduc antique. — Vaches du Cotentin. — Taureau. — Caprices sur les couleurs du bétail. — Carentan. — Valogne. — Cherbourg. — Travaux du port. — Accroisse-

ment de la ville. — Commerce et industrie. — Cloche à plongeur. — Grasseyement. *Page* 266

LETTRE XXIII.

Carentan. — Petit Vay. — Issigny. — Formigny. — Bayeux. — Bajocasses. — Curiosolites. — Caen. — Eglise de Saint-Etienne. — Promenades. — Orne. — Etymologie du nom de Caen et d'autres lieux. — Université. — Académie. — Trouarn — Dozullé. — Honfleur. *Page* 310

LETTRE XXIV.

Le Hâvre. — Port. — Nouveaux bassins. — Ingouville. — Latrines publiques. — Harfleur. — Campagnes du pays de Caux. — Bolbec. — Absence d'eaux vives. — Habitans. — Yvetot. — Barentin. — Marome. *Page* 334

LETTRE XXV.

Rouen. — Cathédrale. — Saint-Ouen. — Réflexions sur l'architecture. — Bibliothèque. — Musée. — Eglise de la Madelaine. — Pont. — Saint-Sever. — Environs de Rouen. — Quevilly. — Commerce et industrie. — Habitans. — Ouvriers des manufactures. — Notice historique. — Différentes destinées de la langue des Normands et de celle des Bretons. — Comparaison de la Normandie avec quelques provinces du Nord. — Comparaison de la Normandie avec la Guienne. *Page* 356

SUPPLÉMENT. *Page* 399

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Pag. 321, dernière lig., que je connusse, *lisez* que je connaisse.
371, ligne 14, et l'homme, *lisez* l'homme; et.
374, 10, Château rouge (selon d'autres, bourg de marché); *lisez* Château (selon d'autres, bourg de marché) rouge.
393, 11, la lui voir, *lisez* le lui voir.

PROMENADE

DE

BAGNÈRES-DE-LUCHON

A PARIS.

LETTRE XIII.

Niort, 15 octobre 1819.

Aquéduc romain. — Observations géologiques. — Saint-Jean-d'Angely. — Explosion. — Incendie. — Haute-Grigaude. — Notice sur la Saintonge. — Agriculture. — Industrie. — Salines. — Distillation. — Règne végétal. — Revenu. — Note historique. — Ressources gastronomiques. — Météore. — Géologie. — Pierres dures. — Pierres à bâtir. — Epitaphe. — Inquiétude d'une jeune veuve.

J'ai quitté Saintes le 12, mon cher frère, en prenant le chemin de Saint-Jean-d'Angely. A un quart de lieue de la première de ces villes, j'ai trouvé un nouveau reste de l'aquéduc romain. Les pluies et la dégradation du chemin l'ont mis récemment à découvert. Ce n'était probablement qu'un embranchement du canal princi- Aquéduc romain.

pal, car l'auge m'a paru plus étroite que dans les portions que je connaissais déjà. Elle est, ici, posée sur la pente d'un coteau. Sa maçonnerie consiste en une massivation, qui serait du béton, si on y avait employé des cailloux; mais on n'y a fait usage que de petits fragmens de pierre calcaire, à la vérité très-dure, qui sont noyés dans un mortier blanc : tout cela ne fait plus qu'un corps d'une admirable solidité. Si l'on découvre de nouvelles traces de ce canal, on parviendra peut-être à reconnaître où il traversait la Charente, pour entrer dans la ville.

C'est à peu de distance de ce reste de construction romaine, que l'on cesse de voir Saintes et le beau vallon de la Charente; mais on aperçoit encore, de temps en temps, les gros clochers de Saint-Pierre et de Saint-Eutrope. Cette route est des plus agréables pendant trois lieues, traversant un pays de coteaux couverts de bois et de vignes, et que séparent de jolies prairies occupant le fond de petits vallons. Mais voici une particularité qui mérite d'être recueillie par les minéralogistes et les géologues. Depuis Saintes jusqu'à Vénérand, et un peu au-delà, les silex, qui sont très-abondans à la surface de la terre, renferment très-fréquemment des corps organisés marins, tels que des coquilles, des madrépores, des coraux, des polypiers. Depuis Vénérand jusqu'à Saint-Hilaire, les corps marins cessent de

Observations géologiques.

se montrer, ou du moins sont très-rares dans les silex. Mais ceux-ci prennent un nouvel aspect : ils sont rubanés, et quelquefois les zônes sont d'un parallélisme très-remarquable, soit en ligne droite, soit en courbe. Les couleurs sont à la vérité peu variées; c'est du blanc et du noir avec la nuance intermédiaire du gris. Quand on a passé Saint-Hilaire, les silex disparaissent, et les pierres calcaires offrent très-peu de coquilles fossiles : cependant j'y ai vu une petite coquille bivalve à l'état de quartz. A partir de ce même village, le pays cesse d'être aussi agréable à l'œil, et il devient de moins en moins gracieux : il faut en excepter le cours de la Boutonne, dont le vallon est toujours joli.

C'est sur la droite de cette petite rivière qu'est la petite ville de Saint-Jean-d'Angely, qui a bien sa petite laideur, tout comme une autre, mais qui fait de son mieux pour s'embellir, ce qui est très-louable. Elle a déjà d'assez jolies promenades, de belles halles, un beau et surtout bon collége, sous le nom de *Petit Séminaire*. Cette ville vient d'éprouver, et à des époques très-rapprochées, deux événemens désastreux. Saint-Jean-d'Angely.

Ses moulins à poudre, qui jouissaient d'une grande et juste célébrité, ont sauté l'année dernière, et l'explosion a renversé presque toutes les maisons d'un faubourg et ébranlé toute la ville. Explosion.

Incendie. Ce malheur avait été précédé, d'une année, par l'incendie du Petit Séminaire.

Saint-Jean-d'Angely doit son nom et son origine à une abbaye célèbre. Quoiqu'il soit un peu tard pour s'occuper de la fondation des abbayes, il me semble que tout ce qui se rattache à de grandes époques vaut la peine d'être noté. Je vous dirai donc que, sous la première race de nos rois, il y avait, au milieu d'une grande forêt, une maison royale, ou château de chasse, qui s'appelait Angeriac, en latin *Angeriacum*. Pepin en fit un monastère, pour y placer le chef de saint Jean, qu'il venait de recevoir de l'empereur Constantin Copronime. Autour de cette abbaye il se groupa des maisons, et tant s'en bâtit, qu'à la longue il en résulta une ville, comme il est arrivé en beaucoup d'autres lieux. Angeriac s'est raccourci en Angery, et enfin adouci en Angely, et on l'a fait précéder du nom de l'abbaye de Saint-Jean.

Cette ville fut long-temps fortifiée, comme presque toutes les villes de France. Elle se révolta contre les Anglais, dans le quatorzième siècle, et se donna à Charles VII, qui lui accorda de grands priviléges. Elle joua quelque rôle dans nos guerres civiles. Louis XIII l'ayant prise, la fit démanteler, et châtia sévèrement ses habitans; mais ensuite il se radoucit jusqu'à vouloir lui donner son nom. Elle devait s'appeler Bourg-

Louis : toutefois, comme la déclaration de cette volonté royale ne fut point faite par lettres-patentes, cela n'eut pas de suite.

Saint-Jean-d'Angely est au milieu d'un territoire riche en eaux-de-vie, qui, de même que toutes les eaux-de vie de Saintonge et d'Angoumois, sont répandues dans le commerce sous la marque de Cognac, et ne la déshonorent pas.

En sortant de Saint-Jean-d'Angely, je suivis, pendant deux ou trois heures, la route d'Aulnay; mais je la quittai ensuite pour prendre un petit chemin de traverse qui me conduisit à la Haute-Grigaude. Comment trouvez-vous ce nom-là? Mais le nom ne fait rien à la chose; et le manoir que je cherchais se serait appelé Royal-Mont, ou Val-Fleuri, que je n'y aurais pas reçu un meilleur accueil. J'y trouvai des parens, et, qui plus est, des amis, avec lesquels je passai très-agréablement vingt-quatre heures, ne pouvant, à mon grand regret, leur en donner davantage. Avant d'arriver là, j'avais vu, auprès d'un village qu'on appelle Oulme, du marbre lumachelle à la surface du chemin et des champs : j'ignore si le banc est assez sain pour être utilement exploité. Haute-Grigaude.

Comme la Haute-Grigaude, jadis en Poitou, aujourd'hui dans le département de la Charente-Inférieure, se trouve sur les limites de la Saintonge, je veux terminer, ici, ce que j'ai à vous

Notice sur la Saintonge.

dire sur cette province. Peut-être aurais-je pu et dû achever cela plus tôt, et ne pas vous y ramener lorsque vous espériez en être quitte : mais qui fait tout ce qu'il peut et tout ce qu'il doit?

Agriculture.

Quoi qu'il en soit, *pour en finir*, je commencerai par l'agriculture. Vous croyez peut-être que je n'ai que des éloges à vous demander pour mes compatriotes? je ne suis pas assez heureux pour cela. Bouffis de leur sainfoin, qu'ils cultivent depuis cinquante ans, enflés des pommes de terre que la faim leur a fait dévorer, il y a neuf à dix ans*, nos cultivateurs se reposent sur leurs lauriers, et traitent de billevesées tout ce qu'on leur dit du trèfle, de la lupuline, et autres fourrages précieux dont s'enrichit le Nord**. En vain quelques propriétaires ont-ils fait des essais dont les résultats sont des plus encourageans ; leurs voisins les regardent en

* La pomme de terre a été introduite, dans les jardins des propriétaires de la Saintonge, il y a quarante et quelques années. Elle est cultivée par les jardiniers de profession, depuis vingt-cinq ans; mais il n'y en a guère que dix qu'elle est devenue une récolte des champs.

** Je ne prétends pas que l'on chasse le sainfoin pour le trèfle. Laissez le premier en possession de tous nos terrains crayeux et calcaires; mais quoique la Saintonge repose presque toute entière sur des bancs de carbonate ou de sulfate de chaux, vous avez des couches très-épaisses d'un sol argilo-siliceux trop frais pour le sainfoin, et où le trèfle viendrait merveilleusement.

riant, et disent que ce sont des amusettes. On a beau leur annoncer que l'empire du trèfle s'étend chaque jour, que la Beauce est vaincue, que la Bretagne est presque conquise, que le Poitou est entamé; ils n'en sont pas moins résolus à défendre vigoureusement la brèche de la coutume, et on peut dire qu'il faudra que le trèfle leur passe sur le corps, comme le sainfoin et les pommes de terre, avant de pénétrer plus avant dans le Midi. On a, dans le pays, de la marne et du plâtre *, on a de la chaux partout : on ne s'en sert pas pour l'agriculture. Il est vrai que, dans nos terres crayeuses, ces substances ne seraient point utiles, mais nous avons des argiles, nous avons des sables où elles feraient merveille. Sur la côte on fait quelque usage du varech qu'on appelle *goëmon* ou *sart*; mais on néglige le sable et les vases de mer. Cependant on est assez averti de l'amendement que pourraient procurer ces vases, car on sait qu'il n'y a pas de terres plus fécondes que

* Pendant qu'en Saintonge on néglige le plâtre qu'on a sous la main, les cultivateurs du Perche rapportent de Paris du plâtre qui coûte trente à quarante sous le quintal, pour le répandre sur leurs prairies artificielles. Il est pourtant vrai que l'on a fait quelques essais de la marne et du plâtre en Saintonge : mais cela n'a fait que plus ressortir l'apathie des cultivateurs à qui on a montré ces riches mines de leur territoire, et qui se refusent à les exploiter.

les bosses des marais salans (on appelle ainsi les levées de terre qui renferment les différens bassins et canaux des salines). Or, ces bosses sont continuellement engraissées des recuremens des marais qui ne sont autre chose que des vases marines. Mais, ces avertissemens sont perdus. Quant au sable, il serait merveilleux pour ameublir certaines terres compactes, qui se scellent après les grandes pluies, et étouffent, dans leur sein, les germes prêts à éclore. On le laisse là. On laisse bien autres choses, et le chapitre des négligences de nos cultivateurs serait long, si je prétendais l'épuiser : mais je ne l'entreprendrai pas, pour cette fois.

Vous voyez, mon cher frère, que si j'ai été sévère pour les méridiônaux, sur le fait de l'agriculture, je n'ai pas une molle indulgence pour mes compatriotes.

Industrie. J'ose à peine vous parler de l'industrie manufacturière. Les divers objets qui se fabriquent, dans le pays, servent à peine à la consommation de la classe inférieure. Cependant lorsque la France possédait le Canada, il se faisait un peu d'exportation de gros lainage pour cette colonie.

La poterie est dans le même cas : ils'en exporte pour les armemens de Rochefort, mais elle est des plus grossières. Cependant le pays renferme des argiles figulines et même plastiques, de très-bonne qualité.

Ce fut à Saintes, que le fameux Bernard Palissy fit les premiers essais de ses vases de faïence, qui depuis ornèrent les palais des plus grands seigneurs, et qui se conservent encore dans les cabinets des curieux. Ce fut là qu'il brûla son toit pour chauffer son four; également en proie à la misère, à l'inquiétude du succès, et aux épouvantables injures et malédictions dont sa femme ne cessait de l'accabler, pendant qu'il mettait ainsi la maison à jour. La pauvre ménagère était au demeurant bien plus excusable, en cela, que la femme de Job; car rien ne nous apprend que celle-ci eût le droit de reprocher au saint patriarche de faire feu de tous bois; au lieu que la dame Palissy pouvait ne pas comprendre que le moyen de faire fortune était de brûler la dernière latte de sa maison. C'est cependant ce qui arriva.

S'il venait s'établir, dans ce pays, un homme riche et habile dans la manipulation des argiles; je suis persuadé qu'il y ferait des affaires avantageuses: car il y a une grande variété de ces terres dont plusieurs sont très-fines et très-réfractaires, ou si vous aimez mieux très-apyres.

En attendant, on y fait de fort bons creusets, mais ils n'ont qu'un petit rayon de débit.

Comme vous le voyez, mon cher frère, le tableau de notre industrie n'est pas très-brillant; à moins que vous ne vouliez considérer nos salines et nos distilleries comme des manu-

factures. Ces deux principales branches de la prospérité du pays ont des destinées inverses l'une de l'autre. Les salines éprouvent depuis long-temps, une décroissance continue. Je vous ai indiqué la première cause de la décadence du marais de Brouage.

M. Begon, cet intendant dont je vous ai déjà parlé, en signale une autre dans son mémoire au duc de Bourgogne*. Il prétend qu'un coup très-funeste fut porté aux salines de la Saintonge et de l'Aunis, par l'établissement des marais salans de Bretagne, qui ne datent que du règne de Louis XIV. Et il paraît que ces nouveaux établissemens furent favorisés par la ferme générale, parce que ce sel ayant moins de force que celui des côtes plus méridionales, on en consommait davantage. Quoi qu'il en soit, il était déjà résulté, de son temps, de ces deux préjudices réunis, que le tiers des marais salans de la Saintonge et de l'Aunis était abandonné.

Vous pensez bien, j'espère, que je n'en veux pas aux Bretons, et que je ne prétends point les forcer à venir saler leur pot chez nous; mais je désirerais que le gouvernement nous aidât à rendre nos marais gâtés à l'agriculture, puisqu'il a aidé à les faire gâter.

* M. Bégon, dans ce Mémoire, dit des choses si flatteuses de la Saintonge et de ses habitans, qu'un natif ne peut les répéter.

Si les salines perdent sans cesse de nouveaux terrains, la vigne fait chaque année de nouvelles conquêtes *, et partout la chaudière va se placer à côté des plantations. Cela durera ainsi jusqu'à ce que les nouveaux procédés expéditifs et économiques aient pris faveur dans le pays, et concentré la fabrication de l'eau-de-vie en un petit nombre de distilleries, qui feront tomber toutes les autres. Il y a déjà plusieurs années que les appareils d'Adam et autres ont été mis en pratique; mais les gourmets croient reconnaître qu'ils ne produisent pas des eaux-de-vie aussi moëlleuses que les anciennes chaudières. Aussi pour- Distillation.

* L'extension de la vigne fait des progrès d'autant plus rapides en Saintonge, que la méthode d'appliquer l'araire de Gascogne à cette culture, au lieu de la bêche, est de plus en plus en crédit, et rend le travail beaucoup plus expéditif. Un autre araire, beaucoup plus fort et à soc large, s'y est aussi introduit depuis quelques années pour les marais : celui-là vient du Poitou. Mais la charrue à roues reste toujours en possession de tous les champs en terres hautes. En Saintonge, l'araire s'appelle arau.

Pour en revenir à la vigne, une série de cinq années ayant fourni, pour terme moyen du produit total des vignobles de France, la quantité d'environ trente-cinq millions d'hectolitres, le département de la Charente-Inférieure en a donné pour sa part environ quinze cent mille, ce qui fait à-peu-près le vingt-cinquième de la récolte totale. C'est, après le département de la Gironde, celui de France qui donne le plus de vin ; il est beaucoup moins grand.

raient-ils bien être abandonnés à ceux qui voudront faire des esprits. Je ne crois pas que la même raison fasse rejeter les derniers appareils de M. Cellier : comme, ici, l'alcool est enlevé au vin, par le simple contact de la vapeur, il est difficile de croire qu'il puisse contracter aucun goût d'empyreume.

Que l'art d'extraire l'alcool du vin, soit dû à Arnold de Villeneuve, ou que ce soit une importation de l'Arabie qui remonte aux Croisades, il paraît toujours que la Saintonge est une des premières provinces de France qui l'aient mis en pratique; car on a attribué à des familles de *brûleurs* d'eaux-de-vie, de ce pays, l'origine de certains hameaux jetés fort loin dans la Guienne, au milieu du langage aquitain, et qui cependant conservent le patois saintongeois et que pour cela on appelle *gavacheries*. Je vous dirai, à cette occasion, qu'à la pointe de Médoc, c'est aussi une petite colonie saintongeoise, qui exploite les marais salans qui sont autour du Verdon.

Outre ces deux grands objets d'exportation, qui passent presque en entier à l'étranger, la Saintonge alimente sans cesse la ville de Bordeaux, en farines, veaux, moutons, cochons, volailles, etc.; par des chaloupes qui partent journellement des petits embarcadères de la rive droite de la Gironde. Enfin quoiqu'on y

mange du bœuf partout et en tout temps, il se vend beaucoup de vieux bœufs aux Poitevins et aux Normands, qui les engraissent dans leurs pâturages, et les mènent à Paris, où ils trouvent le terme de leurs voyages.

Voici quelques observations sur le règne végétal de la Saintonge. C'est le pays de France où j'ai vu le plus de grands chênes verts (*quercus ilex*). Cet arbre précieux pour sa dureté y était autrefois encore beaucoup plus commun. L'érable à feuilles trilobées *(acer tribolatum)*, qu'on appelle aussi érable de Montpellier*, y est plus fréquent que dans le Languedoc même. Cet arbre qui est très-joli au printemps, au moment de sa fleur, a le mérite d'avoir un bois léger, solide, agréablement veiné et qui se prête aux moulures : il est recherché des armuriers pour fûts de pistolets et de fusils ; enfin, l'orme fort y est commun et d'une qualité supérieure. Règne végétal.

Je descendrai de ces grands arbres pour parler de l'absinthe santonique, indiquée par Columelle sous le nom de *virga santoniqua*. Le voyageur Pallas l'a retrouvée sur les bords de la mer Caspienne et de la mer Noire. C'est un fébrifuge.

* Je n'ai trouvé cet arbre commun, en France, que dans la Saintonge et dans la partie méridionale du Poitou qui l'avoisine. Il ne faut pas le confondre avec l'érable champêtre (*acer campestre*), qui se montre partout. L'érable de Montpellier est nommé, en Saintonge, *agée*.

La renoncule saintongeoise tient une place distinguée chez les amateurs des parterres.

Ce que je vous ai dit, plus haut, mon cher frère, vous fait connaître la variété des ressources de ce pays; mais cela ne vous montre pas quelle est son importance relative. Voici des faits qui vous mettront mieux à même de l'apprécier que de longs calculs.

Revenu. Le département de la Charente-Inférieure, qui n'est que le quarantième pour la superficie, se trouve le vingtième pour la population, et le seizième pour le revenu *. Si vous voulez ob-

* Voici la liste des seize premiers départemens de France, selon leur ordre de valeur dans les contributions. Je n'indiquerai que les millions et le premier chiffre suivant, ce qui suffit ici pour la classification.

Seine.	23 mil.	1	Gironde.	6 mil.	1
Seine-Inférieure.	10	7	Seine-et-Marne. .	5	9
Seine-et-Oise. . .	8	4	Aisne.	5	8
Nord.	8	0	Pas-de-Calais. . .	5	6
Calvados.	7	7	Oise.	5	4
Eure.	6	8	Saône-et-Loire. .	5	2
Manche.	6	5	Maine-et-Loire. .	5	1
Somme.	6	4	Charente-Infér. .	4	9

Mais de ces quinze départemens qui précèdent ici la Charente-Inférieure, il y en a huit qui ont plus d'étendue, et un qui renferme Paris, ce qui établit sa valeur proportionnelle dans une catégorie encore plus avantageuse. Nous ferons encore remarquer que, parmi ces quinze départemens, il n'y en a qu'un qui soit placé au midi de la

server que ce pays n'a ni manufactures, ni grandes villes, vous en conclurez, ce me semble, qu'il faut que le sol y soit productif et précieux *. C'est cependant d'un département de cette importance, et dont je suis intimement convaincu, que, par des travaux conduits avec intelligence, il serait facile d'augmenter la valeur d'un cinquième au moins, en peu d'années : c'est de ce département que Buonaparte pensait qu'il était indifférent qu'il fût administré par le centre ou par le bout.

Mais Buonaparte ne l'avait traversé qu'une fois, et très-rapidement : il ne le connaissait donc point; et en général ce pays-ci est très-peu connu. Il ne se trouve sur aucune grande di-

Charente-Inférieure: c'est la Gironde, et qui est énorme en surface; elle a 1,022,342 arpens; la Charente-Inférieure n'en a que 608,940.

* La Saintonge n'offre point de ces terrains qui étonnent par leurs produits, tels qu'on en voit en Flandre, dans la Normandie, dans la Limagne, sur les rives de la Garonne, de l'Isère, etc. Mais les faits établis ci-dessus prouvent que, dans sa totalité, le territoire de cette province a une valeur telle que peu d'autres parties de la France peuvent lui être comparées. Et ce pays a encore vers le midi quelques landes où la vigne s'étend chaque jour plus au loin. Il a, dans l'ouest, des marais qui n'attendent qu'un regard du Gouvernement pour décupler de valeur; et c'est alors qu'il présentera aussi ses prodiges de fécondité, qui ne le céderont à aucun autre.

rection ; on le laisse à droite pour aller en Espagne, on le laisse à gauche pour s'embarquer à La Rochelle ou même à Rochefort. Toutefois il n'a jamais été négligé du ministère des finances; et, dans toutes les circonstances, on lui a bien fait connaître de quoi on le croyait capable. Cependant j'ose assurer que si on le connaissait mieux, on le mettrait à même de valoir encore bien davantage.

Note historique.

La Saintonge tient à proportion moins de place dans les annales que dans le budget. Cette petite province fut alternativement vassale des ducs d'Aquitaine, des comtes d'Anjou, des rois d'Angleterre et des rois de France; aussi son indépendance a peu marqué. Cependant on voit qu'elle eut, quelques momens, des comtes particuliers, qui firent la guerre aux comtes d'Angoulême *; ce qui procura aux habitans des

* Dans la bataille que Landri, comte de Saintes, et Emenon, comte d'Angoulême, se livrèrent, au sujet du château de Taillebourg, le premier fut tué, le second blessé à mort : c'est bien faire les choses. Le château de Taillebourg s'appelait alors *Ranconia*, pour avoir été bâti par un seigneur de Rancon. C'est par erreur qu'on a écrit ce nom-là avec un *ç* dans la première partie de mon *Retour de Bagnères-de-Luchon*. Le château de Taillebourg portait encore le nom de *Ranconia*, lorsque Saint-Louis força le passage de la Charente à Taillebourg, et gagna la bataille de Saintes. Selon Maichin, le nom de Rancon aurait fini dans la personne de Geoffroi le Jeune, dont la fille aînée

deux pays respectifs, l'avantage de s'égorger sur leurs limites, au lieu de faire huit à neuf cents lieues pour cet objet, ce qui n'arrive jamais sans de très-grandes fatigues qu'il est fort doux de s'épargner. Saint Louis vint faire de très-beaux faits d'armes à Taillebourg et près de Saintes; mais ce fut plutôt contre qu'avec les Saintongeois, car ils étaient alors sujets des rois d'Angleterre. Dans les guerres de religion, cette province souffrit beaucoup; et, comme je vous l'ai dit à l'article de Bronage, elle se ressent encore des désastres de ce temps.

Ressources gastronomiques.

Mais il ne faut pas néanmoins que ces malheurs vous affectent au point de vous empêcher de jouir des douceurs que ce pays peut encore vous offrir. Je vous ai déjà parlé de l'excellence des poissons des côtes et de la Seudre; tous les autres comestibles sont ici fort bons; et quand nous avons acheté un peu d'huile aux Provençaux et un peu de vin aux Bordelais, au moins pour le second service, il ne nous manque aucun des élémens de la meilleure chère. Cependant je

épousa Hugues l'Archevêque, seigneur de Parthenay. D'après le même auteur, qui suit en cela Chopin, Taillebourg aurait été donné par la suite à l'amiral de Coëtivy, dont la fille porta, par mariage, cette seigneurie, dans la maison de la Trémouille, où elle est restée jusqu'au moment de la révolution. Taillebourg est dans une admirable position, sur les rives de la Charente. Le château en était encore très-fort, au temps des guerres de religion.

dois vous dire qu'en Saintonge le pain est moins bon qu'à Bordeaux.

Vu qu'il m'est arrivé plusieurs fois, mon cher frère, de vous parler des *choses de gueule*, à la fin de mes lettres, dans l'intention de vous faire bonne bouche, sur tous les sujets arides et secs dont je vous avais entretenu; vous venez, peut-être, de vous flatter que vous gagneriez la fin de cette lettre-ci, sans rencontrer ni pierre ni caillou: qui compte sans son hôte compte deux fois, et voici une pluie de pierres.

Météore. Le 15 juin, présente année 1819, à cinq heures trois-quarts du matin, il a paru, dans l'arrondissement de Jonzac, un météore très-brillant, qui a éclaté dans les hautes régions de l'atmosphère, avec un bruit de mousqueterie et trois détonations d'une telle violence, qu'en plusieurs endroits on crut que c'étaient les moulins à poudre de Saint-Jean-d'Angely qui sautaient de nouveau; ailleurs, qu'un pareil accident arrivait à quelque magasin à poudre de Rochefort. L'explosion du météore a été suivie d'une chute de pierres en très-grande quantité et de diverses grosseurs: leur poids est depuis une demi-once jusqu'à six livres; elles présentent, dans l'intérieur, à peu près l'aspect d'un granite grisâtre; elles sont couvertes, au-dehors, d'un vernis noir vitreux, sillonné de petites nervures qui, partant du côté opposé à la plus grande

face, s'étendent sur toutes les faces latérales, et forment des bourrelets sur les bords de la plus grande face. Le vernis de cette dernière, au contraire, est uni; mais partout, en général, il paraît, à la loupe, fendillé et criblé par mille petits trous, comme ayant éprouvé un boursoufflement suivi d'un refroidissement subit.

Les circonstances de ce météore, et plusieurs des pierres tombées après son explosion, ont été heureusement recueillies par M. F. de B., qui se propose d'en faire le sujet d'un mémoire *.

J'ai eu la bonne fortune de rencontrer, à Saintes, ce savant, aussi distingué par l'aménité de ses mœurs et ses loyaux sentimens, que par l'étendue et la variété de ses connaissances. Je lui dois la communication des particularités dont je viens de vous rendre compte, et voici ce que j'ai pu retenir de quelques momens d'entretien avec lui, sur les phénomènes assez fréquens et très-constatés aujourd'hui, des pierres précipitées sur la terre, qu'on a nommées *aérolithes*, et mieux encore *météorites*.

M. Chladni, savant Hongrois, et plusieurs astronomes, ont pensé qu'il existe, entre la terre et les astres visibles, de petits corps errans dans l'espace, lesquels rencontrant l'attraction

* Ce mémoire a été lu à l'Académie des Sciences le 26 juin 1820, et doit paraître incessamment dans le Journal de Physique.

prédominante d'un grand corps (de la terre par exemple), s'y précipitent. La rapidité de ces petits corps errans, que l'on nomme *bolides*, est prodigieuse : on en cite dont la vitesse était cent fois plus grande que celle d'un boulet de canon. Ils seraient, suivant l'opinion de M. F., qui l'appuye de plusieurs observations, composés d'un noyau solide et d'une atmosphère gazeuse et inflammable. Au moment où l'atmosphère du bolide rencontre celle de la terre, elle est comprimée par celle-ci et s'enflamme ; le noyau qui continue d'obéir à la loi d'attraction, et qui occupait le point central dans la sphère gazeuse dont il était entouré, se trouve ainsi rapproché de la surface ardente de cette sphère. Dans cet instant, ce noyau éprouve une chaleur aussi violente que prompte, et il éclate dans tous les sens. Ses éclats sont lancés à travers l'atmosphère embrasée ; là, ils sont saisis d'un coup de feu qui en vitrifie les surfaces ; et comme ils pénètrent aussitôt dans un air glacial, leurs parties vitrifiées se fixent à l'instant même.

Les dispositions du vernis des météorites de Jonzac sont très-remarquables, et semblent prouver qu'ils ont été lancés avec une extrême violence : car elles forcent à juger qu'il a fallu que ce vernis se formât et se refroidît, avant que ces éclats eussent commencé à tourner sur eux-mêmes.

D'un autre côté, c'est une chose remarquable, que les formes de ces fragmens météoriques, quoique toujours très-bizarres, cependant se rapportent, pour l'ordinaire, à des formes géométriques déterminées.

Dès que le mémoire de M. F. paraîtra, je vous engage à vous le procurer. Outre les notions générales sur les météores qui jettent des pierres dans nos jardins, il renfermera des observations nouvelles, suggérées par les circonstances particulières de celui de Jonzac.

Je ne vous en dirai donc pas davantage sur la partie météorologique de cet événement. Mais voici une petite digression historique, qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous.

Hérodien, dans l'*Histoire d'Antonin Héliogabale*, parle ainsi du temple du Soleil, dont ce jeune prince était prêtre, en Syrie.

« On ne voit point, dans ce temple, comme « chez les Grecs et les Romains, de statue qui « représente le dieu qu'on y adore; il y a seule- « ment une grande pierre toute noire, de la « forme d'un cône, qu'*ils disent être tombée du « ciel;* lorsqu'on la regarde de près, on y aper- « çoit quelques inégalités, avec des traits mal « formés. Ils prétendent que c'est l'image du « soleil. »

Pendant bien des siècles, les gens raisonna-

hles se sont moqué des pierres tombées du ciel. Aujourd'hui, il n'est plus permis, à un homme instruit, de douter qu'il en tombe; et d'après la description que nous donne Hérodien de la pierre du temple du Soleil, elle devait ressembler beaucoup aux pierres de Jonzac. Ces traits mal formés, que l'on prenait pour la figure du soleil, pouvaient bien n'être autre chose que les nervures divergentes d'un centre commun que nous voyons ici. Il était d'autant plus facile, à des esprits prévenus par la superstition, de faire de cette pierre une image du soleil, qu'alors, suivant toute apparence, la tradition devait indiquer qu'elle était sortie d'un globe de feu, comme on le rapporte de toutes, ou presque toutes les autres.

J'espère, mon cher frère, que vous ne manquerez pas d'observer qu'il y a quelque modestie de ma part à vous exposer le système des *bolides;* car je me rappelle très-bien vous avoir dit que je croyais que les aérolithes (ainsi nommais-je alors les pierres tombées du ciel) devaient leur formation à des exhalaisons et poussières de la terre, portées à de très-hautes régions par des trombes ou par des volcans, et là, saisies par une violente conflagration électrique. Mais les bolides triomphent. Couvrez charitablement du manteau de l'oubli mes anciennes erreurs; car rien n'est plus capable de perdre un galant

homme, que la réputation de versatilité en matière de météore.

Comme les plus hauts coteaux de la Saintonge ne peuvent pas être appelés des montagnes, comme elle n'a point de métaux à exploiter, comme elle est presque partout assise sur un banc calcaire *; et n'offre ni basalte, ni granit, ni porphyre; cette province a toujours été assez délaissée des minéralogistes et des géologues**. Cependant je suis persuadé qu'il y aurait pour ces derniers d'aussi beaux déraisonnemens à faire, ici, sur les révolutions du globe, que tout autre part; quant aux autres, ils n'y trouveraient à la vérité pour tout métal, que du fer sulfuré et du fer oxidé, et en si petites masses, qu'il n'est bon qu'à négliger; mais si le goût des pierres dures prenait faveur en France, si on adoptait pour les tailler les grandes meules dont les Allemands font usage à Oberstein, la Saintonge offrirait, pour ce genre de luxe, plus de matériaux que bien des pays de montagne, et Géologie.

* Il y a une région de grès assez considérable dans le midi, vers Montendre; ce grès est souvent taché par un oxide de fer.

** J'apprends, avec plaisir, que M. F. de B., que je viens d'avoir l'occasion de citer, s'occupe d'indiquer la nature et les lieux du gisement des substances minérales du département de la Charente-Inférieure : ce travail ne pouvait être en de meilleures mains.

elle les livrerait sans beaucoup de frais, car c'est à la surface du sol qu'elle les présente. On y voit donc très-fréquemment des jaspes, des calcédoines, des cornalines, des agates, des sardoines, mais surtout des silex, renfermant des corps marins organisés, qui offrent parfois des accidens très-heureux. Les productions de la mer qu'on y trouve le plus communément, sont des polypiers, des coraux, des oursins, des huîtres à ratelier, des cames. Outre ces corps marins qui existent entiers ou par fragmens dans les silex, on rencontre une grande quantité de coquilles isolées, également à l'état siliceux; telles que des huîtres communes, des huîtres à ratelier, des ammonites, etc. Les madrepores à l'état d'agate ne sont pas rares, et il y en a de fort gros. Le quartz hyalin (cristal de roche) ne s'y présente pas en gros cristaux, comme dans quelques montagnes, mais il est assez commun sous la forme de cailloux roulés.

Pierres dures.

Je vous ai parlé des gros poudingues qui gisent sur la rive droite de la Gironde; on trouve, en outre, fréquemment des aglomérats de cailloux roulés, réunis par l'oxide de fer, qui taillés et polis, ne seraient pas d'un moins bel effet que les poudingues.

Tous ces cailloux et corps agatisés dont je viens de vous parler, se montrent à la surface de la terre, et plus ou moins clair-semés, depuis

la rive droite de la Gironde, jusqu'à deux à trois lieues par-delà le côté droit de la Charente; après quoi ils disparaissent tout à coup.

Pendant que j'en suis aux choses de géologie, et que je viens de vous nommer la Charente, je vous dirai que cette rivière n'a pas un double bassin, comme tant d'autres que j'ai observées, dans le midi de la France. Cela viendrait-il de ce qu'elle ne descend pas de montagnes élevées? Cette question vaudrait peut-être la peine d'être examinée par les doctes du métier. J'ai aussi oublié de vous dire qu'autrefois on pêchait des perles dans la Charente, vers Saint-Savinien. Cette pêche est abandonnée depuis long-temps. Mais ce que cette rivière a de plus précieux que ses perles, c'est que par ses débordemens elle n'a jamais causé de ravages; elle remplit tranquillement les prairies qui forment son bassin, et les féconde. Il est cependant arrivé quelquefois que ces inondations sont survenues lorsque les foins étaient prêts à être coupés, ou même pendant les fauches; alors la récolte est perdue. C'est une grande perte, sans doute; mais ces événemens sont rares, et il n'y a ni renversement de maisons, ni perte d'hommes et de bétail, ni même dégât sensible dans les rives du fleuve, comme cela se répète trop souvent en tant d'autres contrées. Charente.

Peu de pays sont aussi richement pourvus en

Pierres à bâtir.

pierres de taille que la Saintonge; un grand nombre de carrières lui en fournissent de très-belle et très-bonne qualité. Aussi bâtit-on beaucoup dans cette province, et la décadence de la maçonnerie est bien en raison directe de l'exercice du métier, comme en tant d'autres pays que je vous ai signalés. J'ai vu à Saintes relever la même maison trois fois en quinze ans. Un cintre de porte ou de fenêtre, de six, même de quatre pieds d'ouverture, étant devenu une chose très-hasardeuse à faire exécuter, les propriétaires tâchent de se procurer des pierres assez longues pour arriver d'un bord à l'autre de l'ouverture; alors on passe là-dessous avec un peu plus de sécurité. Et l'on bâtit ainsi devant des monumens qui ont traversé dix, douze, dix-huit siècles! O progrès! et ce n'est pas ce petit coin de terre que j'attaque, c'est toute la France, où l'art de mal faire en bâtisses se perfectionne tellement, qu'en peu d'années il nous faudra construire des barraques, pour dormir en sûreté; mais voici un autre inconvénient, il n'y aura plus de bois : il faudra se terrer comme des lapins.

Mais, à propos, en vous parlant de nos antiquités, j'ai oublié de vous dire qu'on a découvert, dans ce pays, beaucoup de médailles et d'inscriptions, ce qui nous a singulièrement formés au style lapidaire. Aussi j'ai vu, dans un cimetière de campagne, l'épitaphe suivante :

Ci-gît Mathurin Dubois, fils de Pierre Dubois et de Jeanne Lacasse, *ses pères et mères*, décédé le 11 avril 1899, en la quinzième et *dernière* année de son âge. Epitaphe.

Cela vous rappelle M. de la Palisse; les beaux-esprits se rencontrent.

Puisque nous voici dans les choses funèbres de ce pays, j'ai envie de vous faire part d'une histoire qui m'y a été dite, il y a déjà quelques années, mais que je crois avoir oublié de vous raconter.

Une jeune femme de la campagne, dont le mari était à l'armée, et qui n'en avait point entendu parler depuis trois ans, allait, presque chaque dimanche, avant ou après la messe, conter ses inquiétudes à son curé, lequel l'exhortait de son mieux à la patience et à la résignation. Un jour elle se présente à lui, plus troublée qu'à l'ordinaire, et lui dit: Monsieur le curé, j'ai bien du chagrin. — Est-ce que vous auriez reçu quelque mauvaise nouvelle? — Non point, monsieur le curé; mais c'est qu'il y a autre chose. — Quoi donc? — Ils me tourmentent chez nous. — Comment, vos parens qui sont de si braves gens? — Oui bien, monsieur le curé, mais... — Eh bien? — Ils disent que je devrais épouser ce gros Jacques, le meûnier, notre voisin. — Eh! ma chère femme, à quoi pensent-ils? Tant que vous n'avez point d'assurance de la mort de votre mari, Inquiétude d'une jeune veuve.

vous ne pouvez pas songer... — Eh! monsieur le curé, c'est bien ce que je leur dis; mais ça leur paraît long de me voir toujours comme ça. — Allez, ma pauvre femme, allez, je leur parlerai au premier jour, et je leur ferai entendre raison. — Vous me ferez bien plaisir, monsieur le curé. Là-dessus elle se retira. Mais au bout de trois semaines, elle retourna chez le bon curé, et, avec un air encore plus embarrassé que la dernière fois, elle lui dit : Monsieur le curé, je viens vous prier d'une chose. — Et quoi, ma chère femme? — C'est de dire une messe pour mon pauvre mari. — Quoi donc! est-ce que vous auriez appris.... — Non point, monsieur le curé; mais ça me soulagera le cœur. — C'est bien, ma brave femme; je dirai une messe selon votre intention, et je prierai le bon Dieu de vous tirer d'inquiétude... Alors il la congédia, et se tourna d'un autre côté. La femme fit quelques pas fort lentement vers la porte, puis elle revint : Monsieur le curé? — Eh bien? quoi donc? — (*après un moment d'hésitation*). Si vous mettiez un peu de *requiem* dans cette messe?

Quel est celui, mon cher frère, qui n'a pas répété plusieurs fois dans sa vie, qu'il n'y a rien de plus cruel que l'inquiétude? Cette pauvre femme, tourmentée depuis trois ans, pensait confusément qu'une dose de *requiem* pourrait résoudre la question de son veuvage.

Adieu. Si cette histoire vous est arrivée par une autre voie, moquez-vous de moi, et ne la contez pas à d'autres, de peur qu'ils ne la sachent aussi.

LETTRE XIV.

Bressuire, 17 octobre 1819.

Dampierre. — Bétail. — Noms de lieux. — Baudet. — Mulets. — Niort. — Chambre de madame de Maintenon. — Foires. — Canal de Niort. — Limite du calcaire et du granit. — Gâtine. — Etymologie de ce mot. — Le G éminemment français. — Chèvres du Poitou. — Moutons. — Parthenay. — Le Thoué.

Lorsque je quittai la Haute-Griaude (commencez-vous, mon cher frère, à vous faire à ce nom-là)? et les excellens parens qui m'y avaient attiré et accueilli, M. de G., gendre de M. de Ch., partit aussi pour Niort, et nous fîmes route ensemble. Il était à cheval.

Vous vous rappelez que Panurge étant sur sa *nef battue par la tempête, pendant que l'eau lui entrait dans les souliers par le collet de son pourpoint*, disait piteusement: « Heureux celui « qui plante des choux! il a un pied à terre et « l'autre n'en est pas loin. » J'eus occasion de dire, dans ma route : Heureux celui qui va à pied! s'il tombe, ce n'est jamais de bien haut. M. de G. avait un cheval qui aimait tant à se

débarrasser de son cavalier, que lorsqu'il ne pouvait pas lui faire vider les arçons par ses caracoles, il se jetait lui-même à terre, afin de déterminer une séparation; c'est à quoi il se décida pour se défaire du solide officier de gendarmerie. Il n'y gagna pas grand'chose, car son maître lui remonta de suite sur le dos; mais non sans former le petit projet de le vendre le plus tôt possible.

Nous passâmes la Boutonne, au bourg de Dampierre. Le vallon de cette petite rivière est fort joli, dans ce canton; mais cela ne m'occupa point toutefois assez pour m'empêcher de réfléchir à ce nom de Dampierre ou Dompierre qui se répète si souvent en France. Il ne me fallut pas grand effort pour découvrir que ce Dam ou Dom était l'abrégé de *Dominus* : ainsi Dam ou Dom-Pierre est le *Dominus Petrus*, le seigneur Pierre; de même, Dam-Martin *, Dom-Front, Dom-Remy. On disait Dom Pierre comme on a dit, en d'autres temps, monseigneur saint Pierre, monseigneur saint Denis. C'était un titre d'honneur aux saints; et il paraît qu'on ne l'attribuait qu'aux très-grands saints. Par la suite on le donna aux abbés, Dampierre.

* On a écrit quelquefois Damp-Martin, etc. Ainsi, dans le roman du Petit Jehan de Saintré, on voit Damp-Abbé. Cela ne doit pas dérouter l'étymologiste.

et enfin à tous les religieux de certains ordres, et nous l'avons encore vu aux Bénédictins. Il passa aussi aux laïques, et de là dame, damoisel, damoiseau, enfin demoiselle.

Je vous ai donné cette petite étymologie, pour ne pas vous en laisser perdre l'habitude.

Cependant nous continuâmes notre route, laissant à droite la forêt de Chisé, un de ces rares monumens échappés à la barbarie du siècle des lumières.

Dans cette contrée, la vigne et le sain-foin s'étendent chaque jour davantage. Lorsque ce n'était pas aux dépens du bois, j'en félicitais de bon cœur les habitans. Le sol se compose généralement d'un calcaire feuilleté, qui laisse apercevoir bien peu de terre végétale, mais qui pourtant permet aux racines des plantes de se loger et de se nourrir.

Dans un chemin entre deux vignes, je tuai un serpent : je note cette circonstance, parce que bien que le hasard m'ait fait rencontrer et tuer beaucoup de serpens dans mes courses, je n'en avais jamais aperçu, hors de leur retraite, au milieu du mois d'octobre. Comme je ne me connais point en serpens, je ne vous dirai pas le nom de celui-là ; mais voici son signalement : son dos était couleur de bois de chêne vieux ; il avait sur la tête, au-dessus des yeux, deux taches blanches symétriques ; le dessous du corps

était gris; sa longueur pouvait être de douze à quinze pouces. Lorsque je le vis, il était roulé en volute, et ne se dérangea point à ma vue, quoiqu'il eût les yeux ouverts. Je le tuai d'un coup de pierre.

Le gros bétail est bien moins beau, dans ce pays-ci, qu'en Saintonge; je l'avais même vu sensiblement décroître depuis Saint-Jean-d'Angely. On y élève une assez grande quantité de chèvres, qui sont d'une blancheur éblouissante. J'étais si accoutumé aux chèvres noires des Pyrénées, qu'aux premières que j'aperçus de loin, dans la course dont je vous parle, je ne savais ce que c'était. Cependant, on en avait autrefois beaucoup en Saintonge de cette couleur, mais elles y sont devenues fort rares; ce qui n'est pas trop à regretter, quoique dans l'état de propreté et de brillant où on les tient, dans cette partie du Poitou, ce soit un animal charmant. Si j'avais admiré les robes blanches des *male olentis uxores mariti,* il m'était réservé d'admirer encore davantage la casaque noire de l'animal que je vais vous décrire. Au village de la Rèvetison *; tâchez de vous faire aux noms de ce pays-ci, et sachez-moi gré de tout ce que je vous en épargne; car il ne tiendrait qu'à moi de vous faire passer Bétail.

* Les gens du pays prononcent Revétison, mais c'est contraire à l'étymologie.

Noms de lieux.

par *Tout-y-Faut* et *Sèche-Bec*, ce qui ne vous arrangerait guère. La *Fricaudière* et *Tarte-y-Fume* pourraient vous accommoder davantage; mais *Pois-Ventre* et *Engoule-Vent* vous effraieraient probablement; que serait-ce donc, si je vous menais dîner à l'*Ane-Cuit* et coucher à *Baille-Malaise?* Vous fuiriez épouvanté; mais d'un côté vous auriez le guet-apens de la *Brelandière*, *Cure-Gousset* et *Gâte-Bourse;* de l'autre le fangeux et glissant chemin de la *Crotte* et *Puy-Merdier;* et pour tout reconfort dans votre détresse, les gens de *Buffe-Ageace* et de la *Vieille-Anesse** vous riraient au nez.

A la Rèvetison donc (ce mot-là ne vous arrête plus), on me montra un animal, car cela remuait; mais on n'y distinguait aucune forme de membres. Figurez-vous un énorme manchon soutenu à quatre pieds de hauteur, mais dont les poils noirs, partagés en grosses mèches, se recouvrant les unes les autres, descendaient jusqu'à terre. De ce gros manchon en sortait un plus petit, hérissé de deux pointes perçant à droite et à gauche, mais le tout tellement recouvert de longs poils, comme le reste de la masse, que l'œil n'y découvrait aucun des-

* Je prie les lecteurs qui auraient quelque disposition à croire que le voyageur use de ses droits, de jeter les yeux sur la carte de Cassini, n° 101.

sin. Tout cela était un baudet, orné par la nature, de la pelisse la plus précieuse qu'il pût porter; car cette couleur et cette longueur de poils le faisait valoir 4000 francs. Il y avait, dans la même étable, des baudets gris, à poils ras, plus hauts que lui, pleins de grâce et de fierté, qui ne valaient pas 500 francs. Ce sont ces baudets à toge noire et flottante qui donnent ces beaux mulets noirs, auxquels les Espagnols surtout mettent tant de prix. Le Poitou est la province de France où l'on se livre, avec le plus de succès, à l'éducation de ces animaux; et c'est pour ce pays l'objet d'un commerce considérable. Baudet.

Il paraît que, dans le concours qui sert à produire le mulet, l'âne a le privilége d'imposer impérieusement sa livrée. En effet, on ne voit point de mulets qui aient le poil roman, ou pie, ou marqué de toutes les bigarrures qui sont si fréquentes chez les chevaux. Ils ne sont guère que gris, ou noirs, ou roux, comme les ânes: s'ils ont quelques marques particulières, ce ne sont que celles qu'on retrouve aussi chez les baudets, telles que des raies aux jambes, en espèce de jarretières, la croix sur le dos, et quelques autres stigmates de la bête asine. Mulets.

Ces animaux, destinés à la reproduction, ne sortent presque jamais de l'écurie; et cependant on me dit là qu'on en avait vu servir jusqu'à trente ans. Je ne garantis point la vérité de cette

assertion. M. de Buffon leur accorde bien cela de vie, mais non de services avantageux comme étalons. Il prescrit pour terme l'âge de dix ans; cependant il dit que plus ils sont vieux, plus ils ont d'ardeur. Je me rappelle, à ce sujet, que j'ai vu, au haras du Pin en Normandie, en 1811, un cheval étalon qui, me dit-on, avait été monté, avant la révolution, par M. le prince de Lambesc. Cet animal avait vingt-sept ou vingt-huit ans; il ne pouvait plus manger de foin; on lui donnait de l'avoine trempée et autres nourritures molles; et cependant il n'était pas tout-à-fait inutile dans le haras.

Comme il n'y a si bonne compagnie qu'il ne faille quitter, surtout quand on voyage, je fus obligé de prendre congé des baudets de la Rèvetison.

De là jusqu'à Niort, le pays est fort découvert: les productions consistent principalement en blé, sainfoin et vignes.

Dans toute cette partie du Poitou, les femmes de la campagne ont un costume on ne peut pas plus défavorable à leurs avantages physiques.

Niort. Le temps n'est pas éloigné où l'on aura de la peine à se persuader combien la ville de Niort a été laide. Je connais peu de villes de cette classe, qui aient fait autant et d'aussi heureux efforts pour se métamorphoser, que celle-là. Chaque fois que j'y ai passé, ce qui m'est arrivé

fort souvent, j'y ai vu quelque embellissement nouveau. Le plus marquant que j'aie observé, à cette dernière course, est un passage à toiture vitrée, comme on en voit plusieurs à Paris. Je crois qu'on donne à celui-ci le nom de *Passage du Commerce*. Quoi qu'il en soit, ce passage est, ou sera très-joli, car il n'est pas encore entièrement achevé. J'ai été d'autant plus aise de le trouver là, qu'il a fait disparaître des bâtimens fort sales et fort laids, qui occupaient cette place. Une construction moins brillante, mais qui m'a fait encore plus de plaisir, parce que les conséquences peuvent en être bien autrement importantes, c'est l'établissement de cabinets à fosses inodores, sur une place publique. Je vous ai plus d'une fois fatigué de mes indignations sur les scandaleuses pratiques et honteuses négligences de nos cités. Honneur à la ville de Niort, si, ne s'arrêtant pas à assurer la police d'une place publique, elle multiplie assez les établissemens de propreté, pour que toutes ses rues, tous ses quartiers soient à jamais exempts des souillures matérielles qui les déshonorent. Je sais qu'il ne faut pas médiocrement de courage, pour tenter une réforme semblable. On s'exposera aux lazzis, aux chansons, aux caricatures, aux criailleries de toute espèce. Mais de nouvelles habitudes succéderont aux anciennes, et ceux qui auront le plus crié contre

ce changement, lorsqu'ils se trouveront transportés dans des pays fidèles à la saleté première, n'en seront pas moins révoltés que ceux qui auront provoqué l'amélioration, et seront peut-être plus insolens que qui que ce soit envers leurs anciens confrères.

Niort a plusieurs belles promenades. J'y ai vu, il y a quelques années, un assez joli jardin botanique; je l'ai trouvé fort en désordre, cette fois-ci; mais cela tient à de nouveaux projets, dont je n'ai pas eu le temps de m'informer, et que je me garde bien de condamner. Les casernes, placées sur un des points les plus élevés de la ville, sont belles et grandes. Je n'ai point vu d'églises très-remarquables à Niort, mais bien un clocher qui est fort élevé, et l'un des plus pointus que j'aie rencontrés.

Cette ville a une fontaine qui a été creusée avec le taraud, à la manière des *puits artésiens;* circonstance que je ne veux point omettre, parce que ce procédé, si utile et si économique, ne saurait être trop connu et trop pratiqué. Il a été long-temps confiné dans l'Artois, et je crois que Niort est une des premières villes, hors de cette province, qui en aient fait usage. C'est encore un honneur dont il faut la féliciter. De plus, on s'y occupe d'un nouveau projet pour procurer encore d'autre eau à la ville.

Dans mes précédens passages à Niort, j'y

avais demeuré si peu de momens, que je n'avais songé à pénétrer nulle part. Cette fois, cédant aux instances de M. de G***, j'y ai passé trente-six heures, et vous pensez que j'ai désiré voir la chambre où naquit madame de Maintenon. Vous savez de loin que ce fut dans le château de cette ville que cette femme célèbre, destinée à des caprices si divers de la fortune, vint au monde, en 1633. M. de G*** eut la complaisance de m'accompagner dans les vieilles tours qui restent de ce château : elles servent, depuis long-temps, de prison. A peine entrés dans cette sombre demeure, nous demandâmes au concierge de nous montrer la chambre de madame de Maintenon. Il chercha quelque temps, dans sa tête, pour se rappeler les personnes marquantes qu'il avait écrouées ; je crois même qu'il feuilleta ses registres ; puis il nous dit, avec une grande assurance : Messieurs, il faut que cette dame ne soit pas venue ici, depuis que je suis en place, car je n'en ai pas connaissance. Nous lui dîmes qu'en effet, elle y était venue long-temps avant lui ; mais qu'il aurait pu en entendre parler : il nous assura que non. Cependant il se trouva là une vieille femme, à qui la tradition de madame de Maintenon était parvenue, tant bien que mal. Elle nous indiqua une grande salle voûtée, qui était alors pleine de prisonniers. Nous y jetâmes les yeux, et comme il n'y avait

Chambre de madame de Maintenon.

point de raison pour que ce ne fût pas cette salle aussi-bien qu'une autre qui eût vu naître la pauvre petite Françoise, nous nous contentâmes de cette indication, faute d'une plus certaine. Nous montâmes ensuite au sommet de la tour, d'où nous inspectâmes la ville et la campagne environnante. Celle-ci est généralement agréable; les bords de la Sèvre surtout sont des plus gracieux.

Niort est une des villes les plus industrieuses d'une grande région qui ne l'est guère, et dont je vous ai déjà prévenu que je vous parlerais sous ce rapport; ce que je ne tarderai pas à faire.

La chamoiserie et la ganterie forment la branche la plus célèbre de l'industrie niortaise; mais il s'en faut de beaucoup que ce soit la seule. L'industrie, soit manufacturière, soit commerciale, s'exerce, avec plus ou moins d'extension, sur presque tous les objets de consommation. Vous me dispensez bien de les désigner; mais je croirais être coupable de lèse-friandise, si je ne vous nommais pas l'angélique de Niort, qui occupe cette haute région, que peuvent à peine atteindre les pâtes d'abricots de Clermont, les mirabelles de Metz, les dragées de Verdun, et autres merveilles de cette volée. Si je vous disais qu'un des plus célèbres confiseurs de Niort est M. Miel, et que madame Main brille par les gants, vous croiriez que je m'amuse à ajuster les

noms aux choses. Prenez un *Almanach du Commerce*, et voyez.

Le génie industrieux des habitans de Niort rend leurs foires célèbres pour les départemens voisins. La vente du bétail, et surtout des mulets, y attire des marchands de fort loin. Foires.

Mais il y a bien un autre motif que le trafic des denrées et des bestiaux, qui rend les foires de Niort très-courues.

Les mères de famille des environs, qui ont des filles de quinze ans et au-dessus, ne manquent guère de les mener aux foires de Niort, non pas pour les y vendre la corde au cou, comme les maris vendent leurs femmes, dans une certaine île voisine du Pas-de-Calais, mais pour les faire connaître en les montrant, dans les lieux de réunion, aux bals, aux spectacles, aux promenades. Aussi, dans le pays, on compte l'âge d'une fille à marier, par les foires de Niort. On dit : Elle a tant de foires ; plus, quinze ans. Il est donc de la prudence des mères de ne pas mener trop tôt leurs filles aux foires : car l'impitoyable public veut toujours mettre les quinze ans avant la première apparition sur ce grand théâtre.

Depuis 1806, on travaille à un canal qui doit unir Niort et La Rochelle. Lorsque la France possédait le Canada, Niort faisait un très-grand commerce de pelleteries, qu'il recevait par La Rochelle. Si nous acquérions une colonie sem- Canal de Niort.

blable, le commerce de la ville de Niort reprendrait son ancienne activité, et les matières premières lui arriveraient plus facilement que jamais, par le nouveau canal; comme il expédierait ses bois, ses eaux-de-vie et autres denrées, d'une manière plus sûre et plus directe. Mais, quelqu'avantage que doive retirer le commerce de l'achèvement de ce canal, je crois qu'il en résultera encore un bénéfice plus important pour l'agriculture, parce qu'on pourra dessécher de grands marais qui se trouvent entre ces deux villes.

Au reste, quelle que soit l'utilité d'un canal comparativement à d'autres qu'on aurait pu faire, je désirerais toujours voir terminer tout ouvrage de ce genre, ne fût-ce que comme étude*; persuadé qu'il y a toujours à gagner pour l'art, dans l'exécution d'une pareille entreprise. C'est avant de la commencer que l'on doit bien sévèrement examiner si l'argent et le temps qu'on peut lui consacrer, ne pourraient pas être employés plus utilement ailleurs; mais dès l'instant que la besogne est commencée, il faut la conduire à terme, et même le plus vivement que l'on peut : car tout le temps du travail est une époque de gêne et d'embarras pour les riverains; le terrain destiné à recevoir les terres d'exca-

* Je ne suppose pas qu'un tel ouvrage puisse être tout-à-fait inutile; l'étude serait trop chère. Il est question d'une utilité relative.

vation est sans rapport pendant tout ce temps; et au contraire, plus l'opération est prompte, plutôt on jouit des produits des berges du canal, qui sont presque toujours très-fertiles, non-seulement parce qu'elles sont fréquemment engraissées par les recurements du canal, mais par la seule raison de leur voisinage de l'eau. C'est donc avec peine que je vois languir le canal de Niort. Il y aura bientôt autant d'années qu'il est commencé, qu'il en a fallu pour l'exécution du canal du Languedoc; et il n'est pas près d'être achevé.

On me dira qu'il y a tant d'autres canaux que celui-là en France, et même de plus importans. Je ne dis pas le contraire; mais, puisque vous ne pouvez guère nier que le temps du travail soit un état de souffrance, portez-vous donc avec vigueur sur ce qui est commencé, avant d'entamer autre chose.

Pour terminer cet article de canal, je vous dirai qu'en le creusant, on a trouvé des corps marins fossiles assez remarquables : j'en ai vu des échantillons à La Rochelle, à Saintes et à Niort, qui valent la peine d'être conservés; et à propos de cela, vous saurez que les pavés de Niort se composent d'une pierre calcaire extrêmement dure, et qui renferme beaucoup d'ammonites et autres coquilles fossiles.

En quittant Niort, pour aller à Pathenay, on parcourt, pendant vingt minutes, un pays

coupé des plus agréables, après lequel viennent de grandes plaines nues, qui paraissent assez fertiles, mais dont l'aspect est monotone. Cependant elles sont heureusement interrompues par le vallon de la Sèvre que l'on traverse à Echiré.

Limites du calcaire et du granit.

A quelque distance de ce bourg, je trouvai un autre vallon plus étroit, mais plus creux, et qui a cela de remarquable, que d'un côté sont des roches calcaires, où même l'on prend des pierres à chaux; et que de l'autre le sol est granitique. C'est aussi après ce vallon que commence le pays qu'on appelle Gâtine*. Vous savez que l'on nomme ainsi une assez grande contrée du Poitou dans laquelle la terre est froide, peu propre au froment, et encore moins à la vigne. Les prairies, le seigle et le bois sont ses grands produits: on y élève beaucoup de bœufs et de mulets, qui se nourrissent non-seulement dans les prés, mais dans les jachères, qui durent, ici, quelquefois jusqu'à dix ans. Mais on a si souvent décrit ce pays, à l'occasion de la guerre qui l'a tant illustré et ravagé, que je m'y prendrais un peu tard, si je prétendais vous le faire connaître. Il ne s'agit donc pas de cela, mais voici quelque chose d'une grande importance, à quoi vous ne pensez peut-être pas. Vous rappelez-vous qu'à l'occasion du Gâtinais, je vous ai dit que je

Gâtine.

* Je dirai, pour les géologues, que ce vallon est un peu avant Champaux, sur la route de Niort à Parthenay.

vous donnerais plus tard l'étymologie de ce nom? Le moment en est venu, et je fais d'une pierre deux coups, car Gâtine et Gâtinais ont une même origine. L'un et l'autre viennent de gâter, et gâter vient de *vastare*, ravager, rendre désert. On a donné ce nom à des terres qu'on est obligé de laisser long-temps en friche, comme un désert. L'expression vous paraîtra peut-être outrée, mais les exemples analogues sont communs, dans notre langue, comme dans toutes les autres. Lorsque vous dites que quelques gouttes d'huile ou d'encre ont abîmé une robe, pensez-vous qu'elles l'ont plongée dans un abîme? Et si vous dites qu'elles l'ont gâtée, ce mot ne vient-il pas toujours de *vastare*, qui a une bien autre importance en latin?

Etymologi de ce nom.

Quoi qu'il en soit, je faisais, à l'occasion de ce mot, la réflexion qu'il faut que le *G* soit une lettre bien *éminemment* française ou même gauloise; car non-seulement il a été substitué au *W* des langues teutoniques, comme dans *Wilhelm*, dont nous avons fait Guillaume, *Walther*, qui est devenu Gauthier, *Warin*, Guérin *, *war*,

Le *G* éminemment français.

* Le mot allemand *weiss*, qui signifie *blanc*, conservé comme nom propre, est devenu *gui*, *guidon*, *Guyon*. Les envahissemens de *g* se sont étendus jusque sur les noms de villes et de rivières. La petite ville de Gueret s'est appelée *Monasterium Varutense*; et le Gardon s'est appelé *Vardus* ou *Vardo*. De *vinum*, les Bas-Bretons ont fait *guin*,

guerre, *wasp*, guêpe, *wages*, gages; *ward*, garde, et une foule d'autres, tant noms propres que noms substantifs; mais il a supplanté le simple *V* des Latins dans *vadum*, dont nous avons fait gué, dans *Vascones*, que nous traduisons par Gascons; le *C* dans *vicarius*, dont on a fait viguier, en Languedoc et en Roussillon, et dans *crypta*, dont nous avons fait grotte *. Enfin, il a attaqué le *D* dans le mot de *Dieu*, et on a dit ô gué! pal-sans-gué! mort gué!

Si je vous disais que garenne vient de varenne, vous penseriez que j'ai trouvé cela si bien à ma convenance que je n'ai pas pu me défendre de m'en emparer. Mais, faites-moi le plaisir de vous rappeler qu'on nommait autrefois varenne, l'étendue de pays que le roi se réservait pour la chasse, et qu'il y avait un tribunal sous le nom de *varenne du Louvre*, qui jugeait les délits commis dans la varenne. A présent, y a-t-il bien loin de là, à la garenne où le gentilhomme faisait terrer ses lapins? C'est du grand au petit. D'ailleurs, le mot garenne se traduit en anglais par *waren*.

de *verus*, *guir*; de *versus*, *guers*; de *vitrum*, *guers*. Les Gallois disent *gwird* pour *viridis*, *gwest* pour *vestis*.

* Le mot de cropte venant de *crypta*, et signifiant une grotte, s'est conservé dans le Périgord : c'est celui d'une famille très-connue dans cette province.

Au reste, ces pensées sur les usurpations de la lettre *g* ne m'empêchèrent pas de remarquer que, dans cette lisière de la Gâtine, le granit se présente d'une manière timide, il semble qu'il ose à peine se montrer hors de terre. Ce n'est qu'aux approches de Parthenay qu'il se laisse voir en grosses masses très-saillantes. Mais avant d'arriver là, je vous dirai que les jolies chèvres blanches que j'avais remarquées, de l'autre côté de Niort, se continuent dans ce canton. La propreté avec laquelle on les tient, me fit désirer de les voir allier à la noble race du Thibet. Si j'avais l'avantage de connaître particulièrement M. T....., je solliciterais, pour les chèvres du Poitou, les faveurs d'un bouc thibetain, ou caramanien, ou bukarien; enfin d'un bouc à duvet propre à faire des tissus fins et moëlleux, tels que ceux des schals des Indes. Je crois qu'un animal de cette espèce serait d'autant mieux dans ce canton, que les chèvres n'y sont point par grands troupeaux, mais réparties par petit nombre sur les propriétés. On y aurait plus de facilité de s'assurer que l'étalon, choisi pour un certain agrandissement, n'aurait point de rival qui pût jeter des doutes sur la légitimité de sa progéniture, que dans les montagnes où les chèvres vont par grands troupeaux, qui se rencontrent, et reçoivent même la visite des chamois. Je sais bien que, dans nos Alpes françaises, nous avons déjà

Chèvres du Poitou.

des chèvres à duvet, et qu'il y faudrait un moindre nombre de croisemens pour élever la race à la gloire du cachemire, que dans le Poitou, dont les chèvres ne jouissent pas, ou jouissent plus faiblement de cette disposition avantageuse; mais, ici, on serait plus sûr de ses origines.

Puisque j'en suis aux bergeries, je vous dirai qu'il y a extrêmement peu de mérinos dans le département des Deux-Sèvres, et en général dans tout le Poitou; mais on y a de très-beaux moutons *, dont l'espèce vient, je crois, originairement de Flandre. Il se fait des émigrations considérables de ces animaux pour le midi de la France; il en va même jusqu'en Espagne. Ainsi le Poitou, quoiqu'éloigné des Pyrénées, fournit la table et l'écurie de l'indolent Ibérien.

Moutons.

Parthenay est laid du haut en bas, car il est à plusieurs étages. Mais il a les ruines d'un château qui a dû être autrefois fort considérable. Et, en effet, cette ville a appartenu jadis à une famille illustre et puissante, que l'on croit avoir eu la même origine que celle de Lusignan, et qui a eu cela de remarquable, que l'aîné de la maison portait toujours le nom de l'Archevêque, et les puînés prenaient le nom de Parthe-

* Tous les moutons du Poitou ne sont pas également beaux, mais la grande espèce dont je parle y est plus répandue que dans les provinces voisines.

nay. Cette maison s'est éteinte dans la personne d'un Jean l'Archevêque, au commencement du quinzième siècle.

Une autre particularité de cette ville, et qui se perpétue, c'est que, quoiqu'elle soit un chef-lieu d'arrondissement, elle n'a pas de foires, mais seulement des marchés qui, à la vérité, sont très-fréquentés.

Parthenay a été pris et repris, pendant la guerre de la Vendée, mais cependant a moins souffert que beaucoup d'autres villes placées sur le théâtre de la guerre.

Cette ville est au centre du Poitou, entre le Bocage et les plaines; elle pourrait être un entrepôt avantageux pour ces deux contrées, dont les productions diffèrent beaucoup, et par conséquent gagnent à être échangées les unes contre les autres; mais il lui faudrait quelques grands chemins de plus, et surtout il lui manque une rivière navigable. Voilà quatre fois que je passe par ses murs, et chaque fois, dans mes bienveillantes pensées, je me suis occupé de ses besoins; à chacun de mes précédens voyages, je lui ai fait un nouveau chemin: pour cette fois, j'ai maintenu sa petite rivière du Thoué dans un lit artificiel, je l'ai soutenue par quelques écluses; et je fais ainsi arriver par eau, et à peu de frais, les vins de l'Anjou aux heureux Partheniens. Ce n'est pas le moindre cadeau que je

Le Thoué.

pusse faire aux Poitevins; j'ignore s'ils me sauront gré de ma sollicitude : mais j'avoue que je consentirais à ce que le Gouvernement me coupât l'herbe sous le pied, et fît à ces braves habitans du Poitou tout le bien que je ne puis que leur souhaiter, dût ledit Gouvernement en recevoir seul toutes les bénédictions, et moi être payé d'un ingrat oubli.

C'est, avec ces sentimens de la plus sublime générosité, que je clos cet entretien, commencé au susdit Parthenay, et terminé ici, à Bressuire. Les soirées commencent à être longues. Les spectacles sont rares dans les sous-préfectures du Poitou. J'ai le temps d'écrire, le soir, les remarques ou réflexions de la journée : cependant je ne vous ferai pas arriver, aujourd'hui, à Bressuire, par une raison toute physique; c'est que je m'endors.

Bonsoir, donc.

LETTRE XV.

Nantes, 20 octobre 1819.

Clisson, en Poitou. — Bressuire. — Tisons. — Poteau. — Indication des routes. — Réparations des chemins vicinaux. — Prudence ulyssienne. — Châtillon. — Malièvre. — La Vérie. — Vache suisse. — Tiffauges. — Torfou. — Notice historique. — Hypothèse téméraire sur Mellusine. — Notice géographique. — Agriculture. — Métaux. — Produits de la mer. — Gastronomie. — Navigation intérieure. — Noms d'hommes célèbres.

En quittant Parthenay, où j'avais couché, je me dirigeai sur Bressuire, mais non par le chemin le plus droit. Je voulais voir le château de Clisson. Les personnes qui connaissent la Gâtine, et le Bocage du Poitou, savent qu'il n'est pas très-facile d'arriver, sans guide, hors des grandes routes, où l'on n'a jamais été. Je ne sais donc si je fis le moins de pas possible, mais je passai par Amaillou, Vilboin, Laubressay et Boismé, et de là, montant par un chemin assez roide, j'arrivai devant une allée très-large, percée dans un bois de fûtaie; je suivis cette allée, qui me

conduisit à une porte, par laquelle j'entrai dans une cour, où je vis, sur ma gauche, des bâtimens longs, comme seraient des remises et écuries, et derrière lesquels paraissait une seconde cour, où je crus apercevoir des granges, des hangards, et autres servitudes. Sur ma droite, était une petite chapelle en pierres grises, et un morceau de mur circulaire, reste d'une vieille tour. Voilà ce qu'il y a debout de l'héroïque château de Clisson, où fut tenu, au printemps de 1793, ce généreux conseil de famille, dans lequel on ne délibéra pas sur le partage de quelques arpens de terre, mais où il fut décidé que M. de Lescure et M. de Larochejaquelein (Henri) se joindraient à l'insurrection royaliste; où madame la marquise de D.... prononça avec fermeté ces paroles : « Messieurs, vous avez tous la même opinion, « plutôt mourir que de se déshonorer ; j'ap- « prouve ce courage. Voilà qui est résolu. »

Clisson, en Poitou.

Rien n'inspire plus d'estime pour les maîtres de Clisson, que de voir les *patriotes* de Bressuire (langage du temps) se précipiter en foule dans ce château d'un chef de *brigands*, pour s'y soustraire aux représailles qu'ils avaient le droit de craindre de l'armée royale, parce qu'on avait massacré des prisonniers royalistes dans leur ville : aussi M. de Larochejaquelein disait qu'ils avaient bien fait de se mettre à l'abri des brigands, dans leur château. Les républicains, dont

l'inflexible vertu ne se laissait pas atteindre par de misérables procédés, n'en brûlèrent pas moins le château, quand l'occasion s'en présenta. C'était Westermann qui commandait, lorsque Clisson fut réduit en cendres. Ces anciennes écuries que j'avais vues sur ma gauche, en entrant, sont devenues le château. Madame la marquise de L. R. J. n'était pas chez elle. Je croyais connaître son homme d'affaires; je le demandai, mais il se présenta à moi quelqu'un porteur d'une figure qui n'était pas celle que je m'attendais à trouver. Je lui dis que je m'apercevais que je m'étais trompé. Je lui fis quelques questions, auxquelles il répondit honnêtement, mais avec réserve. Cependant il y avait là une petite femme que ma présence gênait : elle jetait de temps en temps, à la traverse, des réponses brusques et décisives qui m'amusaient intérieurement. N'ayant, toutefois, ni le temps ni l'intention de prolonger ses inquiétudes, je demandai le chemin de Bressuire, remerciant même M. D. de l'invitation qu'il me fit de me reposer et de me rafraîchir. Il eut l'obligeance de me conduire jusqu'à la vue de la route que je devais suivre. Je crois que lorsque nous nous quittâmes, il était assez revenu sur mon compte; mais je suis bien sûr, qu'à son retour, sa femme lui aura fait part comme quoi elle m'avait deviné tout de suite. Tant il y a que je me divertis, pendant

quelques minutes, du dialogue dont j'avais lieu de soupçonner que j'étais le sujet.

La position de Clisson m'a plu; j'y ai surtout aimé de belles prairies en pente, entourées de barrières, qui m'ont rappelé des sites d'Allemagne et de Suisse. Ce n'est pas que les clôtures soient rares dans le Bocage; mais comme toutes les friches servent de pâturages, les grandes prairies n'y sont pas très-communes; et, en général, ce pays est très-coupé, sans être fort varié. Ces larges tapis verts, étendus sur les flancs adoucis d'un coteau, me firent donc beaucoup de plaisir; d'autant plus que je trouve que rien n'offre l'image de la paix, comme une grande prairie où paissent quelques vaches; et l'image de la paix charme encore plus dans ce pays-là qu'ailleurs : il a tant souffert!

En faisant ces réflexions, et beaucoup d'autres, je cheminais vers Bressuire. Aux approches de cette ville, le terrain se découvre : effet nécessaire de tout rassemblement de population. Les terres qui l'entourent, acquérant plus de valeur par la facilité des engrais, sont rarement abandonnées aux arbres.

Bressuire. Bressuire est une carcasse de ville pleine de ruines de diverses époques. La plus belle de ces ruines est le château. Il est très-remarquable par son étendue et par sa construction, et présente,

au dehors, un aspect des plus pittoresques, et mériterait bien d'être lithographié : peut-être l'est-il. Je soupçonne que ce qui est debout, quoique fort vieux, a été bâti sur des ruines encore plus anciennes; car, bien que la construction en soit très-solide, j'ai trouvé, dans les fossés, des blocs énormes de maçonnerie, qui m'ont semblé liés par un mortier encore plus dur que celui des murailles existantes. Quoi qu'il en soit, ce château a le bonheur de rattacher son nom à celui de Duguesclin, qui le prit d'assaut aux Anglais.

L'église de Bressuire est en assez mauvais état pour faire ruine au besoin ; mais le clocher est fort beau : j'en crois la partie supérieure beaucoup moins ancienne que le reste. Il est terminé par une espèce de coupole surmontée d'une lanterne et d'une croix.

Enfin, Bressuire a un collége, sous le nom de Séminaire, que l'on dit très-fréquenté.

J'étais arrivé d'assez bonne heure à Bressuire, pour dîner et visiter toutes les curiosités de la ville avant la nuit; d'ailleurs j'y avais déjà passé plus d'une fois, et j'avais remarqué son château, mais je ne l'avais pas aussi bien examiné qu'à cette dernière visite : il est vraiment curieux, tant en dehors qu'en dedans.

Le soir venu, je me retirai dans ma chambre, et je demandai du feu. On mit dans ma cheminée, selon l'usage des auberges, un grosse bûche

et un fagot très-menu. Comme je ne pensais pas dormir depuis six heures du soir jusqu'à six heures du matin, je priai qu'on m'apportât une seconde bûche, un peu moins grosse que l'autre, qui fît durer le feu, lorsque le fagot serait brûlé. On me demanda si je voulais des tisons : je dis qu'oui, pourvu qu'ils fussent gros. Un moment après, la servante (je veux dire la *demoiselle* qui servait) rentra avec deux rondins de six pieds de long, et qui n'avaient jamais vu le feu. Je lui demandai si c'était là ce qu'on appelait des tisons, à Bressuire; elle me répondit qu'oui. Comme je n'aime point à disputer sur les mots; que les tisons étaient d'un assez fort calibre pour faire une bonne veillée, avec ma bûche; que la cheminée était assez large pour les recevoir dans toute leur longueur; je les acceptai. Je me fis apporter de l'encre, et je continuai la lettre que j'avais commencée pour vous à Parthenay.

Tisons.

Je partis de bonne heure, le lendemain matin, emportant la plus grande idée des tisons de Bressuire; je repassai sous les murs du château et je lui donnai encore une minute de contemplation, avec un souvenir au bon chevalier Bertrand.

A peu de distance de là, le chemin que je suivais se divisait en deux. Je crus un moment que mon embarras serait levé par un poteau que j'apercevais à la fourche du chemin; mais ce poteau avait un bras de moins, et l'autre était cou-

Poteau.

vert de mousse. Voilà, en plus de 500 lieues, toutes les ressources que j'ai trouvées en indications de route. Je ne sais par qui a été mis ce poteau, je loue cet inconnu et je le remercie de sa bonne intention pour les voyageurs; mais il y a long-temps qu'elle est sans effet. Il serait à souhaiter qu'il reparût à Bressuire un autre homme doué de la même philantropie. Mais s'il m'était permis de donner un conseil à cet ami des hommes errans, je l'engagerais à élever là un pilier de pierre, à ménager en haut une espèce de cadre creux dans lequel on logerait une planchette de bois, portant l'indication écrite en grosses lettres. Il faudrait s'imposer l'obligation de faire repeindre la planchette et renouveler l'inscription tous les ans, ce qui pourrait être une dépense d'une douzaine de sous; mais aussi on s'assurerait qu'elle ne serait jamais oubliée jusqu'à tomber en pourriture. Si, sur une des quarante mille communes qui composent le royaume, il se trouvait un administrateur qui eût le petit entêtement, pendant une dizaine d'années seulement, de vouloir indiquer les embranchemens des principaux chemins autour de chez lui, au moins jusqu'à ceux des bourgs, on commencerait certainement par se moquer de lui, parce que c'est toujours par là que l'on salue d'abord, chez nous, tout ce qui est utile, puis on se lasserait de rire, et il y aurait de bonnes gens qui trouveraient cela commode.

Indications des routes.

De proche en proche, cette pratique pourrait gagner; et si, dans cent ans, je voyageais encore, je serais fort content de n'avoir point à deviner ma route.

Au reste, je n'eus point cet embarras au pied du poteau manchot. Je rencontrai un paysan qui menait sa vache à une foire voisine, lequel me dit que pour aller à Châtillon, où je tendais, il fallait prendre le chemin de droite; que celui de gauche menait, je crois, à Cérisay.

Puisque j'en suis à ces chemins de petite classe, je vous dirai, qu'à cela près des poteaux, hauteur à laquelle nous ne voulons point atteindre, j'ai vu, en Poitou et en Saintonge, de très-utiles et très-louables réparations dans ce genre. En Saintonge, surtout, on a fait, depuis trois ans, dans de fort petites communes, des travaux qui mériteraient des édilités à ceux qui les ont dirigés. Mais on m'alarma en me disant qu'on craignait que ces utiles opérations ne pussent pas se continuer ou se soutenir, parce qu'on avait fait entendre qu'on ne pourrait désormais que substituer les insinuations aux intimations. Sans doute que l'on se propose d'établir, dans chaque commune, un orateur chargé de persuader, à force d'éloquence, aux habitans, de réparer leurs chemins.

Réparation des chemins vicinaux.

De Bressuire à Châtillon, on parcourt un plateau élevé, moins cependant que l'arête dorsale

où se trouvent Pouzauge, les Herbiers, etc. Du chemin que je suivais, j'aperçus plusieurs fois le bois de la Folie qui est près du premier de ces bourgs et que l'on regarde comme un des points les plus élevés de la chaîne des petites montagnes du Poitou. * Je voudrais que nous eussions une expression intermédiaire entre montagne et coteau, pour appliquer aux aspérités de quelques centaines de toises, telles que celles dont il est ici question. Colline est trop faible.

En attendant que cela me soit fourni, je vous dirai que, depuis Parthenay, je me sentais sollicité par deux forces, dont l'une m'attirait au Baignon, et l'autre à Saint-Loup. Heureusement qu'elles se firent équilibre, et que je m'échappai par la diagonale. De trois châteaux dont j'aurais été ravi de voir les maîtres, je choisis celui où il n'y avait personne. Le sage fils de Laerte ne s'en serait pas tiré avec une plus admirable prudence. J'avais devant moi une longue carrière à fournir, avant d'arriver au terme de mon voyage; la saison s'avançait; il ne m'était plus permis de rien accorder à mes plaisirs. Je désirais surtout, pour le moment, me mettre hors des chemins de traverse avant les pluies; ensuite je voyais venir, dans le lointain, l'hiver et ses frimas. Je savais

Prudence ulyssienne.

* Les montagnes du Poitou n'ont pas deux cent toises de haut.

les périls qu'avait courus Alexandre, pour s'être engagé, pendant la mauvaise saison, dans les montagnes des Sogdiains. Je savais que, de nos jours, un autre fou, pour avoir méprisé les menaces du vieillard glacé, avait perdu six cents mille hommes avec lesquels il aurait pu aller au bout du monde, ce qui lui aurait fait grand plaisir, car il en avait la manie. Ces grands exemples me donnaient à penser. A la vérité, une forte responsabilité ne pesait pas sur moi. La France ne m'aurait pas dit : rends-moi mes légions! Mais je voyageais pour regarder, et je savais que des yeux, vitrés par des larmes que la bise leur arrache, sont de mauvais observateurs.

Sans doute que j'aurais pu, à toute force, que j'aurais peut-être dû saluer au moins les hôtes de ces manoirs hospitaliers. Mais si, pendant que j'aurais été auprès d'un bon feu, dans une très-aimable causerie, le ciel s'était brouillé; si la pluie était tombée à torrens, croyez-vous qu'il m'eût été bien aisé de me déprendre d'un si doux poste, pour aller me noyer dans les ravins de ce Bocage, ou m'égarer dans les genêts? Je courus au plus sûr, et je me loue de mon courage.

Châtillon.

Châtillon était jadis un bourg assez considérable; il fut entièrement brûlé par Westermann. Plusieurs murailles restèrent debout, entr'autres les murs d'une belle abbaye et de son église. Ce dernier édifice est devenu la paroisse; l'an-

cienne ayant été détruite. Le château a eu le même sort. Ce bourg se relève peu à peu de ses ruines. Westermann y fut défait complétement par l'armée royaliste.

De Châtillon je me dirigeai sur Malièvre, par une route plus variée et plus agréable à la vue, que le chemin que je venais de parcourir, depuis Bressuire. Dans ce canton, les habitans font *des choux* * *et des raves* de leur terrain, pour engraisser des bœufs, tant ceux de leur pays que ceux qu'ils achètent en Saintonge. Ils revendent les uns et les autres aux Normands, qui les conduisent définitivement à Poissy.

Malièvre est un petit bourg dans une jolie position, sur les bords de la Sèvre Nantaise. Pendant la guerre de la Vendée, madame de L. R. J. (alors madame de Lescure et aide-de-camp de son mari), fit sonner le tocsin dans cette commune, ainsi qu'à Treize-Vents, rassembla les paysans et les harangua. Malièvre.

J'ai trouvé, près de Malièvre, un petit cristal de roche fumé; je l'ai conservé à cause de l'é-

* Il y a deux espèces de choux destinés au bétail : le chou cavalier, et le chou rameux. Un chou fournit jusqu'à dix livres de nourriture, dans le cours de sa végétation. La récolte de ses feuilles dure de la fin de juillet jusqu'à la fin de février; après les feuilles, on donne aux animaux le sommet de la tige, qui est ce que la plante a de plus substantiel.

vénement dont je viens de vous parler; et je me propose de le porter à madame de L. R. J. Au reste, je sais qu'il se trouve de bien plus beaux échantillons de cristal que celui-ci, dans le pays; mais il ne s'en est pas offert à ma vue. Malièvre a aussi des ruines de diverses époques. Les dernières font une triste et douloureuse impression; les anciennes sont romantiques. Elles se composent des restes d'un vieux château qui a dû être considérable. Au pied de toutes ces ruines on fait un pont sur la Sèvre. Le vallon de cette rivière est ici fort étroit, mais très-joli.

La Vérie.

Près du bourg de la Vérie, les terres me parurent meilleures que celles que je venais de traverser, quoique toujours granitiques et souvent peu profondes. Comme le terrain a beaucoup de mouvement avec des pentes assez rapides, le granit est fréquemment mis à nu, et on en voit de gros blocs hors de terre.

Vache suisse.

Non loin de ce bourg, je trouvai un paysan qui menait une jeune vache, que je crus reconnaître pour être de race suisse. Je fus curieux de vérifier mon soupçon. Le paysan me répondit qu'en effet elle appartenait à un propriétaire du voisinage, qui avait un taureau suisse. Il ajouta qu'il s'en trouvait quelques autres dans le pays.

La destruction du bétail avait été si grande dans les départemens qui avaient servi de théâ-

tre à la guerre, qu'au retour de la paix, l'agriculture s'en trouva très-démunie. On se servit donc, d'abord, de tout ce qu'on put se procurer, et l'espèce du bétail se montra fort appauvrie. Peu à peu on chercha à relever la race, et entre autres moyens, l'on fit venir des taureaux et des vaches de Suisse; je crois même que l'on fut aidé, en cela, par le Gouvernement. Quel que soit le succès de cette importation, chez les propriétaires aisés qui voudront donner des soins particuliers à ces animaux, je crois que le plus grand nombre des cultivateurs en reviendra à l'ancienne race du pays, qui était médiocre en taille et en volume, mais en cela même mieux appropriée au sol que ces grands animaux, auxquels il faut des pâturages très-substantiels ou très-abondans; ce que n'offrent point généralement le Bocage et la Gâtine du Poitou *.

Tiffauges. Tiffauges **, lieu tristement célèbre par d'atroces exécutions, m'offrit comme Bressuire et Malièvre, des ruines appartenant à des époques

* Dans les marais de la Vendée on a une grande espèce de bœufs, mais on a reconnu qu'elle ne convenait pas au Bocage. Je crois qu'il en sera de même pour toutes races trop fortes qu'on voudra y introduire, sauf, chez quelques propriétaires riches, qui mettront à cela un luxe rural.

** Des archéologues ont trouvé l'origine du nom de Tiffauges dans celui des Theifaliens, soldats scythes au service de l'empire romain, qui y furent établis en colonie.

séparées par de grandes distances. Si je faisais un voyage sentimental, je vous dirais que ces ruines anciennes que nous contemplons avec tant de sérénité, sur lesquelles nous faisons tout au plus des méditations légèrement mélancoliques, à côté de ces ruines modernes qui nous jettent dans l'horreur et la tristesse, sont l'histoire du monde et celle de notre propre cœur. A mesure que nos peines s'éloignent du moment présent, elles nous reviennent à l'esprit avec des formes plus adoucies. Ce sont ces ruines, dont le lierre et les mousses arrondissent les angles, et couvrent la trace des déchiremens. Nos vieilles douleurs finissent souvent par être romantiques, même pour nous.

Le château de Tiffauges l'est beaucoup. Il a dû être jadis énorme. En général, il y a, dans le Poitou, beaucoup de vestiges d'une grande et très-puissante féodalité.

On me fit voir, par dehors, dans le bourg de Tiffauges, la seule chambre qui resta entière à l'époque de l'incendie.

Lorsqu'on traverse un de ces lieux où l'homme, abusant du triste pouvoir de détruire, s'est livré, dans une rage aveugle, à l'infernal plaisir de répandre le sang de ses pareils, sans force et sans défense; on n'éprouve que deux sentimens presqu'également pénibles, l'horreur pour les bourreaux, la pitié pour les victimes, et rien ne distrait de ces douloureuses impressions.

Au contraire, si on est conduit sur un de ces théâtres où quelques hommes sans expérience, et presque sans armes, mais pleins de confiance dans celui qui les guide, et de dévouement pour la cause qu'ils ont embrassée, osent attendre le choc d'une armée nombreuse, façonnée à la discipline, exercée aux combats, enflée de succès récens; soutiennent ses attaques, étonnent son audace, fatiguent son acharnement; l'âme toute émue des sentimens qui exaltèrent ces cœurs généreux, ne voit plus que les grands efforts qui entretinrent cette lutte glorieuse; et les scènes de carnage, tristes conséquences de la plus belle victoire, disparaissent derrière l'intérêt du drame, comme elles furent inaperçues des combattans, pendant la chaleur de l'action. C'est ce que j'éprouvai à la vue de Torfou, qui me rappela cette journée où M. de Lescure, avec deux mille paysans, arrêta la marche de l'armée de Mayence victorieuse de Charrette, et donna le temps aux colonnes vendéennes d'attaquer les républicains de toutes parts, et de leur faire éprouver un sanglant échec, malgré les talens et le courage que déploya Kléber, qui les commandait. Torfou.

Jusqu'à présent j'ai été dans l'usage, mon cher frère, avant de quitter une province, de jeter un coup d'œil en arrière sur ses temps passés. Je n'y *faudrai* à l'égard du Poitou. Quelque illustration qu'ait acquise cette province, dans ces derniers

temps, par son courage et ses malheurs, elle a tenu dans notre histoire, à différentes époques antérieures, une place qui ne fut guère moins importante, tant par les grands événemens dont elle a été le théâtre, et auxquels elle a pris part, que par le grand nombre de familles illustres qu'elle a produites. Cependant, je passerai sur tout cela fort rapidement, et peut-être peu gravement pour le sujet.

Notice historique.

Que les Pictons ou Pictaves soient de la même origine que les Pictes de la Calédonie, et qu'ils remontent à une commune origine de Scythes, c'est ce que je n'entreprendrai ni de prouver ni de réfuter. Et d'ailleurs, qui peut être bien sûr, en Europe, de n'être pas un peu Scythe? A vous dire vrai, je suis fort tenté de croire que les noms de *Pictes* et de *Pictaves* étaient des sobriquets que les soldats romains donnaient à ces peuples, à cause de l'habitude où ils étaient de se peindre ou tatouer, à la manière de plusieurs peuples barbares et sauvages, tant anciens que modernes. Mais que dis-je? n'avons-nous pas, au milieu de l'Europe civilisée, des femmes qui ne sont ni barbares ni sauvages, et qui, ce nonobstant, se peignent et colorent à force, et se tatoueraient au besoin, si la mode en venait? ce dont on ne doit pas désespérer. Je me rappelle, à cette occasion, que votre voisin Michel, seigneur de Montaigne, disait, de son temps, que les femmes

se feraient écorcher vives, si elles croyaient reprendre une plus belle peau. Voilà une supposition que l'on ne se permettrait jamais de faire aujourd'hui, et il faut être né, trois siècles avant la civilisation, pour mettre au jour une pensée aussi dure, et produire une image aussi révoltante. Passe encore pour des petites piqûres d'aiguille, et un suc un peu corrosif; mais écorcher! cela fait venir la chair de poule. Ce que fait pourtant la différence des siècles! Mais nous, mauvais plaisans, goguenards ingrats (car pour qui tous ces soins)? s'il y avait un régime qui donnât de l'esprit, quelles tortures n'endurerions-nous pas, quelles potions amères ne nous verrait-on pas avaler, pour atteindre cette renommée que nous poursuivons avec acharnement, tantôt en régentant le monde, qui a bien besoin d'autre chose pour se corriger que de nos leçons; tantôt en nous efforçant de l'égayer, par des gentillesses auxquelles il répond en bâillant?

Quoi qu'il en soit, les Pictaves suivirent la commune destinée des Gaules, et furent soumis par Crassus, lieutenant de César.

Il paraît qu'au sixième siècle ils appelèrent Clovis, pour les délivrer d'Alaric, roi des Goths, dont la domination leur était odieuse, sans doute à cause de son attachement à l'arianisme, qui le portait à persécuter les catholiques. Ce fut chez eux, dans les plaines de Vouillé, que

se décida le grand procès de l'Aquitaine. Elle devint française.

Quant au Poitou en particulier, quoique cette province ait eu des comtes depuis Charlemagne, nous arriverons à Ranulphe II, qui le premier des comtes de Poitou fut nommé duc d'Aquitaine par Charles-le-Chauve, vers le milieu du neuvième siècle. Toutefois il ne transmit point ce duché à ses descendans immédiats; mais la jouissance en revint à sa race, dans la personne d'Elbes, comte de Poitiers *. Guillaume II, fils de celui-ci, fut le premier qui en obtint, de Hugues-Capet, la transmission héréditaire pour sa postérité.

J'ai été pressé d'atteindre cette grande époque de gloire et de puissance héréditaire des comtes de Poitiers, comme ducs d'Aquitaine. Mais je veux revenir un peu sur mes pas, pour vous parler de Guillaume Ier, dit le Pieux, comte d'Auvergne et de Poitiers, et duc d'Aquitaine, lequel

* Elbes II, fils de Ranulphe II, rentra dans le comté de Poitiers après la mort d'Aymar, pendant que son cousin Guillaume premier, comte d'Auvergne, administrait le duché de Guyenne. Ce Guillaume est aussi appelé Guillaume de Poitiers, à cause de son origine, descendant de Bernard, comte de Poitiers, par Bernard, comte d'Auvergne. Il paraît qu'il administra jusqu'à sa mort, arrivée en 927. Il ne laissa point d'enfans. Elbes II lui succéda au titre de duc de Guyenne, mais non encore héréditaire.

fit une fondation qui vaut la peine d'être remarquée par les personnes qui aiment à remonter aux sources des institutions. Ce prince donc fonda, à Brioude, une communauté de vingt chevaliers, dont la profession particulière était de combattre les infidèles, qui étaient alors les Normands. Cette institution de chevalerie religieuse, qui remonte au commencement du dixième siècle, est, comme vous voyez, antérieure aux croisades, et peut bien avoir servi de modèle aux ordres de religieux militaires qui, par la suite, furent établis outre mer, et en Espagne, contre les Sarrazins et les Maures. Je laisse ce fait à débrouiller à votre érudition dans les chartes et diplômes. Cet établissement de Brioude fut par la suite converti en un chapitre de chanoines nobles, et je crois qu'il subsistait encore, au commencement du siècle dernier.

Quoi qu'il en soit, Guillaume le Pieux fut enterré conformément à ses intentions, dans l'église de cette communauté, vers l'an 927. On attribue aussi à ce prince la fondation de l'abbaye de Clugny, en expiation d'un très-grand acte de violence. Plût à Dieu que l'on crût, de nos jours, qu'il y a des choses qui ont besoin d'être expiées!

A présent, je retourne aux ducs héréditaires d'Aquitaine, comtes de Poitiers. Guillaume II fut un des plus tapageurs de sa race. Tête-d'E-

toupe, (c'était son surnom), était un cerveau brûlé qui passa une grande partie de sa vie à batailler contre Barbe-Torte et Grise-Gonelle. * Vous croyez peut-être que je vous fais des contes de Barbe-Bleue; mais ainsi se nommaient Alain, comte de Nantes, et Geoffroi, comte d'Anjou. A la fin, Guillaume se trouva fatigué de cette vie guerroyante, et il alla se reposer dans l'abbaye de Saint-Maixent où il prit l'habit religieux.

Guillaume III, dit Fier à Bras, son fils et successeur, est représenté comme un prince sage et ami des lettres. Il avait une bibliothèque dans son palais, et l'on prétend qu'il ne se couchait jamais qu'après avoir donné quelques heures de la nuit à la lecture.

Guillaume IV, fils du précédent, lui succéda; celui-ci eut trois femmes, dont la première, Almodie, veuve d'un vicomte de Périgord, lui donna un fils. Sa seconde, Brisque de Bordeaux, lui laissa deux fils, mais qui moururent sans postérité. La troisième fut Agnès de Bourgogne, dont il eut trois enfans, deux fils et une fille.

Ce Guillaume eut, dit-on, pour sœur, la célèbre Mellusine, à qui les chroniqueurs des temps subséquens ont attribué tant de choses merveilleuses, entre autres la construction, par puissance magique, du château de Lusignan.

* Il fit aussi la guerre à Hugues le Grand.

Elle se nommait Marie, et fut femme d'un seigneur du Croisic, en Bretagne. Du moins c'est l'opinion de M. Boulainviliers, d'après Boucher. La Haye la croit sœur de Guillaume VIII. Enfin d'autres chroniqueurs l'établissent fille d'Aimeri de Lusignan, roi de Jérusalem et de Chypre, et femme de Raymond de Poitiers. D'habiles généalogistes la font descendre en ligne droite de Salomon, de qui elle tenait la science de la cabale. Enfin, j'ai aussi une opinion sur son compte; c'est qu'elle n'a jamais existé. Ce qui ne m'empêche pas de lui trouver une origine très-ancienne et très-illustre. Je la fais fille de Saturne et de Rhée. C'est Junon-Lucine. De Mater-Lucina on a fait Mère-Lusine, et par adoucissement Mellusine. L'habitude de l'invoquer dans les accouchemens a pu se conserver, même après l'abolition du paganisme. On proférait ce cri, sans croire à la divinité, comme on a crié Mont-joie, *Mons-Jovis*; comme les Italiens disent encore *corpo di Bacco*. Par là s'expliquent les cris de Mellusine. C'était ce nom répété par les femmes en couche. De là les soixante-sept familles nobles qui en descendent; et il pourrait s'en trouver bien davantage qui auraient droit à cette origine *.

Hypothèse téméraire sur Mellusine.

* Ma candeur m'oblige d'opposer, ici, l'érudition philologique du savant Bullet à mes téméraires et faciles hypo-

Guillaume IV étant mort, Guillaume V, son fils du premier mariage, lui succéda; mais il fut cruellement traversé par Geoffroi-Martel, qui avait épousé Agnès, veuve de son père. Martel le fit prisonnier dans une bataille, le traita avec rigueur, et ne le relâcha qu'au bout de deux ans, et pour une forte rançon.

Guillaume V mourut sans enfans. Guillaume VI, fils d'Agnès de Bourgogne, lui succéda. Il eut la guerre contre le terrible Geoffroi-Martel, son beau-père. Il mourut des suites

thèses. Le docte religieux prétend donc d'abord que le nom de Mellusine vient du celtique, et qu'il signifie, d'une part, douce, et de l'autre, moitié serpent; de là serait venue la fable, que la célèbre Mellusine prenait souvent, en tout ou en partie, la forme de cet animal. Il ajoute que ce nom est le même que Mélisinde, et que ni l'un ni l'autre n'a été porté par aucune dame de Lusignan en France; mais bien par la fille de Baudouin du Bourg, roi de Jérusalem, laquelle Mélisinde, ou Mellusine, devenue héritière de cette couronne, la porta à Foulques, comte d'Anjou. Mellusine eut pour fille Elisabeth, qui épousa Aimeri de Lusignan, lequel fut roi de Chypre et de Jérusalem. Elisabeth à son tour eut une fille, à qui elle donna le nom de Mellusine, qui était celui de sa mère. Cette seconde Mellusine épousa Raimond de Poitiers, comte d'Antioche; mais rien ne lui donna occasion de bâtir le château de Lusignan, sur la Vonne.

Je ne doute point que les érudits ne soient pour le docte Bullet; mais j'aurai pour moi quelques paresseux, qui trouveront mon explication beaucoup plus courte.

d'une maladie qu'il prit au siége de Saumur. Comme il n'avait point laissé d'enfans, son frère lui succéda, sous le nom de Guillaume VII.

Ce prince eut de cruelles guerres à soutenir contre les Angevins, et il en eut long-temps du pire, jusqu'à ce que ceux-ci s'étant brouillés entre eux, il pût relever ses affaires.

Ces Angevins étaient des princes d'un courage exalté; mais pleins d'ambition, ils se montrèrent peu délicats sur l'article du mariage. Il n'y avait point de brêche à l'âge ou à la réputation d'une femme qui les retînt, quand la dot était bonne. On voit qu'en général ils visaient aux veuves.

Geoffroi-Martel en épousa deux pour sa part. Henri d'Anjou ne fut point arrêté par les bruits d'outre-mer qui avaient couru sur le compte d'Aliénor, et l'avaient fait répudier par Louis le Jeune.

Guillaume VIII, fils de Guillaume VII, fit la guerre aux Sarrasins, dans la Terre-Sainte et en Espagne, et y acquit beaucoup de gloire à leurs dépens. Il mourut en 1226.

Guillaume IX, fils et successeur du précédent, termina l'illustre race des comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine; il ne laissa que deux filles. La célèbre Aliénor, * qui épousa, d'abord, Louis le

* Dreux du Radier, dans sa *Bibliothèque historique et politique du Poitou*, fait Aliénor fille d'un Guillaume X;

Jeune, roi de France, et puis Henri d'Anjou, roi d'Angleterre; et l'autre, Pétronille, qui fut mariée à Raoul de Vermandois.

Notice géographique.

Le Poitou passa sous la domination anglaise, comme toute la riche dot d'Aliénor. J'aime mieux ce nom que celui d'Eléonore : cela sent mieux ses temps antiques. Si je me suis servi de l'autre nom, c'est par distraction. Quoi qu'il en soit, le Poitou se donna à Philippe-Auguste. Saint-Louis en fit l'apanage de son frère Alphonse. Cette province retourna au pouvoir des Anglais en 1346; mais elle fut reconquise pour la couronne de France, en 1371, sous Charles VII.

Le Poitou est une province considérable; sa plus grande dimension est de l'est à l'ouest. Par exemple, de la Tremouille à Talmont, il y a environ cinquante lieues. Je prends ces deux noms-là, parce qu'ils sonnent bien et sont fort connus. Car ce ne sont pas tout-à-fait les deux points les plus distans. Sa largeur, du nord au sud, est de 25 lieues à-peu-près. Cette province a été divisée, dans sa longueur, en trois départemens : la Vienne, les Deux-Sèvres et la Vendée. Comme les dispositions du

mais il ne fait ni naître, ni vivre, ni mourir ce Guillaume. Je m'en tiens à Guillaume IX, avec M. de Boulainvilliers et autres auteurs. En général, cette histoire du Poitou est fort confuse, et je n'ai pas la prétention de ne m'y être point égaré.

terrain et la nature du sol présentent de grandes variétés, on remarque également une grande diversité dans les méthodes de culture. La charrue y est tirée par des bœufs, par des chevaux, par des mulets et par des ânes. Dans un canton, entre Saint Loup et Thouars, on attelle les mulets par la tête, * ils ont sur le front des espèces de bégnins qui se terminent en pointes à droite et à gauche; et au bout de ces pointes, sont les traits sur lesquels ils tirent. Je n'ai vu en aucun autre lieu un pareil harnachement. Agriculture.

Dans quelques plaines du Poitou on voit reparaître l'araire qui n'est usité, en Saintonge, que pour les vignes et les marais.

Les productions principales sont : le froment dans les plaines et dans le marais, le seigle dans la Gâtine et le Bocage, le lin dans la partie qui avoisine l'Anjou et dans le marais méridional; dans le haut Poitou il y a beaucoup de vin : enfin dans le Bocage, on cultive un peu de sarrasin, et les raves et choux dont j'ai eu déjà occasion de parler.

L'agriculture de cette province offre deux mé-

* Je préviens le lecteur de se défier de l'exactitude de cette assertion. Ce n'est point dans ce dernier voyage, et je n'étais point à pied, lorsque j'ai vu, ou cru voir des mulets attelés de cette manière; mais d'autres personnes, en voiture, crurent le voir comme moi.

thodes d'engrais qui ne sont point pratiquées ailleurs, ou du moins peu fréquemment. Je veux dire, les cendres de fumier et les terres de jardins.

Dans les marais du Bas-Poitou (la Vendée), le bois est très-rare ; au contraire, le fumier est très-abondant, et les terres n'en ont pas besoin. On se chauffe avec des gâteaux de fumier que l'on fait d'abord sécher au soleil. Les cendres provenant de cette combustion fournissent un engrais d'une grande énergie, et qui est acheté fort cher par les cultivateurs du Bocage. Il prend, chaque jour, plus de valeur, parce que l'usage s'en étend plus au loin.

L'engrais par les terres de jardins est fort en usage, surtout vers Parthenai et Argenton. Lorsqu'un terrain a été long-temps employé en jardin, on le défonce, on en vend le terreau, pour être répandu sur des champs, et on recommence un jardin sur le même sol ainsi dépouillé, s'il est assez profond ; ou l'on y charrie de nouvelles terres. Les façons continuelles que l'on donne à ce jardin, et les engrais journaliers qu'on est à portée d'y mettre, préviennent qu'on ne se repente d'avoir vendu son premier sol.

J'ai appris avec plaisir que la pratique de l'écobuage perdait de son crédit dans ce pays *; je

* L'écobuage ne peut être utile que sur les fonds argileux, parce que, dans la combustion, une partie de l'ar-

voudrais que l'on essayât de la méthode d'Oldembourg, dont je vous ai parlé à l'article de l'Auvergne. Mais il ne faudrait pas alors laisser végéter les genêts dans les friches, pendant dix ans : l'action des fumiers en fermentation serait impuissante pour les décomposer*.

Enfin, on fait usage de la chaux comme engrais, dans quelques parties du Poitou. On a cru long-temps que cette substance ne produisait qu'une action mécanique, dans les sols sur lesquels on la répandait, et qui était de diviser les terres argileuses trop compactes, et de lier au contraire les terres trop sablonneuses, par son état mitoyen entre ces deux extrêmes. Mais ce n'est pas du tout à cela que se bornent ses fonctions.

gile devient terre cuite, et, en ce nouvel état, rend le sol moins compacte. Cette pratique peut bien aussi avancer la fertilité d'un sol couvert de végétaux non décomposés; mais c'est aux dépens des récoltes suivantes ; car, dans la combustion, il s'exhale une grande quantité de cette même matière végétale, en état de gaz. Dans la décomposition lente qui se fait par la fermentation du fumier, ces mêmes végétaux cèdent leurs gaz, à mesure qu'ils s'échappent, à la terre, dont on a soin de couvrir le mélange en question, et qui devient, par là, une partie importante de l'engrais.

* Le genêt, qui couvre les jachères du Poitou, ne vient pas toujours spontanément; souvent il est semé par le cultivateur.

La chaux vive répandue sur un sol que l'on prépare à recevoir de nouvelles semences, a la propriété de hâter la décomposition des végétaux morts qui sont dans la terre, en leur enlevant l'acide carbonique qui fait une de leurs parties constituantes; elle tend par-là à se reconstituer en carbonate de chaux. Mais dans cette combinaison récente, les élémens ayant peu de force de cohésion, sont absorbés par la force vitale des nouvelles plantes végétantes qui se les approprient et se les assimilent dans les proportions qui leur sont convenables. En outre, les plantes mortes, privées du carbone qui composait la charpente solide de leur organisation, livrent également aux nouvelles plantes vivantes leurs autres parties constituantes, désunies et sous une forme très-subtile qui en permet l'absorption, à l'aide de l'eau qui les dissout : ces matières sont la potasse, la silice, l'alumine, divers sels et oxides métalliques, enfin, des gaz.

Quant à la chaux crue ou qui a reconquis de l'atmosphère son acide carbonique, elle agit sur la végétation, par sa propriété d'absorber plus avidement que la silice, l'eau et les influences atmosphériques, et de les exhaler plus facilement que l'argile, par conséquent de tempérer l'excès de l'une et de l'autre de ces substances; et de plus, il paraît qu'elle céde aux plantes du carbone et de la chaux, quoique moins rapidement que la

chaux qu'on a jetée vive sur le terrain ; mais aussi l'effet en est plus durable.

On fait usage de la marne dans une partie de l'arrondissement de Châtellerault *. C'est dans le canton où furent établis les Acadiens réfugiés en France, par suite de la cession de leur pays à l'Angleterre, en 1763.

De tous les cantons du Poitou, le plus recommandable sous le rapport de l'agriculture, c'est l'arrondissement de Melle. Les cultivateurs s'y distinguent surtout par les soins qu'ils donnent aux fumiers et aux prairies artificielles**. Au reste, le treffle prend un peu faveur dans le Bocage.

Le Poitou n'est pas dépourvu de métaux ; il a plusieurs mines de fer, surtout dans la partie qui avoisine l'Angoumois. Dans le Bocage, on a exploité, pendant quelques années, une mine d'antimoine, enfin on a trouvé du minerai de plomb près Talmont. Métaux.

On tire du Poitou de fort bonnes meules à farine.

La terre ne fournit pas seule à l'entretien des Produits de la mer.

* Dans la Touraine, qui confine avec ce même arrondissement, on se sert du falun, qui est un amas de coquilles fossiles ; cette matière produit le même effet que la marne, mais avec plus d'énergie.

** C'est aussi de l'arrondissement de Melle que sortent les plus beaux mulets du Poitou, et probablement de France.

habitans du Poitou. Ils mettent aussi la mer à contribution, tant par les marais salans que par la pêche. Autrefois les Olonais allaient beaucoup à la pêche de la morue. Il est sorti du port des Sables-d'Olone jusqu'à quatre-vingt navires dans un an, qui faisaient même, quelquefois, deux voyages au Grand-Banc. Sur les côtes du Poitou, on pêche beaucoup et d'excellentes sardines, ainsi que plusieurs espèces de très-bons poissons.

Ceci me fait penser aux choses de la table, dont je ne vous ai encore rien dit.

Le Bas-Poitou a cela de particulier que les comestibles de luxe pour d'autres pays sont là communs et parfaits; tels que le gibier et le poisson. Les choses d'un plus ordinaire usage y sont médiocres en qualité : telles que le pain, le beurre, les fruits et le vin : car malheureusement il y a du vin. Croiriez-vous que le vin de Saintonge se fait servir, ici, en bouteilles cachetées? quelle audace! le reconnaissez-vous là? Eh bien! je vous avouerai que de le trouver ainsi ennobli par ce nouveau rôle, me donne la confiance de vous dire que, s'il convient d'en parler modestement, en venant de Bordeaux; hors de portée de la comparaison du redoutable voisin que lui fournit la Garonne, il n'est pas si fort à dédaigner : avec des soins il est positivement bon; et, pour mon compte, j'en ai gardé en bouteille pendant douze à quinze ans, que j'ai fait ensuite boire à

Gastronomie.

bien des connaisseurs qui ont été tellement déroutés et en ont dit de si belles choses, que je ne les répéterai pas.

Un autre produit du Bocage, qui étonne les étrangers, c'est une pommade grenue, blanchâtre, que l'on obtient du lait cuit et qu'on appelle du beurre. Tout frais, c'est quelque chose de bien médiocre, et ce n'est pas long-temps frais. Les natifs toutefois, grâce à l'habitude, non-seulement s'en contentent, mais croient même leur beurre plus agréable ainsi, que fait selon la méthode de leurs voisins. Cependant, les nouveaux propriétaires venant d'ailleurs, le font faire à la façon de leur pays, et alors il est aussi bon qu'en tout autre lieu.

Dans le Haut-Poitou, le beurre, le vin et les fruits sont meilleurs que dans le Bocage; mais le poisson y est moins frais, le gibier moins commun. Somme totale, le Poitou est un pays de ressources, et nulle autre part on n'est plus honorable pour soi et pour ses amis. Aussi jamais chroniqueur, historien, géographe, voyageur, n'a écrit du Poitou, sans parler de la grande ardeur de ses habitans pour la table, aussi bien que pour la chasse, la danse, et toutes les joies honnêtes. Je crois que les Poitevins songent peu à se défendre de cette réputation, et qu'ils ne me sauraient aucun mauvais gré de déclarer que je la crois fondée.

Le Poitou est trop intéressant par sa gloire et ses malheurs, aux yeux de tout vieux Français; et, ce qui fait toujours quelque chose, j'y ai éprouvé, en différens voyages, un trop gracieux accueil, pour que, dans ma munificence vraiment royale, je ne lui aie fait d'importans cadeaux. J'ai donc redressé la Sèvre-Niortaise, afin que désormais son cours devenant plus rapide, il s'amasse moins de vase dans son lit. De plus, j'ai nétoyé et soutenu son cours en amont, de manière à lui faire porter des bateaux jusqu'à Saint-Maixent. Le maréchal de la Meilleraie en avait eu le projet, mais il m'en a laissé l'exécution. J'ai rendu la Sèvre-Nantaise navigable jusque dans les environs de Châtillon. J'ai fait une besogne semblable sur la Maine, petite rivière facile à traiter, qui passe à Montaigu, et se jette dans la Sèvre, à deux lieues de Nantes. Je vous épargne le récit d'autres travaux moins importans, pour vous parler de la grande opération qui doit m'immortaliser dans cette province, et m'y valoir des actions de grâces éternelles; c'est d'avoir rendu le Clain, non-seulement navigable depuis son embouchure dans la Vienne jusqu'à Poitiers, comme il l'a été jadis; mais d'avoir poussé mon travail jusqu'à le faire communiquer avec la Charente: ainsi, Poitiers va, désormais, avoir Nantes et Rochefort pour Pirées: c'est une assez belle condition.

Navigation intérieure.

Je ne vous dis rien du Grand-Lay : comme c'est la rivière la plus centrale et la plus considérable du département de la Vendée, il est impossible que les travaux qu'il réclame ne soient pas demandés et obtenus, sans que je m'en mêle.

Mais il est bien temps que je vous fasse connaître la physionomie et la constitution physique de ce peuple, pour lequel je viens de faire de si grandes choses.

Constitution physique des habitans.

Les Poitevins de l'un et de l'autre sexe n'ont pas, sans doute, en général, la grâce et la légèreté des Basques et des Béarnais, mais j'y ai vu de beaux *gars* et de belles filles, puisque nous ne parlons plus le langage d'Amyot. Quelque chose qui m'a frappé à tous mes voyages en Poitou, c'est la teinte noire des cheveux des habitans. Je suis persuadé que c'est la province de France où il y a le moins de blonds, surtout parmi les gens de la campagne. Souvent ces cheveux de jais accompagnent des visages de femmes fort blancs et très vermeils, ce qui, là, comme en tout pays, fait un fort bon effet.

Femmes.

Je terminerai ce chapitre des femmes, par l'observation suivante :

La chasseresse des rois, (*Diana venatrix regum*) cette femme dont la beauté protesta si long-temps et avec succès contre les années ; qui passait d'un roi à son successeur, comme un

joyau de la couronne ; en un mot, Diane de Poitiers ;

La belle et spirituelle Athénaïs de M., qui arracha le plus beau des rois à la plus sensible des maîtresses, et le tint long-temps enchaîné ;

Son habile et sage rivale Françoise d'Aubigné*;

Toutes ces femmes sortaient du Poitou, et cela ne m'étonne pas. Il y a dans ce pays-là des accaparemens de beauté inconcevables ; on y voit telle femme en prendre de quoi en faire vivre dix autres. Lorsqu'à cela il se joint de l'esprit, ce qui n'est pas rare, et certaines intentions que

* La trop belle et trop aimable, et peut-être trop sensible épouse de Louis VII, la célèbre Aliénor (1), dont j'ai eu tant d'occasions de parler, était fille de Guillaume IX, comte de Poitiers, ainsi qu'on l'a vu plus haut. Mais comme elle était née très-puissante dame par elle-même, et qu'elle ne dut point son élévation et son crédit à ses agrémens seuls, je ne la mets pas dans la catégorie des femmes que je viens de citer. On pourrait plutôt y ranger une certaine comtesse de Châtellerault, célèbre par sa beauté et la passion qu'elle inspira à Guillaume IV, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine ; mais cette chronique commence à vieillir.

(1) Puisque j'ai occasion de parler, pour la dernière fois probablement, d'Aliénor, j'établirai ici comment elle fut bisaïeule de Saint-Louis, ce que j'ai négligé d'expliquer plus haut. Elle eut pour fille (entre autres enfans de son mariage avec Henri II, roi d'Angleterre) Léonor, qui fut femme d'Alphonse, roi de Castille, et devint mère de Blanche, femme de Louis VIII, laquelle fut mère de saint Louis.

les suites prouvent, on conçoit que la liberté du plus fier monarque peut être en danger. Si j'étais roi, je me garderais des femmes du Poitou ; mais j'aimerais à être gardé par les hommes de cette loyale contrée.

Je viens d'user de la courtoisie anglaise envers le Poitou : j'ai nommé les femmes avant les hommes. Ma besogne serait longue si je voulais donner seulement le catalogue des noms de cette province, qui ont obtenu de la célébrité. Je m'en tiendrai à rappeler quelques personnages historiques qui s'élèvent au dessus des autres, tels que Lusignan, la Trimouille, le cardinal de Richelieu, l'amiral de Vivonne. Plus récemment, le Poitou nous a fourni des marins distingués, l'Etenduère, Du Chaffaud, Grimoard, Buor, et d'autres qui n'auraient peut-être pas moins de droits que ceux-là, à trouver leur place ici, et que je me ferais un devoir d'y mettre, si je pouvais croire que mon silence leur fît grand tort.

Noms d'hommes célèbres.

Dreux du Radier a rempli plusieurs volumes de la biographie des hommes et des femmes qui se sont fait un nom par les lettres, en Poitou. Ma paresse vous y renvoie. Mais en agriculteur, je ne puis me dispenser de vous nommer La Quintinie, auteur de *la Culture des jardins*, lequel était de Poitiers.

La France doit au Poitou un glorieux mais funeste présent dans Voltaire. S'il n'y vit pas le

jour, du moins ses parens sortaient de là. Il eût probablement mieux valu pour notre repos, qu'ils y fussent restés, et que le jeune Arouet n'eût jamais été qu'un aimable clerc de notaire ou de procureur, à Saint-Loup. Nous aurions quelques chefs-d'œuvre de moins, mais beaucoup de folies et de crimes nous auraient été épargnés.

LETTRE XVI.

Vannes, 25 octobre 1819.

Clisson en Bretagne. — Vignes. — Loire. — De l'industrie outre Loire. — Compensation. — Article additionnel. — Nantes. — Anne de Bretagne. — Série de consolations. — Bourse de Nantes. — Illustres marins. — Du nom de Bretagne effacé. — Industrie. — Commerce. — Têtes blondes. — Le temple. — Prés. — Savenay. — La Bretèche. — Comparaison de la Bretagne et du Languedoc. — De l'excellence des vaches. — La Roche-Bernard.

Vous m'avez laissé sur les confins de la Bretagne, mon cher frère; j'y suis entré par un autre Clisson, qui est celui du connétable : c'est une belle porte. Les ruines du château sont imposantes et dans une position des plus romantiques, au confluent de la Sèvre Nantaise et d'une autre petite rivière. Partout où j'ai vu cette Sèvre, je l'ai trouvée charmante, mais nulle part ses rives ne sont plus pittoresques qu'aux approches du château de Clisson. En opposition à ces vénérables murailles, grises de leur nature et

Clisson en Bretagne.

encore brunies par le temps, on voit en différentes positions, heureusement choisies, plusieurs jolies fabriques toutes neuves qui meublent très-agréablement le paysage, déjà très-riche en beaux points de vue fournis par la nature. De plus, le château a pour queue de robe une bourgade, qui est peut-être une ville, car nous ne sommes pas difficiles là-dessus. Elle a beaucoup souffert par la guerre de la Vendée. Vous devez croire que je fus curieux de voir le château d'Olivier. Il est immense, et se compose de différentes cours et de constructions de diverses époques. Dans une des cours il y a un jeune arbre qui rappellera long-temps d'affreuses idées : il est planté dans l'ouverture d'un puits qui a été rempli de cadavres de Vendéens. Cet arbre devrait être un cyprès, c'est un sapin.

Au bas du château, je remarquai un moulin à eau, qui était autrefois fortifié, et servait à alimenter la place.

J'avais perdu la vigne de vue à peu de distance de Niort *; je la retrouvai à Clisson, et même un peu avant. De là jusqu'à Nantes, elle est très-commune, mais ne donne que des vins de fort

Vignes.

* Les vins, dont j'ai parlé peu révérencieusement, dans ma lettre précédente, croissent sur le revers occidental de la chaîne de montagnes qui sépare le Bas-Poitou de la Gâtine.

mince qualité. On en fait beaucoup d'eaux-de-vie.

Il y a quelques morceaux de landes de Clisson à Nantes. Cependant, dès qu'on peut découvrir le vallon de la Loire ou celui de la Sèvre, le premier à droite, et l'autre à gauche, on jouit d'une très-belle ou d'une très-jolie vue.

La Loire est une des lignes marquantes de la France; c'est le fleuve central du royaume. Les Romains avaient étendu leur première et deuxième Aquitaines, jusque sur sa rive gauche. A différentes époques, sous nos rois, elle a également servi de limite au vaste pays compris sous cette dénomination. Loire.

Avant donc de passer solennellement ce large fleuve, sur les longs ponts de Nantes, je crois convenable, mon cher frère, de jeter un coup d'œil en arrière sur les contrées que je viens de parcourir depuis les Pyrénées jusqu'ici, afin de les considérer sous un aspect que j'ai pu vous indiquer en passant, mais que je ne vous ai point exposé dans son entier. De l'industrie outre Loire.

Si l'on prend, sur la carte, le grand carré long compris entre le quarante-septième degré de latitude, au nord, le méridien de Paris, au levant, les Pyrénées, au midi, et l'Océan, à l'ouest; on aura une surface d'environ cent vingt lieues de long sur soixante de large, et qui forme la partie de la France la plus privée d'industrie

manufacturière. Jetez-y, s'il vous plaît, un coup d'œil un peu sévère. Commencez, si vous voulez, par le midi; vous trouverez d'abord immédiatement à la gauche du méridien, les fabriques de draps de Limoux, et un peu plus loin, celles de Chalabre. Vous reculant vers l'ouest, vous verrez les mines et les forges du pays de Foix; mais tant qu'il n'en sortira que du fer ou de l'acier en barre, cela pourra à peine s'appeler de l'industrie. Je sais qu'on y fait quelques efforts pour y fabriquer des faux, des limes et autres instrumens; mais ces efforts, tout estimables qu'ils sont, ne donnent encore que de faibles produits.

Toulouse semble ne soupçonner, que depuis vingt ans, qu'elle est dans la position la plus propre à favoriser le commerce et l'industrie. Ses tentatives pour créer des manufactures chez elle n'ont pas toutes été heureuses, et ne répondent pas à l'importance de cette ville et à l'avantage que lui offrent ses communications avec les deux mers.

Près de là, Castres fabrique des draps; mais ses ateliers sont loin d'avoir le mouvement de nos manufactures du Nord.

En Béarn, les fabriques de lin vont décroissant au lieu de s'étendre.

Montauban se soutient mieux; peut-être même s'étend-il, mais attendez les comparaisons.

Tonneins ne peut offrir d'important que sa manufacture de tabac, et encore c'est un établissement du Gouvernement.

Bordeaux n'a jamais pu s'appeler une ville manufacturière : l'admirable prospérité dont nous l'avons vu jouir était due à l'exportation des précieuses denrées des sols qui l'avoisinent, et à l'importation des produits de nos colonies, surtout de Saint-Domingue.

Limoges, sans être aussi avantageusement placée que la plupart des villes que nous venons de citer, les surpasse par le goût ou le génie de ses habitans pour l'industrie. Je vous ai parlé de Niort; il me reste à vous nommer Châtellerault, mais surtout Cholet, qui est bien ce qu'il y a de plus remarquable sous le rapport de l'industrie, dans la grande région qui nous occupe. La résurrection miraculeuse de cette petite ville, le rétablissement et l'extension rapide de ses filatures en coton et en laine, ainsi que de ses fabriques de toiles, de mouchoirs, etc., tout prouve le génie industrieux de sa population. Mais vous seriez bien homme à me reprocher de vous frauder de Châteauroux. J'apprends avec plaisir que cette fabrique, qui fut florissante à des époques éloignées, et qui était depuis tombée dans l'oubli, se relève par de généreux efforts. Eh bien! je vous la compte, et de plus la petite armurerie de Tulle, et même la fabrique de por-

celaine de Saint-Yriex. Mais qu'est-ce que tout ce que vous venez de voir là, pour une surface d'environ 7000 lieues carrées !

Si cette dissertation ne vous fatigue pas trop, jetez, je vous prie, les yeux, de nouveau, sur la carte, et remarquez que le méridien de Paris et le quarante-septième degré de latitude qui se rencontrent dans le Berri, non loin de Bourges, vers le nord-ouest, partagent la France en quatre quartiers qui ne sont pas trop grossièrement inégaux. Nous les appellerons, si vous voulez, *quartier de la Garonne*, *quartier du Rhône*, *quartier de la Meuse*, et *quartier de la Seine*, ou tout autrement : je ne tiens pas à cela.

Nous sommes dans le quartier de la Garonne; passons, si cela vous convient, dans le quartier du Rhône, par la partie du sud.

A peine avons-nous traversé le méridien, que nous trouvons Carcassonne qui est déjà au-dessus, pour la fabrique, de tout ce que vous avez vu dans le premier carré; puis viennent Lodève, Montpellier, Nîmes, Gange; et au-delà du Rhône, vous avez Marseille qui joint l'industrie manufacturière à l'industrie commerciale; en remontant le fleuve, vous rencontrez Annonai, Saint-Etienne, petites villes qui pullulent de fabriques, et cette route nous conduit à Lyon, seconde métropole de l'industrie française, qui, de même que la première, joint au mérite d'enri-

chir la France par les arts mécaniques, la gloire de l'embellir par les arts libéraux.

Je n'avais pas besoin de Lyon, pour prouver la supériorité du quartier du Rhône sur celui de la Garonne, en fait d'industrie; mais l'ayant nommé, je pense que toute objection cesse, et il est bien superflu de parler des fontes et des cristaux de Montcenis en Bourgogne, établissement tel qu'il n'y a rien dans le quartier de la Garonne, qui puisse lui être comparé.

Rentrons donc dans notre premier quartier, et comparons-le maintenant avec celui de la Seine. A peine avons-nous traversé le quarante-septième degré, que nous trouvons la Bretagne et le Maine, vaste tisseranderie, mine d'une continuelle exportation. Plus loin se montre la Normandie à qui aucun genre d'industrie n'a été refusé, où Rouen fabrique plus tout seul que toute la Guienne; où de petites villes, telles que Louviers, Elbeuf, Bolbec, l'emportent en richesse manufacturière sur des départemens entiers de l'Aquitaine. Que sera-ce donc, si nous y joignons Amiens et Abbeville? car je ne veux pas parler de la moitié de Paris.

Enfin, si nous examinons le quartier de la Meuse, nous trouvons un objet de comparaison qui n'est pas moins accablant que les autres: car, sans compter l'autre moitié de Paris, qu'il faut toujours mettre hors de ligne, nous avons toute la

Flandre et une grande partie de la Picardie. Là seront Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, Saint-Quentin; puis viendra la Champagne, avec Troyes, Reims et Sedan, et même Châlons; les verreries des Ardennes, les forges de la Lorraine et des Trois-Evêchés; enfin l'Alsace, où l'industrie fait les plus brillans progrès. Dites-moi ce qu'auraient à opposer à cela notre première et notre deuxième Aquitaines, appuyées de la Novempopulanie?

Convenez donc que nous appartenons à la partie de la France la moins industrieuse.

Homme d'outre-Loire, je vous afflige; toute supériorité de vos voisins vous est à charge. Je vais tâcher de vous consoler. Mais mettez-vous à table; nous allons traiter ce chapitre *inter pocula* et *dapes*, et j'espère voir renaître la sérénité sur votre front. La nature vous a traité en enfant gâté, jouissez.

Compensation.

C'est dans cette région où vous souffrez de voir l'industrie languissante, que se trouvent les meilleurs vins de France, les meilleures eaux-de-vie, les meilleurs fruits, le meilleur gibier, le meilleur poisson, les meilleures huîtres, les meilleures truffes, les meilleurs ortolans, les meilleurs jambons! Ah! croyez que quand on a de pareilles supériorités pour soi, on est bien fort contre les prétentions d'autrui.

Excudent alii spirantia mollius æra.

Jurançon, Bayonne, Cahors, Bordeaux, Périgueux, Angoulême, Marenne, Royan, noms chers à la gourmandise, vous vivrez à perpétuité dans les fastes de la gastronomie reconnaissante !

Voici, mon cher frère, un trait qui prouve que, chez le gastronome, le souvenir survit au bienfait, et que cet homme que l'on croit tout estomac, a cependant la *mémoire du cœur.*

Autrefois on pêchait devant la petite ville de Royan, à l'embouchure de la Gironde, les meilleures sardines connues. On les appelait des *royans.* Elles étaient fort petites. Il y a cinquante ou soixante ans que cette espèce est perdue, et l'on ne pêche plus de sardines devant Royan; mais on pêche, sur la grande côte de la mer de Gascogne, une très-grosse espèce de sardine, qui est aussi fort bonne, et se vend très-cher. Le Bordelais a voulu qu'elle s'appelât *royan*, pour éterniser un nom qui lui rappelait les plus douces jouissances.

Hommes sobres, froids et austères, donnez-nous beaucoup d'exemples d'une reconnaissance aussi délicate!

Si par hasard, mon cher frère, vous ne vous trouvez pas assez consolé, par le chapitre des compensations que je viens de vous offrir, voici un article additionnel qui pourra peut-être aider à vous remettre bien avec vous-même. Article additionnel.

Sans doute on pourrait souhaiter à ces régions aquitaniques une agriculture plus savante et moins pénible, une industrie plus éclairée et plus active; mais j'oserai dire, à la face de notre siècle si éminemment matérialiste en politique, qui estime la valeur d'un empire d'après ses récoltes, et mesure sa gloire sur les aunes de drap qui s'y fabriquent; j'oserai dire qu'il existe des conditions plus importantes à l'ordre social que l'agriculture savante et l'industrie perfectionnée, en quelque estime que je tienne ces deux canaux de la prospérité générale. Mais les bases fondamentales de la stabilité des nations, seront toujours la religion, la justice et la fidélité. Sans doute j'aime mieux recueillir vingt sacs de blé sur mon champ, que de n'en obtenir que dix; j'aime mieux que mon voisin vende du drap à l'étranger que s'il en achetait. Mais comme une triste expérience m'a enseigné que, dans un pays d'où l'on a banni la religion, la justice et la fidélité, je ne suis pas sûr de moissonner dans le champ que j'ai semé, quelque talent que j'aie mis à le cultiver; comme j'ai vu enlever à mon voisin le drap qu'il avait tissé parfaitement; le peuple pour lequel je me sentirai le plus d'estime, sera celui chez qui je verrai le plus honorer la religion qui commande au souverain de me faire rendre justice, et la fidélité qui défend au sujet de se révolter contre le souverain, pour

être plus libre ensuite d'envahir mon champ.

Faisant l'application de cette profession de foi, je demanderai laquelle des quatre grandes divisions qui composent, ici, la France, a le plus mérité de la civilisation. Ne serez-vous pas disposé à penser avec moi que c'est celle où se trouve ce généreux Bocage, qui loin de partager le coupable délire de la faction sacrilége sous le joug de laquelle gémissait notre patrie infortunée, et devant qui l'Europe étonnée pâlissait, osa repousser les agens du pouvoir usurpateur, n'admettant d'autre culte que la religion de ses pères, d'autres maîtres que les descendans de saint Louis, et soutint, pour cette double foi, la lutte la plus glorieuse, qu'à dater de bien des siècles, aucun peuple faible, sans armes et inexpert à la guerre, ait osé entreprendre contre des armées, exercées, nombreuses et fournies de tous les attirails de la destruction? Ne serez-vous pas confirmé dans votre opinion, si, dans cette même contrée, vous voyez l'héroïque ville qui, sans autre rempart que son courage et son dévouement, accueillit avec enthousiasme l'auguste précurseur du Roi désiré; qui la première de nos grandes cités arbora le drapeau blanc, lorsque des armées sous d'autres couleurs étaient à ses portes, et que l'Europe, croyant à peine à ses propres succès, traitait avec l'usurpateur, dont elle avait si long-temps reçu la loi?

Noble cité, qui dans un moment plus critique encore, se montra digne de posséder notre Marie-Thérèse; lui offrit pour armes tous les bras de ses enfans, et leurs cœurs pour boucliers; baigna de ses larmes les derniers pas de l'auguste princesse sur sa rive fidèle, mais prête à tomber sous le joug de la perfidie et de l'usurpation; entendit les adieux et les paroles d'espérance de l'ange de réconciliation, et ne douta point, parce qu'elle aimait!

Gloire à vous, rives de la Sèvre, où le seigneur du château servit sous le paysan, pour la défense de l'autel; où le paysan força le seigneur à le commander, pour venger les droits du trône! Patrie des Cathelineau, des Lescure, des Charrette, des Larochejaquelein, des Talmond, gloire à vous!

Gloire à vous, cité du 12 mars, où le commerce rivalisa de dévouement avec la noblesse, pour la cause des Bourbons; où l'on vit toutes les classes mettre en commun leurs efforts, leurs espérances et leurs dangers, pour le succès de la restauration!

Vous avez plus fait par les beaux exemples que vous avez fournis, LA CAUSE ÉTANT DE FRANCE RECOUVRER*, que si vos champs étaient aussi bien

* Vers de François Ier.

cultivés que les guérets qui bordent l'Escault, que si vous possédiez, dans vos murs, les ateliers de Birmingham.

Mais ces avantages mêmes ne vous seront pas toujours étrangers. Laissez la main sage qui nous gouverne, fermer le gouffre ouvert par des crimes qui ne furent pas les vôtres; et la bienveillance du monarque se tournera vers vous avec une affection toute particulière; elle ouvrira dans vos contrées de nouvelles et plus faciles communications; elle provoquera et favorisera chez vous toutes les institutions propres à réveiller et à diriger l'industrie de vos villes et de vos campagnes.

Dans votre lutte pour la cause des Bourbons, vos sacrifices furent grands, vos dangers plus grands encore; la reconnaissance du chef de l'auguste maison réparera vos pertes, et sa main puissante et habile vous mettra sur la voie d'une prospérité illimitée.

A présent, mon cher frère, que je vous ai exposé les négligences et les besoins, les mérites et les droits de nos habitans des provinces d'outre Loire, sans penser néanmoins avoir tout dit, mais dans la pleine confiance que je n'ai rien dit qui ne fût vrai, je franchirai plus librement le grand fleuve, et je ferai mon entrée dans Nantes.

Nantes.

Cette ville renferme trop de belles choses pour n'être pas dite une belle ville. Ses quais, ses places, ses promenades, sa salle de spectacle, son

hôtel de préfecture, sa bourse, l'île Faydeau, plusieurs rues larges et bien bâties, tout cela lui assure un rang distingué parmi nos cités; c'est en outre, une des villes les mieux pavées de France, grâce au beau granit qu'elle a sous main. Dans plusieurs maisons, le premier étage est bâti, ou du moins revêtu de cette pierre solide. Les étages supérieurs sont construits en une pierre tendre et blanche qu'on appelle tuf. La position de Nantes ajoute à tous ces avantages: la Loire, qui est très-belle sous ses murs, reçoit là deux petites rivières, l'Erdre et la Sèvre, qui viennent, la première de la droite, la seconde de la gauche, se perdre dans le grand fleuve, presque vis-à-vis l'une de l'autre : vous concevez que cela fait tout de suite trois bassins différens qui ont chacun leur physionomie particulière. Cette petite rivière d'Erdre a un grand mérite aux yeux des pauvres *Parnassiens;* elle leur fournit la rime unique du mot *perdre;* de plus elle leur amène un peu de charbon de terre pour se réchauffer; si toutefois il y a dans Nantes des gens assez malheureux pour vivre ou mourir du métier de poëte. Cela me fait penser que Boileau eut à cette ville l'obligation d'avoir fourni une victime de plus à son humeur satirique dans la personne du Pays *, poëte Nantais.

* Je crois que Fougère dispute à Nantes la gloire d'être la patrie du Pays. En vérité, il n'y a pas de quoi.

Au reste, des personnages d'un plus brillant éclat ont vu le jour à Nantes; entr'autres la célèbre Anne de Bretagne, par qui cette importante province fut rendue à la France. Il y a, dans cet événement, quelque chose d'assez remarquable, pour qu'on le rappelle même à ceux qui, probablement, ne l'ont pas oublié tout-à-fait. C'est qu'Anne devint femme de Charles VIII, en faisant casser son mariage avec Maximilien, qu'elle avait épousé par procureur; et qu'après la mort de Charles, elle épousa Louis XII, qui lui-même fit annuler son mariage avec Jeanne, sa première femme.

Anne de Bretagne.

Mais voici une continuation à la singularité de cet événement; c'est que bien qu'Anne épousât Louis par inclination, elle parut fort touchée de la mort de Charles, dont elle voulut porter le deuil en noir, contre l'usage de nos reines, qui, jusque-là, l'avaient porté en blanc. Lorsqu'elle mourut, à son tour, Louis XII ne se montra pas moins sensible ou moins courtois, et voulut également porter son deuil en noir; ce qui ne l'empêcha pas de se marier l'année suivante, avec Marie d'Angleterre, qu'il n'aima que trop: car cet amour enleva promptement à la France un de nos rois les plus chéris du peuples. La belle reine fut sans doute désolée; mais néanmoins elle surmonta assez sa douleur, pour épouser, peu de temps après, un bel et bon seigneur anglais qui

Série de consolations.

n'était pas roi. Comment trouvez-vous cette suite de désolations et de consolations? A vous dire vrai, je crois bien que cela n'est pas très-rare; mais on le remarque mieux dans cette région, parce qu'elle est plus élevée.

Le brave Cassard était de Nantes; aussi ai-je vu sa statue avec celles de Du Guay-Trouin, de Jean Bart et de Duquesne, sur la façade de la bourse de cette ville. Cette disposition m'a paru des plus heureuses et dictée par la reconnaissance et la politique. Ces grands hommes, en faisant triompher les armes du Roi, couvraient le commerce et enrichissaient la France. Sortis des classes moyennes ou inférieures de la société, ils s'élevèrent, par leurs talens et leur courage, aux premiers commandemens de la marine, et laissèrent ainsi des exemples, qui ne sont pas les seuls, que les grands mérites étaient déjà aperçus et récompensés par nos rois, il y a plus de trente ans. Si ces illustres marins revenaient, ils seraient bien étonnés d'apprendre que des gens qui se disent les interprètes du commerce français, cherchent à séparer les intérêts de la nation de la gloire du prince, et à fonder la prospérité publique sur le divorce de la France avec les héritiers de ce Louis XIV, qu'ils contribuèrent tant, par leurs victoires, à faire nommer Le Grand Roi!

Bourse de Nantes.

La vue des images de ces hommes célèbres m'a fait naître une autre réflexion. Deux d'entre

eux sont Bretons, Cassard et Du Guay-Trouin; d'autres intrépides marins dûrent le jour à cette contrée; elle a été illustrée par une foule d'hommes d'un haut mérite, dans tous les genres. On peut dire que peu de provinces ont plus fait pour le salut et la gloire de la France. Et son nom est effacé de notre géographie, comme celui des plus petites et plus obscures subdivisions de l'ancien royaume! A-t-on pensé que les hommes naîtraient plus Français en Bretagne, en ne s'appelant plus Bretons? Ah! lorsque Du Guay-Trouin montrait, sur toutes les mers, le pavillon de France victorieux, c'étaient bien les triomphes de la France qu'il pensait étendre, c'était son commerce qu'il pensait protéger. Sans doute, il était fier d'être Breton; il était glorieux d'appartenir à une province qui, avant lui, avait fourni à la grande patrie tant d'hommes qui l'avaient servie et honorée; mais, Breton en France, partout ailleurs il était Français. C'est ainsi que furent et que seront toujours les vrais Bretons. Cet amour vif et énergique qu'on leur trouve pour le sol qui les a vus naître, se change en enthousiasme pour la grande terre de France, à laquelle leur péninsule est attachée, dès qu'ils se trouvent en face des ennemis de ce royaume.

Du nom de Bretagne effacé.

La perte du nom de Breton ne tendrait qu'à affaiblir la tradition des beaux exemples que l'on

peut présenter à la jeunesse de ce pays, dans les hommes qui lui dûrent le jour, et qui l'illustrèrent par les grands services qu'ils rendirent à la France. J'en dis autant pour les autres provinces.

Il me semble que ce serait se priver d'une ressource morale très-grande, que de ne plus pouvoir dire à un jeune marin, par exemple : Vous êtes Breton, servez la France comme les Du Guay-Trouin, les Cassard, les Mahé de la Bourdonnais, les Kerlerec, les Lamothe-Piquet, les Guichen, les Du Couedic; à un autre : Vous êtes Normand, songez à la gloire que les Tourville et les Duquesne ont acquise au pavillon français; à un troisième : Vous êtes Provençal, imitez les Forbin, les Suffren; et ainsi ailleurs.

Il serait même, aujourd hui, grammaticalement impossible, de faire une telle apostrophe à un jeune homme. Comment du mot Loire Inférieure, pouvez-vous forger un nom de peuple? de même d'Ille-et-Vilaine, de même des Bouches-du-Rhône, etc. Mais le morcellement de la France en petits coupons n'est pas seulement anti-historique, et par conséquent anti-français et impolitique; il offre de grands inconvéniens sous d'autres rapports, dont je m'abstiendrai toutefois de vous parler, parce que cela me mènerait trop loin. Je ne me suis déjà pas mal écarté de la bourse de Nantes : je m'en rapproche pour vous dire, que si cette ville a de

beaux quartiers, il lui reste encore de très-vieilles et très-laides rues. Il y en a une surtout qui m'a frappé par sa *gothicité :* elle en est curieuse ; elle mériterait d'être lithographiée dans le *Recueil des Monumens gothiques*. C'est la rue de *la Poissonnerie :* elle pourrait aussi bien s'appeler la rue de la Draperie, car les marchands de draps l'occupent presque en entier. Je ne sais si elle doit cette prédilection, de leur part, à l'obscurité dont on y jouit.

De peur de l'oublier, je vous rappellerai qu'Abailard et La Noue Bras-de-Fer naquirent dans les environs de Nantes *.

Cette ville est du nombre de celles qui réunissent l'industrie manufacturière aux entreprises commerciales. Elle a des manufactures de diverses espèces, entre autres des imprimeries d'indiennes, de belles corderies, des fabriques de toiles, de basins, etc. Elle fait un grand commerce de vins, tant en importations, qu'elle tire d'Espagne, qu'en exportations de France pour la Hollande et le Nord. Autrefois, Nantes envoyait beaucoup de vaisseaux à la traite des Industrie.

* Abailard naquit au bourg du Pallet, à quatre lieues de Nantes. M. de la Galissonnière, vainqueur de l'amiral Bing, sortait, par ses pères, du même bourg, mais il naquit à Rochefort.

La Noue Bras-de-Fer naquit à Frenais, près Bour-Neuf.

nègres. Il s'y fait aussi des expéditions pour le banc de Terre-Neuve, pour nos colonies, etc.

Nantes est l'endroit où j'ai mangé ensemble le meilleur beurre et les meilleures sardines; mais ce n'est pas dans ce voyage-ci, la saison en était passée : elle a peu duré cette année.

Après cette friandise, je vous dirai que cette ville a pris le nom de sa peuplade (les *Namnetes* ou *Namnitæ*), comme tant d'autres en France. Elle s'appelait premièrement *Condivicnum*, nom qui signifiait une rencontre de rivières; et en effet, ainsi que je vous l'ai dit plus haut, la Sèvre et l'Erdre se jettent, ici, dans la Loire.

Quelques savans ont voulu que Corbilo, ville célèbre par son commerce, fût la même que *Condivicnum*, et par conséquent Nantes; d'autres pensent que Corbilo est Cueron : je livre cela à votre érudition.

Après avoir employé tout ce qu'il y a de jour, dans cette saison, à prendre un bain, à parcourir la ville, et à vous écrire, j'ai dîné, et passé une très-douce soirée chez un ami, M. de L. S., que j'ai retrouvé, à Nantes, avec sa famille. C'est une bien bonne fortune pour le voyageur, que de pouvoir troquer une soirée d'auberge, contre une société d'amis.

Avant de quitter Nantes, je vous dirai que j'ai été frappé, aux approches de cette ville, et dans la ville même, du grand nombre de blonds que

Têtes blondes.

j'y ai vus, comparativement au Poitou. Cela vient-il des colonies saxonnes que Charlemagne transporta vers les bouches de la Loire, ou cela tient-il à une certaine constitution du climat, qui favorise plutôt la croissance des chevelures blondes que des chevelures brunes? C'est ce que je laisse à décider à de plus habiles.

Voici une autre remarque, qui n'est pas de moi, mais des observateurs du pays : c'est que le lit de la Loire, dans la partie inférieure de son cours, s'exhausse continuellement et très-rapidement.

Enfin, pendant que je traite de la Loire, je vous rappellerai que c'était à la droite de ce fleuve que commençait la région armorique.

Strabon dit : *Primi Armoricorum, in Aquitaneo littore, Namnitæ sunt, inter quos et Pictones Liger amnis affluit.* Cette Armorique s'étendait jusqu'à la Somme.

Je partis de Nantes, à la pointe du jour, par une pluie à verse ; et c'est alors que je me félicitai d'avoir tenu bon contre l'attrait des châteaux du Poitou.

La vigne suit les coteaux de la rive droite de la Loire, assez bas vers son embouchure : mais elle ne se montre point sur le plateau que j'avais à parcourir. Depuis les landes de Dax, je n'avais pas traversé un morceau de terrain aussi triste que celui-là. Vous penserez que le

mauvais temps n'aidait pas à me le faire trouver beau ; mais je crois que ce pays-ci a sa réputation faite, indépendamment de mes jugemens. Je m'arrêtai un instant au Temple, pauvre et sale bourgade, ainsi nommée, pour avoir appartenu aux Templiers : elle avait passé aux Hospitaliers, auxquels elle était encore au moment de la révolution. J'eus occasion d'observer là l'industrie des habitans, pour se procurer de bons morceaux de prés. Lorsque le terrain, qu'ils ont à leur disposition, n'est pas assez bas pour recevoir les égouts de leurs *ménils* (maisons), ils creusent jusqu'à la profondeur requise pour cet objet. Quand il pleut, à propos, pendant l'été, ces petits prés se fauchent jusqu'à quatre fois.

Le Temple.

Prés.

Je me détournai du grand chemin pour passer à Savenay, petite ville où vint finir l'armée de la Vendée, qui avait passé la Loire. Quoique ce souvenir fût triste, je voulais faire cette espèce d'adieu à cette loyale armée, dont j'avais traversé tant de champs de bataille.

Savenay.

Savenay, quoique chef-lieu de sous-préfecture, est fort peu de chose ; mais sa position est des plus heureuses ; le terrain qui l'entoure est fort agréablement varié, et domine la belle vallée de la Loire.

Pont-Château, très-laide bicoque, est au fond d'un vallon étroit qui interrompt un instant les landes.

Jusqu'à la Bretèche, le pays est très-dépouillé d'arbres. Là est une forêt qui prend son nom du château, lequel a été brûlé pendant la guerre de l'Ouest. En avant de la grande forêt, qui se compose de chênes, de hêtres, et autres arbres à feuilles d'été, je vis un bouquet de pins. Il y avait long-temps que je n'avais trouvé d'arbres verts sur ma route : la vue de ceux-ci me réjouit, comme la rencontre inattendue d'une connaissance. Je m'écartai du grand chemin, de quelques centaines de pas, pour traverser ce petit bois de pins; le bruit du vent dans des arbres à aiguilles n'est pas le même que dans les arbres à feuilles.

Il est probable que je n'entendis pas moins que la harpe d'Ossian, au haut de ces pins; mais je ne me laissai point aller à une trop longue extase, je me ramenai sur le grand chemin de la Roche-Bernard.

Après la Bretèche, le pays est plus coupé, il y a plus de mouvement dans le terrain, les maisons se montrent en plus grand nombre, on y voit plus de champs labourés; cependant il y a encore beaucoup de bruyères ou ajoncs.

Comparaison de la Bretagne et du Languedoc.

Quand on se rappelle les plaines du Languedoc, couvertes de blé de première qualité, ou de maïs; ses coteaux cultivés jusques au sommet, soit en vignes, soit en céréales; et que l'on compare cela aux landes de la Bretagne, qui ne sont

qu'interrompues, et que l'œil perd rarement tout-à-fait, il est difficile de ne pas éprouver un sentiment de pitié pour le dernier de ces pays, et de ne pas le croire une espèce de désert, comparativement à l'autre. Cependant, quand on on vient aux recherches, il se trouve que c'est ce désert qui a une plus nombreuse population que la belle plaine et les riches coteaux. Le département de la Haute-Garonne et celui de l'Hérault, qui sont les deux plus fertiles et les plus peuplés du Languedoc, n'ont environ que sept cent trente habitans, par lieue carrée; la Loire-Inférieure et le Morbihan, qui sont les deux plus faibles de la Bretagne, en offrent sept cent quatre-vingts, par lieue carrée.

Vous me direz que cette grande population de la Bretagne est due à la mer : elle y aide sans doute; mais le département de l'Hérault a autant de côtes que la Loire-Inférieure, et celui de l'Ille-et-Vilaine, qui a très-peu de côtes, a bien plus de population que tous ceux que je viens de vous citer : il compte plus de mille habitans par lieue carrée.

De l'excellence des vaches.

Pour moi, je n'hésite pas à attribuer cette supériorité de population de la Bretagne au grand nombre de vaches qu'on y élève. Les avantages que procure une vache, dans un petit ménage, sont incalculables. Ces ressources sont d'autant plus précieuses, qu'elles ne peuvent pas s'englou-

tir à l'avance. Comment dissiper une rente de tous les jours? qui peut boire, le lundi, tout le lait de la semaine. Le Languedocien a beau saler son cochon et confire son oie, sa *méthode* est une provision, par conséquent sujète à profusion : le Breton pourrait à toute force vendre sa vache et la boire au cabaret, il est possible que l'envie lui en vienne ; mais être sans vache, en Bretagne! ce serait une trop grande honte. Il y regarde à deux fois.

Certainement, mon cher frère, si jamais les vaches distribuent des décorations, aujourd'hui qu'elles sont si communes, le membre du JURY PASTORAL aura quelques droits à n'être pas oublié.

Ordinairement quand une ville est placée sur le bord d'une rivière, c'est cette rivière qui lui fournit son plus beau côté. Il n'en est pas ainsi à la Roche-Bernard; rien n'est plus sauvage, plus âpre, plus rude que l'aspect de la Vilaine sous les murs de cette ville. Si cette rivière tire son nom de son triste aspect, elle est bien nommée; et si le point de vue a été pris de la Roche-Bernard, il a été parfaitement choisi. Au reste, la ville est on ne peut mieux assortie à la rivière; cet ensemble est complétement laid. Mais on y mange de bonnes soles. En général, le poisson et le beurre sont si bons vers l'embouchure de la

La Roche-Bernard.

La cathédrale de Vannes est assez belle. J'eus la curiosité de monter dans le clocher, comme cela m'arrive souvent, pour observer la figure du pays environnant le lieu où je me trouve. Quoiqu'il plût alors, ce qui arrive quelquefois en Basse-Bretagne, j'eus une assez belle vue, du haut de ce clocher. La campagne, autour de la ville, me parut bien cultivée, mais les landes se montrent à peu de distance.

Je me suis trouvé à Vannes, un jour de marché, et j'ai fait la remarque suivante. Quoique César ait, dans son temps, fait couper le cou à tout le sénat des Vénètes, tous les Bas-Bretons des environs de Vannes ne sont pas, comme les Albigeois, plus petits d'une tête que le commun des hommes. Toutefois ils n'ont rien de remarquable par la hauteur de la taille, mais ils m'ont paru généralement bien constitués et sans économie de matière; aussi c'est de l'évêché de Vannes que sortent les plus vigoureux lutteurs Bas-Bretons. J'ignore s'ils doivent cet avantage à une plus grande force naturelle, ou à un plus grand exercice: leurs succès peuvent être le résultat de ces deux causes réunies.

Lutteurs.

Quoi qu'il en soit, je m'étonne que dans nos spectacles, où nous mettons en scène des combats et des jeux de tous les pays, on ne nous montre pas des lutteurs Bretons, et, de même, les danses les plus remarquables de nos diverses

provinces. Par exemple, les Auvergnats ont une danse gesticulée, que je crois fort être un reste de la danse pyrrhique des anciens. Je connais d'autres provinces où il y a des danses fort gaies. Tout cela, avec les costumes de chaque pays, ferait un spectacle aussi amusant et plus intéressant que des danses tartares ou huronnes. De même pour la musique, je suis persuadé qu'en faisant un recueil de tous les airs traditionnels qui se chantent dans les campagnes, depuis les Pyrénées jusqu'aux Ardennes, depuis l'Océan jusqu'au Rhin, on trouverait de quoi charmer les mélomanes de la capitale. Un des célèbres compositeurs italiens de ces derniers temps disait qu'il avait pris, dans les chants du peuple, les motifs de ses plus heureuses compositions.

En attendant que quelqu'un de nos virtuoses s'avise de s'occuper de ce travail, chez nous, je continuerai de vous parler de Vannes. Quoique la population des campagnes qui environnent cette ville parle la langue cambrique, Vannes est la ville de toute l'Armorique qui passe pour avoir le meilleur accent français. Peut-être cela vient-il de ce qu'elle ne fut pas occupée, par la colonie bretonne, aussitôt que le reste de la presqu'île. Elle fut conquise par Varoc, prince des Bretons, sous la première race de nos rois, mais sans doute reprise par les Français : car Nomenoé la reconquit sous les successeurs de Charlemagne.

Que Vannes occupe positivement la place de *Dariorigum**, capitale des Vénètes, que César traita si sévèrement, c'est ce que je laisse à éclaircir aux archéologues. Mais je ne vous cache pas que j'en veux à Hérodote, à Polybe et à Tite-Live de ne pas me laisser croire que les Vénètes d'Italie aient été une colonie des Vénètes de l'Armorique; et quoique en général je mette Strabon à une grande distance de ces trois historiens, je sais gré à ce géographe de me fournir quelques probabilités pour douter que lesdits Vénètes d'Italie vinssent des Hénètes de l'Illyrie, auxquels je m'intéresse infiniment moins qu'aux Vénètes Gaulois. Quoi qu'il en soit, il reste à ceux-ci d'avoir été des marins très-respectables et d'avoir osé affronter la puissance de César : il est vrai qu'il leur en coûta cher; mais les élémens ne leur furent pas moins contraires que l'habileté de Brutus, qui commandait la flotte romaine.

Dariorigum.

Vénètes.

Vannes fut, en 1793, témoin d'événemens bien déplorables. Mais loin d'avoir pris une part coupable aux cruautés de ces époques de barbarie, les habitans de cette ville firent tous leurs efforts pour sauver autant de malheureux qu'il leur fut possible. Au reste, je ne veux point vous entretenir d'un sujet, d'un haut intérêt sans

* César ne nomme point *Dariorigum*, il parle seulement de plusieurs places fortes (*oppida*) qu'il détruisit sur la côte des Vénètes, mais sans leur donner de noms.

doute, mais qui doit trouver sa place dans un ouvrage spécialement consacré à l'*Expédition de Quiberon*, et dont la première partie, déjà connue du public, fait vivement désirer la suite.

Quelque chose de moins tragique que cela, mais qui paraît être un mal constant dans Vannes, c'est l'horrible état des mendians de cette ville; les haillons même leur manquent, et cela va jusqu'à une indécence révoltante. Mendians.

A peu de distance de Vannes, je me retrouvai dans les landes, plus ou moins interrompues par des champs et par des bois. Auprès d'Auray, le pays se découvre davantage et montre plus de culture. Cette petite ville est dans une position agréable sur une rivière à laquelle elle donne son nom. La marée monte très-rapidement dans cette rivière. Il se construit sur ses bords de petits navires. On me dit que ce genre de travail avait été quelquefois très-actif. Le château d'Auray, dont on voit à peine quelques ruines, a eu de la célébrité dans les guerres civiles de la Bretagne*. Au-dessus de ce château, il y a une belle promenade, qui jouit d'une vue très-étendue et très-variée. La principale église d'Auray est belle et bien entretenue. Le clocher paraît avoir Auray.

* Charles de Blois fut vaincu, et perdit la vie dans la bataille qu'il livra, près d'Auray, à Jean de Montfort, son compétiteur à la souveraineté de Bretagne, lequel tenait cette ville assiégée (1364).

été refait depuis la renaissance des arts, car il a des colonnes toscanes et ioniques.

Je remarquai, à l'auberge d'Auray, qu'on y a le petit luxe étranger d'étaler la vaisselle dans des buffets qui ne se ferment pas : cette vaisselle me parut tenue proprement, ainsi que le reste de la maison.

D'Auray à Carnac le pays est très-peuplé, et cependant chaque hameau est comme dans une petite oasis cultivée au milieu des landes. Il y a aussi quelques bouquets de bois. L'aspect des maisons est fort triste. Elles ont très-rarement des fenêtres : le jour entre par une espèce de vasistas (on devrait écrire *was-ist-das*) ménagé dans la partie supérieure de la porte, et qui se ferme avec un volet à coulisse. L'usage des vitres n'a pas encore pénétré dans les hameaux de la Basse-Bretagne. Ordinairement la maison a deux portes placées vis-à-vis l'une de l'autre. Les Bas-Bretons adultes couchent sur des espèces de grabats, les enfans couchent dans des tiroirs.

Carnac. Carnac est un petit bourg, mais riche, et chef-lieu d'une grande commune. L'église est jolie, et le clocher est beau. En général, il est commun, sur cette côte, de voir de beaux clochers avec de hautes flèches : on a voulu, sans doute, qu'ils pussent servir à faire reconnaître la côte, aux bâtimens en mer.

Je fus très-satisfait, et même surpris, de l'ex-

cellente tenue et de la bonne constitution des habitans de Carnac et des environs. Je pus en juger, parce que je m'y trouvai un dimanche, et à l'heure de la messe. Par leur physique, leur costume cossu, et même par leur accent, ces gens-là me rappelèrent les Hollandais. Certes, Rousseau n'aurait pas pu reprocher aux femmes de cette partie de la Basse-Bretagne de ressembler à des guêpes. Leur taille, depuis les épaules jusqu'aux hanches, est parfaitement cylindrique. Si cependant elles ont, par hasard, un renflement trop considérable sur le devant, elles figurent le pot de beurre de Bretagne : c'est tout ce qu'elles peuvent faire pour vous; du reste, elles sont généralement fraîches et colorées. Leur costume se continue ainsi jusqu'à Lorient, et même un peu au delà; seulement la couleur de leurs vêtemens change du bleu au gris.

Femmes cylindriques.

J'ai eu plusieurs fois occasion, mon cher frère, de vous parler de ces monumens en pierres brutes qu'on appelle celtiques ou druidiques. Nulle part en France, et même je crois en Europe, il n'en existe d'aussi considérables que celui, ou plutôt ceux que l'on voit près de Carnac. J'en laissai d'abord un, sur ma gauche, avant d'arriver au bourg de Carnac. Il consistait dans un quinconce de grosses pierres qui furent jadis toutes debout, mais dont le plus grand nombre est aujourd'hui renversé.

Monumens celtiques.

Le second quinconce qui se trouve entre Carnac et le village de Menic, mais très-près de ce village (auquel je crois qu'il donne son nom, car *men* veut dire pierre en bas-breton), est beaucoup plus considérable que le premier; c'est même le seul dont on parle ordinairement. Il consiste en un très-grand nombre de rangées de pierres à peu près parallèles. Toutes ces pierres sont d'inégales grosseur et hauteur : elles sont debout, c'est-à-dire que leur plus grande dimension est dans le sens vertical. Il y en a depuis neuf à dix, jusqu'à quinze à vingt pieds de haut.

Dans tout le terrain consacré à ce quinconce il n'y a que des *pierres fittes* ou debout, et point de *pierres lates*, pierres portées; c'est-à-dire, puisque nous sommes en Basse-Bretagne, qu'il n'y a que des *men-hir* et point de *dol-men*. Mais, sur le chemin de Carnac à ce quinconce, j'avais remarqué en venant, et je revis en retournant, un de ces monumens composés d'une large table portée sur plusieurs pierres plates posées de champ. C'est-à-dire du moins qu'il en fut ainsi autrefois; mais depuis une époque qui doit être éloignée, les soutiens de la grande dalle sont tombés à un bout, tandis qu'à l'autre ils ont tenu bon; de sorte que d'un côté elle appuie à terre, et de l'autre sur ses anciens piliers : elle forme donc un plan incliné. Mais voici ce qui me conduit à tout ce détail. Sur le sommet de ce talus, on a planté une

croix également de pierre, et qui paraît elle-même fort vieille. Vieille croix sur un autel druidique.

S'il est vrai, comme beaucoup l'ont pensé, que ces pierres ainsi portées sur d'autres aient été des tables de sacrifices des Gaulois, et par conséquent des tables de sacrifices humains, n'est-ce pas un spectacle propre à la méditation, que de voir la Croix, qui a fait cesser toutes ces superstitions sanglantes, plantée ainsi sur l'autel des victimes humaines? Je ne serais pas étonné que le prêtre qui, à une époque très-reculée, voulut que cette croix fût placée là, ait eu le dessein d'indiquer, par cette disposition, le triomphe de la religion de charité sur la religion de sang. Cette croix annonce, je le répète, une très-haute ancienneté; elle est d'un granit dur comme la pierre qui la supporte, et se montre néanmoins toute rongée par le temps.

Revenu à Carnac, je montai sur un tertre qu'on appelle Mont Saint-Michel, et sur lequel est une chapelle. La vue s'étend de là sur toute la baie de Quiberon, la presqu'île de ce nom et le fort Penthièvre; sur Belle-Isle, où se pêchent tant de sardines, et où il serait si avantageux de creuser un port, au moins pour recevoir des frégates qui protégeraient notre commerce; sur l'île de Houat, port Navalo, l'île de Grouais: on voit aussi fort loin du côté de la terre. C'est au pied de ce tertre que, suivant la tradi-

tion, était placé le camp de César, pendant qu'il attendait ses vaisseaux qui devaient attaquer ceux des Vénètes : ce qui est assez d'accord avec ses Commentaires. Il dit positivement que sa flotte, commandée par Brutus, combattit avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle était à la vue de l'armée de terre qui occupait toutes les hauteurs dominant la rade où se passait la scène.

Après avoir contemplé, pendant quelque temps, du haut du mont Saint-Michel, cette plage devant laquelle se décida peut-être le sort de la Gaule, et qui rappelle des souvenirs douloureux d'un intérêt plus récent, je descendis dans la plaine et je me dirigeai sur Entel par Ploemel et Sainte Barbe. Près de ce dernier village, je vis de nouvelles pierres druidiques. Quelque chose de non moins remarquable, c'est le grand nombre de chapelles et de jolis clochers dont cette côte est garnie.

J'étais sans guide sur cette côte que je voyais pour la première fois. Non-seulement il n'y avait pas de grand chemin, mais souvent toute trace de sentier se perdait dans une grève sablonneuse ou dans une lande. Si je trouvais quelqu'un à qui demander ma route, on me répondait en bas-breton, ce qui ne m'avançait guère. J'avais cependant retenu, tant bien que mal, le nom de quelques villages intermédiaires. Quand je pouvais attraper un signe qui me dirigeait,

j'étais content; j'allais à vue de pays. J'arrivai ainsi à un petit hameau assez bien bâti, où je trouvai un groupe d'enfans : je tâchai de leur faire comprendre que si un d'eux voulait me montrer le village d'Entel, je lui donnerais quelques sous que je leur montrai. Je ne me rappelle pas avoir jamais causé tant de joie à si bon marché; les éclats qui l'exprimèrent firent sortir une femme de la maison, laquelle, m'ayant à peu près compris, dit à une petite fille d'une dixaine d'années, de me conduire à la vue d'Entel qui se découvrait à deux à trois cents pas de là, et qui pouvait être, en tout, à une distance de trois quarts de lieue. La petite fille se mit donc en devoir de me guider; mais toute la marmaille du hameau voulut être de la partie, en sautant tout autour de moi et poussant des cris de joie. Quand j'aurais eu l'honneur d'être un dromadaire (et je suis loin de là), mon passage n'aurait pas causé une sensation plus gaie parmi ce petit monde. Je ne pouvais m'empêcher de rire moi-même de cette scène, dont ma modestie aurait pu cependant être embarrassée, si j'avais eu d'autres témoins. Je remarquai que la plupart de ces enfans étaient jolis et pas trop sales : il est vrai que c'était un dimanche. Je cheminais donc avec cette bruyante escorte, lorsque je rencontrai un homme qui, jugeant que je n'avais pas la prétention de frapper conscription sur son vil-

Grande joie de petits enfans.

lage, dit un mot à ces enfans, et ils me quittèrent tous, excepté la petite fille qui m'avait été donnée pour guide. Celle-ci m'accompagna encore environ cent pas; là elle s'arrêta, et me disant quelques mots, parmi lesquels était Entel, elle me montra ce village du doigt. Quand je lui donnai son petit salaire, elle le baisa, fit la révérence et le signe de la croix. Je remarquai cela avec quelque surprise, parce qu'il n'y a guère que les pauvres demandant l'aumône qui expriment ainsi leur gratitude envers Dieu et l'intermédiaire par qui leur arrive un petit secours. Cet enfant ne paraissait pas appartenir à des parens tout-à-fait pauvres, et la mendicité ne doit guère être pratiquée dans un hameau aussi éloigné des villes et des grands chemins.

Entel. Entel est un joli village bien bâti, sur le bord de la mer et à l'embouchure d'une rivière à laquelle il donne son nom. On me dit que c'était un des ports de la côte d'où il partait le plus de bateaux pour la pêche de la sardine. Il est fâcheux pour moi de n'être arrivé en Bretagne qu'après la saison de cette pêche, qui a fini trop tôt, cette année.

La rivière d'Entel a bien cent cinquante toises de large devant ce village, je la passai pour me diriger sur Port-Louis. Peu après le passage, je vis la plus grosse pierre druidique que j'eusse encore rencontrée: elle était debout, mais très-forte en toutes ses dimensions. Depuis Carnac

jusqu'à Port-Louis; j'ai trouvé un fort grand nombre de ces pierres; mais j'ai remarqué qu'il n'y a que les *men-hir* qui aient conservé leur position; tous les *dol-men* sont renversés. Cela peut tenir à ce que la construction de ces derniers monumens est plus composée, et secondement de ce qu'on a mis plus d'ardeur à fouiller la terre qu'elles recouvrent, parce qu'on y a quelquefois trouvé des ossemens avec des armes, des ornemens, et même, je crois, des monnaies *.

Sur l'origine des monumens celtiques.

Que ces monumens soient dus à des peuples qui ne connaissaient pas la taille des pierres, comme on l'a conclu de l'état brut des masses qui s'y trouvent employées, c'est ce qui ne me paraît pas prouvé. Nous avons l'exemple de plusieurs pratiques religieuses qui se conservèrent long-temps avec leur simplicité première, chez des peuples parvenus à une grande civilisation et habileté dans les arts. M. de Penhouet, dans ses intéressantes *Recherches sur les antiquités de la Bretagne*, penche à croire que ce furent les Phéniciens qui élevèrent ces monumens; il fait plus, il tend à regarder ce peuple comme fondateur des colonies bretonnes, de l'île d'Albion et de

* Près de Limalonge, canton de Sauzé, en Poitou, il y a un monument druidique qu'on appelle *Pierre-Pèse*, qui se compose d'une table de pierre énorme posée sur trois pierres pointues. En fouillant dessous, on a découvert des flèches armées en os, des outils en pierre et des ossemens.

l'Armorique; il s'appuie, en cela, sur l'analogie de la langue cambrique avec des fragmens de la langue punique. Comme je ne sais ni le gallois ni le breton, et encore moins le punique, je me récuse pour être du jury qui jugera cette question.

Quant aux pierrres monumentales, comme les Phéniciens ont fréquenté toutes les côtes de la Gaule ainsi que de l'île d'Albion, rien ne répugne à ce qu'ils aient élevé des tombeaux ou des autels sur les rivages où ils abordaient le plus souvent; et l'évêché de Vannes pourrait prétendre avoir joui de leur présence plus qu'aucune autre plage de ces deux grands pays. Mais ce n'est pas seulement dans les lisières littorales de ces deux contrées que se trouvent les monumens qui nous occupent. Je vous en ai montré non loin de Saint-Sever en Gascogne. Tout le monde a entendu parler de la *Pierre-Levée* de Poitiers. Il y en a beaucoup d'autres dans le Poitou à une assez grande distance de la mer. Enfin, j'ai vu près de Saumur, il y a plusieurs années, un de nos monumens les plus remarquables dans ce genre *.

* Comme j'ai conservé les remarques que je fis alors sur ce monument, je les offre ici aux amateurs de ces sortes de vieilleries.

C'est une galerie couverte, de soixante pieds de long environ, haute de neuf pieds, se composant de deux rangs de pierres parallèles, au nombre de quatre de chaque côté, supportant un plafond formé du même nombre de

Je sais de plus qu'il y a des pierres portées en Dauphiné. Les notions qui nous restent des voyages des Phéniciens dans les Gaules nous donnent l'idée des courses de navigateurs et de commerçans, et non d'incursions militaires. Rien n'empêche sans doute qu'ils aient pénétré, comme marchands, fort avant dans le pays; mais auraient-ils eu, alors, la puissance et l'autorité nécessaires pour élever ces monumens qui supposent un concours considérable d'hommes, et l'intérêt d'éterniser quelque grand événement? Toutefois, comme je n'ai aucune opinion préférée sur ces pierres, que par conséquent rien ne me porte à combattre un système plutôt qu'un autre, je donnerai aux pierres du Dauphiné une origine qui se trouvera se rapprocher de l'opinion de M. de Penhouet. Je pense donc que l'on pourrait attribuer leur érection à l'armée d'Annibal, par conséquent à une nation provenant d'une colonie phénicienne. Le savant

dalles, de quinze à dix-huit pieds de longueur. La galerie est fermée, à un bout, par une pierre d'environ vingt-quatre pieds de long, et s'élevant de neuf à dix pieds hors de terre : toutes ces pierres sont brutes et inégales; leur épaisseur est d'à-peu-près un pied. Au bout de la galerie, qui est ouvert, des pierres renversées, dans le prolongement des murs parallèles, annoncent qu'elle était autrefois plus longue. A quelque distance de cette galerie, il y a d'autres monumens moins considérables, qui se composent d'une seule table portée sur des appuis.

M. Faujas de Saint-Fond, qui habitait non loin des bords du Rhône, avait, dans sa précieuse collection, des poignards de cuivre trouvés dans la terre, près de son habitation, et qu'il croyait fortement avoir été des armes des Carthaginois. Vous n'aviez pas besoin de cette circonstance pour savoir qu'Annibal avait traversé le pays des Allobroges et qu'il avait eu occasion d'y livrer de petits combats : mais cela y fait penser, et il est possible qu'après les petites victoires remportées sur les peuples de ces contrées, les Carthaginois aient élevé des monumens à leurs guerriers morts sur le champ de bataille, et cela en pierres brutes, selon les usages traditionnels de leurs pères les Phéniciens. Voilà pour les pierres du Dauphiné; mais cela ne m'explique guère l'érection des monumens de l'Anjou, du Poitou et de la Gascogne. Je jette donc toutes ces grosses pierres, dans le grand magasin de mes ignorances.

Au reste, j'ai tant vu de ces pierres antiques ce jour-là, que, vers la fin, je n'y faisais non plus attention que si elles eussent été tirées de la carrière, depuis deux jours. Je n'aurais jamais cru qu'on pût se lasser ainsi de voir des pierres remuées depuis deux à trois mille ans, et peut-être plus; mais voilà comme l'homme est fait!

Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
Ne peut du même objet se contenter toujours *.

* Sonnet de madame de La Vallière à Louis XIV.

Parlons donc de l'agriculture. Je ne vous ai encore rien dit touchant le travail de la terre, chez les Bas-Bretons. Je passe d'autant plus volontiers à cet objet intéressant, que j'ai un rapport assez satisfaisant à vous en faire. Dans les six cents lieues environ que j'ai faites, en zig zag, depuis que je suis parti de Paris, je n'ai pas vu de campagne où l'on s'entendît aussi bien à fumer les terres que sur cette côte de Bretagne. Je ne fais point un mérite aux cultivateurs de ce pays d'employer copieusement le varech comme engrais : ils l'ont sous la main et en abondance ; ils seraient trop coupables s'ils ne s'en servaient pas *. Mais voici de quoi je les louerai. Lorsqu'ils veulent fumer un champ, ils ne se contentent pas d'y porter le fumier de leurs étables tout seul, de le faire tomber de la charrette par tas, à distances à peu près égales, et de le laisser ainsi, souvent plusieurs jours, jusqu'à ce qu'ils aient le temps de le répandre, comme cela se pratique dans la plupart de nos fermes. Les Bas-Bretons, Agriculture.

* Cependant il faut observer que ce n'est pas sans quelque fatigue, et même sans quelque danger, que les Bretons recueillent le varech ou goëmon. C'est pendant la tempête qu'il est rejeté avec le plus d'abondance sur la côte, et c'est alors que les riverains vont, au milieu des rochers, l'enlever à la mer, avant qu'elle ne le reprenne.

On en recueille, aussi plus paisiblement, aux marées basses.

avant de porter leur fumier d'étables dans le champ, s'assurent d'une quantité plus considérable de terres provenant du curage ou de la levée des fossés, du pelage des landes, ou du sol même qu'ils ont à fumer, ou enfin de sables de mer; ils mêlent soigneusement ces terres avec le fumier, et en forment un gros tas sur le terrain même qu'ils veulent amender; ils laissent ces matières ensemble pendant un certain temps, et lorsque le moment est venu de les répandre, plusieurs charrettes se rendent à la fois dans le champ, avec un grand nombre de femmes et de jeunes gens munis de petites brouettes qui se composent de deux brancards courbes joints par une planche mince, un peu plus courbe encore. Les charrettes laissent d'abord tomber l'engrais, par tas égaux et à des distances égales, puis les brouettes subdivisent ces tas principaux en petits tas, qui ne sont chacun que le produit d'une brouettée : ces petits tas ne peuvent point être inégalement espacés, car ils se touchent presque tous; enfin, avec des pelles et des bêches on étend tout-à-fait cet engrais. On conçoit combien, avec un pareil procédé, le champ se trouve également fumé. Ce n'est point, ici, un fumier que l'eau a déjà lavé, au profit d'une seule place, et au détriment des autres, puis répandu, à-peu-près au hasard, sur toute la surface du champ; c'est une couche de terreau superposée

au sol, et sans solution de continuité. Comme il faut beaucoup de monde à-la-fois pour ce travail, les cultivateurs s'aident mutuellement les uns après les autres.

Mon ignorance de la langue des paysans m'a empêché de m'informer d'eux si toute la manipulation antérieure du fumier répondait à la bonne méthode qu'ils suivent pour le répandre. A vous dire vrai, je crois qu'à l'exemple de presque tous nos cultivateurs, ils le laissent trop fermenter et surtout trop macérer dans l'eau. J'ai vu dans des villages de larges trous, où le fumier était noyé par les eaux de pluie.

Si l'on avait un moyen de recueillir les *solutions* salines et grasses qui résultent de ce lavage, pour les répandre ensuite dans les prés ou dans les champs, comme cela se pratique en quelques parties de la Suisse et de la Hollande, le mal ne serait pas aussi grand; mais c'est ce qui n'arrive pas partout. Cependant je vous ai dit, à l'occasion du village du Temple, que l'on sait y tirer parti des égouts des maisons.

Dans le département du Morbihan, les cultivateurs ont la coutume, comme en tant d'autres pays, de mettre des bruyères, des ajoncs et autres dépouilles de la lande, dans les chemins les plus fréquentés et les plus humides, pour les faire pourrir et s'en servir comme engrais. Ils y ajoutent quelquefois du varech et du fumier,

pour en accélérer la fermentation, ou opérer tout de suite un mélange qu'ils ont reconnu être d'un bon usage. Je me suis trouvé à des momens où ils enlevaient cet engrais du chemin, pour en disposer en faveur des champs. Il est difficile de rencontrer une odeur plus forte que celle qui résulte de cette combinaison. Je ne me donnai pas le temps d'examiner si c'était l'ammoniaque ou le chlore qui dominait dans ces exhalaisons: mais elles sont violemment odorantes.

Au reste, le soin que se donnent ici les Bretons d'exposer des matières végétales ligneuses au broiement et à la macération, est judicieux. Le concours de ces actions mécanique et chimique ne peut que hâter la décomposition de ces matières, et les mettre en l'état requis pour qu'elles cèdent leurs principes constituans à une nouvelle végétation.

Il n'en est pas de même de la coutume, qui du reste leur est commune avec la grande généralité des cultivateurs, de jeter tous les fumiers des animaux dans des fosses, ou d'en former des tas exposés à la pluie et au soleil. Il s'y établit nécessairement une fermentation très-active, pendant laquelle une grande quantité de substances gazeuses s'exhale et se perd dans l'atmosphère. Si les engrais animaux ne contenaient pas un extrait aisément soluble par l'eau, sans doute il faudrait les soumettre à un travail préparatoire qui

les amenât à cet état indispensable pour servir à une nouvelle végétation; et la fermentation serait certainement un des meilleurs moyens de détruire la cohésion de leurs principes constituans. Mais il n'en est pas ainsi ; tous les fumiers des animaux renferment un extrait qui est de suite et facilement soluble par l'eau ; on ne saurait donc les livrer trop entiers au sol qu'ils doivent engraisser.

On fait souvent honneur aux lumières et à l'expérience des cultivateurs, de méthodes dont l'usage est déterminé par des circonstances locales de commodité, par la négligence, ou enfin par une économie mal entendue.

Autour de Paris, où l'on peut se procurer à-la-fois une grande quantité de fumier, on ne s'impose pas du tout l'obligation de le laisser fermenter et consommer; on l'emploie sortant de l'écurie ou de l'étable, et on s'en trouve bien.

Dans les campagnes éloignées des grandes villes, au contraire, où chaque ferme n'a que le fumier de ses étables ou de ses écuries, et où ce fumier n'est employé qu'à certaines époques, il faut bien l'entasser, pour qu'il n'encombre pas les logemens des animaux. Comme cette matière n'a jamais paru assez précieuse pour qu'on lui préparât un abri, elle a été portée au dehors; là, l'humidité et la chaleur l'ont fait fermenter, et *malgré* les résultats de cette fermentation, ces

fumiers se sont trouvés un fort bon engrais pour la terre; on en a conclu, dans ces campagnes, qu'il *fallait* laisser fermenter le fumier pour qu'il fécondât le sol. Mais si cela était vrai, les cultivateurs de la plaine de Saint-Denis * ne sauraient donc ce qu'ils font d'employer du fumier tout nouveau. Cependant ils obtiennent d'assez bonnes récoltes, et s'ils s'étaient aperçu du contraire, il ne tiendrait qu'à eux de n'acheter que du fumier vieux, ou de laisser consommer celui qu'ils achètent neuf. Convenons que les uns et les autres ont été déterminés par les circonstances et commodités locales; seulement elles ont été plus favorables pour les *suburbains* de la capitale.

Les partisans de la longue fermentation vous disent qu'une charge de fumier vieux en vaut deux de fumier nouveau. C'est possible; mais s'il a fallu trois charretées de fumier nouveau pour en produire une de fumier vieux du même poids, vous avez perdu une charretée **; c'est à peu

* Et les jardiniers qui font tant d'usage de fumier nouveau, et ne s'en trouvent pas mal.

** Les cendres de fumier, dont j'ai eu occasion de parler, au sujet de la culture du Poitou, sont bien plus énergiques qu'aucun fumier naturel. En faudrait-il conclure qu'il y eût de l'avantage, dans les fermes, à faire brûler le fumier des étables, pour en répandre les cendres? Non, sans doute. Parce que si votre charretée de cendres vaut

près ce qui arrive. De plus, vous avez perdu l'effet de la fermentation dans le sol même, qui est si favorable à la végétation.

Nos paysans les plus persuadés, par la routine, qu'il faut que le fumier soit bien consommé, n'en savent pas moins pourtant que la fiente de pigeon ou de volaille n'a pas besoin de fermentation préparatoire. La plus abritée et la plus sèche est celle qui leur convient le mieux. Ils sont même contrariés, s'il pleut dessus avant qu'ils l'aient enterrée avec la semence *. Pourquoi cela? c'est que cette fiente entrant facilement en fermentation par l'humidité, et fournissant de suite une solution d'une partie de ses principes constituans, il est utile que la semence qui va germer soit prête à la saisir à son profit. Nos

dix charretées de fumier, il a fallu cinquante charretées de fumier pour la produire : vous avez donc cinq fois plus de profit à vous servir de votre fumier, sans le brûler. Il en est de même de la fermentation, qui est une espèce de combustion, à la vérité moins violente et moins complète.

* Nos paysans qui, comme tous les gens ignorans, portent les conséquences à l'extrême, vont jusqu'à s'imaginer que la fiente de pigeon ne vaudrait rien, si elle était exposée à l'air et à la pluie : sans doute elle vaudrait moins, ainsi que tous les fumiers ; mais elle vaudrait encore beaucoup, comme tous les fumiers. Le *guano*, cet engrais si fécond, que les Péruviens vont chercher sur de petites îles voisines de leurs côtes, n'est autre chose qu'un amas de fientes d'oiseaux.

paysans ne font pas sans doute ce raisonnement dans les mêmes termes; mais ils sont conduits par l'expérience, à suivre une pratique conforme à cette théorie. Cependant ils ne manqueraient pas de lever les épaules plus haut que les oreilles, si on essayait de les persuader que la partie la plus énergique du crottin de cheval, celle qui a été digérée dans le corps de l'animal, étant aussi soluble à l'eau que la fiente de pigeon, il est avantageux de la traiter de même. Quant à la fibre végétale du crottin, celle qui a résisté à l'action digestive, elle pourrira avec bien plus de profit dans le sol même, que dans la fosse, dès qu'il y aura une humidité suffisante : car il n'y a pas de fermentation sans humidité *. Outre

* D'après ce double principe, qu'il n'y a point de fermentation sans humidité, et qu'il est utile que cette fermentation se fasse dans le sol, voici une méthode que j'oserais conseiller pour nos fermes : ce serait d'avoir des écuries et des étables aussi bien pavées que celles de Hollande, avec une rigole au bas du pavé, pour conduire les urines des animaux dans un puisard parfaitement imperméable, comme une bonne citerne. La fiente des animaux, déjà moins humide par cette précaution, et d'autant plus facile à préserver de la fermentation, serait enlevée, chaque jour, portée sous un hangard, et recouverte de suite d'une couche de terre sèche, que l'on choisirait crayeuse ou marneuse, si l'on avait un sol trop argileux à amender; et, au contraire, glaiseuse, si l'on avait à traiter un sol crayeux ou sablonneux.

Les urines du puisard en seraient retirées, en temps

l'abandon qu'elle fera de ses élémens par sa décomposition plus ou moins prochaine, elle est opportun, pour être répandues sur les prairies, par le moyen d'un tonneau porté sur un chariot, et muni, à l'arrière, d'un arrosoir, comme ceux dont on se sert pour abattre la poussière dans les places et promenades des grandes villes : ces urines seraient, au besoin, étendues de la quantité d'eau jugée convenable. Cette opération, très-facile, serait certainement la manière la plus avantageuse de tirer parti des urines. Pénétrant de suite dans la terre sur laquelle on les répandrait, et avant d'avoir rien perdu par les exhalaisons, elles arriveraient incessamment à la portée des racines des plantes, qui en profiteraient.

Je ne doute pas que, lorsqu'on aurait connu les bons effets de cette pratique, on ne délayât souvent des fientes d'animaux pour en arroser ainsi les prés.

Quand on n'aurait pas l'exemple des Suisses et des Hollandais, qui arrosent leurs prés avec les écoulemens des étables, mais d'une manière moins régulière et moins profitable que celle que je propose; quand on ne trouverait pas en France mille exemples de prés bonifiés par les égouts des basses-cours, une théorie, non pas problématique, mais certaine, conduirait à faire accréditer cette méthode. En effet, ce n'est que dans l'état de dissolution par l'eau, que les principes constituans des plantes sont absorbés par les racines, puisque le terreau le plus riche ne ferait pas germer et croître la plus petite graminée, sans le secours de l'eau, et qu'au contraire, l'eau la plus claire peut nourrir seule un grand nombre de plantes (1).

(1) Je ne pense point, ici, exclure les effets auxiliaires des gaz répandus dans l'atmosphère, et que les plantes aspirent surtout par les feuilles; il n'est question que de la nourriture fournie par les racines.

tellement broyée et divisée par la trituration, qu'elle ne peut qu'ameublir singulièrement la terre emblavée.

D'après cela, en délayant les substances reconnues pour les plus fertilisantes, vous ne faites que les présenter à la végétation, dans l'état où il faut indispensablement qu'elles arrivent pour être absorbées par elles ; vous ne pouvez vous dispenser de croire qu'elle en fera son profit immédiatement.

On sait avec quelle solution, en Flandre, dans le pays de Nice, et en quelques autres contrées, les jardiniers arrosent leurs légumes, et les énormes produits qu'ils obtiennent. Pour moi, j'aimerais mieux répandre cet engrais liquide dans mes prés, que dans mon jardin.

Dans une ferme bien entendue, ce ne seraient pas seulement les urines des animaux qui seraient conduites dans le puisard, mais d'autres, et, de plus, les décharges de lessives, de savonnages, etc.

Toutes les oreilles agricoles retentissent, dans ce moment, des merveilleux effets de l'urate : certainement c'est une très-heureuse découverte, et, dans Paris, on ne pouvait pas tirer un meilleur parti de l'urine pour l'agriculture, et l'expédier au loin, sous une forme plus commode : mais puisque, au moment du mélange de l'urine avec le plâtre calciné, il se fait une vive effervescence, accompagnée d'un dégagement de chaleur et de vapeurs épaisses et fétides, il y a donc une perte considérable de principes gazeux, probablement du gaz ammoniac, du gaz acide phosphorique, acide sulfurique et autres. Dans la ferme où vous avez vos prés à la porte de l'étable, vous vous épargnez la perte de tous ces principes fécondans, en y répandant les urines en nature.

Il serait, au reste, fort aisé de faire, avec des arrosoirs

Je reviens en Bretagne; le labourage se fait avec des bœufs, sur la côte méridionale de la péninsule. Ces bœufs sont fort petits, comme on peut le soupçonner par les vaches bretonnes, qui sont connues partout. Ils sont presque toujours noirs ou pies, quelquefois blancs et roux. Je ne crois pas en avoir vu entièrement roux ou fauves.

Mais il faut aussi dételer du travail des champs. Car bien que ce sujet soit moins aride que les pierres, encore peut-il lasser, à la longue. J'ajouterai seulement, ici, que la bonne culture qui règne sur cette côte, aidée des ressources qu'offre la mer, nourrit une nombreuse population, qui m'a paru généralement bien constituée.

Mes digressions sur les monumens celtiques et sur l'agriculture ont été si longues, que je ne crois pas inutile, mon cher frère, de vous rappeler que je suis entre Entel et Port-Louis.

Ce dernier lieu est une très-petite ville; mais bien percée par des rues droites et propres. Elle s'appelait autrefois Blavet. C'est le *Blavia* des cartes latines. Elle est à l'embouchure de la rivière de Blavet, qui vient d'Hennebon et de Pontivy, et qui rendra, un jour, cette dernière Port-Louis.

de jardiniers, sur un gazon de jardin, l'épreuve des diverses urines; et de reconnaître, par tâtonnement, dans quelle proportion il serait avantageux de la mêler avec l'eau.

ville capitale de la Basse-Bretagne, lorsque le système de navigation qui attend cette province sera exécuté.

Port-Louis fut bâti des débris de Blavet, par Louis XIII. Son nom lui fut donné en 1618; il fut achevé en 1652. C'est une petite place forte qui défend l'entrée du Blavet.

On y fait la pêche de la sardine.

Vous vous rappelez, mon cher frère, qu'il fut dit à Rustan: *Si tu vas à l'occident, tu seras à l'orient.* C'est justement ce qui m'est arrivé; à force de cheminer vers l'occident, je me suis trouvé à Lorient. Je sens combien le calembour est inférieur à l'énigme; mais enfin l'un rappelle l'autre.

Toutefois je dois vous dire que, du Port-Louis, où je m'embarquai, on court presque du sud au nord, pour arriver à Lorient; mais c'est une bien petite exception à la direction générale de la côte.

Lorient. Lorient est une très-jolie petite ville, dans le genre de Rochefort, avec des rues droites et bien pavées; mais au milieu d'un pays beaucoup plus agréable, en ce qu'il est plus sain, car la salubrité est le seul avantage qui manque à la position de Rochefort. Il est vrai que c'est un point capital, mais il est au pouvoir de l'homme de le lui procurer, et nous devons espérer que cet important et bel établissement, si digne de de-

voir sa fondation à Louis XIV, ne tardera pas à recevoir, d'un gouvernement paternel, l'indispensable bienfait de l'assainissement de la contrée qui l'environne.

Lorient est sur la rive droite de la rivière de Scroff, qui se réunit tout près de là au Blavet; il a, d'un autre côté, et formant confluent, sous ses murs, avec la première rivière, un petit cours d'eau qui devient très-large par les marées.

Je remarquai dans le port, qui est sur le Scroff, une superbe cale, dont les piliers ronds (presque des colonnes) sont en pierre, et dont la charpente très-élégante, est suivant le système de Philibert de Lorme. J'allai visiter un brik à vapeur qu'on y construit pour remonter la rivière du Sénégal. Il doit faire la traversée avec ses mâts, et ne se servira de ses roues que dans le fleuve. Un semblable bâtiment est déjà parti.

La vue du grand nombre de forçats qui travaillent dans ce port, afflige et inquiète. On pense que plusieurs de ces hommes-là doivent être rendus à la société : mais quelle école sont les bagnes! Il serait à désirer que pour les forçats à temps limité, il y eût, à l'expiration de leurs travaux forcés, quelque Botany-Bay. Comme je suis bien loin de vouloir aggraver les punitions, je pense qu'on pourrait abréger le temps des travaux, ou même en dispenser, selon les cas.

Les magasins de l'ancienne Compagnie des

Indes * servent aux douanes et à divers ateliers.

Il y a, près du port, une tour d'observation, dans laquelle j'aurais désiré monter; mais il s'y trouva des difficultés qui m'y firent renoncer.

On voit, au milieu de la ville, le commencement d'une église qui devait être fort belle, et qui, je crois, a été interrompue par le fait de la révolution. C'est un des bâtimens modernes les mieux conditionnés que j'aie vus. Il est bien évident que sa construction est nouvelle; mais à sa conservation, au choix et à l'appareillage des pierres, on la croirait du seizième siècle, et même plus vieille. Si jamais elle est terminée **, il est bien à désirer qu'elle le soit avec la même sévérité qui a présidé au commencement de sa construction.

La ville de Lorient n'est pas bien forte; mais ses approches sont défendues, du côté de la mer, par le Port-Louis et par plusieurs petits forts détachés.

Le pays qui environne Lorient est agréablement varié et bien cultivé. Je fis à-peu-près le tour de la ville, par les remparts, et je fus content de l'aspect de la campagne. On élargit le

* Lorient fut donné, pour la première fois, à la Compagnie des Indes, en 1666.

** J'ai appris depuis, par les gazettes, que le Roi avait ordonné son achèvement. Cet édifice, et la ville à laquelle il appartient, méritaient ce regard restaurateur de S. M.

chemin, hors de la porte de Paris, pour y planter des arbres, qui feront une belle avenue et une promenade de plus à la ville. Les gens qui travaillaient à ce chemin, étaient des pauvres de la ville et de quelques villages voisins : ils me parurent dans un grand état de misère, et singulièrement petits. Il n'en était pas de même des hommes et des femmes qui venaient de plus loin, dans la campagne, apporter des denrées au marché. Tous ces gens-là étaient généralement bien constitués et en assez bonne tenue. Les femmes portent sur la tête, comme dans le Midi. Leur taille cylindrique ne leur permet pas d'avoir autant d'élégance que les Béarnaises et les Basquèses; mais elles marchent avec beaucoup de dégagement et d'assurance. On leur voit souvent sur la tête, un gros pot de lait, à chacun des deux bouts d'un panier étroit, ce qui exige encore plus d'adresse qu'un seul vase, placé au milieu d'un panier rond. J'ai même vu ces deux pots aux deux bouts d'une simple planche, mais c'était un homme qui les portait. Pour en revenir aux femmes, il paraît que, quand la nature leur refuse, par distraction, d'avoir le bas de la taille de même diamètre absolument que le haut, elles emploient l'art, pour se donner au moins les apparences de cette perfection. Cela me rappelle que les Hongrois regardent comme une beauté d'avoir le bas de la jambe bien gorgé; en

conséquence, ils se mettent des guenilles autour et au-dessus des chevilles du pied, pour enfler le brodequin. Chaque pays a son beau idéal : nos merveilleux n'ont-ils pas adopté les poitrines postiches des Russes et des Prussiens?

Sans sortir du sujet des costumes, je vous dirai que c'est à peu de distance, hors de Lorient, que j'ai vu, pour la première fois, un Bas-Breton en costume ancien, avec ses longs cheveux et ses larges braies (*comatum* et *braccatum*). Depuis, j'en ai vu beaucoup d'autres. Dans tout l'évêché de Quimper, un paysan qui a quitté sa culotte large (*brag-houbras*), pour être domestique ou soldat, est obligé de la reprendre, s'il veut retourner à son village. Les vieux Bretons des campagnes n'entendent pas raillerie sur l'article de la culotte. Dans les villes et les bourgs, la corruption a fait triompher la culotte longue sur la culotte large; mais vous devez croire que les sages en gémissent.

Bas-Breton chevelu et à larges braies.

Adieu. Dites à qui il appartiendra que, malgré la pluie, mon *Ambulance* ne s'est jamais mieux portée. Cet article suffira seul pour donner un grand prix à ce dix-septième bulletin.

LETTRE XVIII.

Guingamp, premier novembre 1819.

Démarche des Bas-Bretons. — Rosporden. — Cosaque armoricain. — Beau paysan. — Bétail — Des landes. — Quimper. — Locarneau. — Rareté des arbres sur les côtes. — Lanveau. — Brest. — Le Tartufe. — Port de Brest. — Noms de vaisseaux. — Manifeste. — Défi de Beaumanoir. — Combat des Trente. — Cœso-Brivates. — Fondation du port de Brest. — Campagne autour de Brest. — Vaches. — Beurre. — Poissons.

Les Bretons, quand ils ne portent rien, se balancent beaucoup en marchant. Je crois que cela tient à la largeur de leurs hanches : chacune de leurs jambes est plus loin, que chez les autres hommes, de la verticale qui passe par le centre de gravité du corps. Du reste, c'est sans doute aussi à cette largeur de hanches et de reins qu'ils doivent d'être si bons lutteurs. La Bretagne est, au surplus, le pays de France où j'ai le moins vu de bossus et de boîteux. Démarche des Bretons.

Quimperlé est composé de trois ou quatre

hameaux qui se sont trouvés groupés, autour d'autant de couvens, et ont fini par se rencontrer. Lorsqu'il n'y avait qu'un couvent, cela devait faire une belle et douce solitude. Le pays est agréablement varié par le mouvement du terrain et par les productions. On y voit de beaux bois, ce qui n'est pas commun en Bretagne : il offre, dit-on, beaucoup de ressources en gibier et en poisson.

Rosporden.

Rosporden ne vaut guère la peine d'être nommée, tant c'est laid. Cependant on y voit une assez belle église et un beau clocher, ce qui est très-commun en Bretagne. Cette ville est sur le bord d'un étang et d'une petite rivière. On y arrive par une levée et un pont. Comme j'allais y entrer, passa à côté de moi un homme monté sur un cheval, qu'il frappait à tour de bras, et qui galoppait à toutes jambes. Cet homme était ivre mort, sa tête tombait tantôt sur son genou droit, tantôt sur son genou gauche : car il avait des étriers si courts, qu'il était accroupi sur son cheval. Il avait pour *bas-de-chausses* des guêtres et des sabots, et pour *haut-de-chausses* les grandes braies plissées. Pendant que je frémissais de la crainte de voir d'un moment à l'autre ce malheureux écrasé contre le terrain rocailleux que son cheval parcourait, il y avait à la porte de de la ville, un groupe de gens qui riaient de toutes leurs forces de la bonne figure de ce Cosaque armo-

Cosaque armoricain.

vicain. Je leur témoignai ma surprise de ce qu'on laissait aller ainsi un homme qui pouvait se tuer à chaque pas. Ils me dirent que jamais un Breton ivre ne tombait de cheval; que quand sa tête toucherait à terre, il se releverait; que du reste le cheval savait son chemin, et que c'était tout ce qu'il fallait. Outre les gens du bourg qui me parlaient ainsi, il y avait là trois paysans qui étaient de la société du Cosaque, et qui chancelaient autant sur leurs pieds, que lui à cheval. Un d'eux était un jeune homme d'une vingtaine d'années, qui est, je crois, le plus beau paysan que j'aie vu. Malgré l'horrible état d'ivresse qui tendait à hébêter sa figure, ses traits avaient tant de régularité, qu'ils n'en étaient pas déformés; son teint était tel qu'il y a bien des femmes de Paris, et des plus belles, qui en paieraient un pareil, à un louis l'heure, pour certains jours de grande parade. Ses cheveux, plus *jaunes que fin or*, comme disaient nos vieux romanciers, descendaient plus bas que ses épaules, et paraissaient soignés. Enfin, il me rappelait ce fils de Clodion-le-Chevelu, et non moins chevelu que lui, qui par sa beauté et par ses blonds cheveux, fit l'admiration de Rome, où son père l'avait envoyé, pour rechercher les bonnes grâces de Valentinien *.

Beau paysan.

* Quelques siècles plus tard, les longs cheveux n'étaient

Bétail. Sur toute cette côte le bétail est extrêmement petit, et il en doit être ainsi. Il y a peu de prairies; toutes les bonnes terres sont en labour. Les animaux se nourrissent presqu'entièrement de ce qu'ils trouvent dans les landes; leur taille doit être proportionnée à la maigreur de ce sol. C'est une grande erreur que de croire que l'on puisse, à volonté et avec succès, établir des races de toute taille sur tout terrain *. Même en consentant à en réduire le nombre à mesure que les individus auraient plus de masse, on se tromperait: un animal qui pèse quinze cents n'a pas plus de temps à paître, dans ses vingt-quatre

plus en faveur, car Charles Martel envoya son fils Pépin à Luitprand, roi des Lombards, pour qu'il lui coupât les cheveux, *selon la mode des chrétiens*: ce que ce prince fit avec beaucoup de plaisir, et il adopta le jeune Pépin.

* C'est une vieille vérité, mais que des préjugés nouveaux en agriculture tendent à décréditer, comme tant d'autres, qu'il faut que la taille des animaux soit proportionnée à la qualité substantielle ou à l'abondance des alimens. En Suisse, les herbes sont si nourrissantes, soit vertes, soit sèches, que les animaux étrangers qu'on y conduit courent risque de périr promptement, si on leur donne les mêmes rations que dans les pays voisins. En Hollande, au contraire, l'herbe des marais est peu substantielle; mais elle est si abondante, que les animaux, quels que soient leurs besoins, s'en remplissent toujours à réfection. Dans l'un et l'autre de ces pays, les races peuvent acquérir leur plus grande dimension.

heures, que celui qui ne pèse que deux quintaux. Cependant il faudra au premier soixante ou quatre-vingts livres d'herbes, par jour, pour sa subsistance, tandis que le second sera satisfait avec trente à quarante. Si le sol n'est fourni que d'une herbe rare et peu substantielle, il deviendra impossible à l'animal de grande taille de recueillir la quantité de nourriture qui lui est nécessaire, quelque terrain qu'il ait à parcourir; tandis que l'animal d'un moindre volume rentrera repu à l'étable, parce qu'il aura eu du temps de reste pour trouver la subsistance qu'il lui faut ; il pourra donc se soutenir sain et vigoureux, tandis que l'autre languira.

Un agronome de cabinet ne raisonne pas de même. Il lit, dans les gazettes, sous la rubrique de Groningue, qu'une vache de la Frise a pesé mille, douze cents, quinze cents livres; il a entendu dire qu'en Bretagne elles pèsent à peine deux quintaux ; il s'indigne contre nos pauvres Bretons, il entre en fureur; il décrète que toutes les cinq cent mille vaches de la Bretagne seront converties en vaches de la Frise. En réduisant ces dernières à huit cents livres (c'est le moins qu'il puisse faire); et en portant toutes les autres à deux cents (c'est tout ce qu'il peut accorder), il se trouve qu'il vient de faire cadeau à la France de quinze millions de kilogrammes de viande, ce qui, à un franc le kilogramme, ne vaut pas

moins de quinze bons millions de francs dont le royaume lui a l'obligation; sans compter le beurre qui sera quadruplé, et les veaux qui deviendront des bœufs de deux milliers. Etonné lui-même des conséquences incalculables que doit avoir sa lumineuse conception, sur la prospérité publique, il s'en va hardiment en demander la récompense.

Des landes. On a beaucoup parlé aussi, dans ces derniers temps, du défrichement des landes de Bretagne. Comme heureusement on ne mène pas toujours les Bas-Bretons aussi lestement qu'on le voudrait, les landes sont restées landes. Eh quoi! allez-vous dire. Vous voilà donc devenu barbare? Comment! un secrétaire de société d'agriculture, un membre du jury pastoral! Vous rétrogradez! Voyez donc le dix-neuvième siècle qui vous regarde! — Doucement; je ne suis pas ennemi des améliorations; mais examinons un peu les choses. Le sol de la Bretagne repose presque partout sur une roche granitique, qui se décompose lentement, qui se défend avec force de livrer à la végétation les substances dont celle-ci pourrait s'accommoder. Tant que vous confierez à un pareil sol des productions qui exigent que, dans une courte révolution de temps, la terre leur fournisse, à proportion, plus que l'atmosphère, vous serez mal récompensé de vos travaux; à moins que, choisissant les lieux où ce sol a le plus de profondeur, vous

ne l'enrichissiez par des amendemens étrangers. C'est ce qui arrive, sur les côtes, par le goëmon et les fumiers ; et dans l'intérieur des terres, par les engrais que fournit une grande surface de landes, à l'amélioration du champ qui entoure la ferme, et qui se trouve ordinairement le meilleur sol du canton, c'est-à-dire le plus profond. Mais si la charrue a passé partout, même sur les croûtes les plus minces qui recouvrent le roc, vos plantes annuelles, à végétation rapide, périront sur un sol maigre, qui ne pourra pas fournir à la consommation abondante qu'elles exigent, et il ne vous restera aucune place pour ces végétaux vivaces qui, dans leur croissance lente, mais opiniâtre, parviennent à arracher, à la terre ingrate qui les supporte, les principes constituans de leur organisation, les vont chercher à une plus grande profondeur par leurs racines, les dérobent à une plus grande hauteur, à l'atmosphère, par leurs branches et leur feuillage, et vous livrent enfin, soit par leur décomposition immédiate, soit par l'intermédiaire des bestiaux qu'ils nourrissent, cet engrais, indispensable à la fertilité des champs privilégiés, qui doivent vous donner vos moissons. Ce raisonnement pourrait être plus développé, mais cela vous suffira.

Loin donc de conseiller indiscrètement le défrichement des landes de Bretagne, j'aimerais

et que vous eussiez semé la même quantité plus loin, cela serait revenu au même.

Vous sentez, mon cher frère, que je ne fais l'application de ce système qu'à ces contrées où les terres riches et profondes sont rares et où la plus grande partie de la surface du sol doit être abandonnée, pendant de longs espaces de temps, à l'état de landes ou de forêts. Dans les contrées plus heureuses, les prairies artificielles devant suffire à l'engrais et à l'amendement des terres arables, on réserve les cantons les moins favorisés à des forêts qu'on doit tâcher d'éterniser en place.

Quimper. Quimper-Corentin est une assez jolie petite ville, posée en partie dans un beau vallon, et en partie sur un coteau. Avant d'y arriver, je remarquai un vieux château, qu'on me dit s'appeler la Forêt. Quoique dans le fond du vallon, il est très-pittoresque : il est ombragé d'un bouquet de sapins fort élevés, qui tiennent une très-bonne place dans le tableau.

L'église de Saint-Corentin, à Quimper, est fort belle, mais mal entretenue, sans doute par misère, comme en tant d'autres endroits. Elle a, dans sa construction, une particularité assez remarquable : c'est que le chœur ne se trouve pas tout-à-fait sur le même axe que la nef; il fléchit à gauche, très-sensiblement. Je ne sais ce qui aura pu déterminer cette étrange disposition.

On voit, en dehors de l'église, à une des portes, une statue de la Vierge, en pierre noire, qui me parut être de la lave très-fine, ou du basalte. Je ne sache pas, toutefois, que ni l'une ni l'autre de ces substances se trouvent en Bretagne; mais il y a tant de choses que je ne sais pas!

Au demeurant, la capitale des anciens *Corispiti*, plus tard de la Cornouaille française, se trouve au confluent de deux petites rivières, qui en forment une assez considérable pour recevoir de petits navires et favoriser son commerce.

Cette ville le dispute presque à Bourges, pour sa fécondité en jésuites célèbres. Le père Hardouin et le père Bougeant y naquirent : de plus, Voltaire lui dut un homme qui lui fit passer de doux momens : ce fut l'ami Fréron.

Il y a sans doute beaucoup d'autres choses intéressantes à dire sur la Cornouaille et sa capitale; mais vous n'exigez pas que, dans ma course, je sois historiographe. Je vous dirai seulement que cette petite ville et son cadre m'ont assez plu, ce qui n'arrive pas à toutes les villes, comme vous avez pu vous en apercevoir.

Quimper n'a que six à sept mille âmes de population; cependant on y a établi la résidence du préfet du Finistère, plutôt qu'à Brest, qui a vingt-six à vingt-sept mille habitans, parce que la première de ces villes est dans une position plus centrale que la seconde. Toutefois elle est,

elle-même, bien loin de la côte septentrionale du département; et si Châteaulin avait pu décemment recevoir une préfecture, sa position eût été préférable. Car c'est l'avantage de tout le pays, et non la commodité de telle ville, ou l'agrément du préfet, qui doit être consulté pour le choix du chef-lieu de l'administration. J'aime beaucoup le proverbe *du clocher au milieu de la paroisse*. Si vous n'avez qu'un flambeau pour éclairer vos convives, vous le mettez au milieu de la table; et il n'y a pas de doute qu'un préfet ne soit un flambeau.

Les environs de l'un et de l'autre Quimper sont plus boisés que tout ce que j'ai vu, jusqu'à présent, en Bretagne. J'ai aperçu, dans les environs de ces deux villes, quelques vergers plantés en pommiers. J'ai su qu'on y faisait du cidre.

Je me rappelai, en traversant des bois, que César, dans ses *Commentaires*, dit que la Bretagne (la Grande) avait les mêmes arbres que la Gaule, excepté le hêtre et le pin. J'étais curieux de savoir comment nos Bas-Bretons, qui viennent de la grande île, appellent ces deux arbres. En approchant de Locarneau, je fus abordé par un jeune homme du bourg, parlant français, qui vint me proposer un cheval, comme c'est la coutume. Je n'acceptai pas sa monture, mais je liai conversation avec lui. Comme je vis positivement des pins et des hêtres près de la

route, je lui demandai comment on les appelait en Bas-Breton; il me dit *pin* et *fau*. Ce dernier mot est le *fagus* des Latins, que nous avons défiguré en autant de noms qu'il y a de provinces en France : *fau*, *fay*, *fayet*, *faget*, *fayard*, etc. Il est naturel que ces arbres ne se trouvant pas dans la patrie originaire des Bretons, ils leur aient donné les noms sous lesquels ils leur ont été désignés, dans le pays du continent où ils ont trouvé un asile.

Les habitans de cette côte grasseyent et serrent les dents en parlant, et, malgré cela, leur accent n'est pas désagréable.

Je vis, dans ce bourg de Locarneau, une fort belle église, et, dans une grande chapelle adossée à l'église, un grand tombeau d'un évêque. La tombe et la figure de l'évêque sont de cette même pierre que j'avais remarquée, dans la statue de la Vierge, à la porte de l'église de Quimper. Cette pierre souffre très-bien le travail du ciseau. On me la nomma *pierre de Kersanton*. Il y avait, dans le cimetière de cette église, une croix de la même pierre. Locarneau.

Il se fabrique beaucoup de toiles, dans ce bourg de Locarneau, tant pour la voilure des bâtimens de mer, que pour d'autres usages.

De Locarneau, je me dirigeai sur Lanveau, pour m'embarquer à ce petit port, et traverser la rade de Brest. Je suivis long-temps la baie de

Douarnenez, et même je passai par une immense grève que la mer laissait à découvert, puis je remontai sur les terres hautes. Toute cette côte est dépourvue d'arbres, comme cela est assez fréquent sur les bords de la mer, et plusieurs causes y concourent; l'extraction, plus facile par mer que par terre, de cette matière; l'emploi qui s'en fait pour les constructions navales, grandes ou petites; enfin, la consommation causée, par une population nombreuse, sur les côtes, à cause des moyens de subsistance et d'occupation que la mer procure. Je ne vous accorderai pas, pour une autre raison, l'influence des vents marins : car si les vents de mer fatiguent les arbres, ce n'est que par une action purement mécanique, et non par aucun principe insalubre. En effet, pour peu que les arbres soient abrités, d'une manière quelconque, des grands efforts du vent, ils viennent aussi bien à cent pas de la mer, qu'à cent lieues; et plusieurs même n'ont pas besoin d'abri, tels que les pins, les chênes verts, et quelques autres. En se servant donc de ceux-là pour rideau, on peut avoir, sous leur protection, tous les arbres que l'on voudra; et encore cela même n'est pas absolument nécessaire. Toute masse d'arbres viendra sans cela : il faut s'attendre seulement à voir les premiers rangs, du côté de la mer, fatigués, rabougris, étagés comme un toupet; mais à quel-

Rareté des arbres sur la côte.

ques toises de profondeur, les autres croissent parfaitement. J'ai eu occasion de remarquer cela sur les oliviers de la rivière de Gênes, comme sur les chênes et les ormeaux de la Bretagne. Au reste, j'ai vu, sur la côte dont il est question en ce moment, quelques jeunes bois de pins maritimes : je ne puis dire s'ils ont eu une végétation vigoureuse, car je ne sais pas depuis quand ils sont là.

En Poitou, en Franche-Comté, et en quelques autres contrées de la France, les paysans chantent pour charmer leurs bœufs, pendant le travail ; dans cette partie de la Bretagne, les bouviers sifflent, dans ce même dessein.

Près de la baie de Douarnenez, j'en entendis un qui sifflait l'air le plus triste, le plus monotone, le plus traînant qui ait jamais frappé mes oreilles ; mais je ne pus m'empêcher de réfléchir qu'un bœuf, obligé de faire un travail pénible et assidu, doit savoir gré à son conducteur de lui chanter ou siffler des airs, sur un mode aussi lent que celui-là.

J'arrivai à Lanveau, à-peu-près en même temps que deux voyageurs, à cheval, qui m'avaient dépassé en route. Nous payâmes le passage ensemble, de sorte que nous n'attendîmes que le temps que nous voulûmes. Lanveau.

C'est une magnifique chose que la rade de Brest ! toutes les marines de l'Europe pourraient

y mouiller en bel ordre. Il y a bien deux lieues de Lanveau à Brest, et ce n'est que la largeur; la longueur est de l'est à l'ouest. Mes deux compagnons de passage étaient deux jeunes gens de Brest, fort polis, et qui répondaient avec beaucoup d'obligeance à toutes les questions que je leur faisais; mais lorsqu'ils ne causaient pas avec moi, ils parlaient, entre eux, d'une affaire qui paraissait les occuper vivement, et témoignaient beaucoup d'impatience d'arriver. Ils furent servis à souhait, car la traversée fut des plus lestes. Lorsqu'ils débarquèrent, des amis vinrent à leur rencontre, en leur disant, d'un air de triomphe : C'est fini; ils sont partis! Ma foi, il était temps, car nos amis de Landerneau, Landivisiau, Lanveau, Concarneau, Locarneau, nous avaient promis de nous donner un coup de main, s'il était nécessaire. Je laissai cette jeunesse triomphante, et j'allai chercher une auberge. Dès que je me fus assuré d'une chambre et d'un souper, je m'empressai d'aller demander une permission pour visiter le port, ce qui me fut accordé sans difficulté. En y allant, je vis sur l'affiche de spectacle du jour :

Brest.

Le Tartufe.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE DU PUBLIC,

LE TARTUFE,

Comédie de l'immortel Poquelin de Molière.

Vous serez sans doute bien aise d'apprendre de

qui est le *Tartufe*, que Molière est immortel, et qu'il s'appelait Poquelin. De plus, vous verrez combien le choix de cette pièce était heureux et propre à calmer l'agitation du moment. Quoi qu'il en soit, je me mis à parcourir, seul, dans le port, tous ces vastes et magnifiques ateliers de notre puissance maritime, je ne dirai pas défunte, mais qui sommeille. Comme j'étais à la corderie, un monsieur, dont je n'ai pas su quel était l'emploi dans les bureaux du port, me demanda si j'avais une permission. Je la lui présentai. Il me dit qu'il était d'usage de se faire accompagner, mais qu'il me montrerait avec plaisir tout ce que je désirerais voir. Après quelques débats de politesse, je me laissai guider, et il eut l'extrême obligeance de me conduire aux ateliers et magasins les plus curieux. Je vis entre autres le canot du roi et celui des princes, qui sont l'un et l'autre fort beaux. Dans l'atelier des poulies, je remarquai une scie, dont le mécanisme est fort simple, mais que je n'ai cependant pas vu employer ailleurs. La Hollande m'avait offert les plus beaux moulins à scie qu'il y ait, je crois, en Europe : mais toutes ces scies-là divisent le bois en long; celle-ci le coupe en travers. L'axe coudé d'une roue mue par l'eau, imprime à cette scie un mouvement de va-et-vient, et, de plus, un mouvement de bascule. La lame est munie d'un

Port de Brest.

cadre lourd, lequel est maintenu par des coulisses, de manière à rester dans le même plan. Je vis couper, devant moi, une bûche de gayac, grosse comme la cuisse d'un homme, en moins d'une demi-minute. Cet instrument n'est sans doute rare, que parce qu'il est rarement utile.

On fait, dans ce moment, deux de ces bassins, qu'on appelle *formes*, pour radouber, ou même construire les vaisseaux. Je vis, sur des bâtimens de guerre qui étaient dans le chenal du port, les noms suivans : *Duc de Berry, Maréchal de Tourville*. Cette manière d'écrire les titres ou les dignités, sans article, me paraît toujours un barbarisme : je le trouve ridicule, dans toutes les circonstances, sans exception ; mais elle est, ici, plus absurde que nulle part. Pour vous en convaincre, faites avec moi ce raisonnement : Si l'article peut être ici omis, au nominatif, il doit pouvoir l'être à tous les cas. Ainsi un amiral, rendant compte d'un combat naval, pourra dire : Je fis signal *à Maréchal de Tourville* d'attaquer l'arrière-garde de l'ennemi, dès qu'il serait à portée de canon ; au lieu de dire, comme autrefois : Je fis signal *au Maréchal de Tourville*. Il y a, dans le même chenal, une frégate, sur laquelle on voit écrit *Flore*. Je suppose toujours que le même amiral rapporte les ordres qu'il donna à cette frégate, dira-t-il : J'ordonnai à *Flore* d'escorter le convoi jusqu'à telle hauteur?

Noms de vaisseaux.

Ce langage-là ne vous paraîtrait-il pas souverainement ridicule? Il faut donc absolument et toujours l'article, la *Flore*, de la *Flore*, à la *Flore*. Si on avait plusieurs frégates à nommer, par exemple, la *Diane*, la *Junon*, la *Cybèle*, et que, retranchant l'article, on nommât *Diane*, *Junon*, *Cybèle*, on aurait l'air de parler des déesses de l'Opéra, ou de chiennes de chasse. Cette omision de l'article, devant les titres et les dignités, n'est pas moins un barbarisme, dans toutes les autres circonstances. Si vous signez *marquis de C.*, *comte de V.*, sans article, je dois pouvoir dire, sans article, j'ai vu *marquis de C.*, j'ai écrit à *comte* de *V.*, cet hôtel est à *duc de P.*, voici la voiture de *maréchal de B.*, cette dame est fille de *duchesse de M.*, etc. Tout cela est de l'anglicisme, et par conséquent de bel et bon barbarisme pour la langue française, dans laquelle je tâche de vous écrire.

L'heure de la fermeture du port put seule m'en faire sortir. J'employai ce qui me restait de crépuscule à parcourir la ville. Rentré chez moi, je me mis à vous écrire, jusqu'à neuf heures. Pendant le souper, j'appris des détails sur les événemens qui agitaient la ville depuis quelques jours; mais la Renommée aux cent bouches, qui va si vite, surtout depuis qu'elle vole sur les ailes du télégraphe, vous en aura fait parvenir les récits, bien avant que cette lettre ait été mise à la poste.

Cependant, comme tout n'arrive pas par le télégraphe, qui, pour être plus prompt, se charge de peu de bagage, voici une pièce assez singulière, qui peut bien ne pas vous être encore parvenue : je ne vous en garantis point l'authenticité, quoique je la tienne de bonne source, mais elle n'est pas revêtue de caractères officiels ; je n'en ai qu'une copie, sans signatures.

LUMIERES, PHILOSOPHIE, TOLÉRANCE.

A M. l'E. de Q.

MONSIEUR,

Manifeste. «Nous sommes instruits, qu'au mépris des lumières du siècle, vous avez le dessein de conduire vous-même, dans les murs de Brest, une colonne de missionnaires, pour y exercer de prétendus travaux apostoliques. Un tel projet, monsieur, est une insulte que vous faites à cette ville, dont vous affectez, par là, de confondre les habitans avec les peuples sauvages et barbares auxquels les devanciers de vos missionnaires ont prêché la croyance et la morale que vous venez répandre. Ignorez-vous donc, monsieur, que Brest est une ville éminemment éclairée? Oui, monsieur, éminemment! c'est le mot, en tant, toutefois, que nous l'illuminons : car si nous lui

retirions notre flambeau, elle retomberait, demain, dans les ténèbres; mais nous la tenons flamboyante, cette torche de la philosophie, et notre gloire est intéressée à ce qu'on ne l'étouffe pas sous l'éteignoir de la superstition.

« Méconnaissant, ou feignant de méconnaître les nombreuses découvertes faites, depuis trente ans, sur le juste et l'injuste, non-seulement ces hommes, que vous poussez vers nous, ont sans cesse à la bouche ce précepte que l'on dit écrit : *Rendez à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu* (précepte qui donnerait déjà matière à discussion, avant qu'on s'entendît sur les mots); mais ils l'étendent d'une manière vague et perfide, ou plutôt ils y ajoutent celui-ci de leur façon : *Rendez à autrui, ce qui appartient à autrui;* axiome impie et inique fait pour porter le trouble, non pas dans nos consciences, la philosophie nous a mis au-dessus de pareilles atteintes, mais dans nos jouissances, par les inquiétudes que cela peut jeter, autour de nous, dans des esprits crédules et encore accessibles à de vaines terreurs.

« Fermant méchamment les yeux à tous les perfectionnemens d'humanité, de fraternité, de philantropie, qui sont dus à la révolution, vos missionnaires veulent extorquer, au nom d'une prétendue vertu qu'ils appellent *charité*, l'argent de nos femmes et de nos filles, pour des hospices,

hôpitaux, infirmeries, maisons d'orphelins, retraites de vieillards, et autres semblables fondations, toutes bien évidemment barbares, puisqu'elles disparurent du sol français, au moment où la lumière commença à luire sur nos régions affranchies.

«Incapables, dans leur aveuglement volontaire, d'apprécier ce qu'il y a de sublime dans les hauts plaisirs d'une civilisation portée à l'apogée de la perfectibilité, ces fanatiques, non-seulement par les extorsions qu'ils ont coutume d'exercer sur un sexe facile à appitoyer, mais encore par les idées sinistres dont ils l'accablent, prétendent ôter à nos femmes et à nos filles, tout à-la-fois les moyens et la volonté de suivre les bals, les spectacles, les réunions brillantes, dont elles font le seul charme, et où elles recueillent, à notre grande satisfaction, gloire et profit, les hommages dus aux grâces que la nature leur a départies, et aux talens acquis par une éducation libérale.

« Car ne croyez pas, monsieur, que nous ignorions, que dans certaines villes où ont passé des missionnaires semblables à ceux que vous voulez introduire chez nous, et peut-être les mêmes, il a fallu faire venir, à grands frais, de très-célèbres artistes de la capitale, pour détruire les sombres impressions qu'ils y avaient laissées : remède qui n'est pas toujours à la disposition des citoyens les mieux intentionnés.

« Considérant toutes ces choses, monsieur, et beaucoup d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, NOUS vous déclarons que nous croyons de notre devoir de nous opposer à vos desseins sur cette ville.

« Si, méprisant cet avis dicté par le sentiment d'une tolérance éminemment libérale, vous entrez néanmoins dans ces murs, nous vous ferons connaître, par une réception plus bruyante que flatteuse, notre extrême mécontentement de vous y voir; et si sourds à une manifestation si éclatante de nos dispositions à votre égard, vous vous obstinez à poursuivre l'entreprise hasardeuse d'entamer vos prédications, NOUS vous faisons savoir par ces présentes, que nous sommes décidés à employer les moyens les plus énergiques pour vous expulser. Que si vous vous croyez assez forts pour nous résister, à la bonne heure; assemblez vos amis, nous aurons les nôtres; nous ne vous prenons point en traîtres; vous êtes prévenus; n'accusez désormais que vous des malheurs qui peuvent résulter de cette lutte. Nous vous ferons une vigoureuse, mais franche et loyale guerre. Notre cause est trop juste, pour ne pas triompher. Nous voulons préserver le peuple de retomber dans l'abîme des malheurs qui l'accablaient, il n'y a pas plus de trente ans; nous voulons lui rendre et consolider, pour des siècles, cet âge de félicité pure dont nous n'a-

vons pu lui montrer qu'un échantillon de quelques années; NOUS le voulons et NOUS le ferons. »

Je ne sais, mon cher frère, si ce manifeste vous fera la même impression que j'en éprouvai : je lui trouvai une tournure chevaleresque, qui le faisait ressembler à quelque chose que j'avais connu, sans pouvoir dire ce que c'était : cela me produisait l'effet de ces figures qui en rappellent d'autres, que l'on ne peut pourtant pas désigner; je me tourmentai quelque temps à rechercher, dans ma tête, ce type, dont je croyais voir une copie ; ce fut inutilement. J'y avais renoncé, lorsque le nom de Tenténiac m'étant venu, je ne sais à quelle occasion, à l'esprit, cela me rappela le combat des Trente; le combat me fit penser au défi de Beaumanoir; et je jette les yeux machinalement sur mon manifeste. S'il eût été moins tard, j'aurais couru de suite chez un libraire. Il fallut se passer de cet éclaircissement, pour ce soir-là.

Le lendemain, dès qu'on put entrer dans les boutiques, j'allai à la recherche d'*un Combat des Trente*, et je trouvai fort heureusement le cartel suivant de Beaumanoir à Bembro : quoiqu'il vous soit aussi facile qu'à moi, de vous procurer cette pièce, je vais la transcrire ici, puisque je l'ai sous les yeux.

« Au mépris de la trève publiée, tes soldats « dévastent les campagnes, et désolent les pai-

« sibles habitans. Le brave n'attaque pas l'homme « sans défense : laisse en paix le laboureur, et « remets au sort des combats une vengeance « permise et digne de ton courage ; que tes plus « vaillans chevaliers osent avec toi défier mes « compagnons d'armes. Je serai à la tête de « ceux-ci ; mais pour épargner le sang de nos « guerriers, vidons notre querelle dans un « combat de trente contre trente ; c'est assez « pour couvrir d'une gloire impérissable la ban- « nière qui triomphera. »

Défi de Beaumanoir.

Vous savez l'issue du combat, je vous ai déjà nommé Beaumanoir, et Tenténiac ; je ne vous rappellerai que le nom de Geoffroi-du-Bois, qui dit à Beaumanoir : *Bois ton sang*, et de Keranrais qui eut l'honneur de tuer d'un coup de lance Bembro, chef des Anglais.

Combat des Trente.

Sans doute il y a de la différence entre ces deux cartels, et l'on était plus bref au quatorzième siècle, que de nos jours : mais l'une de ces pièces rappelle l'autre. Peut-être ne verrez-vous pas, sans quelque étonnement, qu'à une époque aussi barbare, des gentilshommes, par conséquent des ennemis nés du peuple, veulent attirer sur eux seuls tous les risques et périls d'un combat à outrance, pour épargner quelques pillages aux laboureurs ! Voici un exemple bien frappant, que les extrêmes se touchent. Ces farouches *donjonniers*, ces *machicoulistes* de 1351

disaient, comme nos hommes illuminés des jours les plus lumineux de la fin du siècle, qui fut le commencement de l'âge des lumières*: Guerre aux châteaux! paix aux chaumières! Et quelque chose de très-piquant, c'est que les hommes de 1793 ont brûlé beaucoup de chaumières, ainsi que je l'ai vu, et puis ont acheté des châteaux. En vérité, si l'on n'était pas aussi sûr qu'on l'est, que les philosophes de nos temps sont toujours d'accord avec leurs principes, la foi en leur *moralité* serait ébranlée.

Après avoir griffonné, pendant une couple d'heures, j'employai le reste de la matinée solaire **, c'est-à-dire jusqu'à midi, à parcourir la ville de Brest.

Bien que cette ville ait encore des quartiers fort sales, à quoi aide beaucoup la continuité des pluies, bien qu'elle ait des rues en escaliers, qui sont fatigantes et laides, cependant on peut dire

* Quand on parle de lumières, il faut être clair.

** Comme à Paris la matinée dure jusqu'à l'heure du dîner; que l'on dîne souvent après six heures; que nous n'avons guère mis qu'un siècle, pour faire descendre le dîner de midi à six heures; que, comme nous le poussons toujours plus tard et plus rapidement, en moins d'un siècle, il aura gagné minuit, toujours immédiatement précédé de la matinée et suivi de la soirée; il s'ensuit qu'à cette heureuse époque de perfectionnement dans l'élégance des mœurs, la matinée finira à minuit, et la soirée commencera justement, en été, à l'aube du jour.

que, dans son ensemble, c'est une assez jolie ville. D'abord elle a un magnifiqne ornement dans son port; elle a de superbes promenades* qui ont vue sur la rade et sur la campagne; elle a des rues droites, d'une bonne largeur; une belle place, de grandes casernes, et un bel hôpital. L'église de Saint-Louis, qui est moderne, est fort bien; l'Observatoire de la marine est aussi un ornement; enfin le château fait curiosité: son aspect, du côté du port et de la rade, est plus que gothique, en partie, puisqu'on le croit un peu romain. On y distingue une vieille tour, qu'on appelle Tour de César.

La France doit à la ville de Brest plusieurs marins distingués, tels que les Kersaint, les Lamothe-Piquet, et d'autres, dont les noms échappent à ma mémoire, dans ce moment. Elle est, par sa position, à la pointe de France la plus avancée dans le grand Océan. Par l'excellente espèce de matelots que fournissent toutes les côtes qui l'avoisinent, par sa merveilleuse rade, par son beau port, elle est certainement, dis-je, une des villes les plus intéressantes du royaume,

* En parcourant ces promenades qui suivent les remparts, je remarquai que l'on y sciait les arbres ras de terre, au lieu de les abattre avec la cognée. Cette méthode devrait être plus répandue, car elle fait gagner un pied de longueur, et quelquefois plus, dans l'endroit le plus fort de l'arbre.

cadre lourd, lequel est maintenu par des coulisses, de manière à rester dans le même plan. Je vis couper, devant moi, une bûche de gayac, grosse comme la cuisse d'un homme, en moins d'une demi-minute. Cet instrument n'est sans doute rare, que parce qu'il est rarement utile.

On fait, dans ce moment, deux de ces bassins, qu'on appelle *formes*, pour radouber, ou même construire les vaisseaux. Je vis, sur des bâtimens de guerre qui étaient dans le chenal du port, les noms suivans : *Duc de Berry, Maréchal de Tourville*. Cette manière d'écrire les titres ou les dignités, sans article, me paraît toujours un barbarisme : je le trouve ridicule, dans toutes les circonstances, sans exception ; mais elle est, ici, plus absurde que nulle part. Pour vous en convaincre, faites avec moi ce raisonnement : Si l'article peut être ici omis, au nominatif, il doit pouvoir l'être à tous les cas. Ainsi un amiral, rendant compte d'un combat naval, pourra dire : Je fis signal *à Maréchal de Tourville* d'attaquer l'arrière-garde de l'ennemi, dès qu'il serait à portée de canon ; au lieu de dire, comme autrefois : Je fis signal *au Maréchal de Tourville*. Il y a, dans le même chenal, une frégate, sur laquelle on voit écrit *Flore*. Je suppose toujours que le même amiral rapporte les ordres qu'il donna à cette frégate, dira-t-il : J'ordonnai à *Flore* d'escorter le convoi jusqu'à telle hauteur?

Noms de vaisseaux.

Briva. Ici le nom a tout-à-fait disparu, parce que la ville a pris celui de la peuplade, *les Ambiani;* nous en avons fait, avec le temps, *Amiens.*

Le port de Brest doit sa fondation au cardinal de Richelieu, qui y fit bâtir le premier magasin en 1630, et y détermina l'établissement d'un port royal. Ce n'était jusqu'alors qu'une bourgade autour du vieux château : cette ville prit des accroissemens rapides, dès qu'elle fut devenue un port et arsenal de la marine royale. Fondation du port de Brest.

Après avoir accordé à la vue du matériel de Brest, tout ce que je pouvais lui consacrer, dans la distribution de ma grande course, je m'acheminai vers Landerneau, sous mon parapluie.

Les environs de Brest sont très-fertiles, quoique le sol y soit disposé à produire naturellement de l'ajonc et du genêt; mais la terre y est généralement plus profonde, que dans beaucoup de parties que j'avais parcourues jusque-là en Bretagne. J'y retrouvai la culture du trefle assez répandue, ce que je n'avais pas vu sur la côte méridionale. Les vaches se ressentent de sa présence, elles sont plus grandes et beaucoup plus fortes que celles que j'avais vues depuis Nantes, et paraissent avoir beaucoup plus de lait : au demeurant le beurre est moins bon ici, que sur les bords de la Loire. Campagne autour de Brest.

Puisque j'en suis aux choses de table, dont il y a long-temps que je ne vous ai parlé, je vous dirai qu'à Brest j'ai mangé du rouget, beaucoup plus gros que celui de la Seudre; mais pour le goût, il est aussi loin de la délicatesse du nôtre, que la perdrix de la plaine de Saint-Denis est loin de la perdrix du Périgord. Je me rappelle que le rouget de Perpignan en approche beaucoup plus. Quant aux huîtres, c'est tout simplement une belle et bonne hérésie, que de comparer les viscosités salées, que l'on mange sous ce nom, dans ce pays, avec les huîtres vertes de Marennes.

Poissons.

Je n'ai pas été heureux pour le saumon : deux fois j'en ai mangé, deux fois je l'ai trouvé mauvais; mais je n'en conclus pas qu'il n'y ait point de bon saumon en Bretagne : c'était peut-être la saison qui n'était pas favorable. Ici, je n'étais influencé par aucun préjugé natif, car je vous ai rappelé que nous n'en avions pas dans les rivières de la Saintonge; mais celui qu'on nous porte de Libourne est délicieux.

J'observai, dans la campagne, quelques bois de sapins anciens, et je remarquai avec plaisir quelques jeunes bois de pins. Du reste, le genêt vient si haut dans ces cantons, qu'il fait presque forêt.

Les femmes que je vis se rendre au marché

de Brest, me parurent mises d'une manière moins cossue que vers Carnac et Lorient; les hommes ne tiennent pas autant aux braies larges *(braghou bras)* que vers Quimper. Adieu.

LETTRE XIX.

Saint-Malo, 5 novembre 1819.

Landerneau. — Eloge des pierres. — La Roche. — Clochers de Bretagne. — Landivisiau. — Saint Tigonec — Sol. — Vaches. — Chevaux. — Habitans. — Morlaix. — Commerce. — Dialectes bretons. — Gale. — Guingamp. — Pain. — Femmes. — Hommes. — Chevaux. — Chemins. — Langue cambrique. — Pénurie de juremens. — Urgence et moyen d'y porter remède.

Vous m'avez laissé, mon cher frère, m'avançant vers Landerneau, sous mon parapluie; c'est un meuble fort utile en Bretagne. Il paraît que la pluie l'est elle-même beaucoup au pays; le sol y est généralement d'une nature très-perméable, et les roches granitiques et schisteuses qui le supportent, quoique fort solides, ont de fréquentes crevasses, qui favorisent la filtration de l'eau. Un proverbe local dit : « S'il pleut tous les jours, c'est trop : s'il est deux jours sans pleuvoir, ce n'est pas assez. »

Landerneau. Landerneau est une petite ville, laide, mais dans une belle position, au fond de la rade de

Brest, sur la petite rivière de l'Elorn, qui, à l'aide du flux, forme là un assez joli port. Dans les grandes marées, le flot remonte au-dessus de la ville. A l'extrémité des quais, il y a de belles promenades. La ville renferme deux beaux clochers, et une église remarquable par un portique tout en pierre noire de Kersanton. Je revois toujours cette pierre avec plaisir. Vous savez mon tendre pour les pierres : c'est un goût solide. Que nous reste-t-il des Egyptiens? des pierres; et elles suffisent pour nous prouver qu'ils furent puissans en nombre, en richesses, en mécanique, etc. Qu'est-ce qui nous donne les plus grandes preuves visibles des talens des Grecs et de la puissance des Romains? des pierres. Ne sont-ce pas en effet des pierres qui nous révèlent ce goût exquis des artistes de Corinthe et d'Athènes; cet admirable sentiment de la beauté qui leur faisait surpasser la nature dans leurs ouvrages d'imitation, sans néanmoins jamais en offenser les règles, et les menait à réunir, sur un seul être fictif, toutes les perfections dérobées à cent modèles divers? C'est bientôt fait de se moquer du goût d'un homme pour les pierres. Il est certain que cette passion n'est guère payée de retour; mais si les pierres sont insensibles, s'il est difficile d'émouvoir leur cœur de roche, du moins elles ne sont ni ingrates ni perfides. On ne les voit point payer un long servage agréé,

Eloge des pierres.

et des preuves de dévouement, par l'abandon et le mépris. Du reste, on n'aime pas seulement les pierres comme elles se présentent : ici, on croit deviner ce qu'elles furent ; là, on les aperçoit dans les chances de l'avenir. Ce bloc de marbre sera peut-être scuplté par Michel-Ange ; ce caillou sera gravé par Pikler ; cette carrière fournira une colonnade à Perrault.

Mais laissons, pour un moment, reposer les pierres. Excepté les deux Quimper, j'avais vu peu de sites pittoresques en Bretagne. J'en trouvai un qui l'était beaucoup, dans un village qu'on appelle La Roche, sur la route de Landerneau à Landivisiau. D'abord un vieux château faisait fort bien ruine, sur un tertre conique. Sur ce tertre je trouvai un figuier, arbre que je n'avais pas vu depuis long-temps dans la campagne. Après avoir visité le vieux château et joui de la vue de la contrée qu'il domine, j'allai vers le village qui me montrait une belle église et un charmant clocher ; chose, comme je vous l'ai dit, fort commune en Bretagne. J'entrai dans cette église, où je vis de très beaux vitraux peints, dont on se ferait honneur en bien des villes : je ne vous vanterai ni la correction du dessin, ni le goût sévère de la composition. Le sujet est un Calvaire. Le peintre a mis le diable saisissant l'âme du mauvais larron, au moment où elle lui sort de la bouche, sous la forme d'un petit

La Roche.

Clochers de Bretagne.

larron. C'est le goût du temps; on ne faisait guère mieux dans les villes. Les couleurs sont très-belles, comme dans tous ces anciens vitraux. Devant l'église, il y a une chapelle détachée, laquelle est aussi fort jolie. J'ai remarqué que, sur les côtes de Bretagne, les églises ont presque toujours une petite chapelle à part, soit adhérente, soit détachée de l'église. Je crois que ces chapelles sont particulièrement consacrées aux morts. Je vis, à celle de La Roche, ainsi qu'à l'église, des ornemens en pierres de Kersanton, qui paraissaient tourner à la rouille; ce qui me confirma que ce pouvait être de la lave ou du basalte. Les paysans de ce village avaient une mine assez sauvage. Ils portent la large braie; mais ils vont nu-jambes; ils se couvrent la tête d'une calotte noire, qui arrive tout juste aux oreilles, lesquelles leur servent à retenir leurs cheveux en arrière. Je voulus leur faire quelques questions, mais j'étais un barbare pour eux.

Ce village, quoique moins haut que le vieux château, est plus élevé de quelques cent pieds que la grande route. J'en descendis, par un chemin, en partie creusé, dans le roc, par les torrens : il est très-rapide et très-étroit. Dans ce chemin, j'admirai un gros rocher, qui est plus gros en haut qu'en bas : l'ensemble de tout cela est tout-à-fait romantique. Le château et le vil-

lage de La Roche appartenaient autrefois à la maison de Rohan.

Landivisiau.

Landivisiau est une petite ville insignifiante, mais qui a une belle église, le beau clocher obligé, et une jolie chapelle détachée. Je vis, dans l'église, des statues brisées, de la pierre de Kersanton.

S.-Tigonec.

Mon admiration, qui volait de clochers en clochers, eut, pour bouquet, celui de Saint-Tigonec; et l'église répond au clocher. Je me crus transporté en Italie ou en Espagne. Dans un bourg fort laid, où je n'apercevais pas cinquante feux, il se trouve une église qui a trois autels dorés depuis la voûte jusqu'au pavé; une chaire en très-beau bois de chêne, avec des sculptures en bas-relief et en bosse, que l'on montrerait, avec orgueil, dans plus d'une église de la capitale; un jeu d'orgues, une horloge, etc. Le clocher n'est point terminé en flèche, comme la plupart des autres clochers de la Bretagne, mais par une coupole et une lanterne : aussi je crois que cette partie supérieure du clocher est d'un ouvrage plus moderne que le reste, ainsi que la chapelle détachée, qui renferme, outre un autel de plain-pied, un Saint Sépulcre en souterrain. J'ai vu, sur la porte d'entrée de l'enceinte du cimetière, la date de 1587 : certainement l'église et le bas du clocher sont d'une construction plus

ancienne que cette époque. Au milieu du cimetière, qui est adhérent à l'église, selon l'usage ancien, se trouve une croix de la Passion, dont le pied est entouré de figures représentant les stations de N. S, avant le crucifiement; tout cela en pierre de Kersanton. Quelques-unes de ces figures sont devenues tout-à-fait couleur de rouille; nouvelle raison de croire que cette pierre est de la lave ou du basalte. Cette croix paraît ce qu'il y a de plus ancien.

Depuis Landerneau exclusivement, j'étais rentré dans les grandes braies plissées; mais aux approches des bourgs il y a toujours quelques dissidens, même plus qu'aux environs de Quimper.

La terre continue à paraître, dans ces cantons, meilleure que vers la côte méridionale, du moins à la distance de quatre à cinq lieues de la mer; car de ce côté-ci, je n'ai pas autant suivi le rivage, que dans la partie sud de la Péninsule. Sol.

J'attribue cette supériorité du sol à ce que, depuis Brest, le schiste dispute davantage le terrain au granit. J'avais déjà remarqué, dans les Pyrénées, que les terrains schisteux étaient plus favorables à la végétation que les terrains granitiques : ce qui n'est pas étonnant, le schiste se décomposant beaucoup plus facilement que le granit et ne fournissant pas la silice dans une aussi forte proportion que cette dernière roche.

Les animaux se sentent de cette fécondité du

sol; ils sont plus forts que sur la côte du sud, tant les bêtes à cornes que les chevaux.

Vaches. On ne tient pas autant à la couleur noire pour les vaches, par ici, qne depuis Vannes jusqu'à Brest; j'en ai vu quelques-unes de rousses, dès avant Morlaix.

Chevaux. J'ai rencontré beaucoup de chevaux qui m'ont paru vigoureux, bien corsés, et ayant une allure franche. Outre qu'ils sont plus forts que sur la côte sud, ils se montrent en bien plus grand nombre.

Habitans. Je n'ai point remarqué la même supériorité dans l'espèce humaine; je pencherais même à croire qu'il y a quelque avantage de l'autre côté.

Morlaix. Quand on arrive à Morlaix, en venant de Brest, on croit voir une ville de la Hollande ou de la Belgique : c'est un joli canal entre deux beaux quais bordés de maisons, la plupart à pignon sur rue, avec plus de jour que de plein, comme c'est l'usage dans le nord. Elles sont même assez propres extérieurement; mais j'ai retrouvé à l'auberge la détestable pratique de placer les écuries au-dessous des appartemens, sans voûtes ni plafonds, comme dans trop de villes du Midi, ce qui procure une odeur affreuse dans toute la maison.

Cela n'empêche pas le port d'avoir un aspect agréable; le reste de la ville est franchement laid et sale. Mais tout cela est dans un fort joli vallon où se rencontrent deux petites rivières qui

passent ensemble, par un canal voûté, sous la ville, et reparaissent ensuite dans un canal découvert qui forme le port.

Cette ville est le centre d'un grand commerce de toiles qui se fabriquent auprès et au loin dans la campagne, et sont transportées à Morlaix, d'où on les expédie à l'étranger. Ce commerce était autrefois beaucoup plus considérable, surtout avec l'Angleterre, ainsi qu'avec l'Espagne et ses colonies. Vers la fin du dix-septième siècle, les Anglais enlevaient annuellement à Morlaix, pour la valeur de quatre millions de toiles. Indépendamment des grandes secousses politiques, il y eut une cause intérieure qui jeta beaucoup de discrédit sur ce commerce. A l'instant où les règlemens de fabrique furent abolis, tous les tisserands détériorèrent leur fabrication; l'étranger, ne retrouvant plus la même qualité dans les toiles, fut rebuté, et suspendit ses demandes. C'est une chose fort délicate que les règlemens de fabriques; peut-être vaudrait-il mieux qu'on n'en établît pas, dans le principe; mais s'il y en a d'établis, on doit s'attendre à voir de grandes catastrophes, dans le commerce, au moment où ils sont supprimés, parce que l'aveugle intérêt du moment fait économiser sur la matière et le travail, dans l'espoir que la même marque abusera l'étranger. L'erreur n'est jamais longue, la mauvaise foi est payée du mépris et de l'aban- Commerce.

don. Il peut se faire que par la suite et sans règlemens, un intérêt plus éclairé ramène la confiance; mais cela n'arrive pas toujours, surtout si on a affaire à des peuples éloignés, et qu'on ait pour concurrens des voisins habiles à profiter de la coupable erreur.

C'est une belle invention que la bonne foi dans le commerce : rien ne peut rendre les transactions aussi rapides et aussi coulantes. Il fut un temps où nos ballots de drap du Languedoc traversaient tout l'Orient sans être ouverts, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au dernier débitant. De même nos toiles en Espagne et en Amérique : cela était fort commode.

Je ne prétends pas pour cela qu'il faille rétablir les règlemens. Peut-être vaut-il autant que l'industrie soit conduite d'elle-même à user de ce régime de la bonne-foi pour lequel elle montre trop souvent de la répugnance. Tout le monde sait que les commerces prohibés sont ceux qui se font avec le plus de sévérité entre les négocians, parce que les parties contractantes, ne pouvant point avoir recours à la justice publique pour faire redresser des torts, chacun sent qu'au premier signe de mauvaise foi toute relation serait interrompue.

Outre les toiles, il y a, tant à Morlaix qu'aux environs, des papeteries, des tanneries et des fabriques de chandelles fort estimées. Il s'y fait,

en outre, un très-grand commerce de chevaux.

A Morlaix aussi il s'est formé des groupes qui se sont chargés de représenter la cité contre les missionnaires ; et au lieu d'accueillir avec la bienveillance et l'hospitalité naturelles aux Bretons, ces hommes qui venaient d'être outragés, ils leur ont fait une réception brutale et sauvage ; et l'on a cru par là en finir avec la religion.

Pauvres jeunes gens ! vous n'avez rien détruit, vous n'avez rien renversé ; vous avez fait comme cet aveugle qui, dans un moment de colère, veut jeter son baton dans le feu, mais heureusement il le jette à côté, parce qu'il est aveugle. Une âme charitable attend que la fureur de ce malheureux soit passée, et lui rend son guide et son appui. De même il vous sera rendu ce guide sans lequel vous ne pouvez faire un pas, que vous ne trébûchiez. Alors, votre ivresse sera passée, et vous bénirez la main généreuse à qui vous devrez ce grand bienfait : je dis généreuse, car ce service est digne des hommes que vous avez outragés : c'est sans doute la vengeance qu'ils nous réservent.

Au reste, je passai, pour mon compte, une soirée fort douce à Morlaix. J'étais allé chez un libraire, pour acheter du papier ; je vis, sur une table, le *Conservateur*; je demandai si on pouvait me le louer : on y consentit, et cela me procura deux heures d'une lecture fort agréable. Le reste

viennent nullement un objet de dégoût ni d'inquiétude pour les autres. Rien n'est changé dans les communications habituelles. Le Bas-Breton, sans être fataliste, se comporte envers la gale, comme le Turc envers la peste, et avec le même succès. Vous pensez bien que, dans mes rêveries d'améliorations, je ne laissais pas cette sale plaie ravager tranquillement la presqu'île Armorique. Mais comment traiter des gens qui ne se soucient pas d'être guéris? En leur faisant payer la maladie plus cher que le remède. Oui, je mettrais un impôt sur la gale. Je vois, d'ici, un Breton furieux criant à la tyrannie, à l'oppression, et prétendant qu'il a bien le droit d'avoir la gale, la rogne, la teigne, sans que personne le trouve mauvais. — Cela vous plaît à dire. Je ne le trouve pas bon du tout. Comment! j'ai du plaisir à vous voir; je vous tends la main en vous abordant, je serre la vôtre avec affection, et en retour de ce signe amical, vous me donnez la gale! En conscience, est-ce un procédé? Non, vous ne l'aurez pas, ou il vous en cuira. J'ai bien le droit de vous empêcher d'aller chercher la fièvre jaune à Cadix, ou la peste de l'autre côté du détroit. On approuve même que je vous tue, si vous y allez contre les défenses. Pourquoi ne vous empêcherais-je pas d'avoir la gale, que vous pouvez me donner, à moi qui n'en veux pas. Je sais bien que probablement je n'en mourrai

point; mais vous me rendrez malade, et je voudrai guérir, moi; vous me constituerez donc en souffrances et en dépenses. Ne vous étonnez pas que je prévienne ces deux inconvéniens, en arrêtant le mal chez vous. Ainsi donc, en dépit des idées libérales du siècle, j'établirais, en Bretagne, au centre de la péninsule, un tribunal d'inquisition anti-galeux, lequel aurait le droit de mander à comparaître tous les suspects de ladite maladie, et même les soupçonnés d'être suspects, et mulctrait d'amende les coupables, selon leur fortune. Par exemple, le Bas-Breton qui paierait trois cents francs d'imposition, serait frappé de cent francs par an, pour droit de gale, tant qu'il lui plairait de la garder. De plus, il paierait cinquante francs pour sa *dame*, et vingt-cinq francs pour chacun de ses *messieurs*, ou chacune de ses *demoiselles*, à qui il désirerait conserver la susdite gratelle. Je crois que, par ce moyen, je parviendrais à guérir la Bretagne de cette honteuse démangeaison.

Je dînai, à Guingamp, en fort bonne compagnie. C'est une grande sensualité en route. Le soir *, la société fut plus mêlée, mais la séance fut très-curieuse. Faites-moi penser, Guingamp.

* A Guingamp, on dîne à midi, on soupe à huit heures. On fera bientôt de même à Paris; mais les noms seront changés, car le siècle ne rétrograde pas.

quand nous nous reverrons, à vous raconter cette scène, car elle tiendrait trop de place ici. Mais, puisque je suis à table, je vous dirai que le gibier et le poisson étant fort communs en Bretagne, on y est généralement bien servi dans les grandes auberges. Comme heureusement il ne se recueille pas du tout de vin dans le pays, celui qu'on y boit est assez bon. On ne l'appelle jamais autrement que vin de Bordeaux, bien que j'en aie reconnu pour sentir terriblement les rives de la Charente. Quoi qu'il en soit, les Bretons, qui vont certainement chercher du vin à Bordeaux, feraient bien d'en rapporter du pain, ou du moins la manière de le faire. Il n'est pas bon en Bretagne, et c'est une chose bien importante. O pain de Tarascon-sur-l'Arriége! pourquoi ne veniez-vous pas à Guingamp, vous associer aux perdrix de Carhaix? De quoi dépend cette infériorité, dans cet aliment précieux, chez les Bretons? La matière première y est pour beaucoup, sans doute *; mais le travail, je crois, y contribue encore davantage. A Bordeaux, on reçoit beaucoup de farines de la Saintonge, et

Pain.

* Le froment des contrées méridionales, surtout des terres hautes et des plaines découvertes, a plus de gluten que le bled des pays froids et humides. C'est le gluten qui détermine la fermentation du pain, et permet d'allonger la pâte dans la manipulation : c'est à cela qu'est due la supériorité des macaronis, des vermicels et autres pâtes d'Italie.

encore plus de blés du Poitou, et on y fait le pain bien meilleur que dans ces deux provinces*. Comme en partant de Paris, je trouvai que le pain devenait meilleur à mesure que je m'éloignais de la capitale, depuis que j'ai quitté Bordeaux, j'éprouve qu'il va toujours en dégradant.

Au reste, on dit que le blé est plus cher, cette année, en Bretagne, qu'en aucune autre province de France. Il est possible que cela vienne de la grande facilité qui s'y trouve de l'exporter à l'étranger.

Guingamp est une petite ville qui ne m'a rien offert de remarqable dans son matériel; cela m'a donné plus de loisir pour observer le personnel.

Les Bretonnes de cette contrée, tant de la ville que de la campagne, m'ont paru fort blanches; mais elles ont peu d'élégance dans la taille, et le profil de leur figure est plutôt concave que convexe; je veux dire que l'orbite de l'œil est enfoncé, le nez arqué en dedans, et les pommettes des joues plutôt creuses que saillantes. Vous allez croire que j'en veux faire des monstres; point du tout, ces défauts ne sont pas excessifs chez elles, et vont rarement jusqu'à la Femmes.

* Il y a pourtant, entre la Saintonge et le Poitou, un petit endroit où le pain est aussi bon qu'à Bordeaux : c'est Marans. Mais cette perfection n'est pas contagieuse; elle se borne là.

difformité; souvent même cette disposition osseuse est dissimulée par l'embonpoint, et il faut être tout-à-fait contrôleur pour ne pas s'en tenir aux apparences qui sont, parfois, très-flatteuses *. J'ai vu au surplus à Guingamp quelques figures droites, et même de busquées; mais le plus grand nombre est tel que je vous le dis. Quant aux hommes, j'en ai vu quelques-uns de grands; mais la race ne me paraît pas en tout si solide que vers la côte du sud. Les paysans portent la longue chevelure; mais ils négligent les larges braies plissées. Ce sont des Bretons mitigés. La campagne qui entoure Guingamp est assez agréablement variée.

Hommes.

Plus on remonte vers l'est, le long de cette côte, plus on voit les chevaux se multiplier et remplacer les bœufs pour les travaux de la campagne. Les vaches toutefois se soutiennent en très-grand nombre, et c'était autrefois l'évêché de Treguier qui fournissait Paris en beurre qui se chargeait à Lannion.

Chevaux.

J'avais passé un jour franc à Guingamp; j'en partis le 2 novembre, de grand matin, par une pluie à verse; mais, ô grande puissance de mon parapluie! je ne fus pas arrêté un instant. Quant aux chemins, ils ne se défoncent pas facilement

* Les pays de France où le profil des figures est le plus souvent convexe, sont les montagnes d'Auvergne, le Limousin et le Périgord. Les ovales les plus prolongés sont en Flandre.

en Bretagne, parce que le terrain y est presque partout granitique, et par conséquent sablonneux. Si La Fontaine avait su cela, il n'aurait pas embourbé son charretier à Quimper-Corentin. Mais pourquoi ce nom-là est-il un peu long et barbare? Il y a déjà plus d'un siècle qu'un intendant faisait la remarque que les chemins de la Bretagne étaient les mieux entretenus du royaume, parce que les Etats de la province s'en chargeaient. Je crois que ceux du Languedoc, autre pays d'Etats, ne leur cédaient point, dès ce temps-là, et il y en avait davantage. Ce qui ne m'empêche pas de garder ma rancune contre la chaussée de Puy-Laurent à Rével, dans la belle plaine qui porte le nom de cette dernière ville.

Langue cambrique.

C'est entre Guingamp et Châtelaudren que finit le bas-breton : c'est donc le moment de vous dire tout ce que je sais de cette langue, ce qui ne m'engage pas à grand'chose.

Le bas-breton, à ce que disent les Bretons *bretonnans* *, est du genre des langues analogues à la succession naturelle et habituelle des idées; c'est-à-dire que le sujet y précède ses attributs, son action, son régime, comme il ar-

* Elégante dénomination sous laquelle plusieurs historiens bretons désignent la population de leur pays qui parle la langue cambrique.

rive habituellement en français. Je dis habituellement, car nos adjectifs ne sont pas soumis à une règle absolue. Ainsi, nous disons un *grand* cheval et un cheval *blanc;* les Bretons disent un cheval *grand*, un cheval *blanc;* tandis que les Allemands au contraire diront toujours un *grand* cheval, un *blanc* cheval. En latin, c'est l'oreille qui décide de la place et de l'ordre des mots. De ces langues, la plus invariablement méthodique est le bas-breton, puis le français. Le latin est la plus libre; l'allemand, la plus nécessairement intervertie : car on se fait une idée d'un cheval, avant d'avoir la connaissance de sa taille ou de sa couleur.

Les hébraïsans qui *bretonnent* prétendent que, de toutes les langues vivantes, le breton est celle qui a le plus de rapport avec l'hébreu. Cela fortifierait l'opinion des personnes qui, avec M. de Penhouet, pensent que le breton est un dialecte de l'ancienne langue phénicienne : car le phénicien devait, ainsi que le syriaque et l'arabe, ressembler à l'hébreu. Mais alors le bas-breton serait-il malgré cela un échantillon de la langue des Gaulois, comme le pensait le savant Bullet, comme l'affirment nos celtiques modernes? Vous souffrez de mon embarras : il est cruel de ne savoir ni la langue du riche roi Hiram, ni celle de l'aventureux Brennus, pour décider cette question. Au défaut de science, je vais essayer ce que

peut ici l'hypothèse. J'ai un faible pour les Celtes, ce sont les anciens seigneurs de la Gaule, et quoiqu'ils aient bien voulu en céder successivement la domination aux Romains, aux Goths, aux Francs, je pense qu'ils n'ont jamais cessé de faire la majorité de la population des contrées comprises entre le Rhin et l'Océan, entre les Pyrénées et les Ardennes. D'un autre côté, comment ne pas respecter les Phéniciens à qui nous devons les lettres et la navigation? Je voudrais donc tâcher de concilier les prétentions des deux parties, et peut-être que cela n'est pas impossible. Quand on a un vrai désir de rapprocher des gens qu'on estime, on en vient à bout.

Que la plus grande partie de l'antique Bretagne (l'Angleterre), ait été peuplée par les Gaulois, c'est ce que la vraisemblance et le rapport de Tacite nous disposent facilement à croire : « *Proximi Gallis et similes sunt.... Gallos vicinum solum occupasse credibile est. Eorum sacra deprehendas, superstitionum persuasione. Sermo haud multum diversus*, etc. L'auteur de la *Vie d'Agricola* nous peint donc les Bretons rapprochés des Gaulois, par la constitution physique, par les superstitions religieuses, et par le langage *. Mais en même temps, il nous

* Indépendamment de l'autorité de Tacite, la seule inspection des cartes géographiques de la Gaule et de la Bretagne prouve que leurs habitans avaient une origine

dit que le teint des Silures, et leurs cheveux frisés attestaient qu'ils étaient une colonie d'anciens Ibériens. Ici, je ferai une observation : cette colonie, transportée d'Espagne, et que Tacite appelle Ibériens, d'après sans doute la tradition, pouvait très-bien être un essaim d'une colonie phénicienne, depuis long-temps établie en Espagne. On sait que tout le littoral de la péninsule était peuplé de colonies phéniciennes ou carthaginoises (et de colonies grecques). Nous savons, de plus, que les Phéniciens fréquentaient beaucoup les côtes occidentales de l'île d'Albion, pour le commerce de l'étain. Rien ne répugne à croire qu'ils avaient établi une colonie dans le pays des Silures, et s'étaient alliés aux habitans du pays, auxquels ils avaient communiqué, en partie, leur langue, ainsi que leur constitution physique; or ces Silures sont positivement les ancê-

commune. Les mêmes dénominations de peuplades y sont trop fréquentes, pour ne pas faire naître cette pensée. On voit, dans la Gaule, des *Brigantii* (près du lac de Constance); on trouve des *Brigantes* en Bretagne et même en Hibernie : les *Belgæ*, les *Atrebates*, les *Parisii* sont communs aux deux pays. On voit des *Britanni* dans la Gaule, non pas dans la presqu'île que nous nommons Bretagne, mais sur les rives et près de l'embouchure de la Somme. Enfin les syllabes *duro*, *Dunum*, *Briva* ou *Brivis*, qui sont si communes dans les noms propres des Gaules, ne sont guère moins fréquentes en Bretagne : on y voit des *Novio-Magus*, des *Mediolanum*, etc.

tres des Gallois, avec lesquels nos Bas-Bretons ont une grande affinité de langage; tandis qu'ils en ont très-peu avec les Irlandais et les Ecossais*, qui ne sont pas moins Celtes, et sont peut-être plus purs Celtes que les Gallois.

Que ce dialecte bas-breton soit fort différent de l'ancien gaulois du continent, c'est ce que je suis très-disposé à croire, et voici mes raisons. Parmi les noms modernes de lieux de notre péninsule bretonne, je n'en trouve pas qui rappellent les anciens noms communs dans les Gaules, tels que les *Dunum*, *Briva*, *Briga*, *Condate*, *Mediolanum*, *Magus*, etc. Secondement, quoique le gaulois passe pour avoir été une langue directe, cependant on y voit plus fréquemment l'adjectif et l'attribut avant qu'après le substantif, comme dans ces mots : *Novio-Magus* (Château-Neuf); *Roto-Magus* (Château-Rouge); *Medio-Lanum* (Plaine de prairies); *Samaro-Briva* (Ville ou Pont de la Somme); *Novio-Dunum* (Mon-

* Tacite dit bien que la grande taille et les cheveux rouges des Calédoniens décelaient, chez eux, une origine germanique; mais cette preuve de ressemblance physique n'étant point appuyée de la conformité du langage, dont on retrouverait quelque trace dans les noms de lieux, est bien faible. Les habitans du pays de Liége, qui sont Wallons, c'est-à-dire Gaulois, ne sont pas moins blancs et blonds que les Allemands et les Flamands qui les entourent, et ils ne leur sont point inférieurs en taille.

tagne, ou plutôt Citadelle-Neuve); et par la suite, *Cæsaro-Dunum* (Montagne de César); *Augusto-Dunum* (Montagne d'Auguste); quelquefois cependant ils suivaient pour l'attribut la marche directe; ils disaient : *Briva-Isara* (Pont-Oise); *Briva-Curretia* (Pont sur-Correze); c'est Brives-la-Gaillarde. Les Bretons ont une méthode plus directe et plus invariable. L'adjectif et l'attribut suivent toujours le substantif. Pen-Mark, tête de cheval; Quimper-Lé, Quimper sur le Lé; et il en est ainsi de presque tous les mots commençant par Ker. Ils ont transporté cet arrangement dans les mots adoptés des Français; ils disent Château Lin, Château-Neuf, Châtel-Audren. On peut facilement observer, à côté l'une de l'autre, les influences de deux langues à marches différentes, sur une troisième dont elles empruntent les mots. Les Normands, qui ont apporté avec eux une langue transpositive, disent Neuf-Châtel, et les Bretons Château-Neuf; les premiers disent Tour-Ville, Bou-Ville; les autres Ville-Helio, Ville-Marqué, etc.

Dans le midi de la France, où l'influence des langues du Nord s'est fait moins sentir, la marche directe de l'adjectif après le substantif s'est conservée dans les noms propres et même dans presque toutes les circonstances. On dit Castel-Nau (Château Neuf); Ville-Neuve, Ville-Vieille, Ville-Franche, tandis que dans nos provinces du

nord, on dit Vieux-Ville, Neu-Ville, Vieux-Maisons, Franche-Ville, etc.

D'où était venu aux Gaulois l'usage de transposer l'adjectif avant le substantif, dans les noms de lieux, comme nous l'avons remarqué plus haut, c'est ce que je ne sais pas; mais ce qui n'a point empêché le savant Bullet et d'autres érudits anciens, de considérer la langue celtique comme ayant une marche naturelle : et c'est à cette disposition, sans doute, que le français, quoique rempli des débris de la langue latine, qui était une langue très-arbitraire dans sa marche, quoique forcé de subir le joug des verbes auxiliaires, que les conquérans du Nord ont imposé à toutes les langues de l'Europe, est resté pourtant la langue la plus naturelle, la plus analogue à la succession des idées que l'on connaisse. Je ne vous cache pas que je suis bien aise d'avoir ce compliment et acte de gratitude à faire à nos aïeux les Celtes.

Voici quelque chose d'assez remarquable sur l'italien, et qui ne m'écarte pas tout-à-fait de mon sujet. Avant les Goths, les Hérules et les Lombards, on parlait en Italie le latin, langue, comme je vous l'ai dit plus haut, très-indépendante dans ses constructions, ou du moins sacrifiant à l'harmonie la succession des idées. Les peuples du Nord qui subjuguèrent cette antique maîtresse du monde, parlaient une langue transpositive obli-

gée. L'italien moderne a pris la marche analogue à la succession des idées; moins que le français, à la vérité, mais beaucoup plus que le latin et que les langues du Nord. D'où cela peut-il venir? Ne serait-ce pas de ce que, bien que le latin ait été pendant un grand nombre de siècles la langue des maîtres du pays, il n'a jamais été la langue vulgaire de la classe inférieure et la plus nombreuse de cette contrée, où probablement le Celte avait dominé, avant que les colonies grecques et phrygiennes fussent venues lui disputer le terrain, comme je crois avoir eu l'occasion de vous le dire?

Cette langue, la plus ancienne de toutes en Europe, dédaignée sans doute par les peuples savans qui, venus des contrées orientales, ont successivement éclairé et soumis les nations indigènes de l'Occident, a pu se voir réduite à n'être que le partage des vaincus et de la classe ignorante; elle a pu être forcée à recevoir des importations étrangères; mais elle n'en a pas moins conservé toujours sa marche méthodique; et lorsque des dominateurs éclairés (les Romains) ont fait place à des vainqueurs plus ignorans que la masse des indigènes, elle a forcé la langue de ces nouveaux conquérans à prendre son ordre et ses allures, sans pouvoir, toutefois, rejeter entièrement l'attirail barbare de leurs conjugaisons, mais en repoussant du moins leurs inversions obscures.

Si jamais vous en avez le temps, lisez le docte Bullet; quoique je ne sois pas, en toute chose, de son avis, et qu'il ne me paraisse pas prendre assez en considération cette circonstance de l'adjectif avant le substantif, dans l'ancien gaulois, vous soupçonnerez, non sans vraisemblance, qu'il m'a aidé à vous entretenir plus longuement que je n'aurais fait sans lui, sur la langue armoricaine.

Quant aux signes de l'écriture, César dit positivement que les Gaulois se servaient des caractères grecs; mais il paraît que les mêmes figures ne signifiaient pas les mêmes lettres: c'est ce qui explique une contradiction apparente qui se trouve dans les *Commentaires*. César voulant écrire à Cicéron, assiégé par les Nerviens, détermine un cavalier gaulois à aller jeter une lettre, dans son camp; mais dans la crainte qu'elle ne soit pas interceptée et lue, il l'écrit en caractères grecs. On a trouvé en différens monumens de la Bretagne des caractères celtiques ressemblant beaucoup à ceux des Grecs. Aujourd'hui les Bretons ont adopté les caractères romains.

Nous avons peu de mots gaulois qui soient parvenus jusqu'à nous, dans toute leur intégrité. J'en connais pourtant un qui a fait une fortune brillante et vraiment *européenne*, car on le retrouve avec le même éclat, depuis le Tage jusqu'à la Newa.

C'est le mot de *maréchal*. Il est absolument

gaulois et encore bas-breton, et il a la même signification qu'en français, tant pour la profession que pour la dignité.

Vous qui êtes un amateur de Pausanias, vous pouvez vous rappeler qu'en parlant des Gaulois de Brennus il dit : «que, chez les Celtes, chaque « cavalier avait deux écuyers également bons « hommes de cheval, et qu'un cavalier ainsi suivi « de deux autres s'appelait *trimarkis.* » Ce mot signifie absolument trois cavaliers. *Tri* veut dire trois, *markis* cavalier, venant de *march* qui se prononce *mark*, cheval. Vous pouvez vous souvenir également que Tacite parle d'un certain *Beccus*, Gaulois Tectosage, si ce n'est Toulousain, dont le nom, dit-il, signifiait *rostrum*. Ce mot, encore breton (on dit *beg* dans le pays de Vannes), n'a pas autant d'éclat que le précédent; mais il se conserve en français dans *bec*, *bouche ;* en italien dans *bocca*, bouche, *beceheria*, boucherie, et dans *bicchiere*, gobelet; en allemand, dans *becher*, signifiant aussi gobelet, et peut-être bien dans *becker*, boulanger, qui cuit pour la bouche; comme nous disons *boucher*, celui qui tue pour la bouche.

Le mot breton *roch* a eu également une assez belle fortune en France, en Italie et en Espagne, *roc*, *roche*, *rocher*, *rocca*, etc. Enfin les *braghou* des Bas-Bretons, que j'ai souvent trouvées trop larges et attachées trop bas, n'en ont pas

moins imposé leur nom à tous les haut-de-chausses des Français *braies*, des Italiens *braghe*, des Anglais *breeches*.

Puisque me voici retombé dans les étymologies, savez-vous que je suis tout fier de mes conjectures sur ce mot *tur* au sujet de l'Adour, et dont je vous soupçonne de vous être un peu moqué. Eh bien! en breton, *dor, dur, tor, tur, or, ur*, signifient eau.

Quant à cette *s* que je dégageais arbitrairement des mots *stura*, *stour;* c'était une licence tout-à-fait celtique. Les Bretons bretonnans n'en font pas d'autre; ils vous disent *sgui* pour *gui* (gai), *sguin* pour *guin* (blanc). Mon *Rouergue* se trouve également justifié. *Ruz, ru,* en breton, signifie rouge.

J'ai recueilli d'autres noms bretons, desquels je ferai usage tôt ou tard; mais en voici assez pour une séance que je vous annonçais ne devoir pas être longue.

Je termine par cette réflexion : Si les Bretons de Vannes diffèrent déjà beaucoup, pour le langage, des Bretons de Léon, doit-on s'étonner que les uns et les autres s'écartent encore plus du dialecte des Gallois, et encore davantage de l'irlandais et de l'écossais, quoique toutes ces langues aient une origine commune?

Le savant Bullet, qui voit des Celtes partout, prétend trouver une grande ressemblance entre la langue des Bas-Bretons et celles des Basques.

Toutefois ces deux peuples ne s'entendent pas plus aujourd'hui que des Provenceaux et des Flamands; mais cela n'arrête pas un étymologiste.

J'ai rencontré, sur ma route, un original, lequel, comme je causais de cela avec lui, me disait qu'il serait assez curieux de lâcher, dans une île déserte, quelques douzaines de Bas-Bretons mâles, avec autant de femmes Basques et du blé sarrasin, pour voir le jargon que l'on baragouinerait dans ce pays-là, au bout de deux ou trois générations.

Sans m'amuser à relever tout ce qu'il y a d'impertinent dans une telle proposition, et sans songer jamais à traiter des Bas-Bretons comme une colonie de lapins, je crois que les enfans de ces messieurs parleraient la langue de leurs nourrices.

Mais à propos de ces divers jargons et patois qui se partagent la France, j'ai un grand grief contre eux tous, sans exception, tant ceux du Midi que ceux de l'Ouest, c'est qu'ils manquent de juremens et invectives : ce qui fait que les indigènes qui s'en servent sont obligés de faire usage de toutes les saletés de notre langue, quand ils éprouvent le besoin de se dire des injures, ou même simplement lorsque la colère les porte à l'interjection; et alors tout le monde les comprend, les policés comme les barbares; personne

Pénurie de juremens.

n'est à l'abri du scandale. Ne serait-ce pas une bonne œuvre à l'Académie Celtique, à l'Académie de Jeux Floraux, de traduire, dans les patois respectifs de leurs pays, les riches turpitudes de notre langue française, en expressions équipollentes, qui pussent satisfaire les natifs des classes grossières du Ponent et du Midi, de manière à leur procurer le moyen d'évaporer leur bile entre eux, sans que le public étranger en eût les oreilles souillées? Ils n'en jureraient pas plus pour cela, et jureraient pour moins de monde. N'y aurait-il pas diminution de scandale? Réfléchissez à cette proposition; elle est très-sage. Adieu.

Urgence et moyen d'y porter remède.

LETTRE XX.

Cherbourg, 11 novembre 1819.

Châtel-Audren. — Brèche siliceuse. — Cidre. — Saint-Brieuc. — Port. — Moutarde celtique. — Campagne. — Sable de mer. — Lamballe. — Réforme en propreté. — Habitans. — Vue extérieure. — Campagne. — Table-d'hôte. — Ambiliates. — Commerce. — Egarement. — Sensibilité. — Moulins. — Landes. — Broons. — Château de Duguesclin. — Dinan. — Cœur de Duguesclin. — Tour de la duchesse Anne. — M. Josse. — Entourage de Dinan. — Fontaine minérale. — Navigation de Dinan à Saint-Malo. — Saint-Servan. — Saint-Malo. — Hommes célèbres. — Campagne. — Tabac. — Baie de Cancale. — Marais de Dol. — Coquilles.

Châtel-Audren.

Chateau-Laudren, ou Châtel-Audren, pour avoir à choisir entre deux noms, n'en est pas plus beau; mais il m'offrit une espèce de pierre que je n'avais pas encore vue en Bretagne. C'était une pâte quartzeuse, un peu rubigineuse, qui renfermait des aiguilles de feldspath, mais sans le mica, qui est le troisième ingrédient obligé des granits. C'était donc une espèce de brèche siliceuse. Cette pierre est très-dure; et polie, elle

Brèche siliceuse.

ferait sans doute un assez bel effet. Je ne sais pas si elle se présente en grandes masses. Plus loin, je trouvai des grès; mais bientôt le granit reparut.

En approchant de Saint-Brieuc, on entre dans le pays du meilleur cidre de France *. Je ne suis pas très-connaisseur en cette boisson; je me conforme à l'opinion reçue, qui est même celle des Normands éclairés. Cidre.

Saint-Brieux, ou Brieuc, ou Brieu, est trois fois laid, quoiqu'épiscopal et préfectoral: cependant l'hôtel de la préfecture et l'hôtel de la mairie ont bonne apparence. La cathédrale vaut aussi la peine d'être regardée; enfin, on y voit un assez beau pont. St.-Brieuc.

Ainsi qu'Athènes, Saint-Brieuc a son port loin de ses murailles; il est à trois quarts de lieue de la ville, à un village qu'on appelle le Gué. Le port est lui-même éloigné d'un quart de lieue de la mer. Il n'en reçoit pas moins des navires de cinq cents tonneaux. Il en part des bateaux pour Terre-Neuve, et en outre il s'expédie, par ce port, du blé, du beurre et des toiles, que fournit la contrée voisine. Port.

Savez-vous ce que c'est que de la *moutarde celtique?* C'est de la moutarde de Saint-Brieuc. J'ignore si elle monte plus au nez qu'une autre; mais j'espère bien que l'académie celtique n'en Moutarde celtique.

* Je ne sais pas, toutefois, si les Picards m'accorderaient cela.

bornes à tout, et l'on a trop fréquemment et trop amplement recours, en Bretagne, à la nudité, pour remuer la commisération, ainsi qu'ailleurs on en fait usage, dans un tout autre but. J'ose croire que, sans tyrannie, on pourrait prescrire des limites à ce dépouillement : chaque ville connaît ses pauvres, et l'on sait ce que peut durer un vêtement grossier.

Réforme en propreté.

Quant à la propreté et au bon ordre extérieurs des maisons des habitans qui ne sont pas tout-à-fait misérables, en s'y prenant de loin, et avec douceur, on viendrait à bout d'y amener ses concitoyens. Par exemple, vous pouvez exiger, d'abord, que tous les dix ans chaque maison soit ou recrépie, ou regrattée, ou reblanchie, ou enfin repeinte; qué, tous les cinq ans, les portes et contrevents soient repeints; vous pouvez vouloir que les carreaux de vitres, sur la rue, soient fourbis, d'abord une fois par an, puis quatre fois (aux quatre saisons), puis tous les mois, puis toutes les semaines; et quand vous en serez là, sans que vous le disiez, on les nettoiera tous les jours, parce qu'on aura découvert que la propreté est jolie, et que la transparence du verre économise de la chandelle.

Mais il faudrait que cette grande révolution fût générale et simultanée en France, afin que personne ne pût s'appuyer sur la saleté de son voisin. Cela devrait donc partir de Paris, ce grand foyer

de la civilisation, lequel a tant besoin lui-même d'être récuré. Ce serait une grande adresse, au chef de cette réforme, de faire soutenir ses règlemens de l'influence de la mode. Il nous reste de la vanité, servez-vous-en.

Au reste, sous cette crasse et cette misère de Lamballe, j'ai reconnu une race plus élevée et portant des traits plus réguliers que ce que j'avais vu communément, dans la presqu'île, tant sur le revers septentrional, que sur la côte du sud. Habitans.

Ainsi que plus d'une ville, dont j'ai eu occasion de vous parler, Lamballe dédommage l'œil, au dehors, de tout ce qu'il a été forcé de voir de laid dans l'intérieur. Elle offre, de plusieurs côtés, un aspect très-pittoresque : j'y remarquai surtout une vieille église, sur une hauteur, ayant presque l'air d'un château fort, et qui tiendrait une très-bonne place dans un recueil lithographique de monumens. Vue extérieure.

La campagne qui environne Lamballe est mieux dessinée qu'en beaucoup d'autres quartiers de la Bretagne. Les champs sont plus étendus et entourés d'arbres plus grands. On y voit des bouquets de bois et de beaux rideaux. Le travail des champs s'y fait entièrement avec des chevaux. Campagne.

Je passai une soirée assez agréable à Lamballe. J'y rencontrai deux voyageurs, à pied, comme moi, mais qui ne venaient pas de loin, et n'al-

laient pas loin : c'étaient deux officiers à demi-solde, des environs, hommes instruits et fort raisonnables, parlant avec beaucoup de sagesse et du passé et du présent.

Table d'hôte.

Comme le dernier événement de Brest occupe beaucoup les esprits, dans toute la Bretagne, la conversation tomba, au souper, sur la mission. M'en étant mêlé, en ma qualité de voyageur arrivant du théâtre des événemens, je dis que cette aventure portait un grand préjudice à l'autorité des pères et des maris de Brest; qu'ils avaient eux-mêmes découvert une fâcheuse brèche à *la toute-puissance de la barbe;* que jamais les missionnaires n'avaient altéré le précepte de saint Paul; que nulle part ils n'avaient dit que l'assistance à la mission fût un acte obligatoire qui déliât la femme et la fille de l'obéissance due au mari et au père; qu'ils avaient pu dire, et que je pensais comme eux, que les maris et les pères qui empêchaient leurs femmes et leurs filles d'entendre prêcher la morale chrétienne, avaient tort et péchoient contre leurs intérêts, parce qu'il n'y a pas une meilleure garantie de la conduite d'une femme, comme de celle d'un homme, que sa croyance et son attachement à la religion: mais qu'au demeurant, eux seuls maris seraient responsables de leurs défenses, et non les femmes, qui n'en sont pas moins tenues à leur obéir, dans ce qui n'est pas absolument contraire à l'obser-

vance du dogme, leurs bonnes intentions leur étant alors réputées pour le fait; que, par conséquent, chaque père de famille, à qui la mission déplaisait, pouvait bien, sans tant de fracas scandaleux, sans usurper le droit de priver son voisin d'une instruction que celui-ci ne redoutait ni pour lui ni pour sa famille; que chaque père de famille, dis-je, avait bien le droit, à la charge de sa conscience, d'intimer à sa femme et à sa fille l'ordre de s'abstenir de la mission.

Ah! monsieur, reprit un des assistans, c'eût été pour leur en donner plus d'envie: elles y auraient couru, dès qu'il aurait eu le dos tourné.

Je ne le crois pas, répliquai-je, et votre réflexion n'est pas charitable. Mais vous voyez que vous abondez dans mon sens, et qu'il résulte de votre opinion, que les Brestois ont fait connaître la crainte où ils étaient, que leur autorité n'échouât contre le désir de leurs femmes et de leurs filles d'entendre la mission, que c'est pour cela qu'ils se sont déterminés à en priver tous leurs concitoyens. Or, toute puissance qui laisse voir qu'elle sacrifie la justice, parce qu'elle ne se sent pas la force de maintenir ses droits sans cela, porte elle-même l'atteinte la plus funeste à ses priviléges. J'en reviens aux Brestois. Supposant qu'ils ne pussent pas assez compter sur leur autorité morale, pour empêcher qu'on ne se rendît à ces terribles missions, que ne renfermaient-ils

leur monde sous clef, pendant les heures de conférence? car, enfin, j'aime mieux un acte de despotisme dans la famille, qu'un empiétement sur les droits du public.

Peste! comme vous y allez, me dit, en riant, un de ces messieurs. Etes-vous marié, monsieur, si j'ose vous le demander? — Non, monsieur. — On le voit bien. Si vous l'étiez, par là, vous sauriez bientôt que ce n'est pas ainsi qu'on mène nos petites Brètes.

Pendant ce dialogue, la maîtresse de l'auberge qui soupait, à table d'hôte, faisait une figure très-amusante. Elle était pour les missions, et pour les femmes de Brest; mais elle était contre moi, et, je le crains, un peu contre saint Paul. D'un autre côté, si elle savait gré à mes adversaires de repousser mes expédiens, comme barbares et inadmissibles, elle était piquée de leurs réflexions épigrammatiques. En tout, ce souper fut assez gai, et, de plus, la chère fut bonne.

Ambiliates. Les *Ambiliates*, c'est-à-dire les anciens habitans de Lamballe et de son territoire, ont eu l'honneur d'être châtiés par César, et d'être nommés dans ses Commentaires.

Le brave La Noue, dit *Bras-de-Fer*, fut tué au siége de Lamballe, en 1591. Cette ville a été le chef-lieu du duché de Penthièvre. Il s'y fait

Commerce. un commerce assez considérable en bétail, en

toiles et en parchemin qui s'y fabrique : elle a aussi des tanneries. Tout cela ne suffit pas pour donner un air bien cossu à la ville. Mais en Bretagne, il ne faut pas être dupe des apparences. Si ailleurs on est trop pressé de paraître, là on est long-temps modeste.

En quittant Lamballe, je voulais passer à Broons pour voir, près de là, les ruines du château de Duguesclin. Je demandai à l'auberge, par où je devais passer, pour prendre le chemin de Broons : on me dit de tourner à droite au bout de la rue, je le fis; mais on aurait dû me dire de tourner une seconde fois. Après mon premier détour, j'allai donc tout droit devant moi, et je fis un bon bout de chemin, sur la route de Saint-Malo, avant d'être averti que je me fourvoyais. Je m'attends bien qu'on va rire auprès de vous de cette nouvelle erreur de l'oncle; mais voici bien autre matière pour s'égayer aux dépens du pauvre voyageur. C'est un mouvement de sensibilité des plus touchans pour une pierre. Parmi les cailloux destinés à ferrer le chemin, j'en aperçus un qui m'offrit une particularité assez remarquable : c'était une masse de quartz rougeâtre, à peu près cubique, sur laquelle s'était formée une cristallisation de petites lames blanches disposées en trémies, comme dans le sel marin, mais en plus grandes dimensions. Cet arrangement était tout-à-fait joli, et me

Egarement.

Sensibilité.

paraissait curieux. Peut-être est-il commun pour d'autres. Quoi qu'il en soit, j'examinai assez long-temps cette pierre avec complaisance, et ne voulant pas m'en tenir à son égard à une curiosité stérile, je l'écartai du chemin où elle allait être broyée, et je la mis à l'écart, dans l'espérance que peut-être quelque amateur la recueillerait. Convenez que si, de votre rue Taranne, on avait pu voir cet acte de sollicitude pour un caillou, on s'en serait amusé un petit moment. Il me reste à vous faire part d'une réflexion, au sujet de cette pierre. C'est qu'il y a beaucoup d'exemples qué la sensibilité a conduit à l'égarement, et qu'ici ce fut un égarement qui donna lieu à un acte de sensibilité.

Moulins. Sur cette même route, je vis deux moulins de constructions bien différentes l'une de l'autre. Le premier était très-ancien, probablement féodal; il était tout en pierre de taille de granit. Le pied était très-épaté, puis la tonnelle se rétrécissait, ensuite s'élargissait de nouveau à l'endroit de la meule. Je pense que cet étranglement était imaginé pour donner plus de dégagement à l'air. L'autre moulin consistait en une tonnelle à peu près cylindrique ou légèrement conique; mais il avait de particulier qu'il était tout bâti en argile, pétrie avec des ajoncs. J'avais bien vu des chaumières construites ainsi, mais non jusque-là des moulins. La charpente de

celui-ci n'était pas encore terminée. Je doute qu'il dure autant que son vieux voisin, comme beaucoup de constructions nouvelles, que nous élevons auprès des anciens édifices.

Cependant je fus averti de mon erreur, et je revins sur mes pas, ce qui n'arrive point à tous ceux qui se trompent. Il me fallut repasser par le très-laid faubourg de Lamballe, et pour le coup tourner à gauche, sur la vraie route de Paris. Le sol est d'abord assez fertile et les sites agréables; mais ensuite je rencontrai des landes de la plus mauvaise qualité. On ne les cultive que tous les vingt ans. Elles me parurent se composer d'un sol sableux fort mince, étendu sur une couche d'argile continue et profonde. Si jamais on avait un besoin urgent de mettre ce terrain dans le meilleur rapport possible, je crois que l'expédient le plus profitable serait de le partager en planches de douze pieds de large, de creuser tous les nombres impairs à trois pieds de profondeur, et d'en jeter la terre sur les nombres pairs : on éleverait ainsi la moitié du sol de six pieds au-dessus de l'autre; en faisant communiquer toutes les fosses avec des tranchées qui permettraient l'écoulement des eaux, on parviendrait à corriger ce terrain de l'excès d'humidité et de la corruption de l'eau intérieure qui fait périr les plantes qu'on lui confie, dès que leurs racines ont traversé la légère couche composée de sable

Landes.

et de matière végétale qui est à la surface. Ces sortes de terrains à fond d'argile compacte produisent sur les plantes le même effet que des vases qui ne sont pas percés.

Toutefois je fus obligé de laisser ces landes sans avoir pu terminer la petite opération que je viens de vous indiquer. J'arrivai à une région plus haute et consistant en bons et mauvais champs, et en bois. Cheminant toujours, je m'approchai de Broons, regardant de tous côtés si quelque vieux château ne m'apparaîtrait pas; mais j'arrivai au bourg, sans en avoir aperçu aucun. Je pensai alors que le châtel du bon sire Bertrand était au-delà du bourg; mais comme l'heure approchait de prendre gîte, j'allai à l'auberge, remettant au lendemain à rendre mes devoirs au connétable. A peine eus-je pris place au coin du feu, que je m'enquis de mes hôtes de quel côté se trouvait le château de Duguesclin. On me demanda d'où je venais; je répondis: de Lamballe. — Eh bien! vous avez passé sur le château. — Comment, sans le voir? — Oui, monsieur, à un quart de lieue d'ici, dans un marais. Je me rappelai en effet qu'auprès d'un petit pont dans un lieu bas, j'avais vu à la gauche du chemin quelques fouilles où j'avais remarqué des morceaux d'ardoises, ce qui m'avait déterminé à m'en approcher parce que je regarde toujours les remuemens de terre;

Broons.

Château de Duguesclin.

mais j'étais loin de soupçonner que je foulais à mes pieds le château de la Mothe de Broons dont je cherchais les ruines au-dessus de mon horizon. Hélas! elles ne sont pas même à fleur de terre. Je ne saurais vous dire combien je fus triste et désappointé de ce que je venais d'apprendre. Comment, dis-je, voilà tout ce qui reste du château? Alors on me dit que si le marais n'avait pas été noyé, j'aurais pu voir des caves d'où l'on tirait encore des pierres. On ajouta : Avez-vous remarqué près des halles, ici, dans le bourg, de gros tas de pierres comme en chantier? — Oui, répondis-je. — Eh bien! elles viennent toutes de là, et tout ce que vous voyez de maisons neuves dans le bourg est bâti des débris du château. Ayant ouï ces paroles, je sortis et j'allai voir ces décombres transportées. Mais il n'y avait aucune pierre de parement qui portât fragment de l'aigle éployée, chiffre, moulure, peinture, enfin aucune trace de ciseau ou pinceau; elles étaient toutes arrachées de la maçonnerie intérieure. Il fallut se contenter de cela, à mon grand deuil.

Cependant près de là était l'église du bourg, dont une partie paraît fort ancienne; le reste appartient à des temps plus rapprochés. J'entrai dans cette église, et regardant le côté antique, je reconnus la place où le bon chevalier venait s'agenouiller pour demander à Dieu de fortifier son bras contre tous les ennemis de la France et

de son roi. Un peu consolé par cette découverte, et chassé par la nuit, je regagnai l'auberge et le coin du feu. Là, je refis, touchant le château de sire Bertrand, de nouvelles questions qui m'apprirent des choses merveilleuses : car la conversation étant devenue générale, la servante-cuisinière, qui était une grande fille bien bâtie, tout en mettant une grosse volaille à la broche, raconta qu'elle avait entendu dire à des *anciens* que le château de monsieur *Duguâclin* était enchanté dans son temps; que quand les Anglais y tiraient des coups de canon, il y avait dedans de belles dames qui se mettaient à la fenêtre et recevaient les boulets dans leurs mouchoirs, et que cela ne leur faisait non plus de mal qu'une plume de chapon.

Autres choses me furent dites très-dignes de mémoire, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. Je demandai quand on commencerait le monument projeté pour honorer la mémoire de Duguesclin; on me dit qu'on n'en savait rien. Vous soupçonnez que je n'ai point pensé à ce monument, sans le construire à ma manière. Il me semble donc que sur les ruines du château de la Mothe de Broons on devrait élever l'entrée d'un vieux château du quatorzième siècle, laquelle consisterait en une grande porte en ogive, flanquée de deux tours; le tout garni de créneaux et de machicoulis. La porte aurait deux

cintres, l'inférieur moins courbé que l'autre et dans un plan plus enfoncé. Entre ces deux arcs serait placée la statue du bon connétable, en cette pierre de Kersanton dont je vous ai parlé, qui est très-propre à la sculpture : car il faudrait que tout fût breton, dans ce monument. La porte et les tours seraient bâties du plus beau granit du pays; toutes les pierres de parement seraient taillées à pointes de diamant, comme celles du château de Bourbon-l'Archambaud, et quelques autres : c'est un très-bon style gothique. Ces tours renfermeraient des appartemens, et quelques terres y seraient affectées. Cela deviendrait l'habitation et la dotation de quelque vétéran, non moins distingué par sa conduite que par son courage; ce serait une petite commanderie, un bénéfice militaire.

Pendant que je devisais avec mes hôtes, ou que je bâtissais tout seul, le moment de se mettre à table arriva. La conversation changea de sujet. Je fis quelques questions sur l'agriculture. Je remarquai qu'on appelait le fumier du *marne*. Dans la crainte de me tromper, je demandai à l'aubergiste si l'on connaissait, dans le pays, la terre qu'on appelait la marne; il me dit que lui la connaissait, mais qu'on n'en faisait pas usage dans le canton. Il m'a paru qu'on employait, dans le pays, le fumier très-consommé. La culture continue à se faire avec des chevaux.

Je partis de bonne heure, le lendemain, et pris la route de Dinan, en suivant le grand chemin jusqu'à Jouan. Lorsqu'il fit clair, je remarquai une espèce de pierre, qui est bleue quand on la tire de la carrière, mais qui devient grise ensuite : c'est une espèce de grès. En approchant davantage de Dinan, je retrouvai le granit.

De Broons à Jouan, le pays me sembla assez bon, et quelques cantons étaient agréables au coup d'œil. Entre Jouan et Dinan je traversai des terres de landes, mais du moins on y voyait des arbres, dont quelques-uns étaient fort beaux. Cette saison, qui n'est pas ordinairement celle que l'on choisit pour les voyages, et surtout pour les promenades à pied, est la plus favorable pour connaître les méthodes de culture. Par exemple, prêt à sortir de la Bretagne, je faisais la réflexion, que dans le tour que je venais de faire de la péninsule, je n'avais pas vu pratiquer l'usage de la marne. Au fait, cette substance doit être rare dans les régions granitiques, puisque c'est un mélange d'argile et de calcaire.

Dinan. Dinan est une petite ville fort sale, comme de raison : cependant elle a une rue passable, et une assez belle place. Mon premier soin fut d'aller voir le monument qui renferme le cœur de Duguesclin *. Je demandai à un habitant, que

* Parmi tous les guerriers que l'histoire moderne peut opposer à ceux de l'antiquité, il en est trois, par dessus

je trouvai dans la rue, où était l'église de Saint-Sauveur, dans laquelle est déposé ce monument. Il me l'indiqua fort obligeamment; puis, me rejoignant, il voulut m'y conduire lui-même. Ce monsieur s'était exercé à lire les écritures gothiques de cette église, et il les débrouillait très-bien. Il eut la complaisance de me lire l'inscription du

tous les autres, selon moi, que l'on est porté à aimer autant qu'on les admire; et tous les trois sont Français.

> Ce n'est pas tout d'avoir un grand courage,
> Et de conduire un monde de soldats :

Mais dans ce terrible métier de destruction, ne briser que la force, protéger la faiblesse, se faire autant estimer de ses ennemis que de ses amis, donner sa propre rançon pour racheter des compagnons d'armes plus malheureux, et se reconstituer prisonnier, comme Duguesclin; être si brave, et toujours si docile à l'honneur, contre la passion et l'intérêt, que l'on mérite d'être appelé *sans peur et sans reproche*, comme Bayard; joindre, comme Turenne, à un génie si admirable pour la guerre, qu'il est douteux que l'histoire des peuples modernes en offre un pareil; joindre, dis-je, la continence de Scipion dans la jeunesse, et plus tard le désintéressement de Fabius, et couvrir ces vertus de tant de modestie, qu'ici, l'on dise sans effort : Monsieur, remerciez ces braves gens, à qui vous devez l'honneur de madame; là : Messieurs, je ne puis recevoir l'argent que vous êtes chargés de m'offrir, je ne comptais point passer par votre ville : voilà ce qui charme, ce qui enchante. Dans des guerriers de cette trempe, on admire le héros, on estime le citoyen, on aime l'homme.

tombeau, et plusieurs autres, qui sont dans l'église. Le tombeau consiste dans une pierre de granit noirâtre, dressée et scellée contre un mur. Les caractères ont été redorés depuis peu, pour qu'ils fussent plus faciles à lire. La crainte d'abuser de la complaisance de la personne qui m'accompagnait, m'empêcha de copier cette inscription. En voici le sens : Ici repose le cœur de messire Bertrand Dugueaclin, connétable de Ffrance, dont le corps repose dans le tombeau des rois, à Saint-Denis en Ffrance. C'est exprès que je vous écris France avec une double *f*, car je remarquai qu'il est écrit de même. Egalement il y a Dugueaclin. Ainsi la servante de Broons n'avait pas tant de tort ; il est écrit ainsi, et de diverses autres manières, par les vieux chroniqueurs. La plupart des noms anciens se trouvent également écrits de différentes façons : ainsi La Trimouille, ou La Trémoille. Beaucoup d'autres noms, bien moins illustres, ont eu les honneurs de l'altération.

Cœur de Duguesclin.

En sortant de l'église, mon guide obligeant me fit remarquer un mur qui a fait jadis partie d'un temple, que la tradition prétend avoir été consacré à Isis : on y voit encore des sculptures d'un très-mauvais goût, mais qui laissent bien croire que ce mur a été destiné à un autre emploi qu'à une église chrétienne.

De là, ce brave homme voulut me mener sur

les remparts de sa ville, qui forment vraiment une promenade charmante, avec des vues délicieuses. Il me fit remarquer, dans les murs d'enceinte, une grosse tour, qui servit de palais à la duchesse Anne. Le long du chemin, il interrompit ses obligeantes instructions pour me demander *si je faisais dans le bijou.* C'est, ajouta-t-il, monsieur, que je suis orfévre. Non, lui dis-je, je fais dans la curiosité, dans les figures, dans les pierres, les cailloux, les paysages, les costumes. — Ah! je ne traite pas cette partie-là, reprit-il.

Tour de la duchesse Anne.

M. Josse.

Quand j'eus ainsi achevé le tour de la ville, je remerciai beaucoup l'honnête personne qui m'en avait si obligeamment fait les honneurs, et je rentrai à l'auberge, en partie pour ne pas abuser de sa complaisance plus long-temps. Un instant après, je ressortis, voulant faire une petite course au dehors. Cette ville est entourée de vallons ravissans. Dans un de ces vallons, est un tertre, surmonté d'un vieux château qu'on appelle Léon; le tout a un aspect très-pittoresque. Il est probable que ce fut, jadis, le camp ou la station d'une légion romaine. D'un autre côté, et à vingt minutes de la ville, est une fontaine minérale, froide, qui est en très-grand renom : elle est ferrugineuse; on boit ses eaux pour les délabremens d'estomac. Le petit vallon où elle se trouve est une vraie miniature des vallons des

Entourage de Dinan.

Fontaine minérale.

Pyrénées : cette image me fit beaucoup de plaisir.

Dinan est une de ces villes le plus heureusement placées pour le paysage, que je connaisse : c'est fort au-dessus de tout ce que j'avais vu, jusque-là, en Bretagne.

Ma soirée de Dinan ne m'offrit rien qui vaille la peine de vous être répété, si ce n'est, peut-être, les plaintes de la maîtresse de l'auberge, qui, pendant le soupé, racontait, avec un ressentiment très-vif, que des Anglais avaient fait mettre, dans les gazettes, chez eux, qu'elle les avait écorchés; chose dont elle ne convenait pas du tout. Elle paraissait d'autant plus piquée de cette incivilité insulaire, que madame *** est une jolie femme, élégante, qui a un juste sentiment de son mérite, et qui ne conçoit pas que l'on puisse garder contre elle une dure rancune.

Il me reste à vous parler de la première merveille de Dinan : c'est la navigation de sa petite rivière (la Rance) jusqu'à Saint-Malo. J'eus le bonheur de la faire par un très-beau jour, et tel que le mois de novembre en offre rarement de pareils. On trouverait difficilement, en France, un bout de rivière aussi agréablement encadré, aussi varié dans ses effets, que celui-là. D'abord son lit est resserré entre des coteaux très-escarpés, mais jamais dénués d'arbres, au milieu desquels s'avancent de gros rochers bien détachés, des

Navigation de Dinan à St.-Malo.

terrasses qui soutiennent des habitations, des églises, voire même des châteaux, tout cela disposé comme par le pinceau de Claude Lorrain; puis, les rives s'éloignent et s'abaissent, on navigue dans de beaux lacs dont les bords annoncent la culture et l'aisance.

Or, comme je descendais très-doucement cette jolie rivière, dans un bateau, il arriva que mes pensées revinrent en arrière, vers Dinan et le tombeau de Duguesclin. Il me sembla l'avoir sous les yeux, et y lire l'épitaphe suivante :

Ici, repose le grand cœur
D'un chevalier de très-haute vaillance,
Féal ami du roi, preux soutien de la France,
Et des ennemis la terreur.
Mais pour les seuls guerriers son bras fut redoutable.
Au faible toujours secourable,
Il protégea la veuve et l'orphelin.
Dieu fasse paix au sire Duguesclin !

C'est occupé de ces pensers d'autrefois, que j'arrivai à Saint-Servan, petite ville, dans un très-joli aspect, et favorisée de deux ports, qu'on dit fort commodes. Cette ville, qui ne le cède guère à Saint-Malo pour la population, prendra une bien plus grande importance, lorsqu'on achevera la jonction de la Rance * avec la Vilaine; et,

* En 1783, les Etats de Bretagne arrêtèrent de continuer la navigation de la Vilaine jusqu'à Vitré, et de la

comme rien ne s'oppose à son développement, se trouvant sise en terre ferme, je ne serais pas étonné que le siècle présent la vît supérieure, à sa rivale, en étendue et en population; mais il lui faudra long-temps avant qu'elle renferme autant de richesses que Saint-Malo. On va, de l'une à l'autre de ces deux villes, par une grève de cinq à six cents pas, que la mer couvre et découvre, selon le flux et reflux. Vous savez que c'est ici une des plages où la marée s'élève à la plus grande hauteur : ce n'est pas moins de cinquante pieds, dans les grandes malines. Au reste, on n'attend pas que la mer ait tout-à-fait abandonné la grève, pour passer de Saint-Servan à Saint-Malo; il s'y trouve des petites charrettes couvertes, qui traversent, dès qu'il n'y a plus d'eau au-dessus de l'essieu. J'usai de ce moyen-là, avec le plus grand nombre de mes compagnons de barque de Dinan. Ces charrettes ne sont pas fort commodes, mais le voyage n'est pas long; et il est assez gai, par les petites alarmes (sans danger) des femmes et des enfans, en se voyant si près de l'eau, qui entre parfois dans la voiture.

faire communiquer, d'un côté, avec la Loire; et de l'autre, avec la Rance. Ce projet a été repris à diverses époques; on y pense encore dans ce moment. Son exécution complète unira la Manche à l'Océan, par une jonction intérieure, et fera une île de la péninsule armorique.

Vous devez croire qu'il m'arrive souvent de me contenter de fort médiocres auberges; mais quand je suis dans une ville, j'en cherche une bonne, surtout lorsque c'est pour y passer la nuit. La rue que je suivis en entrant à Saint-Malo, ne m'en offrant pas de très-engageantes, je demandai au premier homme bien mis que je trouvai, de m'en indiquer une bonne; il me dit obligeamment de suivre la rue jusqu'à telle distance; là, de tourner à droite, et que non loin je trouverais telle adresse. J'y allai, et vis le nom indiqué; mais je n'aperçus, au fond d'un cul-de-sac, qu'une maison de l'aspect le plus repoussant. Je reculai, en faisant la réflexion que, quoiqu'on n'arrive pas fréquemment à Saint-Malo en voiture, la personne à qui j'avais demandé un renseignement m'avait reconnu pour un piéton, et m'avait adressé en conséquence. J'allai donc plus loin, et je demandai à une autre personne de m'indiquer une bonne auberge; on me nomma positivement la même devant laquelle j'avais reculé. Alors je commençai à soupçonner qu'il ne fallait pas juger cette maison sur les apparences, et j'y retournai; je n'eus point à m'en repentir. On me demanda si je voulais dîner avec un monsieur qui y prenait ses repas comme pensionnaire: je répondis que cela m'était égal. En attendant le dîner, qui se sert au grand jour à Saint-Malo, ce qui m'accommodait fort,

Saint-Malo.

j'allai voir la ville. J'en fis le tour, sur les remparts, qui sont jolis; ce fut l'affaire de trois quarts d'heure à peu près. Outre que ces remparts offrent une vue très-étendue, non seulement du côté de la mer, ce qui n'est pas difficile, mais sur plusieurs points de la côte, c'est aussi des remparts que l'on voit les plus belles maisons de la ville, qui lui forment une seconde enceinte. Il y a aussi quelques rues droites assez larges, et bien bâties, dans le voisinage des remparts. L'intérieur est fort laid et fort sale : on pourrait dire de Saint-Malo, que c'est une boîte de sapin cerclée en or. Mais dans la boîte même il y a beaucoup d'or et d'argent. Je doute que la France ait une autre ville où l'on compte autant de millionnaires aussi rapprochés les uns des autres.

Rentré à l'auberge, je me mis à table avec un homme de bonne façon. Nous causâmes d'abord de Saint-Malo, c'est-à-dire que je lui fis beaucoup de questions, auxquelles il répondit avec complaisance et politesse. Par suite du discours, il me dit qu'il était des environs de Bordeaux. Je lui répondis que cette ville m'était connue, et je lui nommai plusieurs familles, dont aucune ne lui était étrangère; il me dit alors qu'il était du Périgord; je me trouvai aussi en fonds, pour lui répéter les noms les plus connus de cette province. Cette communauté

de connaissances lui donnait quelque envie de savoir qui j'étais. Il le sut par la circonstance suivante. Je lui dis que, dans la légion des Deux-Sèvres, se trouvait un jeune sous-officier d'une bonne famille, de ma province, et que je désirais voir. Il me dit tout de suite : Je crois le deviner : c'est M. de P. Je fus un peu surpris qu'il eût rencontré si juste. Il me fit l'éloge de ce jeune homme, qui, malgré son grade inférieur, était reçu dans de fort bonnes sociétés, où il le rencontrait souvent. Il m'offrit obligeamment de m'aider à le trouver. Nous sortîmes ensemble, à la recherche de notre jeune homme; il nous fallut pour cela aller à Saint-Servan, ce qui ne me contrariait pas du tout, cette course ne me faisant que mieux voir le pays, et en compagnie agréable. Nous eûmes quelque peine à trouver M. de P., à qui je fus obligé de me nommer, parce qu'il y avait douze ans qu'il ne m'avait vu. Je l'engageai à venir souper avec moi le soir, et je priai M. du C. de vouloir bien être de la partie. Nous nous séparâmes pour le moment, et je rentrai chez moi, où je griffonnai, jusqu'à ce que mes deux convives arrivassent. Cette double rencontre me fit passer une soirée agréable à Saint-Malo. Mon hôte nous servit très-bien, et je le trouvai fort raisonnable le lendemain, au moment de la séparation. J'avais appris que son auberge était en

effet une des meilleures de la ville, et que de plus, c'était un homme très-estimable, et qui avait été sur le point de périr victime de la plus honorable persécution. Le hasard m'avait très-heureusement servi. Voilà comme je fis bien de croire à la bonne renommée, sans la ceinture dorée. Car si je m'étais laissé rebuter par la mauvaise mine extérieure de cette auberge, je n'aurais point trouvé aussi facilement la personne que je désirais voir, et je n'aurais pas été à sa recherche, avec un guide de si bonne compagnie.

Le rocher qui supporte Saint-Malo s'appelait autrefois l'île d'Aaron.

Les habitans de l'ancienne petite ville d'Aleth, placée où est aujourd'hui Saint-Servan, se trouvant persécutés par les pirates, imaginèrent de fortifier le rocher d'Aaron, facile à défendre, et s'y réfugièrent. Les persécutions qu'ils avaient éprouvées leur ayant laissé une profonde horreur pour le métier de pirates, ils se firent corsaires, ce qui est bien différent. Ils ont surpassé, dans cette carrière, toutes les villes maritimes de France. Au reste, les Malouiens ne s'en sont point tenus à ce que ce métier peut avoir de lucratif. On les a vus, plus d'une fois, consacrer leur courage et leur connaissance de la mer, à la défense générale et à la gloire de la France. Quand on ne leur devrait

que le célèbre Du Guay-Trouin, ce serait un titre à une éternelle reconnaissance. Mais Saint-Malo fut aussi la patrie de Cartier, qui découvrit le Canada. Maupertuis naquit dans cette ville. Hommes célèbres.

Saint-Malo avait obtenu une si grande prospérité, dans le cours du dix-septième siècle, qu'au commencement du siècle suivant, en 1709, les négocians de cette ville portèrent à la monnaie pour trente millions de piastres. Je crois que ce fut la même année qu'ils firent relever leurs remparts tels qu'ils sont aujourd'hui.

Saint-Malo a certainement beaucoup perdu de son ancienne activité, et la paix n'a jamais été un état favorable à la population hardie et entreprenante de cette ville; mais il s'y fait encore quelques armemens pacifiques, pour Terre-Neuve et pour presque toutes nos colonies. Cette ville exporte beaucoup de toiles de Bretagne, et reçoit toutes les denrées étrangères non prohibées, et même son voisinage des îles de Jersey et de Guernesey favorise le commerce de contrebande.

Je partis de Saint-Malo d'assez grand matin pour la saison, et suivant l'arête du *sillon* (on appelle ainsi l'isthme qui joint la ville à la terre ferme); je pris le chemin de Dol.

Ce que j'ai vu de l'arrondissement de Saint-Malo, m'a paru généralement fertile, et le peuple des campagnes est bien constitué; beau- Campagne.

coup de femmes de la campagne se rendaient à la ville comme j'en sortais, et je leur trouvai bonne tenue, la démarche ferme et l'air de santé. Leur coiffure est assez singulière; elle figure une espèce de casque en toile blanche : la crainte de fouler cette parure, ne les empêche pas de porter leurs fardeaux sur la tête.

Tabac. La bonté du sol, sur la terre ferme de Saint-Malo, a déterminé le gouvernement à y établir la culture du tabac, sous la régie des Droits-Réunis. Aussi la Bretagne est, des anciennes provinces de France, celle où les hommes fument le plus, et où les femmes prennent le plus de tabac en poudre : deux coutumes anti-chrétiennes, surtout la première. En effet, il est contre la charité de se procurer, par l'usage immodéré de la pipe, une haleine fétide, qui affecte douloureusement tous les gens qu'on approche. Lorsqu'on est assez malheureux pour être affligé par la nature d'une infirmité semblable, on doit la souffrir avec soumission et humilité, et tâcher de souffler, le moins possible, dans le nez des gens à qui l'on parle. Mais quand on est exempt de cette triste disgrâce, se la donner de gaîté de cœur, est certainement une chose très-coupable. On me dira que de fumer est indispensable à des marins. La flotte d'Hannon fit le tour de l'Afrique, sans connaître l'usage du tabac. Plus tard, il n'y eut pas une

pipe de cassée à la bataille d'Actium. Plus tard encore, les Normands, qui désolèrent l'Europe avec leurs flottes, qui conquirent la Normandie, l'Angleterre et la Sicile, ne fumaient pas, ne *chiquaient* pas.

J'espère bien voir, un jour, une révolution contre le tabac ; j'espère voir brûler la dernière carotte de petun avec la dernière image de Nicot.... J'ai des momens féroces.

Cependant, après avoir traversé des terres hautes, je descendis sur les rives de la baie de Cancale, laissant le célèbre rocher et le bourg de ce nom, au loin sur ma gauche.

Je tournai à droite, suivant le chemin qui est sur la crête de la grève, entre la mer et des terres basses, qui sont des marais desséchés*. Ces terres sont très-fertiles, lorsque l'année se comporte favorablement ; elles m'ont paru généralement compactes ; mais, en quelques endroits, elles étaient mêlées d'une très-grande quantité de débris de coquilles, qui les rendaient très-meubles. La vue de ces coquilles, ainsi amoncelées, me fit ramener mes pensées bien loin et en arrière.

Marais de Dol.

Coquilles.

* A différentes époques, les marais de Dol ont été l'objet de grands travaux. De nombreux projets ont été proposés pour ce terrain, qui paraît avoir appartenu plusieurs fois, successivement, à la terre et à la mer. Il a été aussi question de rejeter le Coësnon à l'est du Mont Saint-Michel.

J'avais vu les deux tiers de la Saintonge couverts, à la surface, de coquilles agatisées ; j'avais retrouvé ces coquilles à l'état calcaire, dans les pierres de Niort ; mais depuis que j'avais mis le pied dans la Gâtine, elles avaient disparu ; je ne les avais retrouvées ni dans tout le Bocage du Poitou, ni dans toute la Bretagne. Par quel hasard, une si grande étendue de terrain se trouvait-elle exèmpte d'avoir, à sa surface, des dépôts marins? Ce n'était pas la différence des hauteurs : j'avais vu des coquilles près de la brèche de Roland, dans les Pyrénées; on en a reconnu, plus haut que cela, dans le Mont-Perdu, et, plus haut encore, dans les Cordilières.

Pourquoi ce granit du Poitou et de Bretagne n'est-il pas recouvert de limon calcaire, comme plusieurs montagnes des Pyrénées, qui ont sept à huit fois sa hauteur? Cette question est peut-être la chose du monde la plus facile à résoudre pour des savans; quant à moi, je ne m'en suis tiré que par une conjecture, grande ressource des ignorans, qui veulent pourtant expliquer les choses. Comme nous voyons, sur nos côtes, la mer accumuler, ici, des vases, là, des sables, en quelques endroits des coquilles, plus loin des cailloux : ainsi en arriva-t-il au temps du déluge ; mais tout se fit alors en bien plus grandes dimensions, et les substances déplacées ne furent point, comme de nos jours, transportées

peu à peu sur les rives, et usées sur le nouveau terrain, par des secousses réitérées. Elles furent arrachées du fond de l'abîme, en masses immenses, par les tourbillons, et emportées par les courans, jusqu'à ce que ceux-ci, perdant de leur vitesse, permirent, aux matières qu'ils tenaient suspendues par une force horizontale, de céder à la gravitation, et de se précipiter. Mais on conçoit que, dans ces entraînemens, toutes ces subtances ne se seront pas arrêtées au même point de la course; elles auront obéi à la loi de leur pesanteur spécifique. Elles se seront donc, en quelque sorte, triées, les plus légères continuant leur route, lorsque les autres les auront déjà abandonnées. Or, comme ces courans marins, tantôt se rencontraient, tantôt divergeaient, il n'est pas étonnant que les substances marines se trouvent disséminées très-irrégulièrement sur la surface du globe. Ce n'est pas que je pense que les grandes contrées que nous voyons sans coquilles, à leur superficie, n'en aient reçu aucune, par le fait du déluge; mais ne s'y trouvant pas enveloppées dans un sédiment qui pût les protéger contre l'action des météores, elles auront été promptement décomposées, comme les coquilles de nos jours, qui sont jetées à la surface de la terre. Voilà pourquoi les régions granitiques n'offrent pas de coquilles au dehors, mais peuvent bien en receler dans des crevasses anté-

rieures au déluge, et qui, à cette époque, ont été remplies par des sédimens calcaires; mais alors ces coquilles se trouvèrent enveloppées dans ces dépôts : c'est ce qui a lieu dans les Pyrénées, où l'on trouve des marbres coquilliers au milieu des régions granitiques.

Tout en réfléchissant ainsi, je cheminais le long de la grève, détournant souvent les yeux de dessus les marais, pour regarder un gros rocher pyramidal qui paraissait sortir du milieu des flots : c'était le fameux Mont Saint-Michel. Afin de l'atteindre plus tôt, je laissai le chemin de Dol sur la droite; et continuant à suivre les bords de la mer, sur des levées qui la séparent des marais, j'arrivai fort près de la rive gauche du Coësnon, petit fleuve qui sépare la Bretagne de la Normandie. C'est là que je terminerai cette lettre, pensant, mon cher frère, que vous n'avez pas moins besoin de repos que moi.

LETTRE XXI.

Caen, 14 novembre 1819.

Notice sur la Bretagne. — Population. — Bétail. — Nourriture des chevaux. — Agriculture. — Restauration des bois. — Vignes. — Beurre. — Fromage. — Lin. — Pêche. — Mines. — Salines. — Notice historique. — Hommes modernes.

Vous me voyez dans la capitale de la Basse-Normandie, mon cher frère; mais, ici, comme en d'autres contrées, ma plume est bien en arrière de mes jambes. Quoique la brièveté des jours et la longueur des pluies m'aient fait faire quelques journées fort courtes en Normandie, car l'été de la Saint-Martin s'y est montré peu brûlant, néanmoins, il y a déjà fort loin de la main qui vous écrit, aux pieds qui me portent. Vous savez qu'on s'est amusé à calculer que la tête d'un homme qui aurait fait le tour du monde à pied, aurait parcouru vingt et quelques lieues de plus que ses pieds; ce qui lui donne une figure fort allongée, au premier aperçu. Il ne m'a pas fallu cheminer si longuement, pour être

encore plus étiré que cela. Ma main est en ce moment, pour son travail, à soixante lieues de mes pieds. Je désirerais bien un peu rapprocher tout cela; mais comment passer le Coësnon, sans vous entretenir, encore un moment, de la Bretagne, si grande, si illustre, si importante province?

Notice sur la Bretagne.

Je vais ajouter, ici, une petite notice générale aux faits particuliers que j'ai recueillis à mesure qu'ils se sont présentés à moi.

Le climat de la Bretagne est pluvieux, ses campagnes offrent beaucoup de landes; ses maisons y présentent, lorsqu'on peut les voir (ce qui n'arrive pas toujours), un aspect misérable et triste; et le petit peuple des villes y a une très-mauvaise tenue. Les paysans qui sont assez cossus le dimanche, sont plus mal vêtus, le long de la semaine, que dans beaucoup d'autres provinces.

Il résulte, de tout cela, que quelqu'un qui traverse rapidement cette contrée, et sans curiosité, doit en emporter une pauvre idée.

Population.

Mais, dès qu'on veut l'étudier un peu, on change promptement d'opinion. Hors du quartier de la France qui renferme la Flandre, la Picardie, l'Ile de France et la Normandie, on ne trouverait pas une autre suite de terrain contigu, qui offrît, dans une même étendue, une aussi forte population que la Bretagne. Comme le labourage se divise

entre les bœufs et les chevaux, dans cette province, ce n'est pas celle qui compte le plus de chevaux dans ses étables, mais c'est le pays de France d'où il sort le plus de poulains. Le nombre s'en élève à quatre-vingt mille. La totalité des chevaux est de deux cent mille.

On y compte plus de cinq cent mille vaches, cent trente mille génisses, et cent cinquante mille bœufs. Pour vous faire juger de cette richesse relative en bétail, vous saurez que les huit départemens de l'ancien Languedoc ne contiennent que cent soixante-dix mille vaches, vingt-six mille génisses, et cent trente mille bœufs. Quant au nombre des chevaux, je n'en ai point vu d'état, mais tout le monde sait qu'ils y sont en bien petit nombre.

La nourriture des chevaux est plus variée en Bretagne qu'en aucune autre province de France. On leur donne des panais, des ajoncs pilés, etc. Aussi les chevaux bretons sont-ils délicats lorsqu'on les transporte ailleurs. Les Normands, qui en font un grand commerce, prennent des précautions pour les faire passer à un autre régime. Une fois accoutumés à la nourriture commune, c'est une excellente espèce de chevaux. Nourriture des chevaux.

Je voudrais pouvoir louer les Bretons pour leurs moutons, mais je n'ai vu nulle part une aussi pauvre espèce de bêtes à laine. Les mérinos

y sont en si petit nombre, qu'il vaut mieux n'en pas parler.

Agriculture.

L'agriculture, en Bretagne, peut n'être pas savante*, mais le travail y est assidu; et, comme je vous l'ai dit, les Bretons excellent à se procurer des engrais, soit animaux, soit végétaux, soit minéraux; et c'est là un des grands secrets de l'agriculture.

Arthur Young, dans son Voyage en France, conseille le sain-foin, à la Bretagne, pour les prairies artificielles. Je ne crois pas, du moins, qu'il convînt aux parties de cette province que j'ai parcourues. Cette plante affectionne les terrains calcaires, et ils sont fort rares dans tout le littoral de la Bretagne. Je croirais plutôt qu'on pourrait y donner plus d'extension au trèfle et à quelques autres plantes légumineuses vivaces ou annuelles, qui s'accommodent des terrains frais et légers, ainsi que des climats humides. Mais, par-dessus tout, cette province doit chercher à recréer des forêts à la place de ses landes.

Restauration des bois.

Si vous me promettez de ne pas me dénoncer aux lumières du siècle, je vous dirai que, si cela dépendait de moi, j'achèterais le plus de landes que possible, j'y établirais des communautés

* Une cause qui s'opposera long-temps à l'adoption, en Bretagne, des usages perfectionnés en agriculture, c'est la grande quantité de petites propriétés, qu'on appelle *closeries*.

religieuses; et, après avoir pourvu à leur strict entretien, par une concession de terres telles qu'elles se trouvent actuellement, je leur abandonnerais successivement tout le terrain qu'elles pourraient semer en bois, à la condition de les laisser venir en futaies. Les nouveaux donataires auraient, pour premier bénéfice, les émondes des forêts qu'on éclaircirait, à mesure que les arbres grossiraient, en conservant les plus beaux brins à des distances réglées; puis le pâturage pour le bétail, lorsque le bois aurait une hauteur et une force qui le mettraient à l'abri du dégât; enfin, ils auraient les coupes séculaires.

Après les inondations des Barbares, les Gaules, dépeuplées d'habitans, se couvrirent d'arbres. Lorsque les temps devinrent plus calmes, ce furent des moines qui défrichèrent les forêts, et ramenèrent la culture. Après les ravages de la révolution, le morcellement des propriétés, et certaines opérations politico-financières, il n'y a que des corporations religieuses qui puissent recréer des bois.

Je crois qu'il y a en France beaucoup de gens mal éclairés, mais très-instruits, lesquels répondraient à un tel projet : Si nous étions sûrs que vos moines ne semassent que du gland, nous les souffririons; mais ils ne pourraient s'empêcher de semer une certaine parole ; nous n'en voulons pas.

Vignes. Il paraît que la culture de la vigne a été jadis plus étendue en Bretagne, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Je félicite les Bretons de leur perte dans ce genre-là.

Comme on a remarqué la même diminution dans la culture de cette plante, en plusieurs provinces de France; que beaucoup de personnes savent qu'autrefois on recueillait du vin, dans le royaume de Kent *, en Angleterre; on a été amené à conclure, de ces faits, que le climat était devenu plus froid ou plus humide dans ces contrées. Pour moi, je ne pense pas que telle soit la vraie cause de cette petite révolution dans l'agriculture. Je l'attribue aux grands chemins, aux canaux, à tous les moyens de communications, qui sont devenus plus nombreux et plus faciles, depuis quelques siècles. Dès qu'on a pu

* J'ignore à quelle époque il y avait des vignes dans le royaume de Kent, mais je pense que si cette culture était antérieure au mariage de Henry Plantagenet avec Aliénor de Guienne, cet événement dut leur porter une forte atteinte. Dans les derniers siècles, l'immense extension du commerce des Anglais a mis tous les vignobles les plus célèbres à leur portée. Le vin indigène n'a pas brillé contre ces importations; enfin le perfectionnement que l'on a porté, dans ce pays, à la fabrication du cidre et de la bière, ne peut pas permettre à un vin chétif de s'y débiter avec avantage. Voilà, ce me semble, des causes puissantes pour l'abandon de la vigne, sans avoir recours à l'altération du climat.

avoir aisément, et à des prix modérés, dans nos provinces de l'ouest, des vins du midi et de l'intérieur, ceux du crû, que l'isolement avait fait boire jusque-là, n'ont pu soutenir la concurrence; le bas prix où ils sont tombés a dégoûté le vigneron. Au contraire, de nouvelles demandes ont été faites aux provinces plus favorisées pour cette production, et la culture de la vigne s'y est augmentée, en raison des pertes qu'elle faisait dans le nord et dans l'ouest. Depuis la Saintonge jusqu'aux Pyrénées, les conquêtes récentes de la vigne sont prodigieuses; elles sont même alarmantes, parce qu'elles se font trop souvent aux dépens du bois.

On doit s'attendre que cet état d'envahissement d'un côté et de retraite de l'autre continuera, à moins que, dans les régions froides et humides, l'industrie ne fasse venir la betterave et la pomme de terre au secours de la vigne; je veux dire, à moins qu'on n'emploie le sucre extrait de ces deux plantes, à fournir, au moment du travail du raisin dans la cuve, ce qui manque de cette substance à certains vins *.

* Je ne prétends pas que l'on obtînt ainsi des vins fins; mais, du moins, ils seraient plus spiritueux, et moins sujets à s'aigrir. Si, indépendamment de cette addition de matière sucrée, on adoptait le nouveau procédé de mademoiselle Gervais; je ne doute pas que le concours de ces deux moyens n'élevât de beaucoup la qualité de ces vins.

Je vous dirai, à cette occasion, que les Bretons, qui se sont long-temps défendus contre la pomme de terre, lui cèdent peu à peu du terrain. Entre Auray et Carnac, j'entrai dans une maison de paysan, où je vis un homme et un enfant qui mangeaient des pommes de terre bouillies avec du sel. Cela me fit d'autant plus de plaisir, que j'ai entendu dire à un Irlandais, homme fort instruit, que l'usage de cette nourriture avait beaucoup diminué le fléau de la gale, qui était autrefois très-commune en Irlande; cependant je dois dire, pour l'amour de la vérité, que les Souabes de la Forêt-Noire, qui mangent beaucoup de pommes de terre, sont encore fort galeux.

J'en reviens à la Bretagne : malgré son aspect un peu stérile et sa nombreuse population, cette province exporte beaucoup de substances alimentaires, telles que le blé et le beurre.

Beurre. Ce beurre me fait penser à une chose qui m'a beaucoup frappé, mais que j'ai oublié de vous dire : c'est que, dans tout ce que j'ai parcouru de la Bretagne, je n'ai point aperçu qu'on fît aucune espèce de fromage *. C'est la seule province du royaume, ce me semble, qui soit dans

Fromage.

* J'ai fait la même remarque en Allemagne : on n'y voit que des fromages de Suisse et de Hollande. J'ai cependant mangé, à Berlin, du fromage de Tilsitt, lequel est très-bon.

ce cas-là. Car je ne crois pas qu'en aucun pays il y ait une aussi grande variété de fromages qu'en France. Les Bretons ne s'occupent que du beurre; ils lui sacrifient même les veaux. L'empressement d'avoir du beurre ne permet pas de laisser vivre ces animaux aussi long-temps qu'ailleurs. Je me rappelle que d'Entel à Port-Louis, je cheminai quelque temps avec une femme du pays qui parlait français, laquelle me dit qu'on y tuait quelquefois les veaux à dix jours, même plus tôt; aussi s'en vend-il pour le prix de trente sous. C'est justement le dixième du prix commun en beaucoup de pays, pour les veaux de cinq à six semaines. Il est vrai que les mères sont fort petites, en Bretagne.

Je vous ai trop parlé des toiles de Bretagne, pour que vous n'en concluiez pas qu'il s'y cultive beaucoup de lin. On y est moins soigneux qu'autrefois de se procurer des semences du nord pour cette plante, parce qu'on croit avoir reconnu que les étrangers achetaient la graine de lin des honnêtes Bretons, pour la leur revendre ensuite, comme graine de Livonie. Lin.

C'est une fâcheuse chose que la mauvaise foi. Je ne doute point qu'elle ne porte, ici, un vrai dommage aux Bretons. Je me rappelle qu'en traversant la Flandre, il y a cinq ans, j'entendis dire que l'importation des graines de Livonie ayant été suspendue, pendant la guerre,

on s'était fort bien aperçu que celle du pays ne la remplaçait pas. Il paraît qu'on ne peut semer avec succès que le premier produit de la graine de Livonie; à la seconde récolte, la graine aurait déjà trop sensiblement dégénéré; il faut renouveler sa semence.

Avant d'en finir sur l'agriculture, et je finirai avant d'avoir tout dit, je vous ferai l'observation que la Bretagne a eu l'honneur de former la première Société d'Agriculture de France : celle de Rennes date de 1756. Quoique je me sois permis, je ne sais à quelle occasion, de faire une plaisanterie sur une Société d'Agriculture dont j'étais membre, et parce que j'en étais membre, je n'en pense pas moins que ces institutions ont rendu des services essentiels à cet art, le premier de tous, et qu'elles pourraient en rendre bien davantage, moyennant certaines conditions qui me sembleraient fort efficaces, mais que je n'établirai pas, ici, parce qu'il me faudrait, pour cela, plus de pages que je n'en puis consacrer, à ce sujet, dans cette lettre.

Pêche. Après l'agriculture, la pêche est le premier moyen auxiliaire de subsistance pour la Bretagne. Nulle autre province de France n'est aussi avantageusement placée pour mettre la mer à contribution, que celle-là. Il paraît que, jadis, la pêche était beaucoup plus abondante, sur la côte septentrionale de la Bretagne, que de nos jours;

celle du maquereau surtout, riche autrefois, est presque nulle aujourd'hui. C'est ainsi, qu'en Saintonge, nous avons perdu la pêche de la sardine, depuis soixante ou quatre-vingts ans, comme je vous l'ai dit plus haut. Heureusement que cet aimable poisson n'a pas abandonné la Bretagne; il fait, avec les huîtres, le plus fort contingent du tribut que la mer voisine fournit à la terre. Mais les Bretons ne s'en tiennent pas au voisinage, et ils vont pourchasser la morue, sur le banc de Terre-Neuve.

Enfin, les montagnes ont ouvert leurs flancs, pour y laisser pénétrer le Breton, et lui livrer de nouvelles richesses. Mines.

Les mines de Poullaouen, connues, dit-on, de très-ancienne date, n'ont été exploitées avec succès, que dans le commencement du siècle dernier. Elles étaient promptement devenues d'un travail difficile, et l'on songeait presque à les abandonner, lorsqu'en 1780, on fit venir un habile mineur allemand, M. Brollmann, qui les rétablit sur le meilleur pied.

Les mines de Huelgoet remontent aussi à des époques anciennes; mais elles étaient abandonnées, depuis long-temps, lorsqu'en 1754, un autre Allemand, M. Konig, déjà directeur des mines de Poullaouen, y recommença des travaux qui furent suivis avec le plus heureux succès.

Ces deux Allemands, appelés au secours de no-

tre inexpérience dans les mines, me font penser aux vicissitudes des arts et des préjugés, chez les diverses nations. César parle plus d'une fois, de l'habileté des Gaulois à fouiller la terre, sous les machines de guerre des assiégeans; habileté, dit-il, qu'ils devaient à leur pratique des mines.

Tacite dit, au contraire, des Germains, que non-seulement ils ne fouillaient pas la terre pour la recherche des métaux, mais qu'ils regardaient ce travail comme avilissant; et il cite une petite colonie gauloise (les Gothini), transplantée au milieu de la Germanie, laquelle était un objet de mépris pour ses voisins, parce qu'elle exploitait des mines de fer.

Aujourd'hui ces Germains, appelés Allemands, loin de dédaigner le travail des mines, y excellent et en donnent des leçons à tous leurs voisins.

Les mines de Pontpean sont ouvertes depuis 1730.

La terre, au reste, n'a pas tout-à-fait donné ses trésors intérieurs aux Bretons; elle les a vendus, et même assez cher. Plusieurs ruisseaux et petites rivières qui reçoivent les eaux d'épuisement de ces mines, sont aujourd'hui sans poisson qui, jadis, y abondait, soit qu'il ait été empoisonné, ou simplement éloigné. Les arbres qui vivaient sur les bords de ces rivières, ont aussi péri. Enfin, on prétend que la santé

des habitans des environs en est affectée. Tout cela tient à ce que ce sont des mines de plomb.

Mais voici une dévastation qui est indépendante du métal : c'est la destruction des forêts qui jadis entouraient ces mines, et qui aujourd'hui suffisent difficilement à leur exploitation. Car vous sentez bien que, selon la bonne méthode française, on a coupé sans resseiner. Il aurait fallu, avec les mineurs, faire aussi venir des forestiers d'Allemagne.

La Bretagne renferme quelques mines de houille, telles que celles des environs de Quimper et des bords de l'Erdre. Elle possède aussi des mines de fer.

Enfin, pour terminer le chapitre de ses richesses minérales, elle a de nombreux marais salans dans la baie de Bourneuf, sur les côtes du Croisic et près de Carnac, et quelques-unes de ces chaudières où se condense et se cristallise l'eau que l'on a fait passer en lixiviation sur du sable de mer, comme j'ai eu l'occasion de vous le dire. Salines.

Il me reste à vous donner une notice historique sur la Bretagne. Je la ferai aussi courte que possible. La manie de descendre des Troyens a pris aux Bretons, comme à tant d'autres. Un Brutus Troyen aurait fondé une colonie dans l'île d'Albion, et lui aurait donné son nom. Mais l'opinion la plus vraisemblable est que le mot *Britanni* vient de *brit*, qui signifiait peint, de la coutume des an- Notice historique.

ciens habitans de ce pays, de se peindre le corps. Ce nom leur avait été sans doute donné par les Gaulois, chez qui un plus grand usage des vêtemens avait fait perdre l'habitude de se peindre ainsi. D'après Hérodien, les Bretons avaient conservé encore, du temps de Sévère, l'usage de se barbouiller le corps de diverses couleurs, et d'y représenter des figures d'animaux. On peut conjecturer que les Romains donnèrent le nom de Pictes aux peuples les plus septentrionaux de l'île d'Albion, chez qui la pratique de s'enluminer ainsi s'était perpétuée, lorsque le reste de l'île, devenue province romaine, y avait renoncé.

Il paraît que la première colonie de Bretons passa, de l'île d'Albion, dans l'Armorique, sous Constance Chlore, qui leur donna des terres. Une seconde y vint à la suite de Maxime. Mais la plus forte émigration de ces insulaires dans le continent, fut vers 513, lorsque, poussés par les Pictes et les Scots *, au nord, persécutés par les Saxons ** dans le sud et dans l'est, ils furent contraints

* Je crois qu'en parlant des habitans de la Calédonie, à cette époque, on doit dire les *Scots*, comme on doit appeler *Francs* les compagnons de Clovis; les mots d'Ecossais et de Français ne conviennent que plus tard.

** Les Bas-Bretons appellent encore les Anglais *Saozanes* (Saxons) : les Gallois font de même. L'Angleterre se trouve nommée *Saxonia maritima* dans quelques chroni-

de chercher un asile, sur les mêmes terres où d'autres compatriotes les avaient déjà précédés à différentes époques.

Le P. Labbe, dans sa *Chronique du Mont Saint-Michel*, dit, sous la date de cette année 513 : *Venerunt transmarini Britanni in Armoricam, id est minorem Britanniam.*

Ces peuples essayèrent plusieurs fois de se constituer indépendans sur cette nouvelle terre ; mais leurs tentatives ne furent pas heureuses. Ils furent châtiés par Charlemagne et même par Louis le Débonnaire. Cependant Noménoé (ce nom s'écrit de diverses manières), comte de Bretagne, nommé par cet empereur, osa, sous Charles le Chauve, prendre le nom de roi, et mourut les armes à la main, en combattant pour son titre. Son fils, Erispoé, et Salomon, son neveu, reconnurent Charles le Chauve pour souverain ; mais ce prince fut obligé de les reconnaître gouverneurs héréditaires de la Bretagne. Salomon ayant été assassiné par les comtes de Rennes et de Vannes, toute la Bretagne fut partagée en petites principautés, que la faiblesse des successeurs de Charlemagne laissait dans une espèce d'indépendance ou d'anarchie.

Charles le Simple, obligé de recevoir les Normands dans ses Etats, leur céda, non-seule-

queurs des premiers siècles, après l'envahissement de cette île par les colonies germaniques.

ment la Neustrie, mais encore la seigneurie directe et immédiate de la Bretagne, pour être tenues, l'une et l'autre, sous la souveraineté de la couronne. Toutefois comme cet arrangement fut fait sans consulter la partie cédée, les Bretons supportèrent fort impatiemment le nouveau joug, et ils donnèrent de nombreuses preuves de leur mécontentement, jusqu'à ce que Constance, fille de Conan le Petit, comte de Bretagne, épousa Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, fils de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie.

Malheureusement ce prince vécut peu; Constance était enceinte lorsqu'il mourut, et elle accoucha d'un prince, qui fut nommé Artus. Henri II, roi d'Angleterre, voulant rester suzerain de la Bretagne, obligea Constance à se marier avec un seigneur anglais, nommé Ranulphe, comte de Chester, qui prit aussitôt le titre de duc de Bretagne; mais les Bretons refusèrent de le reconnaître, et s'unirent avec le roi de France pour le chasser. Henri II étant mort en 1190, Richard, qui lui succéda, déclara Artus, son neveu, son héritier présomptif, et décida son mariage avec la fille de Tancrède, roi de Sicile. Cela détermina les Bretons à reconnaître ce jeune prince pour leur duc, dans une assemblée des Etats, tenue à Rennes, en 1196. Mais c'était aller au-delà des intentions de Richard, qui comptait jouir de la Bretagne, sa

vie durant. Il s'y transporta donc avec des troupes, et se mit à ravager cette province. Les Bretons implorèrent le secours du roi de France. Richard éprouva un échec près d'Aumale, et finit par s'arranger avec les Bretons. Constance, qu'il avait fait renfermer, fut mise en liberté, et Artus alla trouver Richard, qui fut tué, peu de temps après, au siége du château de Chalus, en 1198.

Constance ne fut pas plutôt soustraite à sa domination, qu'elle fit casser son mariage avec Ranulphe, et épousa, la même année, Guy de Thouars, dont elle eut deux filles, Eléonore et Alix.

Dès que Jean Sans Terre sut la mort de Richard, il voulut s'emparer de ses états, au préjudice de son neveu Artus. Celui-ci, soutenu par Philippe-Auguste, lui enleva d'abord la ville de Mirebeau; mais s'y étant, ensuite, laissé surprendre par son oncle, il fut emmené à Falaise, où ce prince féroce l'assassina de sa propre main.

Jean, cité à la cour des pairs de France, pour répondre à l'accusation intentée contre lui, à cause de ce crime, n'ayant point comparu, Philippe-Auguste confisqua les états qu'il avait en France, et les réunit à la couronne : la Bretagne devint, par-là, un fief immédiat de nos rois. Guy de Thouars, veuf de Constance, et

père d'Alix, conserva le gouvernement de cette province, jusqu'au mariage de la jeune princesse avec Pierre de Dreux, dit Mauclerc, fils de Robert II, comte de Dreux, lequel était petit-fils de Louis le Gros, roi de France.

Pierre de Dreux, déjà puissant par ses terres en Picardie et dans l'Ile-de-France, devint, par ce mariage, duc de Bretagne, et comte de Richemond, en Angleterre. Ce prince avait un caractère qui se retrouve assez fréquemment dans l'homme, mais qui ne se développe pas toujours avec la même violence. Il voulait gagner le niveau de toute supériorité qui le dominait, et broyer toute prétention au-dessous de lui. Il passa donc sa vie à faire la guerre contre le roi de France, et à combattre, chez lui, le clergé et la noblesse, dont il voulait détruire tous les priviléges. Alix de Thouars, sa femme, étant morte, il conserva l'administration de la Bretagne, jusqu'à la majorité de son fils, Jean le Roux, en 1237. Désoccupé, chez lui, son humeur guerrière l'entraîna à se croiser avec saint Louis, et il mourut, en revenant de la malheureuse expédition de Damiette.

Jean le Roux eut, comme son père, de grands démêlés avec les évêques et les seigneurs de Bretagne. Le roi de France intervint dans cette querelle, et força Olivier de Clisson, chef des mécontens, à faire hommage à son souverain.

Jean mourut en 1286, après avoir fait partie de la deuxième croisade de saint Louis.

Jean II, son fils, lui succéda. Ce fut en sa faveur que Philippe le Bel érigea le duché de Bretagne en pairie, en 1297. Ce prince mourut, par un accident, à Lyon, où il avait été trouver le pape, pour concilier ses différends avec le clergé de ses Etats.

Artus II lui succéda, en 1304; mais il ne régna que huit ans. Ce prince eut, de sa première femme, Marie, héritière de la vicomté de Limoges, Jean III, dit le Bon, qui lui succéda et mourut en 1341, sans postérité; Guy, comte de Penthièvre, vicomte de Limoges, et Pierre, mort sans alliance. De sa seconde femme, Yolande de Dreux, comtesse de Montfort, veuve d'Alexandre, roi d'Ecosse, il eut un fils nommé Jean, comte de Montfort.

Ce serait ici le lieu de vous faire l'histoire de la lutte célèbre entre la maison de Montfort et celle de Blois, pour la succession de Bretagne. Guerre du plus haut intérêt, tant par les vicissitudes des deux partis, que par le grand courage qu'y déployèrent deux femmes, du nom de Jeanne, et surtout Jeanne de Flandre, femme du comte de Montfort. Mais vous sentez bien que je n'ai ni le temps, ni la force d'entreprendre, en courant, une pareille tâche. Je vais donc me hâter d'arriver au dénouement,

après avoir, toutefois, établi les prétentions de Charles de Blois; celles de Montfort étant déjà indiquées plus haut.

Charles de Blois avait épousé Jeanne de Bretagne, fille de ce Guy, comte de Penthièvre, que nous avons vu être le second fils d'Artus II, et frère de Jean de Montfort, mais d'un premier lit.

Dans une terre qui n'était pas salique, les droits de Jeanne de Bretagne devaient prévaloir sur les prétentions de son oncle; aussi le roi de France et les pairs du royaume se prononcèrent en faveur de son mari, Charles de Blois, par un arrêt de 1341. Mais Jean de Montfort avait l'avantage d'être né au milieu des Bretons, ce qui les disposait en sa faveur; et de plus, sa cause fut soutenue par le courage héroïque de sa femme, qui combattit pour lui pendant sa prison; et après sa mort, se maintint à la tête du parti de son fils, lequel bientôt se montra digne d'une telle mère, vainquit Charles de Blois, et demeura maître de la Bretagne, en 1364, sous le nom de Jean IV.

Ce prince mourut en 1399, à Nantes. Son fils, Jean V, lui succéda, et à celui-ci François, premier du nom, lequel assista Charles VII dans ses guerres contre les Anglais. Quoiqu'il laissât deux fils, Pierre II, son frère, lui succéda. Celui-ci étant mort sans postérité, son

oncle, Artus III, devint duc de Bretagne. C'était le grand connétable de Richemond, un des princes les plus vaillans et les plus habiles de son siècle, et très-remarquable en cela, qu'ayant un caractère d'une hauteur inflexible, il posséda néanmoins, dans un très-haut degré, les talens de négociateur. Devenu duc de Bretagne, il continua de faire porter, devant lui, l'épée de connétable, et garda cette charge jusqu'à la mort, disant : « Que son épée lui avait fait honneur dans sa jeunesse, et qu'il voulait lui en faire dans sa vieillesse ». Il mourut en 1458, sans laisser de postérité, de trois femmes.

François II, neveu d'Artus, lui succéda. Ce prince fut un des acteurs de la guerre *du bien public ;* il mourut de chagrin, après la défaite de ses troupes, à Saint-Aubin *, ne laissant de Marguerite de Foix, sa seconde femme, que deux filles, Anne et Isabelle. Cette dernière étant morte, Anne se trouva seule héritière du duché de Bretagne.

* Par Louis de la Trémouille, l'un des plus braves guerriers et l'un des chevaliers les plus accomplis de son siècle, qui mérita, ainsi que Bayard, d'être appelé *sans reproche;* et certainement il était sans peur. Son fils, le prince de Talmond, ne dégénéra point de son courage et de son attachement au Roi ; il mourut à la *bataille des Géants* (Marignan), couvert de soixante blessures, dont cinq étaient mortelles.

Charles VIII, roi de France, s'était mis en mesure pour que rien ne se passât, en Bretagne, contre son gré, dans cette conjoncture. Anne voyant ses Etats occupés, n'avait guère de moyens de s'épargner, ainsi qu'à ses sujets, les plus grandes disgrâces, qu'en écoutant les propositions de mariage qui lui étaient faites de la part du roi.

Par ce mariage, la duchesse fit abandon au roi et à ses successeurs, rois de France, de ses droits au duché de Bretagne, en cas qu'elle mourût la première, sans enfans. Charles, de son côté, transporta à cette princesse tous les droits qu'il avait au duché de Bretagne, à condition que, si elle lui survivait, elle n'épouserait, en secondes noces, que le roi son successeur, ou le plus proche héritier de la couronne.

Charles étant mort sans enfans, la reine Anne exécuta, et de très-bonne grâce, la clause du contrat, en épousant Louis XII.

De ce mariage naquirent la princesse Claude, qui fut mariée à François Ier, et la princesse Renée, qui épousa le duc de Ferrare.

François Ier, en qualité d'administrateur des biens de son fils, Henri II, dauphin, duc de Bretagne, unit ce duché à la couronne de France, en 1532, à la prière des trois ordres de la province assemblés à Vannes, auxquels il conserva leurs droits et priviléges.

Quoique j'aie eu, mon cher frère, l'occasion, en chemin faisant, de vous parler des hommes les plus marquans de la Bretagne, je ne puis pas me dispenser de faire une réflexion, c'est qu'un Français qui aime son pays, se trouve d'autant plus engagé à rappeler les héros de cette province, qu'il s'est trouvé dans leur destinée de venir au secours de la France, dans les plus extrêmes dangers de ce royaume. Duguesclin fut l'épée et le bouclier de la France sous Charles V. Plus tard, sous Charles VII, ce Richemond, de qui je vous parlais tout-à-l'heure, et que la petitesse de sa taille, ainsi que la hauteur de son courage, faisaient comparer à Alexandre, rendit de si grands services à la cause du Roi, par son épée dans les combats, et par la fermeté de son caractère dans les conseils, que l'on peut dire qu'après la mission merveilleuse de Jeanne d'Arc, aucun effort humain ne contribua plus puissamment au salut du royaume, sur le penchant de sa perte, que l'assistance de ce vigoureux Breton.

Hommes modernes.

Dans nos dernières guerres intérieures, la Bretagne a généralement suivi la bannière de la loyauté, et plusieurs chefs de l'insurrection royaliste ont bien mérité de la France et des Bourbons. Les noms de Tenténiac, de Cadoudal et autres, seraient dignes d'être écrits en lettres d'or, avec la devise de l'hermine de Bretagne. Mais la mul-

tiplicité des bandes, le peu d'accord de ces petites troupes, enfin, le système de chouannerie, n'a pas permis que cette province, beaucoup plus grande et plus peuplée que le Bocage du Poitou et de l'Anjou, ait montré d'aussi grands efforts et frappé des coups aussi terribles, que les pays insurgés de la gauche de la Loire.

En remontant à d'autres époques, on retrouverait que la Bretagne, si féconde en guerriers distingués par de grands talens et par le courage le plus exalté, n'a pas toujours produit, dans son ensemble, des effets proportionnés à sa population.

Quelles que soient les causes de ces faits, causes qu'il faut certainement chercher partout ailleurs que dans le défaut de courage du peuple breton, car il n'a cessé de donner, sur mer, des preuves incontestables de la plus vigoureuse valeur; quelles que soient ces causes donc, on peut dire que la Bretagne a dû plus à ses héros qu'à ses masses. Vous serez peut-être tenté de me répondre que c'est la destinée de tous les peuples. — Pas absolument; et je pourrais vous citer telle puissance, très-respectable, qui a toujours présenté à ses ennemis d'excellens bataillons, mais chez qui les hommes supérieurs, pour les conduire, se sont montrés rares, et qui a dû ses phases les plus brillantes à des héros venus d'ailleurs. Je pourrais vous indiquer, au contraire,

tel pays qui, depuis long-temps, fournit peu de bataillons redoutables, mais qui a produit, à de fréquentes époques, des homme pourvus, au degré le plus haut, des talens et des qualités qui constituent les grands capitaines.

Pour en revenir à la Bretagne, son lot est assez beau pour qu'elle en soit fière; d'autant qu'elle a prouvé, à diverses reprises, qu'elle n'avait point perdu sa fécondité par ces brillantes productions, qui, quelquefois, semblent épuiser un sol pour toujours. Je viens de vous montrer, sous la bannière royale, des hommes de nos jours dignes d'occuper une place honorable dans les pages de l'histoire, et ils ne sont pas les seuls. Sous d'autres couleurs, et sur un théâtre plus étendu, un Breton s'est élevé au-dessus de ses rivaux, non-seulement par ce génie prompt et vaste qui l'a porté tout d'un coup au rang des premiers maîtres de l'art, sans en avoir fait l'apprentissage, non-seulement par ses manœuvres savantes et hardies dans les combats, sa rapidité dans la poursuite, son habile prévoyance dans la retraite; mais par ce talent trop dédaigné de nos jours, et pourtant regardé, par les Romains, comme la première science du général d'armée; je veux dire le talent de ménager la fatigue et la vie des soldats, pour exécuter de grandes choses avec les moindres sacrifices possibles; et enfin, par des vertus, qui

LETTRE XXII.

Le Hâvre, 16 novembre 1819.

Le Coësnon. — Le mont Saint-Michel. — Salines. — De la gabelle. — Avranches. — Granville. — Bateaux de Terre-Neuve. — Culture. — Bétail. — Coutances. — Eglises. — Aquéduc antique. — Vaches du Cotentin. — Taureau. — Caprices sur les couleurs du bétail. — Carentan. — Valogne. — Cherbourg. — Travaux du port. — Accroissement de la ville. — Commerce et industrie. — Cloche à plongeur. — Grasseyement.

Je reprends, mon cher frère, le récit de mon voyage, interrompu par ma digression sur l'histoire et la géographie de la Bretagne.

Le Coësnon. Parvenu, en suivant toujours les digues des marais de Dol, près du lieu où le Coësnon sépare le mont Saint-Michel et la Normandie de la Bretagne *, je trouvai un jeune garçon qui

* Selon une tradition du pays, il n'en aurait pas toujours été ainsi. Un ancien proverbe dit :

Le Coësnon, par sa folie,
Mit Saint-Michel en Normandie.

Parce qu'on suppose qu'il fut un temps où ce petit fleuve

s'offrit de me conduire à travers les grèves, et de me faire traverser la rivière, sur son dos. Nous convînmes de nos termes, et le passage se fit très-heureusement. Seulement, je laissai mon guide s'en retourner trop tôt; et près de toucher au Grand-Mont (c'est ainsi que l'on dit dans le pays), je fus obligé de marcher dans des vases. Mais elles n'ont pas là de profondeur. Il n'en est pas de même partout; et il serait d'une extrême imprudence à un étranger de s'y aventurer seul. Le jeune homme qui m'avait servi de guide, m'avait fait remarquer, en venant, le long de certains petits ravins dans cette grève, des endroits qu'il nomma *lises*, où le terrain était mou et tremblant, comme une gelée de daube. Là, on enfoncerait à une profondeur inconnue *.

coulait au nord-est du Grand Mont. Le mont Saint-Michel s'appelle ainsi, par opposition à un autre rocher aussi large, mais beaucoup plus bas, qui se trouve à peu de distance dans les mêmes grèves. Celui-ci a conservé le nom de *Tombelaine*, diminutif de *Tumba*, qui était le nom du Grand Mont.

* Ces grèves molles occupent quelquefois beaucoup de place. En 1780, un navire échoua, près de Saint-Michel, dans de semblables vases, ou plutôt dans ces sables mous. Le propriétaire, voulant avoir quelque idée de leur profondeur, y fit porter une pierre, en forme de cône, pesant trois cents livres, et à laquelle était attachée une corde de

Quant à moi, j'en fus quitte pour faire mon entrée, un peu sale, dans Saint-Michel.

Le Mont St.-Michel.

Voici, à peu près, comment ce qui est de main d'homme se trouve arrangé, sur ce rocher conique. D'abord, une première enceinte de fortifications renferme une effroyable petite bourgade, qui n'en a pas moins l'impertinence de s'appeler ville. Elle consiste, comme vous devez vous y attendre, en une rue grimpante et tournante. Au-dessus de la ville est le château; au-dessus du château est l'église, dont le clocher, surmonté d'un télégraphe, termine toute cette pyramide.

Ce ne fut pas le même homme qui me montra la ville et le château. Pour la ville, ce fut le sacristain qui, outre les notions qu'il me donna sur les lieux que je visitais, m'apprit qu'il aurait cinquante-un ans, le onze du mois; qu'en conséquence, il aurait dû s'appeler Martin; mais qu'il se nommait Louis-Gabriel, des noms de son père et de sa mère. Cela me fit plaisir; et j'ai pensé que vous seriez aussi bien aise de le savoir. Faites-en part à vos connaissances. Bru-

quarante pieds. Dans un jour et une nuit, la pierre s'enfonçant toujours, avait entraîné à elle toute la corde.

Le bâtiment ne tarda point à avoir le même sort : à peine en put-on tirer quelques marchandises, en crevant le pont. La mer montante ayant écarté les ouvriers, quand on voulut y retourner, tout avait disparu, jusqu'aux mâts.

net ou Potier aurait pu tirer un bon parti de cet honnête sacristain *.

Pour le château, j'exhibai mon passeport, qui fut porté au commandant de la place, et ce fut un homme de l'intérieur qui me conduisit. Ce château et l'église valent certainement la peine d'être vus, tant au-dedans qu'au dehors. Par le château, j'entends aussi l'abbaye qui s'y trouve renfermée. Tout cela contient beaucoup de pièces remarquables par leur construction et leurs dimensions; mais elles sont, pour la plupart, défigurées par des compartimens modernes, faits pour les accommoder à de nouvelles destinations; car on y a établi des filatures et autres ateliers, afin d'occuper les détenus. Ce lieu, en *péril de mer* (in periculo maris), a depuis long-temps été jugé propre à servir de maison de force; mais il n'avait jamais été aussi fourni de prisonniers que depuis la révolution.

Je ne pus point entrer dans l'église, parce qu'elle se trouve convertie en un atelier de menuiserie, qui était fermé ce jour-là, à cause du dimanche; mais j'en aperçus l'intérieur par des fentes de la porte, et mieux par le rond-point de la voûte du chœur, où je montai avec mon

* Ce brave homme fut si occupé de lui, qu'il oublia de me montrer les gros canons des Anglais, dont je n'ai entendu parler qu'après mon départ de Saint-Michel.

guide, par dehors. Ce guide me raconta qu'un charpentier, qui travaillait à la toiture de l'église, était tombé, par l'ouverture de ce rond-point, sur le pavé du chœur, ce qui est une hauteur de plus de soixante pieds, et qu'il ne s'était pas tué. Il ajouta que, comme on emportait ce malheureux, sa femme, qui avait été avertie de l'accident, accourut en jetant des cris inhumains. Le mari, accoutumé, à ce qu'il paraît, à parler avec une grande autorité à sa femme, et n'ayant rien perdu de son empire, par sa chute, lui dit d'une voix forte : Tais-toi, braillarde, je ne suis pas mort. Sur quoi elle se tut; l'obéissance surmontant en elle la douleur. J'ai trouvé ce trait d'autorité d'une part et de soumission de l'autre, en une telle circonstance, digne de vous être relaté.

L'église qui m'a fourni cette anecdote, est vaste et belle; sa construction a autant d'élégance que de solidité. Elle date de 1448, en remplacement d'une plus ancienne. Comme elle a changé de destination, les prisonniers entendent la messe dans une chapelle qui leur est destinée, toujours dans l'intérieur du château. Le bourg a son église paroissiale.

En avant de l'église du château, il y a une belle plate-forme, d'où l'on découvre fort au loin la mer et les côtes qui forment le croissant, et enveloppent la baie de Cancale.

J'étais arrivé au Grand-Mont, le 5, à la chute du jour; je ne pus en visiter les curiosités que le lendemain; ce qui m'occupa deux à trois heures, y compris le temps que je mis à l'observer par dehors, d'où il offre de tous côtés l'effet le plus pittoresque. Je doute qu'il nous reste en France un monument de ce genre dans une position et avec une physionomie aussi particulières *.

* Quoique je donne un assez long article, dans le texte, au mont Saint-Michel, on ne sera peut-être pas fâché de trouver, ici, une petite notice sur les différentes phases historiques de ce mont célèbre.

Le dieu à qui les Gaulois l'avaient consacré, était Bélénus, que l'on croit le même qu'Apollon (1) : ce nom venait certainement de l'Orient, et c'est une preuve de plus de la fréquentation des provinces littorales de la Gaule par les Phéniciens. Sous les Romains, cette montagne fut consacrée à Jupiter, et prit le nom de *Mons-Jovis*, puis, par corruption, *Mont-Jou*. Quand la religion chrétienne triompha, dans les Gaules, on donna à cette montagne le nom de Tumba, mot corrompu de Tumulus, et qui exprimait sa forme; ce n'était probablement que pour écarter le nom de Mont-Jou, qui rappelait trop le culte payen. Il s'y forma de très-bonne heure un petit monastère d'ermites. En 708, saint Aubert, évêque d'Avranches, y bâtit une chapelle sous l'invocation de saint Michel, et il y plaça quelques clercs (2).

(1) Selon Hérodien, le dieu qu'on adorait particulièrement à Aquilée, sous le nom de Belis, était Apollon.

(2) Chacun peut faire l'observation, qu'il est fréquent de

Ce rocher était déjà fort célèbre du temps de nos pères les Gaulois. Il s'y était établi un col-

Raoul premier, duc de Normandie, dota ce monastère, qui est désigné, dès cette époque, sous le nom de mont Saint-Michel, *en péril de mer* (in periculo maris), vers l'an 912.

Richard, son petit-fils, répara et augmenta ce monastère en 988, et il y établit des religieux de l'ordre de saint Benoît.

Richard II, dit le Bon, s'y maria avec Judith, sœur d'un des comtes de Bretagne.

L'abbaye de Saint-Michel était déjà si puissante sous le règne de Guillaume le Conquérant, qu'elle fournit à ce prince un contingent de six vaisseaux de transport, pour son expédition d'Angleterre.

Henri, troisième fils de Guillaume, y fut assiégé par ses frères, et forcé de l'évacuer par capitulation ; ce qui prouve que c'était, dès cette époque, un poste fortifié.

Louis VII, roi de France, fit un célèbre pélerinage à Saint-Michel. Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, lui fit les honneurs de la place.

Saint Louis, à son retour de Damiette, visita également cette célèbre abbaye, et Philippe le Hardi, son fils, suivit son exemple, lorsqu'il revint d'Afrique, après la mort du saint roi.

voir des lieux élevés consacrés à Saint-Michel. En Italie, l'ancien mont Garganus, qui s'avance dans l'Adriatique, est sous l'invocation de cet archange. En Poitou on voit, non loin de Luçon, des buttes connues sous le nom de Saint-Michel en l'Herm. J'ai eu occasion de parler du tertre de Saint-Michel, près Carnac, dans l'évêché de Vannes. Près du Puy en Velay, il y a un Mont Saint-Michel qui est un cône volcanique. De plus érudits que moi expliqueront peut-être la cause de cette fréquente consécration des lieux élevés à Saint-Michel.

lége de Druidesses, qui vendaient aux navigateurs des flèches douées de la vertu de cal-

Ce rocher, qui avait été fortifié à diverses reprises, soutint deux siéges glorieux, sous Charles VII. Le second surtout (1423) fit le plus grand honneur à cent dix-neuf gentilshommes normands, qui s'y étaient renfermés avec quelques soldats rassemblés par eux : ils résistèrent à une armée de quinze mille Anglais, munis d'une artillerie formidable, pour le temps. Dans une attaque, les assiégeans, repoussés, perdirent deux énormes canons, qui s'y conservent encore. Le gouverneur du château s'appelait Destouteville.

Louis XI ne se contenta pas de faire, à l'exemple de ses prédécesseurs, un pèlerinage au mont Saint-Michel. Voulant honorer, d'une manière particulière, l'archange à qui ce lieu célèbre était consacré, il institua l'Ordre de Saint-Michel, le premier août 1469. Le nombre des chevaliers pouvait être de trente-six, mais il n'en créa que quinze à la première promotion : c'étaient les seigneurs les plus distingués du royaume. L'ordre, long-temps destiné à récompenser les services militaires, est devenu, par la suite, le prix des succès dans les sciences et les arts, et en cela, il n'a pas cessé d'être respectable; il le sera, tant que les hommes qui en seront décorés emploieront leurs talens et leurs lumières, à l'exemple de l'archange, leur patron, à terrasser les esprits infernaux.

Dans les guerres de religion, le mont Saint-Michel fut plusieurs fois attaqué de force ou de surprise, par les protestans ; mais ce fut toujours sans succès complet.

Ce célèbre monastère a été enrichi, à diverses époques, non-seulement par les ducs de Normandie, et les rois de France et d'Angleterre, mais par une foule de princes et

mer la tempête, lorsqu'elles étaient lancées dans les flots, par un jeune marin. Quand le navire revenait au port, après une course heureuse, le jeune *sagittaire* était député de la part de l'équipage pour porter des remercîmens et des cadeaux aux Druidesses. Sa personne et ses présens étaient reçus de la meilleure grâce du monde; mais comme l'espèce d'accueil qu'on lui faisait m'a été confiée sous le secret, je ne puis pas vous dévoiler ce mystère. En le congédiant, les belles Druidesses lui remettaient un certain nombre de coquilles, dont il se parait.

Ayant donné au mont Saint-Michel tout le temps que je pouvais lui départir, je traversai de nouveau la grève, mais par un chemin sûr et sec, du moins à marée basse; et j'atteignis les bords de la côte, que je suivis tantôt en dedans, tantôt en dehors de la grève, jusqu'à la rivière de Sélune, que je passai en bateau. Mais avant d'arriver là, j'avais visité plusieurs petites salines à chaudières, qui sont plus communes sur la côte de Normandie, que sur celle de Bretagne. Voici à peu près comme s'y fait le travail du sel. Pendant l'été, on enlève, de la surface des grèves, du sable, dont on forme des espèces de bastions, qui servent de magasins;

Salines.

de seigneurs de tous les pays qui y portèrent eux-mêmes de riches cadeaux, dans les pèlerinages qu'ils y firent, ou y envoyèrent leurs présens.

puis on en remplit de petites aires, que l'on arrose, à plusieurs reprises, avec la même eau ; et lorsque cette lessive se trouve à un certain degré de saturation, on la fait chauffer dans de petits plateaux de plomb, dont le rebord a deux ou trois pouces d'élévation, et sous lesquels on entretient un feu clair. Au bout de peu d'heures, on obtient un sel très-blanc. Ce travail est soumis à des règlemens, par la régie des Douanes. Chaque saline ne peut travailler qu'un certain nombre de jours, dans l'année.

Ces sables ont un autre usage ; on s'en sert pour l'amendement des terres, soit champs, soit prés. Quand ils sont recueillis à la surface de la grève, on les emploie à saupoudrer les fumiers et terreaux, dont ils augmentent l'énergie ; et ils conservent alors le nom de sables ou sablons. Lorsqu'on les pioche plus profondément dans la grève, ils prennent le nom de *tangue ;* et, dans ce cas, on les prodigue beaucoup plus largement, sur le terrain qu'on veut amender.

Ces sables m'ont paru différens de ceux de la Gascogne et de la Saintonge, tant pour l'aspect que pour la consistance. Ils sont un peu plus blancs que vers l'embouchure de la Gironde, et ont une certaine viscosité qui permet d'en faire ces espèces de terrasses coupées à pic pour l'approvisionnement des salines. C'est sans doute à cette propriété qu'ils doivent de n'être pas amon-

celés en dunes sur les côtes, par le vent, et de ne pas envahir de précieux domaines à l'agriculture.

Gabelle. Le transport de ces sables dans l'intérieur, et en deçà de la ligne des douanes, a donné quelquefois lieu à des plaintes des préposés, sur l'emploi qu'en faisaient des particuliers qui les lessivaient, pour en retirer du sel. Il serait bien temps que de pareilles plaintes ne pussent plus avoir lieu, et que le Gouvernement voulût, à son grand bénéfice, laisser exploiter librement le sel, cette mine inépuisable de richesse et de fécondation que la mer offre à la terre : voici un raisonnement bien simple. Si la tangue elle-même doit au sel d'être infiniment plus fertilisante que du sable commun, combien ne serait-il pas avantageux que le sel fût à un si bas prix, qu'il pût être transporté fort loin et répandu sur la terre, mêlé avec du sable, dans la même proportion que la nature l'arrange dans les grèves. Sans vouloir indiquer aucunement cette proportion, qui m'est entièrement inconnue, on peut bien assurer hardiment qu'il n'y a pas un millième de sel dans la tangue. Si cette tangue est portée jusqu'à quatre et cinq lieues dans les terres, jusqu'où ne pénétrerait pas le sel comme engrais, s'il pouvait être livré à l'agriculteur au même prix qu'en reçoit le vendeur propriétaire d'un marais (plus le transport) ? Ajoutez à cela le bénéfice qui en résulterait pour le bétail.

Pendant l'abolition de l'impôt, il se consommait, en France, pour vingt-quatre ou vingt-cinq millions de sel. Depuis qu'il est rétabli, la consommation est réduite à un dixième. Vous pouvez juger, par là, de l'énorme emploi qui s'en faisait pour le bétail et l'engrais des terres; par conséquent du dommage qu'a souffert l'agriculture du rétablissement de l'impôt. On me dira que les finances y ont gagné trente à quarante millions par an. Mais une ressource dont le résultat est de fermer une mine aussi puissante de fécondation, est une ressource désastreuse, et qui, en définitive, appauvrit le fisc, après avoir amaigri le sol.

La découverte des nouvelles mines de sel gemme, dans la Lorraine, qui serait un trésor inappréciable pour le royaume, sans l'impôt, n'est, dans l'état des choses, d'aucun intérêt général, puisque les anciennes salines donnent bien plus de sel qu'on ne leur en demande, et que, chaque année, il y a quelque nouveau marais abandonné, dans l'ouest et le midi. Cette découverte n'offre donc qu'un bénéfice local, dont les voisins feront sans doute bien de profiter, mais qui sera au détriment des contrées qui avaient coutume de fournir exclusivement cette denrée. Il n'en serait pas de même sans l'impôt; les demandes alors surpassant les récoltes ac-

tuelles, il y aurait débit et des sels de marais, et des sels fossiles *.

Je sais que la gabelle fait vivre des douaniers et des contrebandiers, et qu'il faut que tout le

* Si le sel devenait libre en France, je ne doute pas, qu'avec la quantité que nous en offrent la terre et la mer, on n'en vînt à faire des engrais, pour les terres, avec de la chair et du poisson salé. Ceci doit étonner d'abord; mais avec un peu de réflexion, en pourra cesser de trouver cette idée si étrange. Dans le golfe Persique, sur les côtes de Cornouailles, et en d'autres contrées maritimes, on fume les terres avec du poisson : cet engrais est d'une prodigieuse énergie. Une substance non moins active, est le sel de rebut qui a servi aux salaisons du poisson, et qui en contient des huiles et des débris; cet engrais est également fort recherché des fermiers de quelques cantons maritimes de l'Angleterre : ces deux substances, soit séparées, soit réunies, sont donc d'excelleus engrais.

Je suppose qu'en France, le sel tombât au prix où le propriétaire pourrait encore le livrer avec avantage, dans toutes les pêcheries et établissemens de salaisons, tous les rebuts et débris de poissons pourraient être conservés, par le sel, pour engrais. Dans la capitale et dans les grandes villes, tout le poisson que la police condamne, comme gâté, serait salé pour le même usage; il en serait de même de tous les animaux morts naturellement, ou que l'on tue sans les destiner à la boucherie; au lieu d'en infecter les hommes, et d'en nourrir les loups, les fabricans de poudrette et d'urate les saleraient pour en faire des engrais, qui auraient encore bien autrement d'énergie que les solides et les liquides soumis à leur manipulation.

monde vive. Je ne veux tuer personne, par des changemens trop brusques, quoiqu'on ne s'en soit guère gêné envers bien des honnêtes gens: mais Dieu me garde de ressembler à ceux qui les ont traités ainsi. Avant d'abolir l'impôt, diminuez-le, et annoncez, à l'avance, l'époque où il tombera tout-à-fait, afin que les douaniers et les contrebandiers aient le temps de se retourner; vous satisferez ainsi à l'humanité, à la courtoisie et au bien-être général.

Dès que j'eus passé la Sélune, je me trouvai dans un charmant pays de vergers. En effet, tous les champs sont, dans ce canton, plantés en pommiers, et clos par des murs de gazons, dans lesquels se trouvent des chênes et des ormes joints par des buissons. Presque tous ces champs étaient verts, parce qu'on a l'excellente coutume, en Normandie, de semer du trèfle, avec les grains, l'année qui précède le repos; de sorte que, dès que la récolte des céréales est faite, les premières pluies font pousser ces trèfles avec vigueur, et convertissent ces chaumes en excellens pâturages. Aux approches d'Avranches, le terrain s'élève. En sortant tout-à-coup d'un chemin creux, pour monter par un sentier qui dominait sur la côte, j'eus une vue ravissante; mais comme elle fut encore surpassée en beauté quelques instans plus tard, je vous en épargne la description.

Avranches. Avranches* est bâti sur un terrain élevé et fort inégal : il n'a rien de remarquable, ni en beau, ni en laid, mais il est entouré de paysages charmans. Ce qui est beau, par dessus tout, c'est la vue dont on jouit de la place où était l'ancienne cathédrale. De là, on a devant soi, et à sa droite, le beau vallon de la Sée; à gauche, dans le lointain, la magnifique baie de Cancale, que l'on découvre presque dans son entier, et au fond de laquelle le grand mont Saint-Michel tient une très heureuse place.

Le terrain qui sépare Avranches de la mer, forme lui-même un fort beau coin de ce tableau, auquel je donnai près d'un quart-d'heure d'admiration, sur une heure que j'accordai à toute la ville d'Avranches; et voici ce qui fut cause que je la traitai si lestement : je comptais y finir ma journée : mais au moment où, après être entré dans une auberge, et y avoir pris une chambre, j'en ressortais pour employer ce qui me restait de jour, à parcourir la ville, un voiturier vint me proposer de me mener à Granville. Comme je n'étais lié par aucun vœu, à l'obligation de faire

* La ville d'Avranches fut démolie et rasée (1203) par ses voisins, les Bretons, conduits par Gui de Thouars. Elle se releva, et saint Louis la fit fortifier d'une enceinte.

On se rappelle l'attaque, sans succès, qu'y fit l'armée des royalistes qui marchait sur Granville.

Avranches s'appelait *Ingena;* mais il a pris son nom de sa peuplade, les *Abrincatui.*

tout mon pèlerinage à pied, je lui dis que s'il était encore là, dans une heure, je profiterais de ses offres. Les choses s'arrangèrent ainsi. Il faut que je vous fasse part d'un acte de complaisance de mon estomac. J'avais très-mal déjeûné, au Grand-Mont, à huit heures du matin, avec de fort mauvais café et de mauvais pain, chose commune en Normandie; je comptais d'abord dîner à Avranches, après avoir visité la ville : mais la voiture partit avant l'heure du dîner. Je fis mes excuses à mon estomac et à l'aubergiste : elles furent bien reçues, même de ce dernier, parce que le voiturier était une pratique de la maison. J'arrivai à Granville, à neuf heures, à la fin du soupé de la table d'hôte. J'étais brouillé, ce jour-là, avec Comus. Granville.

Cependant il y eut une grande joie, dans Granville, au moment de mon arrivée. Je voudrais pouvoir, ici, suspendre mon récit, comme dans une conversation parlée, et vous voir chercher en quoi ma présence pouvait être une fête pour les Granvilliers; puis je vous dirais que, comme je faisais mon entrée à Granville, par terre il mouillait, dans le port, deux bateaux chargés de morue, venant de Terre-Neuve. Malheureusement c'était la nuit, et il pleuvait, je ne pus donc voir les tendres accueils des pères, des mères, des sœurs, des cousines; j'en fus fâché, car j'aime la joie de mon pro- Bateaux de Terre-Neuve.

chain. Ma seconde couchée en Normandie faillit à m'être funeste. On m'avait conduit dans une chambre assez propre, mais placée au-dessus d'une écurie où il y avait beaucoup de chevaux. Le plancher était mince et mal joint. Je fus réveillé, au milieu de la nuit, par une violente suffocation, et je me précipitai, presque machinalement, à la fenêtre, que j'ouvris, le plus vite que je pus, pour respirer. Comme le temps était fort doux, je laissai la fenêtre ouverte, et j'allai me recoucher, en disant : Tout est pour le mieux; si je n'avais pas fait si mauvaise chère hier, je serais peut-être étouffé cette nuit.

Je ne suis pas bien douillet, et jamais l'odeur d'une étable ou d'une écurie ne m'a fait fuir; mais un appartement au-dessus d'une écurie, et qui n'en est séparé ni par une voûte, ni par un plafond, ni par un carrelage, est non-seulement très-désagréable pour l'odeur, mais suffocant.

Comme je tenais peu à mon lit et à ma chambre, je me levai dès qu'il fit jour, et j'allai visiter la ville. Elle est en partie juchée sur un cap qui forme l'une des cornes d'une grande baie, et en partie collée au pied de ce même cap. Il y a, en dehors de la ville, vers la pointe du cap, une belle église, bien solidement bâtie, mais qui m'a présenté la même singularité que celle de Quimper : c'est-à-dire que le chœur n'est pas sur le même axe que la nef : je ne sais à quoi peut tenir cette bizarre

disposition. Non loin de l'église sont d'assez belles casernes.

Le port est à la gauche du cap, en regardant la mer; il est abrité par deux môles, l'un ancien qui adhère au rocher du cap, par un bout; l'autre, plus moderne, qui est entièrement isolé. C'est entre ces deux môles qu'est le passage le plus fréquenté par les bateaux qui entrent dans le port.

Granville fut bâtie ou plutôt fortifiée par les Anglais en 1440. Charles VII en augmenta les fortifications.

Granville fut le terme de la grande marche de l'armée vendéenne, et peut-être la cause de ses malheurs. L'avis du prince de Talmond de marcher sur Paris, s'il eût été suivi, eût probablement produit un bien plus grand effet sur toute la France, que le projet d'aller attendre quelques secours incertains des étrangers.

La culture m'a paru très-bien soignée autour de Granville. On y sème beaucoup de trèfle ainsi que de *rabiette*. Outre l'huile qu'on tire de cette dernière plante, on la cultive aussi comme fourrage; on la fait manger en vert, par les vaches, dans le champ même. On engraisse la terre avec des sables de mer, des coquilles, des vases, des gazons et des varechs.

J'ai oublié, jusqu'à ce moment, mon cher frère, à ce qu'il me semble, de vous dire que le

goëmon de la Bretagne et de la Normandie, celui du moins dont on se sert pour fumer les champs, est loin d'être tout-à-fait le même qu'on emploie à l'embouchure de la Gironde. Le *sart*, dont j'ai vu faire usage, comme engrais, en Saintonge, se compose presqu'en entier d'une algue vésiculeuse, c'est-à-dire dont les rameaux, qui sont très-nombreux, offrent une multitude de petites vessies pleines d'air. En Bretagne, outre cette espèce que j'y ai aussi aperçue, j'ai vu, en plus grande quantité dans les fumiers, des varechs en forme de rubans ou de boyaux aplatis : voilà tout ce que je puis vous dire pour le moment; j'espère, un jour, en savoir davantage sur les goëmons. Un botaniste * distingué s'occupe, dans

* M. d'Orbigny, ancien médecin militaire. Son travail a paru dans les *Annales du Muséum d'Histoire naturelle* : j'y renvoie les lecteurs, qui seront certainement satisfaits des recherches de l'auteur, et de sa manière de les exposer; ce que je ne pourrais que défigurer par un extrait. Je me permettrai seulement de dérober, ici, à M. d'Orbigny, au profit des amateurs de la géologie, la note suivante, où il rend compte d'un fait très-curieux.

« M. Fleuriau de Bellevue a découvert, à l'île d'Aix, « une couche de dix à quinze pouces d'épaisseur, sur une « très-grande surface horizontale, d'une espèce de tourbe, « qui contient une grande quantité d'algues marines fos- « siles, ou, pour mieux dire, en paraît formée en majeure « partie. Cette couche est superposée à une immense quan- « tité de bois fossiles, sous divers états, et soutient le « poids énorme d'une masse de quarante et quelques pieds

le département de la Charente-inférieure, d'un travail intéressant sur cet objet. Outre les dénominations des genres et des espèces, ainsi que leurs usages, il fera connaître les étages de leurs habitations sous l'eau. Ce que j'en sais aujourd'hui, c'est que au-dessous de cent pieds de la surface de la mer (en prenant le terme moyen des marées), il n'y a plus de végétation : jusque-là les productions varient avec les profondeurs.

Je reviens à Granville; j'ai appris qu'il fallait exposer la tangue à l'air, avant de la répandre sur les terres. Cet engrais exige qu'on en use avec des ménagemens : quelqu'un, qui l'emploierait sans expérience, pourrait frapper sa terre de stérilité pour long-temps; mais cette pratique est sans doute aisée à acquérir, puisque l'usage en est général sur toutes les côtes de la Manche que je viens de parcourir.

« d'épaisseur, formée par des strates ou couches horizon-
« tales de roches calcaires, ou silico-calcaires remplies de
« coquilles et de polipiers fossiles, la plupart à l'état cal-
« cédonieux. J'ai observé ces tourbes en place : les algues
« qu'elles contiennent m'ont paru exotiques, ou espèces
« perdues; cependant j'ai cru y reconnaître des fragmens
« de plusieurs variétés, des *varechs*, le déchiré; le spiral, des
« *ulves*, la bifurquée, la cotonneuse, et particulièrement des
« *ulves* à feuilles de plantain et à nervures, que j'ai rap-
« portées de l'île d'Antigues, l'une des Antilles anglaises,
« et dont il n'a pas encore été parlé, à ma connaissance,
« dans aucun ouvrage de botanique. »

En voyant ces beaux tapis de trèfle de la Normandie, je me figurais avoir auprès de moi un cultivateur du midi de la France, regardant en pitié toutes ces terres employées à nourrir des animaux, et disant: si j'avais ce terrain-là, comme je le retournerais vite et qu'il viendrait de beau blé là-dessus! — Oui, sans doute, mon cher; mais l'année prochaine, vous vendriez les deux tiers de votre bétail que vous ne pourriez nourrir. Vous auriez plus de travail, moins d'aide et moins d'engrais; et j'ose vous assurer qu'après trois ou quatre ans, vous recueilleriez sur ce terrain moins de blé qu'il ne s'en moissonne aujourd'hui, et au lieu de vendre chaque année deux paires de bœufs remplacés par de nouveaux élèves venus sur la ferme, vous troqueriez tous les ans une paire de bœufs ruinés contre un nouvel atelage pour lequel vous seriez obligé d'ajouter des écus de votre poche. De plus il vous faudra payer des charois pour vos transports, aujourd'hui si faciles. Enfin, votre ménagère ne reviendrait plus de la ville ou du bourg, chaque jour de marché, avec le prix de quatre à cinq livres de beurre qu'elle y aurait vendues; vous n'auriez donné à vos enfans ni lait, ni beurre, ni caillé, ni fromage; vous n'auriez point engraissé votre cochon avec le petit-lait de votre baratte; enfin, vous redeviendriez misérable comme vous l'êtes chez vous, pour avoir couru trop avidement

après ce blé qui vous échappe, parce que vous prenez la mauvaise route.

Voilà ce que je répéterais à mon méridional: car je l'ai dit plus d'une fois.

Cependant, quoique je sois bien convaincu que nous pussions quadrupler nos prairies soit naturelles soit artificielles; que nous le dussions même pour augmenter nos récoltes de blé; comme il y a des bornes à toutes choses, que les champs ne supportent qu'une certaine quantité d'engrais, que par conséquent il y a un maximum à leurs produits; que lorsqu'on y est parvenu, tout retranchement fait aux terres labourables pour une autre destination peut avoir des suites très-fâcheuses, je ne pense pas qu'il fût à désirer, en France, que la proportion entre les prairies et les champs y devînt la même qu'en Angleterre, par exemple.

De 1793 à 1804, les importations de blé étranger ont coûté à ce pays 33 millions sterling, ce qui fait l'un dans l'autre 3 millions sterling ou 72 millions de francs d'importation annuelle.

Cet énorme déficit en blé peut être sans un inconvénient très-grave pour l'Angleterre. La mer qui enveloppe les deux grandes divisions de ce royaume, et qui, en plusieurs lieux, pénètre profondément dans les terres, les nombreux canaux et les rivières navigables qui les traversent, en rendent toutes les parties, même les plus cen-

trales, facilement accessibles aux approvisionnemens venant de l'étranger, et le transport de ces denrées n'en augmente pas sensiblement le prix.

Il n'en serait pas de même en France. Ce royaume est beaucoup plus large que l'Angleterre; il est tout d'une pièce, ce qui lui donne beaucoup moins de contour par rapport à la surface, et de plus il n'y a guère que la moitié de sa circonférence qui soit baignée par la mer. Enfin il a moins de canaux et plus de montagnes pénibles, si ce n'est difficiles, à traverser. Les approvisionnemens venant de l'étranger ne peuvent donc pénétrer, dans les contrées de l'intérieur, qu'à grands frais et fort lentement: dans un tel pays, l'existence du peuple ne doit pas dépendre du dehors, il faut qu'elle se trouve sur le sol même. Mais, je le répète, ce sera tout au plus quand nous aurons quadruplé nos prairies, que nous serons arrivés au maximum des produits que nous pouvons obtenir en blé. Jusque-là, nous ne ferons qu'enrichir nos greniers en étendant nos prairies.

Le pays est plus découvert sur les côtes de Granville que vers l'intérieur; mais pas tout-à-fait dépouillé d'arbres; on emploie ici des chevaux et des bœufs pour la culture et les charois, et souvent ensemble. J'ai vu plus d'une fois, au brancard d'un chariot, un cheval précédé par deux à trois bœufs attelés à la file. Ceux-ci tirent par des

cordes attachées aux deux extrémités d'un joug placé, non sur la tête, mais sur le garot de l'animal. Les bœufs et les vaches de ce pays-ci sont de toute forme et de toute robe, ils n'appartiennent pas à une race décidée comme en Béarn et en Auvergne, et plusieurs autres pays. Quant à la taille, ils sont un peu moins grands que ceux de Gascogne.

En approchant de Coutances, j'ai rencontré beaucoup de paysans et de paysannes montés sur de fort bons chevaux. C'était un jour de foire.

Mais il est bien temps que je vous parle de la race humaine. Jusqu'à présent elle ne me paraît pas plus grande ni plus forte que les Bretons français; les figures sont assez régulières.

Les clochers des campagnes ne sont pas aussi jolis en Normandie qu'en Bretagne: ils consistent, pour la plupart, en une tour carrée qui se termine par deux pignons joints par un toit à deux pans. C'est, je crois, la forme la plus disgracieuse que l'on puisse donner à un clocher. En revanche, ceux des villes sont magnifiques.

Les premiers dont j'ai à vous parler, sont ceux de Coutances que j'admirais, de loin, en allant vers cette ville, que j'admirai encore plus, lorsque j'en fus près. Il y en a deux à la principale entrée de la magnifique église de Notre Dame qui est la cathédrale. Ils sont terminés par de très-hautes flèches dans le genre de celle de l'abbaye de Saint-Denis. Outre ces deux clochers, il s'é- Coutances.

lève, du milieu de l'église, entre la nef et le chœur, un troisième clocher ou plutôt une lanterne qui éclaire l'intérieur du vaisseau et par conséquent est vue en dedans. C'est quelque chose d'admirable, tant par la hardiesse du dessin que par la richesse et la perfection du travail. L'église est belle dans toutes ses parties; ses bas côtés sont doubles et très-élégans. C'est certainement un des beaux monumens gothiques qui ait échappé aux Vandales du siècle des lumières. Cette belle église fut achevée sous Guillaume le conquérant, par Geoffroi, chancelier de ce prince et évêque de Coutance. Il fut fortement aidé des libéralités des seigneurs de Hauteville, après qu'ils eurent fait la conquête de Naples et de Sicile. Sa dédicace est de 1056. Cette église se rattache à de grands événemens.

Coutances renferme une autre église très-remarquable et qui paraîtrait encore plus belle, si elle n'était pas écrasée par le voisinage de la cathédrale; c'est Saint-Pierre.

Les promenades de Coutances méritent aussi d'être vues. Elles enveloppent une partie de la ville et dominent une fort belle campagne.

Je finirai par le plus ancien objet de la banlieue de Coutances, qui soit digne de la curiosité du voyageur; mais ce fut celui que je vis le dernier et même le lendemain de mon arrivée, et avant de me mettre en route pour Carentan; ce sont les ruines d'un

Aquéduc antique.

aquéduc, romain dansson principe, mais qui a été réparé à des époques postérieures à la domination des Romains dans les Gaules : car, sur quinze à vingt arches que j'ai comptées, je n'en ai vu que deux à plein-cintre, les autres sont en ogives. Au reste, cet aquéduc qu'on appelle *les piliers*, n'a jamais versé d'eau dans Coutances, car il est beaucoup plus bas que la ville ; mais il a pu en conduire dans quelque réservoir profond où on la puisait.

Au souper, à Coutances, je trouvai à qui parler de pierres et de canaux tout à mon aise. Je vous cite cela, parce que je regardai cette rencontre comme très-agréable. Les gens d'esprit, qui se moquent des pierres et peut-être de la géologie toute entière, ne savent pas ce qu'ils se refusent. Avec quelques mots de basalte, de granit, de feldspath, de carbonate de chaux, fût-on encore plus ignorant que moi, on a tout de suite l'air d'un homme du siècle, qui s'est du moins occupé des importantes découvertes de nos âges ; et couvert de ce manteau imposant, on peut défendre des vérités d'un autre ordre, sans être trop taxé de les avoir acceptées par préjugé. Je trouve cela très-juste. Car, à quel titre, par exemple, un homme vient-il nous prêcher le respect pour le trône et l'autel, nous avertir de nous défier de l'athéisme et de l'anarchie, s'il ne sait pas distinguer la silice de l'alumine ; s'il confond un protoxide avec un péroxide?

Je suis loin, mon cher frère, de vouloir jeter du ridicule sur l'étude de la nature dans toutes ses parties. Non-seulement c'est une occupation honnête; mais les progrès dans cette science, procurant sans cesse de nouvelles lumières aux arts, leur indiquant de nouveaux matériaux, ne peuvent que contribuer puissamment à l'accroissement de l'industrie, et, par conséquent, à la richesse de l'Etat. Mais je voudrais qu'il fût davantage reconnu que le plus grand avantage des peuples est de vivre ensemble et en paix; que, jusqu'à ce jour, il n'a pas été découvert d'autre moyen pour cela que la religion partout, et la justice entre les mains de la force; je voudrais qu'en conséquence, ces deux sciences morales et leur pratique fussent mises au premier rang; et qu'ensuite chacun fît son métier, *pour que les vaches fussent bien gardées:* car j'aime beaucoup les vaches, ainsi que vous avez pu vous en apercevoir.

Vaches du Cotentin.

J'en vis de fort belles, sur le chemin de Coutances à Carentan. Je rencontrai aussi de nombreux troupeaux de bœufs qui s'en allaient gaiement vers Poissy. Je fus étonné de ne pas trouver ces animaux aussi gros que ceux de la Gascogne, quoique les vaches du Cotentin soient les plus belles de France: mais j'ai eu l'explication de cette apparente singularité, c'est que, dans la Normandie, on ne laisse pas autant vieillir les bœufs que dans le midi de la France: aussi n'y voit-on pas

d'aussi grandes cornes à ces animaux que dans nos régions, et les cuirs qu'ils fournissent ne sont-ils pas aussi épais et aussi forts que ceux des bœufs des provinces au-delà de la Loire. J'ai su ces détails d'un homme du pays avec lequel je marchai de compagnie pendant quelque temps, et qui était tanneur après avoir été boucher. Vous voyez que je vais aux sources.

Du reste, plus j'avançais dans le Cotentin, plus je trouvais que l'espèce des bêtes à cornes se régularisait. La robe la plus recherchée, et par conséquent dominante, est celle des bœufs qu'ils appellent *barrés* : elle consiste en un fond châtain vergeté de noir par longues mêches, plus rapprochées sur le dos que vers les flancs et le ventre.

Taureau.

Je vis, sur ma route, un si beau taureau, que je m'arrêtai pour en prendre le signalement. J'ai perdu la petite feuille volante sur laquelle je l'avais écrit; je me rappelle seulement qu'il était vêtu du corps comme je viens de vous le dire, avec le ventre blanc et le museau blanc, mais le haut de la tête et le tour des yeux très-noirs. En admirant ce bel animal, je fis la réflexion que depuis les Pyrénées jusqu'au Coësnon, on n'en aurait pas voulu pour taureau ni même pour bœuf. C'est une chose assez singulière que le caprice des cultivateurs des divers pays pour la couleur de leurs bœufs et de leurs vaches. Je vous ai parlé de l'extrême uniformité de robe des bêtes à cornes du Béarn. Elles

Caprices sur les couleurs du bétail.

sont d'une seule couleur qui est fauve-roux. Dans presque toute la Guïenne cette couleur prédomine, mais dans une teinte plus pâle. En Saintonge, au contraire, on aime une nuance plus foncée vers le rouge : on y voit aussi des bœufs châtains et quelques bœufs noirs. Dans le Bocage du Poitou, les bœufs sont rouge-bruns ; cornes blanches, avec le bout noir ; front plus foncé que la robe, mais le tour des yeux et du muffle blanc. Dans tous ces pays jusqu'à la Loire, on n'aime pas les bœufs barriolés, et surtout marqués de blanc. En Basse-Bretagne, les bœufs sont ou noirs, ou blancs et noirs, ou blancs et roux ; rarement d'une seule couleur. Dans le Cotentin, enfin, on veut les bœufs tels que je vous les ai indiqués ; ou barriolés de blanc, noir et roux. Je ne me rappelle pas en avoir vu d'une seule couleur *. Comme les générations se succèdent rapidement chez les bœufs, et que les produits surpassent promptement les besoins de l'agriculture, on peut faci-

* J'ai lu quelque part que, dans le comté de Lancastre, en Angleterre, on recherche une espèce de bœufs, ou plutôt de vaches, dont les cornes sont tombantes, et leur gênent les yeux, la bouche, et les oreilles.

Il paraît que, dans le pays de Galles, l'espèce des bœufs a beaucoup de rapport avec celle de notre Basse-Bretagne. Les Bretons transmarins auraient-ils apporté leur bétail avec eux ?

lement, par le triage des veaux destinés à la boucherie, ne conserver que la couleur qui convient. On n'a pas cette ressource avec les chevaux. Il faut d'autres mesures, et prendre les choses de plus loin, pour écarter la probabilité des produits défectueux, ou que le goût local réprouve.

C'est un fort beau pays que celui que je traversai de Coutances à Carentan. Le labourage s'y fait principalement avec des bœufs. J'en ai vu six à la même charrue, quoique la terre ne parût pas bien tenace. Je remarquai qu'après le blé noir, on ne fait point de labour préparatoire pour le froment : on retourne la terre, on sème et l'on herse.

Je trouvai que la couvraille se faisait fort tard dans le Cotentin. Elle y était beaucoup moins avancée que dans la plupart des pays que j'avais parcourus. Le Bocage du Poitou était au contraire la contrée où j'avais vu le plus de blés déjà hors de terre.

Carentan est une petite ville, qui a des murs, des portes, et même, je crois, un commandant militaire. Du reste, si cette ville est considérée comme le principal point militaire du Cotentin, c'est moins par ses fortifications, qui sont à-peu-près nulles, que par sa position au milieu de prairies basses et coupées par un grand nombre de canaux. Carentan.

Je me suis trouvé, à Carentan, un jour de foire; mais le bétail, la seule chose qui m'eût

intéressé, était déjà parti, quand j'arrivai. Au reste, j'avais trouvé assez de bœufs en route, pour avoir une idée de leur constitution et figure. J'avais également rencontré beaucoup de chevaux, qui m'auraient donné une fort bonne opinion de la race, quand je n'aurais pas été prévenu en leur faveur par la renommée. Je voyais de grosses paysannes montées sur des chevaux, avec lesquels nos plus merveilleux jeunes gens du Midi se seraient trouvés bien heureux de se montrer, aux promenades publiques, sous l'ombrage d'un *Bolivar* ou d'un *Morillo*.

Avant de quitter Carentan, je vous dirai que je n'ai retrouvé qu'ici la pierre calcaire que j'avais perdue, entre Niort et Parthenay *. La ville en est toute bâtie, ainsi que l'église, et le clocher, qui est assez beau.

En sortant de Carentan, par la route de Valogne, je traversai de magnifiques prairies, et je vis les plus belles vaches laitières que j'eusse encore rencontrées en France. Un homme du pays, avec lequel je cheminai quelque temps, et qui causait très-pertinemment, m'assura qu'il n'était pas rare qu'elles donnassent douze à treize pots de lait, par jour. Quelque admirable que me parût ce produit, comme à de nouvelles ques-

* Ce n'est pas qu'il y ait des veines de marbre en Bretagne, mais le calcaire n'y domine pas (du moins dans le littoral); il y est, par exception très-faible.

tions sur ce sujet, faites à d'autres personnes, j'ai eu de pareilles réponses, il m'a fallu le croire. La vue de ces vaches aidait à me persuader. Elles ne sont pas plus élevées du dos que celles de la vallée de Serre, en Auvergne, mais leur ventre descend beaucoup plus bas, et leurs mamelles sont infiniment plus amples : enfin elles me rappelaient les vaches de la Frise et de la Hollande. L'énorme volume de ces animaux est dû à l'abondante nourriture, qui leur est sans cesse fournie.

Le beurre est excellent dans tout le Cotentin ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y laisse vivre les veaux de boucherie jusqu'à six semaines, méthode que je crois bien préférable à celle des Bretons, de les tuer au bout de huit jours.

Comme j'eus de la pluie, depuis Carentan jusqu'à Valogne, l'occasion me fut donnée de remarquer des voituriers qui portaient des culottes rembourrées de paille, pour n'être pas trop imbibées.

Après les prairies, je traversai un pays doucement inégal, et qui paraissait, en général, fertile. Grâce au bon état de la route, malgré la pluie continuelle, je ne m'arrêtai qu'à Montebourg, pour déjeûner, et j'arrivai de bonne heure à Valogne.

Cette ville* est jolie ; ses rues ne sont pas ti- Valogne.

* Je dois dire, à ma honte, que j'ai passé et repassé par

rées au cordeau, mais elles sont larges, et bordées de belles maisons bâties en pierres de taille calcaires, comme celles de Carentan.

Valogne fut prise par Bertrand Duguesclin, commandant les troupes du roi de France, sur Charles le Mauvais, roi de Navarre, après une vigoureuse défense du château.

Plus tard, sous Charles VII, Kiriel, général anglais, ayant débarqué à Cherbourg, et réuni les garnisons anglaises de la Normandie, attaqua et reprit Valogne, malgré la courageuse résistance de Rouault, gentilhomme Poitevin, qui ne put recevoir à temps les secours qu'on lui avait promis; mais, dans la même année, cette ville retomba, pour toujours, au pouvoir des Français, par suite de la bataille de Formigny.

Valogne, sans savoir que cette ville eût à sa porte des antiquités romaines. Je demandai bien, à l'auberge, ce qu'il y avait de curieux dans l'endroit : on me dit, rien, si ce n'est la place du château; et en effet, elle est assez belle. Ce n'est que depuis mon retour, que j'ai su que Valogne fleurit auprès des ruines d'une ville nommée, par les uns, *Alauna*, *Lonia*, et par d'autres, *Crociatunum* et *Cronciaconnum*; noms qui sentent bien leur Gaulois. Les restes d'un temple, d'un aquéduc, d'un amphithéâtre, attestent que cette ville fut considérable sous la domination romaine. Il paraît qu'elle fut détruite par le feu. Vers le milieu du dix-septième siècle, on commença à en retirer des cendres, pour l'engrais des terres; et, pendant vingt ans, on a continué cette exploitation.

Voici une anecdote plus pacifique sur Valogne. Vers le milieu du dix-septième siècle, un vieux domestique fonda vingt sols de rente, pour l'établissement d'un hôpital. Son exemple, et les exhortations du P. Chaurand, missionnaire jésuite, excitèrent plusieurs personnes à favoriser cette œuvre : elle prospéra, et s'accrut, jusqu'à devenir l'hôpital général ; tant il est vrai, qu'il n'y a rien de tel que de commencer. C'est une grande faute, que de ne pas commencer le bien que l'on a dans la pensée, de peur de ne pas le mener à terme : commencez, vous aurez toujours le principal mérite *.

La campagne est très-belle autour de Valogne : c'est un pays de clôtures, mais on y voit des champs et des prairies d'une plus grande étendue que dans la Gâtine et le Bocage du Poitou ; en outre, les arbres y sont plus généralement abandonnés à toute leur croissance et hauteur. Il semble, de loin, voir une vaste forêt : mais tout cela s'ouvre quand on approche, et les détails doivent en être charmans, dans la belle saison. Toutes les

* Le brave Picard qui, à l'imitation de son compatriote Pierre l'Ermite, vient de prêcher une croisade pour la délivrance de Chambord des mains des infidèles, et pour son offrande au nouveau Fils de France, ce brave Picard n'aurait peut-être pas pu faire relever une cheminée de ce château ; mais il a commencé, la France fera le reste.

espèces vivantes sont belles à Valogne, et dans les environs (ce qui ne veut pas dire que tous les individus sont beaux).

La pluie me tint compagnie de Valogne à Cherbourg, comme de Carentan à Valogne; mais je ne fus jamais embarrassé pour savoir où je mettrais le pied, parce que le terrain est toujours solide.

Le pays est disposé par monts et par vaux, mais les pentes sont douces : cependant, en approchant de Cherbourg, on descend, pendant une heure, assez rapidement. Vers l'endroit où commence cette longue descente, il y a un village qui est traversé par le chemin. Un peu avant d'y arriver, je rencontrai une petite fille de sept à huit ans qui portait, dans son tablier, un paquet aussi gros qu'elle. Il pleuvait alors. Je lui dis de se mettre sous mon parapluie : elle n'en avait guère d'envie; mais je m'approchai d'elle, et réglant mes allures sur les siennes, je lui fis part de mon abri. J'entrai ainsi dans le village, où les femmes, qui étaient à leurs portes, rirent beaucoup de la mine de ma petite compagne, sous ce parapluie. Je marchais sur la droite du chemin, sa maison était à la gauche : dès qu'elle fut par le travers de sa porte, elle se mit à courir de toutes ses forces, sans regarder derrière elle, fort aise d'être arrivée; et je crus connaître qu'elle avait eu plus d'inquiétude de ma société;

que d'aise de l'abri que je lui avais procuré. Mon intention avait été bonne.

Les approches de Cherbourg sont très-pittoresques. Ce sont des rochers sourcilleux, sur le sommet des montagnes; des ruisseaux qui roulent en torrens au fond des vallons; et puis la mer qu'on voit, et qu'on entend mugir avec beaucoup de fracas.

Cherbourg est dans une région de granit et de schiste. Au reste, je n'étais pas venu à cette extrémité du Cotentin, seulement pour y observer des pierres, mais pour y admirer les grands et glorieux travaux dont nous devons les commencemens à Louis XVI. Cherbourg.

La position de Cherbourg, à l'extrémité d'une péninsule qui domine la Manche, a dû le faire considérer comme un point où il serait avantageux d'avoir un port militaire, dès que la France a eu une marine. Aussi Vauban, à qui peu de grandes idées, pour la force et la prospérité de la France, ont échappé, avait-il proposé à Louis XIV de fortifier cette place, et d'y creuser un bassin pour les vaisseaux. Vers les premières années du dix-huitième siècle, on fit quelques jetées de pierres en avant du port. Mais il était réservé à Louis XVI, qui aimait tant la marine, parce qu'il voulait donner à son peuple la supériorité dans la force navale, qui seule peut faire respecter l'indépendance du com-

merce ; il était réservé, dis-je, à ce prince qui aimait tant son peuple, de commencer à Cherbourg, des travaux qui en feront, un jour, un des plus redoutables boulevarts de la France maritime. La preuve de la justesse des vues de ce prince, c'est que, plus on a travaillé à Cherbourg, plus on a trouvé d'utilité à étendre encore le plan de l'entreprise. Je crois qu'il n'était question, dans le principe, que d'avoir une rade fermée, pour y abriter des frégates contre les gros temps, et la poursuite d'un ennemi supérieur : c'est pour cela que fut jetée cette fameuse digue qui a près d'une lieue de long, et dont la hauteur totale doit être portée à soixante-dix-sept pieds, ce qui la fera surpasser les plus hautes marées. Ce travail fut d'abord commencé par la coulée de grandes caisses de forme conique. Je me rappelle même avoir vu les femmes porter en coiffure des *Cônes de Cherbourg ;* et, quoique j'aie peu de mémoire pour les modes, je leur sais gré d'avoir mis, sur le pinacle de leur personne, un ornement qui rappelait une entreprise faite pour ajouter à la gloire nationale.

Cependant on a cru, par la suite, devoir abandonner les caisses, et le travail a été continué, à pierres perdues que l'on jetait, dans la direction projetée, à l'aide d'un grand nombre de bateaux.

Il n'y a que la partie centrale de la digue qui

ait la hauteur nécessaire pour être constamment hors de l'eau. On y a établi une batterie de cent toises de longueur, et l'on y a commencé la construction d'un fort qui pourra recevoir trente-huit pièces de canon. Le reste de la digue de droite et de gauche est de douze à quinze pieds au-dessous des basses mers. On l'élèvera, par la suite, au niveau du milieu ; mais dans l'état actuel, elle sert à abriter les vaisseaux qui sont dans la rade, et à forcer ceux qui entrent à chercher les passes qui sont aux deux extrémités, et défendues, l'une par le fort Royal, l'autre par le fort de Querqueville.

Je viens de vous parler d'une entreprise où il a fallu jeter la terre dans la mer; à présent j'ai à vous entretenir de grands travaux faits pour introduire la mer dans la terre.

On a creusé, dans une terre basse qui s'avance dans la mer, au nord-ouest de Cherbourg, et qui était autrefois couverte de villages; on a creusé, dis-je, un port qui peut recevoir des vaisseaux de toutes grandeurs. On y construit, dans ce moment, l'*Inflexible*, de cent vingt ou cent trente canons; il est sur une cale découverte. A côté est une forme pour radouber, où se trouve *le Foudroyant*, que l'on refait presque en entier. Les vaisseaux, en sortant du chantier, sont reçus dans un vaste bassin carré, qui a plus de cinquante pieds d'eau à haute mer : la passe

de ce bassin à la mer est défendue par les canons d'un fort voisin. Ce bassin a été creusé entièrement dans le roc vif. On travaille, en ce moment, à en faire un second. On n'avance, à cette besogne, qu'à l'aide de la mine et du pic. Le roc, toutefois, ne consiste pas dans un granit, comme on l'a plusieurs fois répété, mais dans un schiste luisant, verdâtre, approchant beaucoup du micachiste, et qui serait assez maniable, s'il ne renfermait une très-grande quantité de gros rognons de quartz d'une extrême dureté, et quelques pyrites qui ne sont guère plus tendres. C'est une pompe à vapeur qui vide l'eau de ce bassin, à mesure que la pluie ou la filtration des terres lui en fournit. Pendant quelques années, il y a eu plusieurs milliers d'Espagnols, prisonniers, employés aux travaux du port de Cherbourg : alors on allait plus vite qu'aujourd'hui. On voit encore leurs casernes, qui avaient été construites dans l'enceinte même du port : cette enceinte renferme, en outre, un arsenal d'artillerie, des magasins, et, ce que je ne dois pas oublier de vous dire, un petit chantier, à part du grand, pour les frégates et les gabares. On y construit, dans ce moment-ci, une frégate de cinquante canons, sur le gabarit d'une frégate américaine.

Tous les revêtemens des ouvrages de Cherbourg sont en pierres de taille de granit qui

viennent, par mer, de Framanville, à quelques lieues de là, sur la côte.

J'emporte un petit éclat de ce granit, en mémoire de Louis XVI. Je sais que ce prince était seigneur de Paris, comme de Cherbourg, et que le moindre caillou des Tuileries ou de Versailles pourrait servir à fixer ma pensée; mais cet excellent prince ne s'est montré, nulle part, plus grand qu'à Cherbourg, parce que, nulle part, il ne s'est aussi spécialement occupé à augmenter la puissance et la sûreté de son peuple. Et il s'est trouvé des hommes nés sur ce sol de France!... et aujourd'hui il s'en montre, qui se disent *éminemment Français*, et qui voudraient que ceux-là n'eussent pas plus besoin de grâce que de repentir! qui sont prêts à insulter à la *faiblesse* de ceux, parmi ces grands coupables, à qui il reste le bonheur du remords!!!

Vous devez croire que les travaux, dont je viens de vous parler, ne se sont pas faits, sans jeter beaucoup d'argent dans le pays: aussi Cherbourg a-t-il pris un grand accroissement. Il s'y est bâti de fort belles rues. On doit élever, sur la place, une fontaine, qui sera remarquable par deux beaux blocs de granit dont elle se composera. L'un fournira une colonne de vingt-sept à vingt-huit pieds de haut; l'autre, un bassin de douze à treize pieds de diamètre: ces deux blocs sont déja amenés sur le terrain.

Au reste, j'ai visité Cherbourg et son port, par un temps effroyable. Il me fallait, à chaque instant, fermer mon parapluie, pour qu'il ne m'emportât pas à la mer, ou dans quelque fossé. Alors j'étais mouillé : tout cela ne m'a pas rebuté; mais je conviens que cela a pu nuire au nombre et à l'exactitude de mes observations.

Je crois que j'ai oublié de vous dire, qu'outre le port de la marine royale, il y a un port marchand, dont je ne sais pas l'origine : il est placé à la droite de la ville, en regardant la mer.

Le commerce de Cherbourg est alimenté, non-seulement par l'abord et l'exportation des denrées du pays, et des productions étrangères, mais par les produits mêmes de son industrie. On y fait des glaces, des dentelles, des soudes de varech; on y file du coton, on y tanne des cuirs, etc. Cette ville me paraît destinée à jouer un rôle important dans l'histoire de notre future puissance maritime et commerciale.

Cherbourg aurait autant de droit à prétendre à être le chef-lieu du département de la Manche, que La Rochelle à rester chef-lieu de la Charente-Inférieure, car il a quatorze mille habitans, et Saint-Lo n'en a que sept : mais cette dernière ville se trouve plus centrale, pour la longueur du département, si ce n'est pour la largeur; et avec raison, elle a été préférée, parce qu'on a considéré l'intérêt général du pays. . . .

C'est à Cherbourg que débarqua, en 1814, monseigneur le duc de Berry, ce prince, ami des arts, protecteur des talens, et juste appréciateur de tous les genres de gloire, parce qu'il en réunit tous les germes dans son âme généreuse *.

Avant de cesser de vous parler de Cherbourg et de son port, je vous dirai, qu'en 1817, on y a fait l'essai de la cloche à plongeur, pour approfondir la passe du port militaire : depuis, on s'en est servi plusieurs fois, et toujours avec succès, et sans le moindre accident. On envoie de l'air aux plongeurs, à l'aide de petits barils qui en sont remplis, et qui se vident en dessous de la cloche et à son profit. L'air vicié de la cloche est dégagé, à la volonté du plongeur, par un petit clapet placé au sommet de la cloche. Le plongeur correspond, avec les conducteurs des travaux, par

Cloches à plongeur.

* Hélas! j'étais loin de penser alors que ce prince ne serait montré qu'un instant à la France, pour la laisser tout-à-coup pleine de deuil et de regrets... mais pourtant des plus chères et des plus délicieuses espérances!

Ah! qu'il vive et qu'il règne, ce précieux rejeton, à qui la France portera tout l'amour qu'elle comptait payer long-temps au prince qu'un horrible forfait nous a ravi sitôt! Que l'héroïque veuve contemple, un jour, LE FILS DE CHARLES sur le trône de saint Louis, que l'exemple des vertus et du courage de la nouvelle Blanche l'aura rendu si digne d'occuper, et auquel l'aura préparé la longue sagesse de ses augustes devanciers!

LETTRE XXIII.

Rouen, 14 novembre 1819.

Carentan. — Petit Vay. — Issigny. — Formigny. — Bayeux. — Bajocasses. — Curiosolites. — Caen. — Eglise de Saint-Etienne. — Promenades. — Orne. — Etymologie du nom de Caen et d'autres lieux. — Université. — Académie. — Trouarn — Dozullé. — Honfleur.

Me voici de ma personne, mon cher frère, dans la capitale du *pays de sapience;* mais ma relation en est encore à Cherbourg, nommé jadis *Coriallus*, et dépendant du pays des *Unelli.*

J'avais eu le dessein, en arrivant à Coutances, de suivre la côte occidentale du Cotentin, jusqu'à Cherbourg, et de revenir par la grande route de Valognes, Carentan, Bayeux, etc.; mais on me dit que ce projet était impraticable dans sa première partie, en cette saison; que les pluies avaient tellement abîmé les chemins de traverse, qu'on avait de la peine à s'en tirer à cheval. Il fallut se rendre à ces raisons, et probablement je fis bien, car la pluie qui m'ac-

compagna sur le grand chemin, ne m'aurait pas épargné dans les routes de traverse. Mais il résulta de là, qu'arrivé à Cherbourg, il me fallut revenir par le même chemin jusqu'à Carentan. Comme donc il continuait à faire très-mauvais temps, et que ma curiosité n'était pas aussi vivement piquée par la nouveauté du pays, je me décidai à prendre la diligence jusqu'à Carentan ; ce qui me donna plus d'une journée de piéton d'avance, parce que je partis à quatre heures du matin. Je me fis mettre à terre à Carentan ; j'y déjeunai et dînai tout à la fois, et puis je me dirigeai, à pied, vers Bayeux. En sortant de Carentan, je traversai une petite rivière qui donne un port à cette ville. Cette rivière verse à l'est. Il a été question de la faire communiquer avec un canal qui aurait débouché à l'ouest, ce qui aurait fait une île du Cotentin. Cet ouvrage a été commencé, mais interrompu; il serait à désirer qu'il fût repris et mené à terme. Entre autres avantages, il servirait à transporter de la tangue pour fertiliser les prairies : on en fait grand usage dans ces quartiers. Carentan.

Au reste, ni en allant, ni en venant, je n'ai découvert, à Carentan, les ruines du château de Carus, un des capitaines de César, qui, selon la tradition, aurait donné son nom à la ville.

Je traversai le Petit Vay. On appelle ainsi un passage où la rivière de Vire est guéable, à mer Petit Vay.

hasse, pour les chevaux, et même pour les hommes, qui voudraient se mouiller; mais il y a un pont à l'usage de ceux qui veulent passer à pied sec. On dit le Petit Vay, en opposition au Grand Vay, qui est tout à fait à l'embouchure de la même rivière, vis-à-vis les îles Marcouf. Il est question de faire un pont de pierre au Petit Vay. Je vis effectivement de fort belles pierres rassemblées pour cet objet. On me dit qu'elles se nommaient pierres de Reville. Sur la droite du Vay, j'aperçus d'assez beaux poudingues : il y avait long-temps que je n'avais vu de ces sortes d'agrégations.

Issigny. Bientôt après je traversai Issigny, gros bourg, très-florissant par son grand commerce de cidre et de beurre dont il approvisionne Paris. J'ai appris qu'il fallait saler le beurre par le vent d'ouest ou de sud; sans doute parce qu'alors le sel est plus déliquescent. Quoi qu'il en soit, l'approvisionnement de Paris, en beurre d'Issigny, est une conquête des Normands sur les Bretons. Autrefois, c'était Lanion qui fournissait le plus grand nombre des épiciers de Paris, en beurre des évêchés de Léon, Treguier, Saint-Brieux, etc. Pendant une guerre maritime, je ne sais laquelle, les envois de Bretagne furent suspendus, des bateaux beurriers furent enlevés par les corsaires. L'habile Normand offrit ses petits services. Son beurre parut meilleur, à l'usage de la cuisine surtout, que celui des

Bretons; il est plus gras; depuis ce moment il a prévalu. Issigny est merveilleusement placé pour le beurre : il est sur une petite rivière (l'Erque) qui arrose d'immenses et superbes prairies; cette rivière, qui s'élève par le flux, procure un port à ce bourg, au fond de la baie du Grand Vay. Au reste, Issigny n'exporte pas seulement le beurre de son territoire, ses commerçans accaparent les beurres de presque tout le Cotentin, et d'une partie du Bocage et du Bessin; outre cela, il s'y prépare et expédie des salaisons de porcs et de bœufs. On prétend que les Anglais viennent acheter du bœuf salé du Cotentin, pour nous le revendre sous le nom de bœuf d'Irlande : ce qui prouve que notre bœuf est bon, et nous de bonnes gens. Cela n'empêche pas que je désirerais que les Hollandais nous revendissent, pour fromage de Hollande, celui qu'un propriétaire des environs d'Issigny fabrique à la façon de Hollande, pourvu que l'on se ravisât bientôt, et qu'on l'achetât directement aux Normands.

Après Issigny, les pâturages diminuent au profit des terres arables, et les clôtures s'agrandissent, à mesure qu'on va vers Bayeux. Je n'atteignis point cette ville, ce jour-là : il fallut coucher à Formigny; mais avant d'arriver à ce gîte, je rencontrai un paysan qui allait dans la même direction que moi. Comme il pleuvait

fort, je lui offris place sous mon parapluie, ce qu'il accepta avec moins d'embarras que la petite fille de Cherbourg; et, en retour de mon abri, il me communiqua, sur Issigny, la plupart des lumières dont je viens de faire parade tout-à-l'heure. C'était un marchand de cochons, homme fort entendu dans sa partie, et même au-delà, comme beaucoup de paysans normands.

Formigny.

Mon compagnon de route m'abandonna un peu avant Formigny, après m'avoir enseigné la meilleure auberge du lieu; ce qui n'était pas beaucoup dire. Je n'y fus donc pas trop bien : mais j'eus le feu de la cuisine, un soupé tel quel et un lit. Avec cela on passe d'un jour au lendemain. Comme donc je me chauffais, entra un petit garçon de douze à treize ans, qui demanda un verre d'eau-de-vie d'un sol, qu'il paya, après quoi il tira de sa poche une croûte de pain bien sèche, et la mangea, puis il s'approcha du feu; il en avait grand besoin, car il était vêtu bien mincement et mouillé. L'aubergiste lui demanda d'où il était : il dit qu'il était de Caen. Cette question fut suivie de beaucoup d'autres tendant à éclaircir la vérité de cette assertion. Il répondit à tout avec beaucoup de précision. C'était un enfant de parens pauvres, et qui gagnait ce qu'il pouvait des commissions qui se présentaient. Il venait dans ce moment de conduire un aveugle qui jouait du haut-bois, dans

un bourg voisin, où il y avait foire. Je pensai à Blondel et Antonio. * Sur ce qu'on lui demanda combien lui avait valu cette course, il répondit : huit sols pour aller et venir; ce qui faisait deux journées. Il est vrai que l'aveugle l'avait fait dîner à la foire ; mais le repas avoit été mince, et le pauvre enfant avait l'air d'avoir autant de faim que de froid. Je dis à la femme de l'auberge de lui donner à souper. La grâce avec laquelle il me remercia, et le bon appétit dont il fit preuve, me convainquirent que je ne m'étais pas trompé. Cet enfant avoit une figure très-douce et très-spirituelle, et une singulière justesse dans ses expressions. Si j'avais été dans le cas de me faire servir, j'aurais été tenté d'essayer de son service.

Formigny est célèbre dans nos annales, en ce qu'il a donné son nom à une bataille qui fut pour la Normandie, ce que la bataille de Castillon fut pour la Guyenne. Le connétable de Richemond, Artus III, duc de Bretagne, commandant les

* Voici une anecdote de guide d'aveugle qui, pour ne pas tenir de si près au roman héroïque, que celle d'Antonio, n'est pas, ce me semble, sans intérêt.

F. Perrein, peintre francais, ne sachant comment aller à Rome, dans sa jeunesse, faute d'argent, imagina de servir de guide à un aveugle, qui partageait avec lui les aumônes qu'il recevait. Il arriva ainsi au terme de son voyage. Il mourut, membre de l'Académie française, en 1650.

troupes de Charles VII, et y défit les Anglais, les força d'abandonner pour toujours la province de Normandie, qu'ils occupaient depuis trente-deux ans. Ainsi fut délivrée, en 1450, cette province qui se trouvait sous le joug de ses anciens vassaux.

Le lendemain matin je partis de bonne heure. A quelque distance de Formigny, je trouvai mon petit gars de la veille qui était accroché, en contrebande, derrière une voiture. Il me salua avec l'expression du souvenir de la soirée précédente. Comme le chemin était montueux et gâté par la pluie, je laissai cette voiture derrière moi.

Bayeux. Bayeux est une petite ville de dix à douze mille âmes, qui n'est ni belle ni laide *. Elle a quelques édifices qui valent la peine d'être regardés, mais je n'ai visité que sa cathédrale qui est un superbe monument. Elle a deux beaux clochers à flèche et une magnifique lanterne entre le chœur et la nef, mais elle n'est pas vue de l'intérieur de l'église, comme à Coutances; elle est fermée par une voûte ronde. On devrait faire disparaître cette voute, et garnir la lanterne de vitraux. Mais comme je ne puis que donner ici un conseil, et qu'il faudrait autre chose dont nos fabriques d'églises sont assez mal pourvues, il est

* Bayeux a eu des vicomtes particuliers, qui furent nommés *Vicomtes du Roi*, pour se distinguer des anciens titulaires nommés par les ducs de Normandie.

probable que, de long-temps, rien ne sera changé à l'état actuel. Indépendamment de ce que j'ai déjà indiqué, l'église est fort remarquable par la grande quantité de colonnes qui l'ornent et la variété des moulures qui la décorent. Il y a également variété dans le dessin des arches, les unes étant à plein cintre et les autres en ogive. J'y ai vu grand nombre de tableaux, mais qui m'ont paru médiocres. S'il y en a de supérieurs, je n'en ai pas saisi le mérite: c'est ma faute. Mais une chose que je me reproche, c'est de n'avoir point pensé à demander à voir la broderie de la reine Mathilde. Je ne visitai pas non plus la chapelle souterraine. Je n'en ai pas moins conservé un grand sentiment d'admiration pour cette église.

Bayeux a des fabriques de dentelle, de bonneterie. On y fait une porcelaine qui jouit d'une très-grande réputation de solidité.

Je me suis trouvé à Bayeux, un jour de foire: la population des campagnes m'y a paru assez belle. Les femmes ne portent point leurs fardeaux sur la tête, de peur de gâter leur haute coiffure de parade; elles ne les portent pas non plus suspendus au bras, mais derrière l'épaule et soutenus par une serviette qu'elles retiennent en avant. Beaucoup, au reste, ont de bons chevaux qui les portent, elles et leurs marchandises.

J'avais laissé les diocésains de Saint-Brieux dans la tranquille persuasion qu'ils étaient, sinon

les descendans, du moins les successeurs des *Curiosolites*. Mais voici qu'à Bayeux je trouve des gens qui, ne se contentant pas d'être *Viducasses*, *Vadicasses*, *Biducasses*, *Bajocasses**, et presque *Madecasses*, prétendent encore être les véritables Curiosolites. Je ne sais si cette prétention est connue à Saint-Brieux, mais je crois qu'il y aurait là de quoi faire monter la moutarde celtique au nez de ses habitans. Si l'abbé Esnault qui a levé le lièvre, le premier, vivait encore, je ne lui conseillerais pas d'aller étaler ses opinions dans le département des Côtes du Nord. En vérité cela passe aussi la permission, et vous conviendrez qu'il y a toujours quelque danger à être trop voisin des Normands. Vous avez vu plus haut qu'ils ont soufflé le commerce du beurre aux pauvres gens de Tréguier; à présent voici un abbé qui, n'ayant point de trafic à faire, s'en va pirater sur les côtes de Bretagne le nom de Curiosolites pour les habitans du Bessin. Mais savez-vous qu'il faut qu'il y ait un attrait particulier dans ce nom de Curiosolite qui en fasse un objet de convoitise pour

Bajocasses. Curiosolites.

* Les érudits me diront que, pour le plaisir de réunir des noms harmonieux, il ne faut pas confondre les *Viducasses* avec les *Bajocasses*, que les seconds seulement représentent les habitans de Bayeux et de son territoire, tandis que les *Viducasses* occupaient le bourg et le territoire de Vieux; mais l'abbé Esnault étend ses *Curiosolites* sur les uns et les autres.

les peuples voisins; et que les habitans de la terre ferme du diocèse de Saint-Malo soutiennent que ce sont eux qui sont les véritables Curiosolites, et qu'ils en montrent pour preuve les ruines de Corseul? Que serait-ce donc si je vous disais que parmi les habitans de la Cornouaille française, (les Quimper-corentinois) *aucuns* ont prétendu être Curiosolites, comme s'il ne leur suffisait pas d'être *Corisopites?* De quoi se tourmentent les hommes? J'en reviens à l'abbé Esnault. Dans son amour pour les Bajocasses, il veut qu'ils soient Armoriques, et pour le coup il est plus fondé en raison, car, ainsi que je crois vous l'avoir dit, tous les peuples maritimes, depuis la Loire jusqu'à la Somme, sont compris par Strabon sous le nom d'Armoriques. Je sais que j'aurai ici des opposans, et que des auteurs graves, chez les modernes, arrêtent les Armoriques sur la rive gauche de Seine; mais César, qui est un auteur grave ancien, nomme les *Caletes* parmi Armoriques. Or, les Calètes occupaient ce que nous appelons le pays de Caux *.

* Il n'est pas étonnant que le nom d'Armorique se prolongeât sur la côte, puisqu'il veut dire maritimes. Peu après les derniers Armoriques, venaient les *Morini* (habitans des pays de Boulogne et de Calais), dont le nom signifiait également voisins de la mer, *mor* voulant dire mer en celtique.

Tout cela n'empêche pas que, dans le langage moderne, le nom d'Armorique ne soit habituellement restreint à la Basse-Bretagne.

Quoi qu'il en soit, Bayeux qui a tiré son nom ultérieurement de la cité (*civitate*) des Bajocasses dont il était le chef-lieu, s'appelait premièrement Arœgenus et prenait son nom de la rivière d'Aure (Aura, Ara) qui la traverse. Cette ville était célèbre du temps des Gaulois et même sous les Romains, par son collége des Druides qui tenait ses assemblées sur le mont Phaunus, au milieu d'un bois de chênes, où a été bâti depuis le prieuré de Saint-Nicolas de la Chenaye, qui en a tiré son nom. Vous pouvez vous souvenir qu'Ausone a fait l'éloge de deux professeurs de Bordeaux, Phœbitius et Altius Patera, père et fils, et dit qu'ils étaient de la race des Druides de Bayeux; que le père était grand-prêtre et le fils trésorier et gardien du temple. Cette circonstance vous aura sans doute fait faire la réflexion qu'il fallait que, sous la domination romaine, les Druides eussent pris l'usage de construire des temples, ce qui, précédemment, n'avait pas lieu; les forêts leur suffisaient.

Plus tard, Bayeux fut la patrie du célèbre Alain Chartier, qui, bien que fort laid, reçut un baiser d'une très-belle et très-noble bouche, pour l'amour du grec. Molière, sans doute, pensait à cela, lorsqu'il a fait dire à une de ses femmes savantes:

. . . . . Ah! permettez, de grâce,
Que, pour l'amour du grec, monsieur, on vous embrasse.

Mais laissant là les Druides et Alain, je vous dirai que la campagne se découvre de plus en plus, en allant de Bayeux à Caen. Bientôt on ne voit plus de petites clôtures, et enfin Caen se trouve au milieu de vastes plaines, excepté des deux côtés qui touchent aux prairies de l'Orne. J'avais vu, en m'approchant de la ville, le trèfle céder peu à peu du terrain au sainfoin ; aussi le tuf calcaire se montre souvent très-près de la surface, ce qui n'est pas contraire à cette plante. J'y ai trouvé les travaux des champs plus avancés que dans le Cotentin. Ils se font par des chevaux. Les vaches sont moins belles autour de Caen que dans la presqu'île de la Manche. Les plaines qui environnent cette ville, se nomment la *campagne* de Caen, ainsi qu'en Saintonge on dit la *Champagne* de Pons. Les *Champs Catalauniens* (Campi Catalauni) ont fait donner le nom de *Champagne* à une grande province toute entière.

Caen est la plus belle ville de la Normandie, et ce que j'ai vu de mieux depuis Nantes; non qu'il ne s'y trouve de vilains quartiers, mais il y en a beaucoup de beaux. Caen.

L'église abbatiale de Saint-Etienne est magnifique. Elle a ses deux clochers et sa lanterne ouverte en dedans. On y remarque deux rangs de galeries. Je vous fatigue de stations : cependant je dois vous dire que l'église de Saint-Pierre a une voûte des plus élégantes que je connusse;

on y voit des couronnes et des flèches renversées, comme à la chapelle de l'hôtel de Cluny, à Paris. On attribue la construction du clocher de cette église qui date de 1300, à un nommé Huet, *maître maçon* de la ville, selon l'expression modeste du temps. Aujourd'hui, on est *architecte* pour avoir fait un corps-de-garde de dix pieds de haut, qui croule au bout de dix ans. Quoi qu'il en soit, ce Huet fut un des aïeux du savant évêque d'Avranches. Ainsi le talent a reparu, sous une autre forme, dans cette famille, après un repos de plusieurs siècles.

L'hiver, qui me pressait les talons, m'a empêché de donner à cette ville le quart du temps qu'elle méritait; je n'y ai passé qu'une soirée et une matinée. Voici ce que j'y ai remarqué, outre les deux églises dont je viens de vous parler. La capitale de la Basse-Normandie devait avoir un beau palais de justice; aussi en a-t-elle un tout neuf. L'hôtel de la Préfecture sera bientôt neuf aussi. J'y ai vu des colonnes beaucoup trop grèles, mais c'est le goût du siècle. Le Lycée, qui occupe l'ancienne communauté des Bénédictins, est magnifiquement logé. La Place Royale et l'Hôtel-de-Ville méritent mention honorable. Les promenades qui bordent les prairies de l'Orne, au-dessus de la ville, sont superbes, et jouissent de la vue du beau vallon de cette rivière. Le bassin de l'Orne, au-dessous de

Promenades.

la ville, n'est pas moins beau : j'ai trouvé qu'il ressemblait au bassin de la Charente, au-dessus du pont de Saintes; ce n'est pas en faire un petit éloge. Cette rivière d'Orne reçoit d'assez fortes barques, jusqu'à Caen. Il a plusieurs fois été question de la rendre navigable beaucoup plus haut, et même de la faire communiquer à la Loire, par la Sarthe et la Mayenne : tout cela ne paraîtrait pas offrir de grandes difficultés; mais le difficile est de commencer. Tout le monde n'a pas la foi et la volonté du fondateur de l'hôpital de Valognes. Orne.

Les femmes du peuple, à Caen, portent, en négligé, des bonnets de coton à mèche, comme font ailleurs les marmitons. Je ne connais point de coiffure plus ridicule et plus désavantageuse pour des femmes que celle-là. Dans leurs atours, les *Caenaises* ou *Canettes* ont au contraire des coiffes très-élevées, moins cependant que celles des Cauchoises. Au reste, il n'est pas rare de voir sous ces coiffes et bonnets, des figures très-fraîches et très-jolies. De plus, les Normandes de ces quartiers ont généralement la taille bien prise et dans de justes proportions; leur habillement est assez favorable à la taille.

Si le savant Huet n'a pu trouver une origine certaine à la ville de Caen, vous croyez bien que je n'entreprendrai pas de lui en chercher une.

Je vous répéterai donc, d'après le docte évêque, qu'en 942, Caen était déjà une des bonnes villes de la Normandie. Je me contenterai de faire l'observation que, si cette ville a été fondée par les Normands, Raoul s'étant établi en Normandie, trente ans seulement avant cette époque, (en 912), il faut qu'elle ait pris un accroissement bien rapide. Le même savant attribue la fondation du château de Caen à Guillaume le bâtard. Mais il a été augmenté depuis à diverses reprises. Il y avait autrefois des vignes près de ce château; elles ont disparu, comme de tant d'autres endroits, par les raisons que je vous ai données plus haut. La belle abbaye de Saint-Etienne, dont je vous ai parlé, fut également bâtie par Guillaume, quelques années avant la conquête de l'Angleterre. Les chroniques disent que ce fut en accomplissement d'une pénitence que lui avait imposée le Pape, pour avoir épousé, sans dispense, Mathilde de Flandre, qui était sa parente à un degré prohibé. La construction de ce beau monument ne dura que trois ans, ce qui augmente encore l'admiration qu'il inspire. Mathilde éleva, de son côté, une abbaye de Bénédictines, dans la même ville.

Etymologie du nom de Caen, et d'autres noms de lieux.

Quant au nom de Caen, il vient, selon l'évêque d'Avranches, de *Cat-hom*, ou *Cat-ham*, dont la deuxième syllabe teutonique signifie

demeure, et se retrouve souvent en Normandie. Le *homme* *, le *hommet*, le *hommel;* c'est le même mot que *hameau*, *hamel*, dans d'autres provinces, où on l'a tiré de *ham*, signifiant la même chose, en d'autres dialectes germaniques. De-là les villes de Ham, en Westphalie et en Picardie; Birmingham, Buckingham, en Angleterre. Quant à la première syllabe, le docte évêque est plus embarrassé : il pense à une petite peuplade gauloise de *Cadettes*, habitant ces quartiers. Mais il serait possible aussi qu'il vînt des *Cattes*, peuple célèbre de la Germanie, et qui a bien pu faire partie des Saxons qui se joignirent aux Normands, dans leur expédition en France, et à qui ce canton a pu échoir au

* De même que voilà des *hommes*, qui ne sont pas des hommes, il y a, en Normandie, des *becs* qui ne sont pas becs, des *beufs* qui ne sont pas des bœufs, des *fleurs* qui ne sont pas des fleurs.

Ces becs : Bolbec, Caudebec, Orbec, Briquebec, Baubec, etc., viennent de *bach*, mot teutonique, signifiant *ruisseau*. Ces *beufs* viennent du mot teutonique *baouen*, bâtir; ce sont des *bâtisses*, des *bastides*, des *bastilles*. Ce mot germanique a eu le plus grand succès en Europe. Les Normands en ont fait des *beufs*, Quillebeuf, Elbeuf, Belbeuf. Quant aux *fleurs*, ici le savant Huet abandonne le teutonique pour le latin. Il prétend que ces mots sont une corruption de *fluvius*. Il me semble que l'on pourrait s'en tenir aux langues du Nord, et faire venir ce mot de *fiord*, qui, en norvégien, signifie une baie : cette origine conviendrait très-bien à Barfleur, Honfleur, Harfleur, etc.

moment du partage. Quoi qu'il en soit, de *Cat-hom*, on a fait *Cadumos*, *Cadomus*, en latin; mais en français, *Cat-ham*, *Cat-hem*, puis *Ca ën* *, dissyllabique, puis *Caen*, monosyllabique.

Les belles-lettres doivent trop, en France, à la ville de Caen, pour que je ne vous dise pas quelque chose de son Université et de son Académie.

La première doit sa fondation aux Anglais. Pendant la minorité de Henri VI, le duc de Bedfort, lors prétendu régent de France, en fit l'érection, par lettres datées de 1431; Henri, devenu majeur, confirma et étendit cette fondation par de nouvelles lettres, données à Rouen en 1436.

Sans maintenir cette institution, le pape Eugène IV créa ladite Université, en 1437, par des bulles.

Enfin Charles VII, roi de France, ayant recouvré la Normandie, créa de nouveau, et érigea la même Université, par des lettres de 1450, et confirmées en 1453.

Pour avoir été repris à tant de fois différentes,

* Dans le mémoire de M. Foucaut, intendant de Caen, à la fin du dix-septième siècle, il est spécialement marqué que le nom de cette ville était le seul qui se prononçât de manière que chacune des lettres *a* et *e* y conservât le son qui lui est propre, tandis que, dans tous les autres noms de pays, tels que Praels, Claes, Saint-Saens, le son de l'*a* absorbait totalement celui de l'*e*. La prononciation a changé depuis ce temps-là.

cet édifice n'en a pas été moins glorieux ; et il a reçu dans son sein un grand nombre d'hommes distingués par les sciences et les lettres, lesquels furent presque tous de Caen, ou des environs.

L'académie de Caen, déjà formée librement en 1652, eut des lettres-patentes du roi en 1705. Le docte évêque d'Avranches donne une très-longue liste des hommes qui ont illustré sa patrie par la science ou le bel-esprit. Sans avoir égard à l'époque où il s'est arrêté, je vous citerai le cardinal Du Perron, le fameux Malherbe, le poëte Sarrazin, le romancier Segrais, et j'en laisserai beaucoup d'autres, dignes d'être nommés.

En sortant de Caen, je traversai, jusqu'à Troarn, de belles plaines élevées, qui paraissent fertiles. On y cultive beaucoup de sainfoin et de colza : ce dernier est semé, et puis replanté ; on épargne ainsi de la semence, et les plantes, se trouvant plus régulièrement espacées, jouissent de plus d'air, et croissent mieux.

A Troarn, qui n'est qu'un gros bourg, je vis écrit, sur des murs de cabarets : Ecurie pour cent chevaux, pour deux cents chevaux. Quand aurons-nous besoin de cela dans le Midi ? Troarn.

A Troarn, on descend et on traverse, sur une chaussée, un vallon noyé pendant l'hiver ; après cela, on retrouve un pays de pacage et de petites clôtures. Le trèfle reprend sa place. Le bétail m'y parut plus grand que dans les environs de

Caen; mais il ne reprend pas la robe du Cotentin. Je vis beaucoup de bœufs avec un poil d'une seule couleur, rouge-brun : je n'en avais pas vu de pareils, depuis la Saintonge, où on les aime assez de ce poil.

Avant Dozullé, je passai dans un village, où je vis le seul beau clocher de campagne que j'aie rencontré en Normandie, qui en a tant de beaux dans les villes. Ce fut, d'un autre côté, le dernier endroit où je vis des ifs devant l'église, arbres que j'avais trouvés très-fréquemment, en pareille place, en Bretagne et en Normandie, et dont la plupart annonçaient une extrême vieillesse. La longévité de cet arbre, et sa constante verdure, ont bien pu le faire choisir pour une image de la perpétuité et de l'immutabilité de la religion, et, en cela, il est très-bien placé devant les églises. D'autre part, des conjectures, ou des traditions, ont fait penser que, chez les Gaulois, l'if était regardé comme un arbre funèbre (ainsi que le cyprès de nos jours); et c'est peut-être de là que, dans les provinces que je viens de citer, l'usage s'est conservé de le planter dans les cimetières, qui entourent ordinairement les églises des campagnes.

Au reste, cet arbre était fort recherché en France et en Angleterre, du temps qu'on se servait de l'arc, pour être le plus élastique et le plus nerveux des bois. Il paraît qu'il était très-com-

mun ; autrefois, dans les Gaules et dans la Germanie : César en fait la remarque précise, au sujet de Cativulcus, roi des Eburons, qui s'empoisonna avec le fruit de cet arbre.

Aujourd'hui l'if est très-rare en France, comme tous les arbres d'une croissance lente. Notre impatience moderne nous fait dédaigner tout ce qui n'offre pas une jouissance prompte; ainsi l'éternel cyprès est presque banni de nos jardins et de nos campagnes. J'ai vu quelque part, que les portes de Constantinople, qui étaient en bois de cyprès, durèrent, depuis Constantin, qui les avait fait faire, jusqu'au temps du pape Eugène IV, c'est-à-dire pendant onze cents ans.

Je couchai à Dozullé, charmant village, dont presque toutes les maisons sont neuves et propres au dehors. Il joint à cela l'avantage d'être au milieu d'un des plus jolis pays qu'on puisse voir, et qui se compose de coteaux tapissés de trèfle et plantés en pommiers. Le vallon qui sépare ces coteaux est occupé par de fort belles prairies, agréablement divisées par des rideaux d'arbres. Quoique j'aie vu ce petit canton au mois de novembre, et par un temps de pluie, je n'en ai pas moins conservé la plus agréable impression. Ces champs de pommiers, ainsi semés de trèfle, sont infiniment plus jolis, et surtout plus long-temps jolis que nos vignes du Midi. Dozullé.

Ce fut non loin de là que je trouvai, dans les

pierres destinées à l'entretien de la route, les premières coquilles fossiles qui se fussent présentées à moi, depuis les environs de Niort. Je ne prétends pas qu'il n'y en ait point dans ce grand intervalle, mais je n'en ai pas vu.

Pont-l'Evêque est une petite et laide résidence sous-préfectorale, sur la Touque, mais dans un superbe pays, tant pour la fertilité que pour la variété des sites. Une espèce de proverbe dit qu'il n'y pleut jamais que dans une rue : il est certain qu'il y a une rue où il pleut plus que dans toutes les autres à-la-fois. A peu de distance de la ville, après l'avoir traversée, j'entrai dans une fort belle forêt, qui couvre une région montueuse; et, tout en cheminant, tant par monts et par vaux, que par plaines, je descendis à Honfleur : c'est l'expression qui convient ici. Mais avant d'y arriver, je fus frappé, dans les hameaux et villages que je trouvai, sur ma route, d'un spectacle dont j'avais perdu le souvenir : ce fut de voir, aux fenêtres, des vitres, non-seulement transparentes, mais tout à-fait propres, lavées du jour ou de la veille. Je n'avais pas eu l'honneur d'en apercevoir, depuis les côtes de la Saintonge. Mon admiration fut jusqu'à l'extase, lorsque je m'assurai que cette propreté se soutenait, même dans la ville, où la plupart des vitres sont propres. Cette recherche est, à la vérité, sans préjudice pour bien des négligences et incongruités

qui sont tolérées à Honfleur; mais enfin c'est toujours cela de positif, et qui suffit pour donner à cette petite ville une supériorité marquée, en fait de propreté, sur presque toutes les villes de France.

Honfleur est à l'ouverture d'un charmant vallon, et au pied de fort beaux coteaux. La ville se compose de plusieurs parties détachées. Son arrivée, du côté de Caen, a bonne mine; le reste n'a pas grande apparence. Le port est aussi formé de plusieurs pièces. On voit, en dedans et en dehors de la ville, quelques vestiges d'ouvrages de défense. Comme je me promenai sur le port, arriva un bateau, qui avait fait une heureuse pêche. Depuis Skevering, qui sert de port à La Haye, en Hollande, je n'avais pas vu arriver autant de poissons à-la-fois. Du reste, on me dit que ces riches pêches ne suffisaient pas pour rendre le beau poisson à bon marché, en Normandie. Toutes les pièces de choix sont enlevées de suite pour Paris; et quand on veut les arracher aux accapareurs, il en coûte plus cher, sur le port même, qu'aux marchés Saint-Eustache ou Saint-Germain. Au reste, comme le poisson n'a pas besoin d'être très-gros pour être très-bon, on en a d'excellent. Honfleur.

Honfleur ne vend pas tout son poisson frais; on y sale des maquereaux, des harengs et des merlans.

Outre la pêche sur les côtes de France, les habitans de Honfleur font des armemens pour la pêche de la morue.

Une ville normande est rarement tout-à-fait privée d'industrie. Il y a donc, à Honfleur, quelques manufactures en cordages, vitriol, alun, vinaigre, raffinerie d'huile, etc. On y fait quelques dentelles. Cette ville exporte une grande quantité de cidre qu'elle reçoit des environs. Son territoire est renommé pour les melons.

Honfleur, qui renferme neuf à dix mille habitans, dépend de la sous-préfecture de Pont-l'Evêque, qui n'en a que trois mille : le bon sens a indiqué de mettre le clocher au milieu de la paroisse.

C'est du port de Honfleur que partit le capitaine Gonneville, pour découvrir les Terres Australes en 1504.

Je me trouvai à table, le soir, à Honfleur, près d'un ecclésiastique, que je reconnus pour avoir fait en sa compagnie le trajet de Port-Louis à Lorient. Je cite cela, parce que nous fîmes ensemble, le lendemain, la traversée de Honfleur au Hâvre, et qu'il me parut assez singulier, qu'étant partis le même jour de Port-Louis, mais moi ayant côtoyé toute la Bretagne et la Normandie, et lui les ayant traversées par Rennes et Falaise, nous nous rencontrassions, arrivant le même jour à Honfleur, pour passer ensemble l'embouchure de la Seine,

comme nous avions traversé l'embouchure du Blavet. C'était l'aumônier d'une légion, celle du Morbihan, à ce que je crois, qui changeait de garnison. J'avais, de l'autre côté, un jeune colonel anglais, qui avait été élevé en France, à Coutances : c'était un homme d'esprit, fort instruit, et d'une facile conversation. Il avait été chargé, par son gouvernement, d'établir, au Canada, une émigration considérable d'Européens, tant des trois royaumes, que de l'Allemagne et de la Suisse. Je ne m'ennuyai donc point avec cette bonne société, ni ce soir-là, ni le lendemain, pendant la traversée, quoiqu'elle fût pluvieuse.

Adieu; je me ferai arriver au Hâvre, par le premier courrier.

LETTRE XXIV.

Rouen, 23 novembre 1819.

Le Hâvre. — Port. — Nouveaux bassins. — Ingouville. — Latrines publiques. — Harfleur. — Campagnes du pays de Caux. — Bolbec. — Absence d'eaux vives. — Habitans. — Yvetot. — Barentin. — Marome.

Le Hâvre. Vous m'avez laissé entre deux eaux, mon cher frère, c'est-à-dire sur la Seine et sous la pluie. J'arrivai ainsi au Hâvre, après une traversée que l'on estime de trois lieues, ce qui est plus que la largeur du fleuve, Honfleur et le Hâvre ne se trouvant pas tout-à-fait vis-à-vis l'un de l'autre.

La dernière de ces villes est fort jolie. Toutes ses rues ne sont pas tirées au cordeau, mais elles sont, généralement, d'une honnête largeur. Il y en a une très-belle, qui est la rue de Paris. A son extrémité, en allant vers le bourg ou faubourg d'Ingouville, s'élève un quartier neuf déjà fort beau, et qui le sera encore bien davantage, quand il sera tout bâti. On y construit, dans ce moment, une nouvelle salle de spectacle. J'eus la curiosité d'aller entendre, à l'ancienne salle, le jeune

Larsonneur, ce petit prodige de violon. Il me fit d'autant plus de plaisir, qu'il y avait long-temps que je ne m'étais donné les douceurs de la musique.

Le port du Hâvre se compose d'une suite de bassins qui se communiquent, et renferment une île de maisons assez considérable. On creuse et l'on revêt, dans ce moment, de nouveaux et superbes bassins, qui communiqueront avec les premiers, mais qui auront une autre issue dans le fleuve. La pierre, employée aux revêtemens, m'a paru d'une excellente qualité; bien différente, en cela, de celle qui a servi, il y a une quarantaine d'années, à construire la Porte Neuve, où l'on voit déjà les dégradations les plus affligeantes.

Port.

Nouveaux bassins.

Quoiqu'il plût tout le jour, car je n'ai pas encore passé vingt-quatre heures, en Normandie, sans pluie, je vis tous ces travaux avec un grand intérêt. Les excavations se font dans un terrain, qui fut autrefois un marais; aussi voit-on, à une certaine profondeur, une couche épaisse de tourbe, entre deux couches de glaise. L'industrie normande met ces deux substances à profit. Comme la tourbe est fort terreuse, elle ne serait pas d'un bon effet pour le foyer; mais on la transporte sur les grèves de la mer, et, là, on la brûle, pour en avoir les cendres, que l'on vend comme engrais. La glaise des meilleures veines

sert à faire des briques. Les fours où on les cuit, sont aussi près des grèves. Ces grèves se composent d'abord, c'est-à-dire le plus près des terres, de gros galets qui bordent la limite du flot; plus bas est du sable fin. Je vis enlever de ce sable avec des chariots : on me dit que c'était pour bâtir. Je trouvai de beaux poudingues, et autres cailloux assez curieux, parmi les galets : j'en emporte un petit échantillon. Je n'y ai pas vu de coquilles. Au sommet de la grève, on construit des bâtimens, qui sont lancés aux grandes marées. C'est en revenant des hauteurs d'Ingouville, fort gros bourg, qui sert de faubourg au Hâvre, que je parcourus ces grèves. J'avais voulu m'élever sur les coteaux d'Ingouville, pour voir, d'un coup d'œil, la position du Hâvre et l'embouchure de la Seine. Je ne pus jouir qu'imparfaitement de cette vue, à cause de la pluie; mais je jugeai que, par un temps serein, le spectacle doit être beau. Les coteaux d'Ingouville, à leur tour, vus de la plaine et de la ville, font un charmant effet.

Ingouville.

Le Hâvre est une place fortifiée : il a même une citadelle, qui défend la ville, du côté de la rivière; mais un ennemi, qui établirait des batteries sur les hauteurs d'Ingouville, pourrait foudroyer la ville et le port, tout à son aise, et causer de grandes pertes. J'ignore si la côte, au nord-ouest du Hâvre, se défend, d'elle-même,

d'un débarquement, ou est protégée par l'art.

Le Hâvre de Grâce doit sa création à François Ier; aussi s'appela-t-il, en latin, *Francopolis*. Son nom, en langue vulgaire, vient d'une petite chapelle sous l'invocation de Notre-Dame-de-Grâce, qui était dans un village de pêcheurs, près duquel fut fondée la nouvelle ville. Le terrain appartenait, en communauté, aux habitans d'Ingouville.

L'église principale du Hâvre s'appelle Notre-Dame, comme la chapelle dont elle a pris la place : elle se trouve à-peu-près au milieu de la ville. Cette position centrale, et l'*avertissement* de la police, en grosses lettres, commençant par ces mots : IL EST DÉFENDU, etc., en ont fait faire naturellement une latrine publique. Cette pratique est trop dans *nos us et coutumes*, pour que je l'eusse particulièrement remarquée, au Hâvre, si l'accumulation des délits n'étonnait l'œil le plus aguerri. Je sais que les Francopolitains auront beau jeu à se moquer de mes observations; qu'ils ont pour eux l'exemple de la plupart des églises de Paris, et la place du Carrousel, et les galeries du Louvre, et les abords de l'Hôtel de la Préfecture, etc. etc. etc.; ils diront que si Notre-Dame du Hâvre est un peu plus surchargée d'ordures que quelques autres églises, c'est qu'il y a peu d'églises dans leur ville, et que tout se porte à la même. Ils ont, en vérité, tant et de si

Latrine publique.

qu'on les taille en échantillons carrés de six à huit pouces de côté; c'est un revêtement à l'épreuve de toutes les intempéries possibles. Mais, comme toutes les choses solides, cet usage va se perdant. Il est vrai que la couleur n'en est pas gaie pour muraille; mais en pavés, ces carreaux, combinés en échiquier avec des carreaux de même solidité, mais d'une autre couleur, feraient un bon effet, et seraient d'un excellent usage dans les églises et autres édifices publics.

En quittant le Hâvre, je passai au pied des coteaux d'Ingouville, les laissant à ma gauche, et ayant à droite une superbe plaine qui s'étend jusqu'à la Seine, et forme partie de son bassin.

Harfleur. Harfleur, que j'appellerai ville, par courtoisie, est sur la Seine. Outre le grand fleuve, elle a une petite rivière qui lui forme un chenal où entrent de petites barques.

Cette ville était autrefois entourée de murs, dont il reste quelques vestiges. Ils furent, dans leurs temps, assiégés et forcés par Charles VII. On voit, à Harfleur, une belle église, et un fort beau clocher qui est, dans ce moment, en réparation.

Pendant que je déjeunais, dans un cabaret (c'était peut-être un hôtel, car à présent on se trouve dans un hôtel, sans que cela paraisse), le tambour de la ville battait sa caisse, et criait

une récompense honnête pour celui qui trouverait un ouvrier de la ville qui était en ribotte depuis deux jours, et que l'on supposait perdu, dans un cabaret, entre telle rue et telle autre. Quoique cette idée ne fût pas neuve, et qu'il y ait bien des années, que le propriétaire d'une maîtresse, égarée ou soufflée, la fit ainsi tambouriner dans Paris, je fus surpris que cette plaisanterie fût connue de ces ouvriers, ou imaginée par eux. Le tambour était suivi de beaucoup d'enfans qui riaient, et tous les gens qui le voyaient passer en faisaient de même.

A la sortie de Harfleur, je fus enveloppé d'un brouillard qui dura plus de deux heures, sans me permettre de rien distinguer à dix pas. Lorsque ce brouillard se dissipa, je me trouvai au milieu d'un pays d'un aspect tout nouveau pour moi, en France : c'était une belle campagne où s'étendaient de vastes champs cultivés en blé et en trèfle, et au milieu desquels s'élevaient des bouquets de grands arbres, qui me permettaient, à cause de la saison, d'apercevoir des hameaux ou des maisons isolées, que le feuillage doit dérober à la vue, pendant l'été. Campagne du pays de Caux.

Les maisons des paysans ne répondent pas, en Normandie, à la richesse du pays. Elles sont, pour la plupart, bâties en terre et en bois, et

couvertes de chaume : la rareté des pierres propres à la bâtisse, en est la cause, dans beaucoup de contrées, et la mode de ces cantons fait que l'on ne se donne peut-être pas assez de peine pour trouver de la pierre, même où il serait possible d'en avoir. Du reste, les vitres y sont beaucoup plus communes, et tout y annonce plus d'aisance et de propreté, qu'en Bretagne.

Les arbres en question forment une enceinte fortifiée par une espèce de retranchement en terre, qui réunit le pied de ces arbres. Je vous ai parlé de semblables retranchemens, autour des champs, du côté d'Avranches et dans le Cotentin, mais leur disposition est toute différente de ce qu'elle est dans le pays de Caux. Ici, les clôtures n'entourent que les habitations, la cour et ses servitudes, et tout au plus le jardin, elles laissent tous les champs à découvert; là, au contraire, elles renferment tous les champs, et les séparent les uns des autres.

Les Normands appellent ces sortes d'enceintes des *fossés*, quoiqu'il n'y ait point de fossés, et qu'il n'y ait que des élévations de terre.

Cette méthode, de protéger les demeures par des arbres et des mouvemens de terres, a été la première espèce de fortification des peuples barbares. César, dans le récit de son expédition en Bretagne (la grande), dit : *Oppidum Britanni*

vocant cùm silvas impeditas vallo atque fossa munierunt, quo incursionis hostium vitandæ causa, convenire consueverunt.

Vous vous rappelez que les Abares, peuple contre lesquels Charlemagne fit une expédition, avaient toutes leurs villes ainsi entourées d'arbres. J'ai encore vu, en Allemagne, dans le pays de Mayence, quelques bourgs fortifiés de cette manière, entre autres Ingelsheim, où mourut Louis le Débonnaire (892), et où l'on montrait encore, en 1792, une selle que l'on prétendait avoir été à cet empereur. Je me souviens d'avoir entendu dire, par un Allemand érudit, que le mot *garten* (dont nous avons fait *jardin*) venait du mot slave *grat, grad, gard, gorod, grod,* qui signifiait, dans l'origine, une habitation ainsi défendue par un entourage d'arbres et de terre. Ce mot, en slave, s'est étendu aux villes; de-là *Novo-gorod*, *Belgrade*, etc.; en Allemagne, il a donné son nom à quelques villes comme *Stadt-gard*, *Stutt-gard.*

Quoi qu'il en soit, de cette excursion dans les origines et les étymologies qui, si elle ne vous amuse pas, du moins ne vous étonnera guère, je trouve que c'est une grande sagesse aux Normands d'avoir conservé, chez eux, cette coutume de s'entourer d'arbres. Le cultivateur [illegible] le pr[illegible]aire, a ainsi, à sa portée, une

production d'un usage continuel et d'un transport facile; il en éprouve un bienfait constant, parce que les excès du froid et du chaud sont tempérés par cet abri, et il entretient cet utile rempart, sans peine et sans sacrifices. Dès qu'il a besoin d'un arbre pour son toit, ou pour son foyer, il en replante de suite un autre, et en surveille facilement la conservation. Comparez cette méthode avec celle du paysan de l'Auvergne et de la Cerdagne, qui ne souffre pas un arbre auprès de sa cabane, et qui, chaque année, est obligé d'aller chercher le bois plus loin, dans ces réservoirs de montagnes, qui fuyent sans cesse devant lui, et à la conservation desquels personne ne veille; vous ne pourrez vous empêcher de reconnaître combien le Cauchois est plus prudent et plus avisé que le montagnard des Pyrénées et des monts Arverniens. Cependant il n'est que trop vrai, qu'en Normandie, ce qu'on appelle forêt, s'en va se perdant, si ce n'est aussi vite qu'ailleurs, du moins beaucoup trop vite. Un de mes amis, propriétaire dans cette province, me disait, à ce sujet, qu'au lieu de vendre des bois, le Gouvernement devrait acheter des landes et les semer en arbres. Vous savez d'avance que cette idée abonde trop dans mon sens, pour que je ne l'aie pas trouvée pleine de raison; mais ailleurs cela pourrait être trouvé bien gothi-

que, et on y verrait une arrière-pensée de faire rétrograder le siècle : c'est pourquoi je me garderai bien de mettre un pareil projet au grand jour.

Bolbec est une petite ville dans un vallon resserré, et qui a la physionomie d'une ville suisse. On m'a assuré, dans l'endroit même, que la population y était presque doublée depuis cinq ans. Je ne me porte point pour garant de cette assertion, et sans doute qu'elle est exagérée ; mais je ne puis pas me refuser à dire que près de la moitié des maisons de la ville paraît bâtie à neuf. Vous devez croire que l'art de mal bâtir y a fait des progrès en raison de son exercice : aussi me raconta-t-on à Bolbec qu'une maison toute neuve venait de crouler au moment où on y posait la dernière ardoise ou tuile; c'est le chef-d'œuvre du métier : c'était un *rouétier* (on appelle ainsi, ici, un homme qui fait des rouets pour les fileurs) qui la faisait bâtir ; l'*architecte* s'était mis en règle, le rouétier en est quitte pour être ruiné. Bolbec.

L'étonnant accroissement de cette petite ville est dû à ses fabriques de calicot, d'indienne, à ses filatures et à ses tanneries. C'est peut-être la ville de France qui a le plus prospéré depuis la paix : cela n'empêche pas certains *voyageurs* d'y crier aussi piteusement qu'en autres lieux, que *tout est mort;* c'est une phrase de rigueur.

Après Bolbec, la campagne présente le même

aspect que je vous ai décrit tout-à-l'heure, et il s'étend beaucoup au delà ; mais voici une autre particularité qui appartient à la nature, tandis que l'autre dépend des dispositions de l'homme ; c'est que, depuis Harfleur jusqu'à Bolbec, où coule la rivière du même nom, et depuis cette ville jusqu'à Barentin, on ne trouve pas un ruisseau, pas une fontaine, et on m'a assuré que, fort au loin dans la campagne, il n'y a pas même de puits. Les habitans se fournissent d'eau de mare, et quand elle est trop trouble, ils la laissent déposer dans des vases ; quelques-uns, mais en petit nombre, ont des citernes. J'ai demandé, à différentes reprises, aux habitans, à quoi l'on pouvait attribuer ce défaut de sources dans le pays, je n'ai eu d'autres raisons que la hauteur du terrain ; comme j'avais parcouru beaucoup de terres plus hautes que la Normandie, d'autres d'une hauteur à peu près égale, et que, dans les unes et les autres, j'avais vu beaucoup de fontaines, de puits et de ruisseaux, il m'était difficile de me contenter de cette explication. Je crois que l'absence d'eaux vives dans cette grande région tient à la nature du fond sur lequel repose le sol. Ce fond est de la marne, qui est une substance poreuse et qui, par sa capillarité, absorbe l'eau de proche en proche et la subdivise à l'infini. Comme cette marne se continue à une très-grande profondeur, sans interruption, l'eau qui

Absence d'eaux vives.

est reçue à sa surface descend également dans cet état de subdivision extrême qui la rend presque aussi subtile que l'eau qui est suspendue dans l'air que nous respirons : elle y est insensible à nos sens. Pour que l'eau se reconstitue à l'état liquide, il faut ou qu'elle rencontre des corps plus impénétrables sur lesquels elle glisse, ou des vides dans lesquels elle s'accumule et se condense. Voici, à l'appui de cette hypothèse, une épreuve que chacun est à même de faire : que, dans l'hiver, après les plus grandes pluies, on fouille dans la terre la plus imbibée, toutefois sur un terrain qui ne soit pas marécageux, ni au niveau d'une rivière, ou de tout autre grand réservoir d'eau, on ne tardera pas à trouver, à quelques pieds de profondeur, la terre aussi sèche que dans l'été, et ne présentant à la main ni à l'œil aucune présence d'eau liquide. Il en sera de même si l'on continue le travail à quinze ou vingt pieds, à moins qu'on ne rencontre une couche d'une nature plus imperméable sur laquelle l'infiltration insensible se sera accumulée. Mais, je suppose qu'on ait arrêté le travail avant cette rencontre ; qu'alors on recouvre sa fosse de manière à ce qu'elle ne reçoive pas d'eau par son ouverture, au bout de peu de temps on y trouvera de l'eau, ou du moins une humidité très-sensible. Cette observation peut se faire dans presque toutes les carrières de pierres tendres ; quelque sèches

qu'elles paraissent, elles donnent passage à un fluide aqueux très-subtil qui se condense à leurs surfaces souterraines, s'agglomère et distille des plafonds et des parois; c'est ce que les carrayeurs appellent *eau de carrière*; cette eau s'évapore au grand air, et la pierre perd de son poids. Dans les pays de roches, il se trouve dans l'intérieur de la terre des grottes naturelles qui sont l'effet des carrières, et y sont l'origine des fontaines. Dans les roches impénétrables telles que les granits, les porphyres, l'eau filtre entre les crevasses qui y sont fréquentes et à travers les corps moins imperméables qui les séparent; enfin, des couches d'argile, interposées entre des couches de sable et de craie, suffisent pour arrêter l'infiltration *insensible*, reconstituer le liquide et l'épancher en forme de source. Il paraît donc que toutes ces circonstances manquent dans une grande partie du pays de Caux, la marne y continue son action absorbante jusqu'à une très-grande profondeur *, et on ne trouve de ruisseaux que dans des vallons très-creux : j'ignore même s'ils sont alimentés par des sources souterraines, ou seulement par les écoulemens superficiels des terrains supérieurs.

* Dans le gouvernement de Buénos-Ayres, on trouve également un canton, qu'on appelle Traversia, et dans lequel on fait vingt lieues sans trouver un ruisseau ni une goutte d'eau à la surface de la terre ; cependant ce canton est couvert de bois, peu élevés, mais touffus.

Au reste, cette absence d'eaux vives ne nuit point à la fertilité du pays de Caux. Le sol qui recouvre la marne est abondant en argile, ce qui lui permet de retenir suffisamment les eaux pluviales, et le climat, plus humide que sec, ne lui en laisse pas manquer.

Comme chaque pas désormais m'éloigne des côtes de la mer, je veux vous faire part d'une observation que j'ai faite en Saintonge, et que j'ai trouvée toute faite en Normandie; c'est que dans les pays maritimes, les récoltes sont plus constantes qu'ailleurs : les orages y sont moins fréquens, ainsi que les gelées, la grêle et les inondations.

Pour en revenir au pays de Caux, le défaut d'eaux vives ne porte pas non plus préjudice à la santé des habitans, parce qu'ils ne boivent jamais d'eau, mais toujours du cidre plus ou moins fort. Il paraît que ce régime leur est bon, car la population des campagnes m'a paru généralement belle et saine en Normandie. Je sais surtout gré aux Normands d'avoir mieux su se préserver que beaucoup d'autres habitans de la France, des têtes rondes que l'on voit pivoter sur tant de cous, dans le royaume de Clovis; têtes où peuvent se placer des physionomies spirituelles, mais difficilement des figures nobles. Quant aux villes, il s'y trouve trop de fabriques et d'ateliers pour qu'une nombreuse classe n'éprouve

pas les fâcheux résultats des causes morales et physiques de difformité qui abondent dans ces sortes d'agglomérations. Des esprits, animés de la plus sincère philantropie, ont craint l'introduction des mécaniques, parce qu'elles désoccupent des bras, et enlèvent nécessairement le pain à beaucoup de familles. Lorsque l'on considère l'état de misère, de langueur, de souffrance dans lequel vivent la plupart des individus entassés dans les fabriques, on serait tenté de désirer qu'une seule machine mue par l'eau, ou le vent, ou le feu, pût faire la besogne de tous ces malheureux. Mais me dira-t-on : Voulez vous donc les faire mourir de faim, de peur qu'ils ne meurent de maladie? — Non, sans doute, et laissez languir ceux-là, car ils ne seraient plus propres à autre chose; mais multipliez graduellement les machines, pour qu'après eux, moins de gens soient appelés à ces occupations insalubres. — Mais l'agriculture et les professions à régime sain regorgent d'ouvriers. — Oh! que non. N'avez-vous donc plus de canaux à ouvrir, de ports à creuser, de chemins à percer, de forêts à semer, de marais à dessécher, de torrens à contenir, de plaines à arroser*? Si

* Lorsque, dans nos temps modernes, un état politique éprouve des symptômes de plénitude, on n'y connaît d'autre expédient, pour éclaircir les rangs et occuper les esprits, que de jeter ses superfétations armées en terre étrangère. Bellovèse et Brennus en savaient autant. Il vau-

cela ne vous suffit pas, poussez au dehors! Des colonies! mais des colonies blanches! non que je

drait mieux, ce me semble, ne pas emprunter ses exemples aux temps barbares, et remonter aux grandes époques des antiques civilisations. Que l'on voie quel usage a été fait en Assyrie et en Egypte, du peuple innombrable que la sagesse de l'administration y avait fait multiplier. Les canaux de l'Euphrate et du Tigre, ceux du Nil, les monumens qui bordaient leurs rives, tout cela avait occupé plus de monde que les armées de Ninus et de Sésostris; et il en résulta certainement une gloire plus durable et un plus grand accroissement de prospérité pour ces Etats, que des expéditions militaires lointaines.

On ne peut voir sans peine que le secret de ces grands travaux soit perdu. Dans le sentiment de notre impuissance, nous voudrions presque nier les uns, et attribuer les autres à une stérile vanité; comme si notre petit orgueil ne se pavanait pas, sur nos petites et frêles colonnes, au défaut de pyramides.

Quelques personnes pensent que ces entreprises gigantesques des anciens ne pouvaient être exécutées que par le despotisme, mettant en mouvement ses esclaves : je ne le crois pas du tout; sous quelque forme de gouvernement que ce soit, le pauvre sera toujours à la disposition du riche qui saura l'occuper. Ce devrait être une étude de nos Gouvernemens, que d'éclairer les riches dans les travaux à faire exécuter par les pauvres, de les diriger et de les soutenir dans le principe, jusqu'à ce que, enhardis par de premiers succès, ils recherchassent eux-mêmes les entreprises les plus grandes et les plus glorieuses. Ces écoles expérimentales de travaux publics devraient se répéter partout. C'est par ignorance que nous sommes timides, l'orgueil et la cupidité ne nous manquent pas.

prétende qu'il faille renoncer à nos colonies de gens de couleur, ni dresser encore une fois les *citoyens, ci-devant noirs* (expression du bon temps), à mettre les *ci-devant blancs* à la broche; mais il n'en faut pas commencer de nouvelles.

Tout en faisant ces réflexions et beaucoup d'autres, j'arrivai, un peu après la nuit tombée, dans une auberge isolée, à deux lieues avant Yvetot; elle était tenue par un homme qui était tant soit peu procureur ou avoué (il faut être en Normandie pour qu'un procureur tienne cabaret) : ce pauvre homme était malade. Du reste, sa maison n'était pas mal tenue; mais, sans le langage, je me serais cru dans le nord de l'Allemagne. Je vis, dans la cuisine, un âtre élevé, et des ustensiles tous très-propres. En face de la cuisine, il y avait des chambres à poële, comme les *stubes* d'outre-Rhin.

Quoi qu'il en soit, j'eus pour convives, à souper, des gens du métier de mon hôte, et tant bien que mal, ses parens, qui venaient observer les derniers momens du confrère. Comme je n'ai jamais su leurs noms, et que, par conséquent, je ne les répéterai pas, je crois pouvoir vous dire qu'il y avait plus de curiosité et d'intérêt temporel dans leur visite, que de sensibilité.

Puisque c'est mon dernier repas d'auberge, en Normandie, je vous dirai qu'on y mange gé-

néralement de mauvais pain : c'est une pâte courte, sèche, et mal levée *. Le vin qu'on y boit est assez bon, parce qu'il n'en vient plus dans le pays**, grâces à Dieu ! On le paye toujours à part Mais on a du cidre à discrétion. Beaucoup de gens se désaltèrent avec le cidre, et puis se réchauffent avec le vin : l'eau joue un très petit rôle sur les tables normandes.

Le lendemain matin je traversai, d'assez bonne heure, la capitale du royaume d'Yvetot, qui est, en même temps, chef-lieu d'un arrondissement. Elle me parut dans un état de prospérité très-satisfaisant, sans présenter toutefois les accroissemens de Bolbec. Yvetot.

* On fait, en Normandie, des pains de luxe qui sont fort bons, mais le pain blanc commun n'y vaut pas le pain bis du midi de la France.

Dans nos provinces de l'est, le pain est généralement meilleur que dans l'ouest. J'en ai mangé, il y a plus de vingt ans, en Alsace, en Franche-Comté, dont l'excellence m'est encore présente. La Normandie, la Bretagne et le Poitou, sont les provinces les moins bien partagées sous ce rapport : elles sont indemnisées par le poisson de mer.

** Il se recueille du vin, en Normandie, jusque vers Gaillon, sur la rive gauche de la Seine, et vers Marine, sur la rive droite ; mais ce sont des vins faibles en couleur, et qu'il est fort aisé de distinguer des gros vins du Midi, qui arrivent par la mer et la Seine : ce sont ces derniers, que l'on sert le plus communément dans les parties de la Normandie où il n'y a pas de vignobles.

Vous voudriez peut-être, mon cher frère, que je vous dise, en chercheur d'origines, celle du nom du royaume d'Yvetot. Je vous avouerai que je n'en sais rien du tout : c'est modeste, mais c'est pen satisfaisant pour vous. Au reste, tout le monde n'est pas dans la même ignorance que moi. Il y a des gens qui savent qu'au sixième siècle, un certain Gaulthier, seigneur d'Yvetot, fut méchamment mis à mort, dans une église, par Clotaire, devant lequel il avait osé se présenter, quoiqu'il fût dans sa disgrâce. Ce roi, en réparation, érigea sa terre en royaume, et l'exempta de tout impôt. Mais comme ce prince et ce seigneur n'ont pas été contemporains, ce qui rend le meurtre de l'un par l'autre fort difficile, j'en conclus que, savoir cela, ce n'est pas savoir grand'chose. Cette capitale et chef-lieu renferme neuf à dix mille habitans.

Barentin. Barentin est un bourg au fond d'un vallon, où il y a un cours d'eau.

Marome. Marome renferme un moulin à poudre. Ce petit endroit est assez laid ; mais on y voit une activité qui annonce le voisinage d'une grande ville. J'ai rencontré, sur cette route de Rouen, des chariots à deux roues, qui portaient plus de Normands que je n'ai jamais vu d'hommes, de quelque race que ce fût, sur aucun transport roulant.

J'arrivai, à Rouen, avant quatre heures. J'a-

vais fait dix lieues ; pour la saison, ce n'était pas mal. Peut-être voudriez-vous me voir mettre à table avec l'aimable société qui m'y attendait ; mais je vous garde cette bonne bouche pour ma lettre suivante, qui sera probablement la dernière touchant le récit de mon vagabondage.

Adieu.

Rouen est une grande et fort laide ville; mais elle renferme dans son intérieur des édifices très-remarquables. L'église de Notre-Dame, qui est la cathédrale, est digne de la curiosité des étrangers. Son architecture est fort riche : elle a, entre le chœur et la nef, une belle lanterne comme l'église de Coutances et plusieurs autres de Normandie : c'est un bel ornement. Elle a une tour très-élevée, mais dont la flèche est en bois. Rouen. Cathédrale.

Autrefois, lorsque l'archevêque de Rouen prenait possession de son église, il était tenu à beaucoup de cérémonies assez remarquables. Entr'autres, il devait se rendre, de l'église de Saint-Herbland, jusqu'à l'église métropolitaine, pieds nus, quelque temps qu'il fît. Ce prélat avait le droit de délivrer tous les ans, au jour de l'Ascension, un criminel de l'un et de l'autre sexe.

Le doyenné de Rouen s'appelait jadis le doyenné de *la chrétienté*. J'ignore sur quoi s'appuyaient ses titres.

La grosse cloche, nommée Georges-d'Amboise, du nom du cardinal qui l'avait donnée, pesait trente-six milliers. Elle fut fondue, en 1501, par Jean le Machon.

L'église de Saint-Ouen ne le cède guère à la cathédrale. L'architecture y est moins chargée d'ornemens; mais elle est plus légère et plus hardie. Les vitraux y sont plus riches en peintures : on y admire surtout une magnifique Saint-Ouen.

rosace. Une particularité de cette église, c'est qu'elle n'a point de chapelles dans la nef. Au dehors, on aperçoit une lanterne ainsi qu'à la cathédrale; mais elle n'est pas visible de l'intérieur, étant fermée par une voûte[1], comme à Bayeux.

L'abbaye de Saint-Ouen fut fondée par Clotaire Ier; mais l'église actuelle fut, dit-on, commencée en 1318. Ce fut un religieux et abbé de Saint-Ouen (j'ai vu quelque part qu'il se nommait Jean-Marc d'Argent), qui en fit lui-même la dépense.

Réflexions sur l'architecture.

Je ne veux point ramener le style gothique dans nos monumens; soyons Grecs en architecture, si nous pouvons. Mais je crois que nos hommes de l'art ne sauraient trop faire une étude sérieuse de ces constructions des treize, quatorze, quinze et seizième siècles, pour y surprendre par quel artifice leurs auteurs savaient réunir tant de solidité à tant de hardiesse. Nos églises des siècles derniers, qui, sans doute, l'emportent sur celles qui ont précédé la renaissance des arts, par la sagesse du goût et la sévérité du dessin, ne les égalent certainement pas pour la hardiesse et la légèreté; elles se montrent dans des proportions plus renforcées, et cependant laissent toutes voir des signes de décrépitude, provenant du mauvais choix des matériaux, et de l'insuffisance des supports pour les charges qu'ils ont à soutenir. La voûte de l'église des Invalides est fendue d'un

bout à l'autre ; il en est de même de l'église de Saint-Paul et Saint-Louis, dans la rue Saint-Antoine ; la petite et lourde église de Saint-Thomas-d'Aquin montre des dislocations dans sa misérable petite coupole et dans toutes ses petites fenêtres. La rotonde de l'Assomption est fortement lésardée. La belle église de Sainte-Geneviève, qui a fait mourir Soufflot de douleur, et qui devait le rendre immortel (il est vrai que l'immortalité de ce monde n'empêche pas de mourir), me chagrine toutes les fois que je la vois. Je ne parlerai pas de l'accident des colonnes de l'intérieur, malheur auquel on a remédié tant bien que mal. Mais ce qu'on voit au dehors, c'est que les pierres des premières assises, qui sont d'une nature plus dure que les autres, sont défigurées par de larges éclats, occasionés par la pression qu'elles supportent. Sans doute que ces légers accidens ne font rien à la solidité de la construction ; mais ce n'en est pas moins une assez grande difformité. Je veux croire que c'est la pierre qui a tort ; mais les anciens savaient choisir des pierres qui n'avaient pas tort ; ou lorsqu'elles étaient imparfaites, ils usaient de tels accommodemens, précautions et justesses d'appareils, qu'elles nous sont parvenues, après plusieurs siècles, en un état admirable de conservation *. Sur le derrière de cette

* Qu'après avoir examiné, avec quelque sévérité, nos

église de Sainte-Geneviève, on a fait élever deux petits clochers, qui porteront, peut-être un jour, des cloches, ce que je crains beaucoup pour eux : car aujourd'hui, avant d'être finis, ils sont lésardés à tous les cintres des fenêtres. Je me souviens d'être monté, il y a quelques années, à la colonnade circulaire du dôme, on y a fait servir des matériaux si mal choisis, que ces colonnes ont déjà des sillonnemens, des ravins, qui les feraient croire exposées aux intempéries des saisons, depuis plus de mille ans.

Plus le dessin de ce monument est beau, plus son emplacement est heureusement choisi pour en faire un des principaux embellissemens de la capitale, plus on s'afflige que tant de négligence ait été apportée dans le choix des matériaux, et si peu de précautions dans leur appareil.

Il semble de nos jours que tout le mérite d'un édifice consiste dans son plan, son élévation et ses profils. Quant à l'exécution, pourvu qu'elle soit telle que le bâtiment puisse être montré pendant quelque temps, c'est tout ce qu'il faut. Ces durées séculaires étaient bonnes pour les temps gothiques. Cependant, les Grecs et les Romains, qui n'étaient pas trop Goths, nous

églises modernes, on regarde, avec la plus scrupuleuse attention, le vieux et beau clocher de Saint-Jacques de la Boucherie, et l'on se convaincra combien nous avons désappris, en architecture, sous le rapport de la solidité.

ont laissé des ouvrages durables. Pourquoi, en les imitant pour le style, mettons-nous si peu de soin à reproduire la solidité de leurs ouvrages?

Vous allez me demander d'où me vient ce grand zèle, un peu amer, pour le perfectionnement de la maçonnerie. Les architectes m'auraient-ils joué quelque mauvais tour dans la construction de mes châteaux et de mes palais? Hélas! non, je n'ai jamais bâti que des châteaux en Espagne, et j'ai toujours ignoré s'ils avaient croulé par la faute des pieds droits ou des courbes. C'est le seul intérêt public, et la gloire de mon pays qui me tourmentent.

Mais, répliquerez-vous, ne craignez-vous pas qu'on ne vous prouve que vous êtes un ignorant? Non, parce que je l'avouerai avant qu'on le prouve. Mais je soutiendrai qu'on peut être ignorantissime, et savoir la date d'un édifice, et s'apercevoir que ses murs sont lésardés, ses pierres éclatées, et ses voûtes fendues. Il ne faut pas plus être architecte pour cela, qu'il ne faut être savetier pour connaître qu'un soulier est crevé.

Joignant l'église de Saint-Ouen est l'ancienne abbaye où se trouve la bibliothèque publique et le musée. On montre, dans la bibliothèque, un missel manuscrit, et orné de peintures, qui est un chef-d'œuvre de patience, de netteté, de connaissance dans le choix et l'application des couleurs et de l'or. Les figures seulement manquent de correc- Bibliothèque.

tion ; mais tous les ornemens sont admirables. C'est l'ouvrage d'un moine, pendant trente ans.

Musée. Le musée de Rouen est fort digne de la visite d'un curieux, et même d'un curieux plus connaisseur que moi. Quoi qu'il en soit, voici les objets qui m'ont le plus frappé : l'ordre dans lequel je vais vous les nommer, n'est ni celui de leur mérite reconnu, ni celui de mon degré d'admiration, mais seulement l'ordre successif de mes observations.

Une tête de Christ, copiée d'après Van-Dick, par Mignard. La *Sainte-Vierge* présidant une assemblée de jeunes Vierges, par Van-Eick. *La Vierge portant l'Enfant-Jésus dans ses bras*, d'après Raphaël, par Mignard. *Saint-Charles Borromée portant le viatique à une jeune femme pendant la peste de Milan*, par Lemonier, de Rouen. *Jésus dans le temple au milieu des docteurs*, par le même. *L'Adoration des Bergers*, par Le Tellier, de Rouen. *La Présentation au temple*, par Restout, de Rouen. *La Mort de Saint-François*, par Jouvenet, de Rouen (de la main gauche, après sa paralysie sur la main droite). *Extase de Saint-François* par Annibal Carrache. *Sainte Famille*, d'après Raphaël, par Mignard. *La Sainte-Vierge tenant l'Enfant-Jésus au milieu d'une gloire de Chérubins*. *La Visitation*, par Le Guerchin. *Un Ecce Homo*, par Mignard : ces deux derniers tableaux sont ceux que

j'ai regardés le plus long-temps; ils ne sont pas voisins dans la galerie. Cette collection renferme, en outre, des paysages de Vernet, de Salvator-Rosa, etc., et de beaux portraits.

Les deux églises que je vous ai nommées plus haut, ne sont pas les seules dont Rouen puisse tirer vanité : l'église moderne de la Madeleine, dans le quartier de Crosne, hors des boulevarts, est fort élégante. Je vous ramènerai en ville, pour y voir le vieux Palais de Justice, où tout est en grandes dimensions, comme il convient à un lieu d'un très-grand abord. Le plafond de la salle d'audiences est d'une singulière construction, tout en creux profonds et en cloisons saillantes, comme une espèce de ruche. Eglise de la Madeleine.

Vous avez souvent entendu parler du pont de bateaux de Rouen, qui obéit au flux et reflux, et s'ouvre pour laisser passer les bâtimens flottans. On construit, dans ce moment, un pont de pierres, que j'ai été visiter avec tout l'intérêt qu'inspire une entreprise aussi utile, et dont l'exécution fournira un très-grand ornement à l'une de nos plus importantes cités. Ce pont ne traversera pas la rivière en ligne droite, il appuyera, vers le milieu, sur l'extrémité d'une île de la Seine, et, là, il fera un angle dont le sommet sera en amont. Il a été trouvé convenable de le faire ainsi fléchir, pour que les piles conservassent leurs flancs parallèles au fil de l'eau dans Pont.

chacun des bras de la rivière : cette considération l'a emporté sur l'agrément qui serait résulté pour le coup d'œil de la direction du pont sur une seule ligne. Une autre chose étonne aussi dans ce pont : c'est sa place. Il ne débouche pas, à beaucoup près, vers le milieu de la ville; au contraire, il est à une de ses extrémités, celle d'en haut, par rapport au cours de la Seine. Mais l'emplacement qu'on a choisi réunit deux grands avantages : premièrement, d'agrandir le port de Rouen; secondement, de réunir à la ville une île très-considérable, qui ne tardera pas à se couvrir de maisons et de jardins * agréables. Mon ami, M. de C., qui a eu la complaisance de me diriger dans l'exploration de la capitale de la Normandie, m'a fait faire connaissance avec M. D., ingénieur, employé à la direction des travaux de ce pont, homme non moins recommandable par ses connaissances que par sa modestie et ses sentimens loyaux. Il a mis une extrême obligeance à me montrer tout ce que je désirais voir, et à répondre à mes nombreuses questions. Il m'a montré un beton, fait seulement depuis six ans, et qui est si solide, qu'en ayant fait briser, devant moi, un bloc, à

* La place du nouveau pont de Rouen se trouve déjà désignée, telle qu'elle a été adoptée, dans le mémoire de M. de La Bourdonnaye, intendant de Normandie, vers la fin du dix-septième siècle.

coups de masse, les cailloux ont éclaté en dedans, plutôt que de se dégager du mortier ; ce mortier se compose de pozolane artificielle et de chaux maigre. On se sert de ce beton pour remplir tous les intervalles des pieux qui forment le pilotis, sur lequel posent les piles du pont. Toutes les pierres de revêtement, employées aux piles et aux voûtes, sont d'une excellente qualité; elles sortent d'un banc formé de débris de coquilles liés par un très-bon ciment de carbonate calcaire. Les massifs intérieurs sont faits avec une espèce de tuf crayeux, qui est d'un bon usage hors de l'eau, car on en voit employé aux plus anciennes églises de Rouen ; mais, pour le pont, il est utile qu'il soit revêtu d'une pierre moins accessible à la gelée. Je fis, à M. D., l'observation qu'on se servait d'un sable bien fin, pour le mortier ordinaire : il en convint ; mais il me dit qu'il ne s'en trouvait pas de plus gros dans les environs, et que celui qu'on pourrait se procurer au loin, reviendrait fort cher. Il me semble que l'économie, surtout pour un Gouvernement, ne consiste pas tant à faire les choses à bon marché, qu'à les faire durables. Je crois qu'en passant à la claie et au crible les graviers de Sotteville, on aurait eu du sable dans la grosseur voulue : ce moyen fût-il insuffisant, on pourrait établir sur la rivière un moulin à bocards, avec lequel on concasserait des cailloux, pour les amener au

volume désirable. Ce serait un faible accroissement de frais, dans la dépense totale d'une entreprise aussi considérable que le pont de Rouen, où rien de bon ne devait être épargné. Il n'y a que les dépenses inutiles qui ruinent.

Je suis revenu très-satisfait de ma visite au pont, et quoique j'en aie laissé les piles à fleur d'eau, je l'ai vu, par anticipation, dans tout son éclat, traversé en dessus par de nombreux chariots, et en dessous par des bateaux en nombre non moins grand.

Outre le beau fleuve qui baigne les murs de Rouen, cette ville voit serpenter dans son sein un petit ruisseau qui est pour elle d'un grand prix par le grand nombre d'ateliers d'industrie que ses eaux vivifient : c'ést le Robec ; pour moi, ce nom vient indubitablement de *Roth-bach*, ruisseau rouge, et il le doit à ce que ses eaux sont souvent rougies par les teintures des fabriques qui sont sur sa route.

Sur la gauche de la Seine, en face de Rouen, est le faubourg de St.-Sever, où se trouvent beaucoup de fabriques et d'ateliers, comme dans la ville. On y remarque l'église de Bonne-Nouvelle, bâtie par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, lorsqu'elle apprit la victoire d'Hastings : c'est aujourd'hui une caserne. St.-Yon, jadis chef-lieu des frères de la Doctrine-Chrétienne, est aussi dans ce faubourg.

Saint-Sever.

Des anciennes défenses de Rouen, il ne reste plus que quelques fragmens de murs et quelques tours, parmi lesquelles on distingue celle où fut renfermée l'héroïque et infortunée Jeanne d'Arc. Dans l'intérieur de la ville, on voit la place où fut atrocement exécuté un criminel jugement, digne de nos temps modernes. Mais je veux détourner de moi ce triste souvenir par le tableau des environs de Rouen.

La vallée de Darnetal, la vallée de Deville, le bassin de la Seine et les coteaux qui séparent ces profondeurs, tels que les montagnes de Ste-Catherine, de Canteleu, etc., forment à cette ville un entourage ravissant, non-seulement par l'heureuse disposition et la diversité des sites, mais par le nombre et la variété des manufactures et ateliers qui les animent. Environs de Rouen.

Je ne quitterai pas les environs de Rouen, sans vous dire que j'ai été avec mon ami, M. de Ch., au château du Grand-Quevilly, dont les nobles hôtes nous ont accueillis avec toute la grâce et l'amabilité qui leur sont propres. Je regrette bien que la mauvaise saison ne m'ait pas permis de faire plus d'une fois cette agréable promenade. Le Grand-Quevilly est une belle demeure dans un des nombreux méandres de la Seine, ayant la vue des beaux coteaux qui retiennent cette rivière. J'y ai passé trop peu de momens, pour en connaître tous les agrémens matériels; mais j'y ai beau- Quevilly.

coup aimé une serre qui se trouve dans le prolongement des pièces du rez-de-chaussée, et procure ainsi un charmant bosquet et parterre d'hiver. J'ai vu par les fenêtres un jardin anglais, qui m'a paru très-bien dessiné. Toutes choses dans ce château, mais surtout les maîtres, méritaient d'être vus beaucoup plus long-temps qu'il ne m'a été possible de le faire.

Commerce et industrie.

Vouloir vous dire en quoi consistent le commerce et l'industrie de Rouen, ce serait vous présenter en raccourci le tableau de tout le commerce et de toute l'industrie de France; car je ne pense pas qu'il existe un genre de fabrique qui manque à cette ville, ni une entreprise commerciale qui lui soit étrangère : c'est la ville du royaume qui rivalise le plus avec Marseille pour la réunion de l'industrie manufacturière et des expéditions maritimes.

Les habitans de Rouen ne dédaignent rien dans leur activité, et depuis long-temps, ils excellent dans les confitures. Ils doivent à Boileau d'avoir été immortalisés, sous ce rapport, dès le dix-septième siècle.

Et le premier citron à Rouen fut confit.

Quoiqu'ils n'aient point de sels à leur portée, ils ont été les premiers, avec les Marseillais, à faire de la soude artificielle en décomposant le sel marin.

Si la ville de Rouen jouit des richesses, du mouvement, de la vie, que procure une industrie active, elle offre aussi le côté défavorable d'une ville manufacturière; la classe inférieure du peuple y est loin d'être belle, et de rappeler l'idée que l'on se forme du sang de ces hommes du Nord, conquérans de la Neustrie, de l'Angleterre et de la Sicile; outre que les ouvriers présentent, pour la plupart, des constitutions grêles et languissantes, ils ont, même le dimanche, une tenue misérable.

Habitans.

Ouvriers des manufactures.

Dans les classes aisées, dans les ateliers où l'on s'occupe de travaux qui ne sont pas insalubres, enfin dans le concours des habitans des campagnes voisines, on voit une race plus forte, plus saine, plus élevée, et probablement supérieure, sous ces rapports, au terme moyen du peuple de France.

Vers la fin du siècle dernier, on a souvent gémi et même déclamé sur la malheureuse condition des gens de la campagne, qui arrosent de leurs sueurs des sillons dont ils portent les gerbes les plus précieuses chez un heureux propriétaire oisif, ne réservant pour eux que les fruits les plus grossiers de leurs champs. Mais si l'on songeait combien, pour faire la fortune d'un manufacturier, il faut que de gens soient entassés dans un atelier, où le nombre seul suffit pour vicier l'air, où des émanations délétères, des poussières suf-

focantes et nuisibles aux poumons, viennent encore empirer l'état d'une atmosphère que se renvoient les malheureux condamnés par le besoin à ces pénibles et dangereux travaux, on verrait que la condition des paysans est encore plus douce que celle de la plupart des hommes qui doivent chercher ailleurs leur existence dans les occupations de leurs bras; on verrait que leur vie est la plus longue et la plus exempte de crimes *.

Sans doute, il serait à désirer que, par des méthodes plus éclairées, nos cultivateurs s'épargnassent une grande partie de leurs plus rudes travaux; et si cela n'est pas malheureusement possible pour tous, c'est du moins à la disposition d'un grand nombre. J'ai eu plus d'une fois l'occasion de vous exprimer combien je regrettais de ne pas voir adoucir leurs fatigues et croître leur bien-être; mais dans l'état actuel même des choses, leur condition est infiniment au-dessus de celle des ouvriers de manufacture.

* Si on a calculé que les gens des campagnes ne vivaient pas plus, et peut-être moins que ceux des villes, c'est que, parmi ces derniers, il se trouve un grand nombre de gens exempts de travailler, d'autres qui exercent des professions saines, telles que les bouchers, les charpentiers, les maçons, etc. Je compare ici les paysans avec les ouvriers des manufactures; il n'y a pas de doute que leur condition ne soit plus heureuse, et leur vie plus longue, que celle de ces derniers.

Elle est préférable, sous le rapport des fatigues et des dangers, à la condition des matelots; et cependant cet armateur, ou ce négociant qui du fond de son cabinet, faisait partir des vaisseaux pour les quatre parties du monde, trouvait fort doux qu'il existât des gens que la nécessité forçait à s'exposer, pour la mince paie d'un matelot, non-seulement aux tempêtes du Nord et aux calmes des tropiques, mais à la peste de l'Orient, à la fièvre jaune d'Amérique, au scorbut des mers glaciales, etc. : dans sa philantropie il ne plaignait que le paysan, supportant le poids du jour pour autrui. C'est ainsi que l'intérêt aveugle sans cesse et l'homme, cette grande vérité de *la poutre et de la paille* s'applique partout. Peut-être au reste que cet armateur et les gens qui criaient avec lui, n'étaient pas si dupes, qu'on pourrait le croire, sur les conditions des diverses classes. Mais à qui le paysan portait-il sa gerbe, pour qui l'équipage du navire affrontait-il la tempête? voilà le nœud de la question *.

* A Dieu ne plaise, que je veuille priver le fabricant de ses ouvriers, et l'armateur de ses matelots! L'espèce humaine est condamnée au travail, et c'est une des conditions de la société, que plusieurs travaillent au profit ou à la gloire d'un petit nombre; ou, ce qui est la même chose, que quelques individus commandent et dirigent des masses. Cela est vrai, depuis l'atelier du fabricant, jusqu'à ces grands chantiers qu'on appelle empires, royau-

Le génie des habitans de Rouen ne s'est pas borné aux professions lucratives, il a brillé d'un

mes, républiques. Que ce soit la faction d'Annibal, ou celle d'Hannon, Marius ou Sylla, Roberspierre ou des Pentarques qui dominent, ce sera toujours un petit nombre qui commandera, sous toutes les formes de gouvernement qu'on pourra imaginer. Dans ces précieux instans d'anarchie même, où la multitude semble jouir de la plénitude de ses droits, ce sera un Mazaniel, un Pépé qui la poussera à la destruction, et qui en sera maître un moment, jusqu'à ce que de plus fougueux, ou de plus forts, viennent prendre sa place.

Si l'on pouvait amener un peuple dans une situation telle que chacun ne reçût d'ordre que de lui-même, et jouît seul de son travail, ce qui serait l'utopie qu'envisagent certains visionnaires, et que prêchent certains fourbes, ce peuple se trouverait descendu, non pas à l'état de barbarie, mais à la sauvagerie complète; et comme, là, il y aurait un fort qui n'aurait pas de compte à rendre, et un faible qui n'aurait aucun appui à réclamer, il se trouverait un tyran qui serait l'homme, et un esclave qui serait la femme : voilà le beau résultat des merveilleuses spéculations politiques de nos idéologues.

En Angleterre, les Luddistes voulurent, il y a quelques années, traiter les manufacturiers en aristocrates, et accommoder leurs fabriques, comme *la Jacquerie* moderne avait naguère arrangé les châteaux en France : je ne sais jusqu'à quel point ce procédé aura été jugé libéral par les libéraux; mais il me semble qu'il était assez propre à froisser les intérêts industriels qu'on affecte, dans un certain parti, de regarder comme les seuls intérêts de l'Etat. Sans doute ils doivent être ménagés, comme tous les autres. Mais que des corsaires ne viennent pas, sous le pa-

grand éclat dans les beaux-arts, les sciences et les lettres; j'ai eu occasion de vous citer plusieurs peintres de Rouen : je n'ai pas besoin, pour les lettres, de vous nommer les Corneilles et Fontenelle. Qui ne connaît leur patrie? Mais elle a donné le jour à une foule d'autres hommes d'un grand mérite, tels que Vertot, Fleury, etc. Cependant, l'académie de Rouen se trouve cadette de celle de Caen; elle n'a eu ses lettres-patentes qu'en 1744.

Le tribunal de l'échiquier ne fut rendu perpétuel et fixé à Rouen que par Louis XII; auparavant, il était temporaire, et s'est tenu quelquefois à Caen et même à Falaise. L'étymologie de ce mot remonte, selon quelques-uns, au mot allemand *schiken*, envoyer; selon d'autres, au parquet du tribunal qui se composait de carreaux de deux couleurs, comme une table d'échecs.

François Ier. abolit le nom d'échiquier, et voulut que cette cour de justice s'appelât parlement.

En général, les Normands ont imposé leurs coutumes à l'Angleterre, cependant ils ont rapporté quelques usages de cette île; par exemple, le droit de garde-noble, et celui de vi-

villon de l'industrie, mettre le feu à des édifices qui protégent tous les intérêts, et dont les débris écraseraient également, ainsi qu'il est déjà arrivé, et les envieux et les objets de l'envie.

duité qu'ils appelaient la *courtoisie d'Angleterre*.

La Charte-Normande avait été accordée aux Normands par Louis-Hutin. Elle garantissait la conservation de leurs coutumes et de quelques priviléges. Il y avait autrefois en Normandie une charge de *vicomte de l'eau*. Celui qui la possédait avait la police de la rivière, depuis Vernon jusqu'à la mer.

Le nom de Rouen vient de *Rotomagus*, château rouge (selon d'autres, bourg de marché); ceci arrive à l'appui de mon opinion sur le mot de Rouergue et la signification de *Rutheni*. Il n'y a pas plus loin de Rouergue à *Rutheni*, que de Rouen à *Rotomagus* : voilà ce que peut la corruption du langage, et ce qui fait qu'on se moque si souvent des pauvres étymologistes, parce qu'ils trouvent des airs de famille à des mots qui ne se ressemblent guère; on ne leur épargne pas le quatrain d'*Alfana*.

Notice historique.

Quoique les Normands aient certainement joué un très-grand rôle en France avant * et de-

* Sous Charles le Chauve, les Normands prirent Paris, qu'ils trouvèrent désert, et le brûlèrent. Le roi, retranché dans Saint-Denis, acheta leur retraite par un présent de 10,500 marcs d'argent.

En 885, les Normands revinrent pour s'emparer de Paris, mais les habitans, encouragés par Odon ou Eudes, leur comte, et par Gosselin, leur évêque, soutinrent un siége glorieux de dix-huit mois, au bout duquel temps, Charles le Gros, empereur et roi de France, parut, sur

puis leur établissement fixe dans la Neustrie, cependant l'histoire de la Normandie, comme souveraineté particulière, n'est pas très-longue, les événemens y sont clairs, et il est facile d'en établir la succession en peu de mots.

Raoul est reconnu duc de Normandie en 912, il épouse Giselle, fille de Charles le Simple, se fait chrétien ainsi que son peuple, et prend le nom de Robert. Il laisse pour successeur Guillaume Longue Epée, son fils, qui est le père de

les hauteurs de Montmartre, avec une armée; mais ce prince faible n'osa point attaquer les Normands : il préféra traiter avec eux, et ils se retirèrent en dévastant tout ce qui se trouva sur leur passage.

M. de Boulainvilliers pense que les ravages épouvantables que les Normands exercèrent en France, n'avaient pas seulement pour cause l'amour du pillage, mais une soif ardente de vengeance, qui prenait naissance dans le souvenir des guerres d'extermination que les princes français, et surtout Charlemagne, avaient faites aux Saxons, peuple allié des Danois, et qui, chassé de son territoire par les Français, s'associa aux expéditions maritimes du Nord, contre la France.

Le même auteur suppose que ce furent les conversions forcées qui rendirent ces hommes du Nord si impitoyables pour les églises. Mais on peut dire que ces peuples n'avaient pas mieux traité les Bretons de l'île d'Albion, qui n'avaient jamais été les chercher chez eux.

Ce qui est assez vraisemblable, c'est que les Saxons, que Charlemagne avait transportés en Neustrie, favorisèrent l'occupation du pays par les Normands, qui comptaient parmi eux beaucoup de Saxons d'Allemagne.

Richard le Vieux ou sans Peur. Celui-ci est père de Richard II, dit le Bon, qui a pour fils Richard III et Robert II : ce dernier est père de Guillaume, d'abord dit le Bâtard, puis justement nommé le Conquérant. La bataille d'Hastings le rend maître de l'Angleterre en 1066. Il meurt en 1087, laissant trois fils : Robert Courte Heuze *, Guillaume le Roux et Henry. De ces trois princes, le dernier, qui n'avait point eu de territoire, dans le testament de son père, devient l'héritier de toute sa succession.

Robert, prince brave, mais inhabile, a la Normandie en partage, et Guillaume l'Angleterre. Ces deux princes se liguent pour dépouiller Henry de quelques terres que Robert lui avait vendues. Henry, forcé de capituler dans le fameux mont St.-Michel, se retire à Domfront. Robert passe dans la Terre-Sainte comme croisé ; mais pendant qu'il y exerce sa valeur contre les infidèles, Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, meurt sans enfans, et Henry s'empare de sa succession. Robert, revenu en Normandie, s'apprête à expulser son frère cadet de l'héritage de Guillaume. Henry le prévient, revient d'Angleterre, débarque à Carentan, et la bataille de Tinchebrai met Robert à la dispo-

* Quelques-uns ont traduit ce mot par *courte cuisse*, d'autres par *courte botte* ; il pourrait bien signifier *courte culotte*. *Hosen* veut dire encore, en allemand, *des culottes*.

sition de son frère, qui l'emmène prisonnier en Angleterre et l'enferme dans la tour de Londres, où il finit ses jours.

Henry, dernier mâle de la race des ducs de Normandie, meurt en 1135, ne laissant qu'une fille, Mahaud ou Mathilde, qui épouse Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. De ce mariage naît Henry II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, lequel, par son mariage avec la célèbre Aliénor, devient maître de la Guyenne, de la Saintonge et du Poitou, ainsi que j'ai eu l'occasion de le dire.

Mais la Normandie, d'où étaient sortis les conquérans de l'Angleterre, est séparée de ce royaume par la confiscation que Philippe-Auguste en fait, en 1204, sur Jean Sans Terre. Pendant les divisions funestes des maisons de Bourgogne et d'Orléans, les Anglais envahissent la Normandie et l'occupent pendant trente ans : la victoire de Formigny (1450) la fait rentrer, pour toujours, sous la domination des rois de France.

Différentes destinées de la langue des Normands et de celle des Bretons.

Je me rappelle qu'en quittant la Bretagne pour entrer en Normandie, je faisais la réflexion suivante : Pendant les cinquième et sixième siècles, des tribus de l'île d'Albion, poussées, de retraite en retraite, d'abord par leurs féroces voisins les Scots et les Pictes, puis par les Saxons que les Bretons avaient appelés à leur secours, abandonnent tout-à-fait leur patrie et vien-

nent réclamer un asile dans les Gaules. On leur permet de s'établir vers la pointe de l'Armorique; et au bout de quatorze siècles, cette colonie fugitive dans son principe, et depuis, dépendante, ou des rois de France, ou de leurs vassaux, conserve la langue de sa première patrie, au point que l'idiome des Bretons de France offre la plus grande ressemblance avec celui des vieux Bretons du pays de Galles.

Au commencement du dixième siècle, les Normands arrachent par les armes, aux faibles descendans de Charlemagne, la Neustrie qu'ils avaient ravagée par des incursions précédentes; ils s'y établissent en conquérans, dictent des lois à tout ce qui les avoisine, et en cent cinquante ans, ils ont si bien perdu leur langue scandinave et cimbrique, que, quand Guillaume conquiert l'Angleterre, il y porte la langue française. Le contraste est remarquable. Et ce n'était pas seulement la cour des ducs de Normandie qui parlait français, comme par la suite, les ducs de Bourgogne le parlèrent dans la Belgique; toute la nation normande adopta la langue française ou romance, à peu près telle qu'elle se parlait alors depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à la source de l'Escaut, c'est-à-dire le latin corrompu, à la manière de tout ce qui n'était pas Aquitain. Il n'est resté de vestiges des langues danoise et saxonne, que dans la dénomination

de quelques lieux. Je penche beaucoup à croire que cette révolution, si prompte, dans le langage, ne fut pas le simple effet de la communication des Normands avec leurs voisins des autres provinces de France, mais qu'il dut être le résultat de la politique et des mesures de Rollon et de ses successeurs qui le voulurent ainsi. Le fier époux de Giselle, qui fit tout son peuple chrétien en un jour, et qui établit une si merveilleuse police chez des gens accoutumés à vivre de brigandage, était bien homme à vouloir aussi qu'ils parlassent français, afin que, perdant l'usage de leur langue primitive, le souvenir de leur ancienne patrie, de leur ancienne religion, de leurs anciennes mœurs, s'effaçât plus promptement de leur esprit ; et ce qu'il voulut, il l'exécuta, comme le fit, après lui, Guillaume pour l'Angleterre.

J'avoue que ces princes normands me paraissent des hommes d'une fière trempe. A peine ont-ils fixé, dans leur nouvelle conquête, leurs farouches compagnons d'armes, qu'ils les plient à l'agriculture, à la police, aux arts, à l'industrie, aux lettres, sans affaiblir l'exaltation pour la gloire militaire; et cette réforme est si prompte, que l'on ne peut pas saisir un instant, à dater de l'occupation de la Neustrie * par les Nor-

* M. de Boulainvilliers pense que Neustrie signifie *nouveau royaume* (Neu-Reich). J'ose croire qu'il se trompe :

mands, où ces nouveaux Français se montrent en arrière de leurs aînés pour aucune des connaissances du temps. Bien plus, ils marchèrent avec tant de vigueur dans la carrière de la civilisation que l'on trouverait difficilement, à quelque époque que ce fût, un genre de gloire dans lequel les Normands n'aient devancé les Français des autres provinces, ou du moins ne se soient placés au premier rang. Parlerons-nous des armes? Quel est le prince français, depuis Charlemagne, qui ait fait une aussi belle conquête que le bâtard Normand, et qui ait ancré sa domination aussi solidement que lui en une terre étrangère? Et telle fut la puissance de la volonté chez ce prince, tel fut l'ascendant de la nation qu'il menait à sa suite, qu'après une

la Neustrie était le royaume du couchant (West-Reich), en opposition à l'Austrasie (Ost-Reich), royaume de l'orient; soit que les copistes, peu familiarisés avec le *w*, l'aient figuré par un *n*, soit que dans ce mot, il ait d'abord été changé par la prononciation en *n*, au lieu de l'être en *g*, comme dans presque toutes les autres places.

Une preuve très-forte que Neustrie est une corruption de West-Reich, et signifie royaume d'occident, c'est que, dans l'Italie, les Lombards divisèrent, comme les Francs, leurs conquêtes en deux parties, dont l'une, orientale, fut appelée Austrasie, et l'occidentale eut le nom de Neustrie ou *Hespérie*. Cette dernière expression lève tout doute; car personne n'ignore que l'Hespérie, ou la Vespérie, est le pays du soir.

seule bataille rangée, la grande île succombe, et bientôt elle perd entièrement sa physionomie anglaise; on la voit toute normande : les lois, la police, l'architecture*, la langue, tout se façonne au caprice du vainqueur. Ce n'est qu'après une longue suite de générations, que la race victorieuse se confond dans les flots de la nation soumise qu'elle a corroborée. Mais encore voit-

* Ce furent les Normands qui portèrent la belle architecture gothique (corrigée par l'imitation du style syrien et maure) en Angleterre. Gervais, religieux de Cantorbéry, donne des détails très-circonstanciés sur la reconstruction de l'Eglise du Christ, de cette ville, qui venait d'être consumée (1147) par le feu du ciel. L'architecte fut un Français, de Sens. Il fut blessé, par une chute, au milieu de ses travaux, et un architecte anglais fut chargé d'en conduire l'exécution à terme.

La cuisine anglaise elle-même, que l'on croit peut-être éminemment nationale, n'est qu'une importation du continent. Quelle que soit aujourd'hui sa divergence avec la cuisine française, il est évident, qu'à l'époque de la conquête, cette dernière subjugua la cuisine insulaire : en voici la preuve. Cet animal, premier sujet du laboureur et du pâtre, tant qu'il sillonne les champs, ou paît dans les prairies, est appelé, chez les Anglais, *ox*, mot teutonique encore allemand; est-il servi sur la table, bouilli ou rôti? c'est du *beef*, mot défiguré de *bœuf*. De même, le fils de la vache, tant qu'il tette sa mère, est *calf*, de *kalb*, allemand : paraît-il à la broche? c'est du *veal*, vieux mot français, changé en *veau*, avec le temps, chez nous. Enfin, le doux animal qui nous habille et nous substante, est *scheep* dans la bergerie; sur le gril, il devient *mutton*.

on toujours l'orgueil vouloir se rattacher à une origine normande, et la langue du Saxon conserve l'importation étrangère qu'elle a été forcée d'accepter.

Et, que vous dirai-je, de cette famille de Hauteville, de ces Tancrèdes, de ces Guiscards, de ces Rogers, de ces pélerins conquérans auxquels il n'a manqué que d'avoir vécu quelques trois mille ans plutôt, pour que leurs prodiges passent pour des fables, et les héros qui les exécutèrent pour des demi-dieux?

Si nous parlons de la navigation, cette rivale des armées pour les conquêtes, les périls et la gloire, c'est une opinion assez accréditée que les Normands de Dieppe ont fréquenté les côtes occidentales de l'Afrique, au-delà du Cap-Vert, avant tous les autres navigateurs modernes *. D'ailleurs, ce fut un gentilhomme normand, Bétancourt, qui conquit les îles Canaries à l'Espagne, avant que la France eût des colonies.

Enfin, n'est-ce pas à la Normandie que la

* Les Dieppois disputent aux Hollandais l'invention de la méthode de conserver le hareng. Dès l'an 1030, ils allaient pêcher ce poisson sur les côtes de la Norwège.

La salaison du maquereau est beaucoup plus récente, en Normandie. On prétend que les établissemens, pour ce travail, ne remontent pas plus haut, dans cette province et en Bretagne, qu'à l'intendant Fouquet, qui forma les premiers, à Bellisle, dont il était seigneur.

France doit le plus célèbre, le plus brillant de ses marins, le maréchal de Tourville ; ne lui doit-elle pas Duquesne?

En passant des héros à ceux qui les chantent, c'est de la Normandie que je vois sortir le premier Français qui ait mérité d'être appelé poëte. Enfin MALHERBE VINT ! Cet arrêt est celui du législateur du Parnasse. D'ailleurs, à quelques pas de là, on voit s'élever majestueusement le grand Corneille, qui n'a eu qu'un rival en France, et avant lequel il a marché.

Ut poesis pictura. C'est un Normand aussi qui a obtenu, en France, la palme de la peinture. Et si Corneille trouve, parmi ses compatriotes, une nombreuse et brillante escorte de poëtes et de beaux esprits, Nicolas Poussin aura aussi pour cortége, et Jouvenet, et Letellier, et Lemonier, et plusieurs autres peintres natifs de cette contrée féconde.

Vous devez croire que je n'ai pas la prétention de faire le Plutarque de la Normandie : cette besogne appartient à un Normand, et je pense qu'elle sera plus d'une fois reprise.

Il y a trois provinces en France qui, en ayant égard à la différence de leur position et de leur étendue, peuvent être considérées comme le disputant à la Normandie pour le triple concours de l'agriculture, du commerce * et de l'in-

* Il paraît que le commerce de la Normandie, qui avait

dustrie manufacturière : ce sont la Flandre, la Picardie et l'Alsace; mais la Normandie éclipse ces rivales par la gloire des lettres.

Le parallèle que je viens d'établir vous donnera sans doute, mon cher frère, le sujet de faire la réflexion que je n'ai pu trouver que dans le nord de la France des contrées où les trois branches de la prospérité matérielle du royaume, l'agriculture, l'industrie et le commerce, se trouvassent réunies et florissantes au point de pouvoir être comparées à l'état où on les voit en Normandie. C'est qu'en effet, chez nous, le Nord l'emporte de beaucoup sur le Midi sous ce rapport; et l'on peut dire la même chose de l'Europe en général. Je n'en considérerai ici que la partie occidentale. En Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas, dans le nord de la France, l'agriculture, les arts mécaniques et le commerce sont bien plus florissans que dans le midi de la France, l'Italie et l'Espagne.

C'est du nord, aujourd'hui, que nous vient la lumière.

Ce vers, que son auteur appliquait à de fausses

été très-florissant, pendant la plus grande partie du règne de Louis XIV, était extrêmement déchu vers les dernières années de ce prince. L'intendant de Caen cite, comme exemple, que Granville, qui, autrefois, envoyait en expédition quarante bâtimens, principalement pour la pêche, n'en avait pas huit, au moment où il écrivait (1697). Dieppe, qui en armait vingt, les voyait réduits à cinq.

et funestes lumières, qui n'étaient que des torches à incendie, comme l'événement l'a prouvé, se trouve avoir une très-juste application, de nos jours, si on le transporte à l'agriculture et à l'industrie.

Pour ne pas sortir de France, je vais rapprocher, ici, sous vos yeux, deux petits tableaux statistiques de la Normandie et de la Guyenne. Je prends cette dernière province dans sa plus grande acception, c'est-à-dire que j'y fais entrer la Gascogne; vous verrez qu'il n'y a rien de trop. Elle renferme ainsi dix départemens *, formant ensemble une superficie de six millions six cents mille arpens; sa population est de trois millions trois cents mille habitans environ; elle a trois cents et quelques mille bœufs, et presque autant de vaches; le nombre de ses chevaux est de quatre-vingts à quatre-vingt-dix mille; celui de ses poulains de vingt à vingt-cinq mille.

La Normandie n'a que cinq départemens **, qui donnent une surface de trois millions cent cinquante et quelque mille arpens, sur lesquels elle nourrit deux millions cinq cent soixante et quelques mille habitans; son bétail consiste en quatre-vingts et quelques mille bœufs, deux cent quatre-

* Aveyron, Dordogne, Gers, Gironde, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne.

** Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Inférieure.

vingt mille vaches, deux cent vingt mille chevaux, soixante-dix mille poulains.

Mais vous penserez peut-être que la Guyenne rachète cette infériorité en gros bétail, par d'autres sources de richesses, telles que ses vins et ses moutons *. Voyons donc les revenus des deux pays.

Les dix départemens de la Guyenne présentent, en revenus imposables de toute nature, une valeur de 612,529,000 fr.; les cinq départemens de la Normandie en offrent pour 603,623,000 fr. : vous voyez que c'est bien près de l'égalité; et, comme la Normandie a un peu moins de la moitié de la superficie de la Guyenne, il s'en suit qu'elle possède proportionnellement au moins le double de richesses.

On peut donc dire, en gros, que la Guyenne n'est à la Normandie, sous le rapport de la population et de la richesse, que comme un est à deux.

Cette grande misère de notre plus riche province du midi, comparée à la Normandie, est

* La Guyenne est à-peu-près au niveau de la Normandie pour la quantité des laines, puisque, sur une surface double, elle en recuille environ une quantité double; mais non pour l'amélioration, comme on va le voir. En 1818, les dépouilles des moutons ont fourni, en Guyenne, le poids de 3,243,523 kil., sur quoi il s'est trouvé 29,238 kil. de laine mérinos. Les toisons de la Normandie ont produit 1,657,013 kil., dont 58,894 kil. de laine mérinos.

due, sans doute, à plusieurs causes. Avant tout, il faut faire la part à la nature, et convenir que les montagnes des Pyrénées et les landes de Gascogne occupent une étendue considérable de terrain, dont il serait injuste d'exiger le même produit que d'un sol ordinaire. Mais tout n'est pas gras pâturages et fertiles guérets en Normandie ; cette province a aussi quelques rochers arides, on y voit des marais, on y traverse des landes. D'ailleurs, quand même on retrancherait, de l'étendue totale de la Guyenne, la superficie des trois départemens que je viens de citer, en lui conservant néanmoins l'expression de tout son revenu, il lui resterait encore beaucoup plus de surface avec beaucoup moins de richesses qu'à la Normandie. Convenons donc que c'est dans le défaut d'industrie, et dans les mauvaises pratiques en agriculture, qu'il faut chercher la solution de ce problème.

Je vous ai répété, en mainte occasion, le dommage que portait à l'agriculture l'absence du bois et du bétail ; mais voici une petite théorie générale qui complétera l'exposé de mon opinion sur cet objet.

Toute terre dont on recueille les produits, s'appauvrit, si on ne lui en rend pas l'équivalent sous une forme quelconque. Les terres labourables s'appauvrissent plus tôt que les prairies, parce qu'elles sont plus soumises aux ravages des eaux :

les bois se conservent mieux que les prairies.

Toute terre à laquelle on rend tous ses produits, et sur laquelle vivent les animaux qu'elle nourrit, s'enrichit, parce que les plantes et les animaux restituent à la terre, non seulement ce qu'ils lui ont pris, mais une partie de ce qu'ils dérobent à l'atmosphère *. Vous savez déjà que les arbres fournissent plus de dépouilles à la terre, que les autres productions, parce qu'ils mettent à contribution une couche d'air plus épaisse.

D'après cela, tout pays qui n'a pas en assez grande proportion ces deux moyens de recouvrer ses pertes, doit languir en agriculture, et tendre vers la dégradation, sous ce rapport, tandis que celui qui a la sagesse de les conserver, ou de les reconquérir, ou de les étendre, se soutient dans sa fertilité première, ou la recouvre, ou l'augmente.

La révolution, qui ne s'est montrée en défaut sous aucun rapport malfaisant, a porté les atteintes les plus désastreuses à l'agriculture, en attaquant positivement ces deux grands principes de fécondation, que je viens de vous signaler.

Nos débats financiers auraient suffi pour mettre au grand jour les ravages que la France a soufferts dans ses bois, quand chacun de nous ne les

* Ce n'est pas seulement par les sécrétions visibles que les animaux restituent à la terre, mais par la respiration et les émanations.

soupçonnerait pas, d'après ce qu'il a vu opérer autour de lui.

Voici, sur les chevaux, une observation qui est à la portée de tout le monde, et qui dispense de recherches statistiques.

Nos grandes villes, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rouen, Nantes, n'ont pas, aujourd'hui, la dixième partie des équipages qu'on y voyait rouler, avant la révolution; dans les villes de seconde et de troisième classes, la diminution est encore plus forte; et enfin, dans les petites villes, on n'en voit plus du tout, parce que les particuliers, très-rares, qui s'y trouveraient encore en état d'aller en voiture, sont retenus par l'espèce de honte d'être seuls, ou parce que la méthode d'aller à pied ayant prévalu, ils portent leur luxe sur d'autres objets. Dans les campagnes, les châteaux encore debout, où il y avait trente à quarante chevaux, n'en ont pas quatre; ceux où l'on en voyait dix, en ont un: bien entendu, qu'à la place des châteaux rasés, il s'est élevé des maisons qui n'ont pas de chevaux*.

Mais c'est surtout dans le Midi, que l'abolition de ce luxe (le plus immédiatement utile à l'agriculture) a porté le coup le plus funeste,

* Je parle des chevaux de luxe. Comme leur disparition n'a pas fait multiplier les chevaux de travail, elle est en perte réelle.

parce que le labourage et les charois des campagnes s'y faisant, presque en entier, par des bœufs et quelques mulets, c'étaient les châteaux et les villes qui renfermaient le plus grand nombre de chevaux. La stupide envie a joui, en voyant disparaître ces animaux destinés à traîner l'*indolence* ou à flatter l'*orgueil* des objets de sa haine; mais, avec eux, on a vu se perdre les engrais que le pauvre des environs des villes allait y chercher, pour féconder son faible héritage, et que le fermier des campagnes étendait sur ses guérets.

Au reste, cela et bien d'autres désastres dans l'agriculture, causés par la révolution, n'empêcheront pas certaines gens d'affirmer que notre bouleversement politique a été favorable à notre économie rurale : cette assertion est même devenue une espèce d'axiome, dont se montrent dupes quelques honnêtes personnes qui sont bien loin d'avoir intérêt à vanter la révolution.

Parce que, dans l'espace de trente années, et *malgré* la révolution, l'agriculture s'est enrichie de quelques pratiques utiles, a vu substituer quelques théories saines à d'aveugles préceptes de la routine, on en conclut que c'est à la révolution qu'elle doit ces bienfaits, comme si l'agriculture eût été nécessairement stationnaire, en France, sans la révolution. Avez-vous donc porté votre bienheureuse réforme agricole en Angleterre,

qui a doublé la plupart de ses produits ruraux depuis trente ans, en prenant le contrepied de ce que vous avez fait? L'avez-vous portée en Suède, où l'agriculture est si habile en théorie et en pratique? Qui donc vous donne le droit de supposer, injurieusement pour la France, que, pendant qu'en d'autres Etats, l'agriculture faisait les plus rapides progrès, elle se fût arrêtée, chez nous, sans le renversement du trône, la guerre civile, les noyades, et vos quarante-huit mille bastilles? Voilà d'étranges moyens de fécondation!

La vérité est, pour ceux qui se permettent d'avoir des souvenirs, qu'avant la révolution, l'agriculture prenait, en France, un essor très-marqué *, qui a bien pu être comprimé, mais

* Duhamel, l'abbé Rosier, et beaucoup d'autres, n'avaient pas attendu la révolution pour écrire très-utilement sur l'agriculture. Les ouvrages des agronomes étrangers, anglais et autres, étaient lus avec empressement en France. Nos provinces du nord avaient déjà fort étendu la culture du trèfle; le Maine faisait commerce de la graine de cette plante; la Saintonge et l'Angoumois se couvraient de sainfoin, avant la révolution. Ces provinces avaient plus acquis dans les quinze années qui ont précédé 1790, qu'elles n'ont gagné dans les trente années qui l'ont suivi; à moins qu'on n'appelle profit la destruction de beaucoup de bois, et la conversion de prés en champs : ce qui arrivera toujours, par la subdivision des propriétés. Si une *bienfaisante* loi agraire donnait, demain, à chacune de nos six millions de familles les huit arpens qui lui reviendraient, il est probable qu'on recueillerait plus de blé en

non entièrement étouffé par cette catastrophe. Nous avons vu, il est vrai, à dater de cette époque, les institutions les plus favorables à l'agriculture remplacées par des institutions éternellement mauvaises, si l'éternité était de ce monde; mais la science n'a pu être anéantie; on n'a pu empêcher entièrement les communications avec les pays assez heureux pour avoir été préservés de nos refontes révolutionnaires.

J'espère bien, mon cher frère, que je n'ai pas besoin de prendre la précaution de vous assurer que, si j'ai mis quelque soin à comparer le midi de la France avec le nord, et que si ce petit travail m'a conduit à reconnaître une grande infériorité du premier de ces pays à l'égard de l'autre, sous le rapport de l'agriculture, des arts mécaniques et du commerce, il n'en faut pas conclure que j'aie eu quelque plaisir à trouver ce résultat. Le contraire, ou du moins une noble égalité,

France, pendant les sept premières années, qu'il n'en fut amassé, en Egypte, pendant les sept années d'abondance. Tous les bois seraient abattus et mis en culture, beaucoup de prés se couvriraient de moissons; mais aussi les sept années suivantes seraient difficiles à passer, et on les verrait suivies de plusieurs fois sept années de disette; parce que si, jadis, il a suffi d'une heureuse inondation, pour rendre la fertilité à l'Egypte, nos forêts, une fois détruites, ne repousseraient pas subitement, quand même on serait assez éclairé, par le malheur, pour leur céder de la place; ce qui est encore douteux.

m'eût causé une grande joie. Je suis né plus près du midi que du nord; et si, après la *régénération* de notre patrie, depuis trente ans, il n'était pas interdit de faire rétrograder ses pensées au-delà de cette époque, ce serait dans le midi que je chercherais mes antécédens. Loin donc d'avoir la pensée coupable, et presque impie, d'étaler, avec satisfaction, la misère de cette contrée, si intéressante sous tant d'autres rapports, je ne parle de ce qui lui manque, que parce que je suis tourmenté du désir de la lui voir recouvrer, tant par les travaux mieux dirigés de ses habitans, que par le secours réparateur d'un gouvernement paternel qui lui doit, on peut le dire, une bienveillance particulière : elle sera le prix de nombreuses preuves de dévoûment.

Aussi je suis bien loin de désespérer de la restauration agricole et industrielle du midi de la France : j'ai même appris, avec plaisir, que, dans quelques cantons, on commençait à y revenir du long entêtement à la routine. Dans le comtat d'Avignon, par exemple, la culture de la garance, et surtout du sainfoin, qu'on y appelle *esparcette*, a fait une révolution dans la valeur des terres. Espérons que les laborieux enfans du Languedoc et de la Guyenne, mieux éclairés sur leurs intérêts, chercheront à multiplier les fourrages et le bétail dans leurs fertiles plaines; c'est la vraie base de l'agriculture. Espérons,

qu'avant que leurs coteaux soient dépouillés de leur dernière couche végétale, ils y remettront quelques arbres, pour ne pas livrer des rochers nus à leurs neveux, à la place des sommets ombragés que contemplaient leurs aïeux.

Mais me voici transporté de la Neustrie en Aquitaine, me souvenant à peine que j'ai laissé derrière moi la Bretagne, sans vous avoir dit deux mots, pour vous expliquer comment les Bretons ont pu conserver leur langue jusqu'à ce jour, tandis que les Normands perdirent la leur en moins d'un siècle et demi. Ce ne serait pas faute de documens, que je m'arrêterais à moitié de ma besogne; car, si vous m'avez vu recourir à ma ressource ordinaire de l'hypothèse, pour vous rendre compte de la révolution du langage en Normandie, je ne suis pas, Dieu merci, réduit à la même nécessité, pour expliquer le phénomène contraire en Bretagne. Je marche, ici, appuyé sur de graves autorités.

En effet, les chroniqueurs de l'Armorique donnent, à ce sujet, l'explication la plus satisfaisante.

Ils racontent, d'après le véridique Geoffroi, archidiacre de Montmouth, que Conan Mériadec, prince sorti de la Grande-Bretagne, après avoir promené ses Bretons victorieux dans toutes les Gaules, daigna se fixer dans la péninsule armorique, dont il avait pris la peine d'extermi-

ner les habitans mâles, ne gardant que les femmes, et encore provisoirement, à ce qu'il paraît; car il avait fait, dans la grande île d'où il était venu, une *commande* de onze mille vierges nobles, et soixante mille p.lles roturières *, qui devaient lui être envoyées sur le continent, pour être, par lui, distribuées aux officiers et soldats de son armée. Mais il arriva que la tempête engloutit une partie de ses vierges, et que les corsaires lui soufflèrent le reste, de sorte qu'il fut réduit à se contenter de ces femmes gauloises que, fort sagement, il avait eu la précaution de réserver. Par un autre acte de prudence, afin de prévenir que les échappés de la race croisée ne parlassent la langue de leur mère, il fit couper, à ces pauvres femmes, l'instrument de la parole : alors il fallut bien que les petits gars et leurs petites sœurs parlassent le jargon de leurs pères.

Il paraît que les Normands furent plus galans que cela : non-seulement ils ne coupèrent point la langue à leurs aimables captives, mais ils leur laissèrent tout le soin d'apprendre à parler à leurs enfans. Elles s'en acquittèrent si bien, que ces bons Normands ne trouvèrent pas moyen de

* Je prie le lecteur de croire que cette impertinente distinction n'est pas de moi; elle se trouve dans l'abbé de Vertot, qui déjà la donne comme ridicule. Il se permet d'écrire le mot en toutes lettres, ce que je n'ai point fait, à cause de la politesse de notre siècle.

fourrer un pauvre mot scandinave ou danois dans le habil de leur marmaille *.

Puisque me voici revenu en Normandie, par un chemin quelconque, je vous donnerai encore sur ce pays quelques notes isolées, que je n'ai pas su placer plus tôt, par distraction ou par maladresse.

On s'occupe, en Normandie, à retrouver de nouvelles espèces de pommiers, en élevant des sauvageons. Là, comme ailleurs, plusieurs espèces d'arbres greffés se trouvent *usées*. Cela me rappelle que j'ai observé, en Saintonge, deux très-bonnes espèces de pommes, provenant de pepins et sans le secours de la greffe. Ces découvertes seraient beaucoup plus communes, si on les recherchait davantage. Tout le monde connaît l'origine de la poire de *Saint-Germain*, et celle de la poire *Sylvange*, trouvée dans les environs de Metz.

La bienfaisante révolution avait presque anéanti la race des chevaux normands; le réta-

* Il ne s'est conservé de mots teutoniques, en Normandie, que dans les noms propres de quelques lieux, tels que ceux que j'ai cités plus haut, lesquels sont très-défigurés, et quelques autres, comme, par exemple, *falaise*, que l'on fait venir du mot allemand *fels*, qui signifie *rocher*. La ville de Dieppe doit son nom à la profondeur de la mer à son abord. *Diep* veut dire *profond*; c'est le *tiéffe* du haut allemand. De-là aussi Diepedale, près Rouen, qui signifie *vallée profonde*.

blissement des haras la fait revivre, et elle ne peut que prospérer, si, là, comme ailleurs, on devient plus sévère sur la qualité des jumens, qu'il sera permis d'y conduire.

La Normandie renferme plusieurs carrières de marbre, dont quelques-unes furent, dit-on, connues du temps des Romains. On y trouve aussi des ardoises, mais elles sont plus épaisses et plus lourdes que celles de l'Anjou.

Il y a quelques eaux minérales, en Normandie; les plus célèbres sont celles de Forges.

Cette province a quelques mines de charbon de terre : on y exploite aussi des tourbières, industrie à laquelle il serait heureux qu'on pût renoncer: car, en creusant sans cesse les marais, on en rend le déssèchement d'autant plus difficile. Ainsi on nuit à l'agriculture et à la salubrité de l'air. Il vaudrait mieux saigner ces marais par de nombreux canaux, sur les bords desquels on planterait des arbres, qui, pendant leur végétation, purifieraient l'atmosphère, et puis fourniraient du bois qui remplacerait la tourbe.

On cultive, en Normandie, la gaude et la garance, deux plantes servant à la teinture, que l'on néglige trop en d'autres provinces.

La Normandie n'est pas privée de fromages, comme la Bretagne; elle en a, au contraire, une grande variété, dont quelques-unes vont au de-

hors, telles que le fromage de Neufchâtel et celui de Livarot.

Je terminerai, mon cher frère, mes observations sur la Normandie, en vous disant que, bien que je n'aie vu cette province que dans la mauvaise saison, et par une pluie continuelle, je ne la reconnais pas moins pour une contrée qui est aussi belle que bonne; et il me reste un vif désir de la revoir dans une saison plus favorable, pour la trouver avec la parure que mon imagination a bien cherché à lui rendre, mais qui aurait, je n'en doute pas, encore quelque agrément de plus en réalité.

C'est avec cet espoir, et celui d'y retrouver l'agréable et douce société au milieu de laquelle je viens de passer de rapides jours de repos, que je me dispose à quitter Rouen pour Paris. Comme ce n'est pas la peine de se mettre à pied pour trente lieues, et que j'ai déjà fait, autrefois et de cette manière, le voyage de Paris à Rouen, je vais me laisser emmener par la première *diligence*, ou *vélocifère*, ou *célérifère*, ou *impulsive*, ou tout autre moyen de transport rapide, à qui il écherra de me mettre à même de vous embrasser prochainement, vous et les vôtres.

SUPPLÉMENT.

Je suis parti de Rouen par la *route d'en haut.* J'ai traversé de grandes plaines, qui ressembleraient assez à la Beauce, si ce n'étaient les pommiers qui les meublent un peu. J'ai appris, d'un fermier du pays, qui était dans la voiture, que les pommiers se multiplient beaucoup dans cette partie de la Normandie, où ils n'étaient pas communs autrefois. Ces plaines sont interrompues par le beau vallon de Fleury, et par celui où se trouve Gisors. La campagne est agréablement variée aux approches de cette ville.

C'est près d'un endroit qu'on appelle Marines, que j'ai retrouvé la vigne, que j'avais perdue depuis Nantes. Elle se montre d'abord par de petits bouquets, puis elle semble s'enhardir, et occupe de plus grands terrains.

Pontoise, fameux par ses veaux, est collé à un coteau fort escarpé, sur la droite de l'Oise.

Non loin de Pontoise, la nuit m'a pris.

En arrivant à Paris, j'ai dîné dans un *restaurant*, près de deux *consommateurs*, pour l'un

desquels on a commandé un bœuf, un mouton, un dindon, un tartare et un tonnère; pour l'autre, il a été demandé une moule, un goujon, un salsifis, une lentille et un pruneau: le premier a tout englouti; le second n'a rien pu finir. Un Parisien me dira que ce n'est pas la peine d'écrire des choses aussi simples et aussi ordinaires; et peut-être que tel provincial croira que j'use du droit de voyageur pour raconter des faits prodigieux. Les Saumaise futurs seront embarrassés de ce passage.

FIN.

Imprimerie d'A. EGRON, rue des Noyers, n° 37.

NOTICE de quelques Ouvrages qui se trouvent chez A. ÉGRON, *Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, n° 37, à Paris.*

Œuvres d'Omer et de Denis Talon, avocats-généraux au Parlement de Paris, sous Louis XIV, recueillies et publiées sur les manuscrits autographes, et dédiées à M. le comte Desèze, Pair de France, etc. ; par D.-B. Rives, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de Cassation.

Cet ouvrage, imprimé en *cicéro*, formera six vol. in-8° de 500 pages chacun ; il paroîtra en trois livraisons de deux mois en deux mois. Le prix de chaque vol. est de 6 fr. pour les personnes qui se sont fait inscrire avant la mise en vente de la première livraison ; passé cette époque, les volumes se payeront 7 fr. 50 cent. L'affranchissement par la poste sera de 1 fr. 75 c. pour chaque volume.

La première livraison est en vente. Elle comprend :

Premier vol. Discours politiques et Mercuriales d'Omer Talon.
Troisième vol. Plaidoyers d'Omer Talon.
Prix des deux volumes, 15 fr. Franco 18 fr. 50 c.

Le Sang des Bourbons : Galerie historique des Rois et Princes de cette Maison depuis Henri IV jusqu'à nos jours, y compris Monseigneur le duc de Berri.

Cet ouvrage, de format in-4, qui renferme une Notice sur les Rois et Princes les plus illustres de la Maison de Bourbon, est accompagné de vingt-deux Portraits dessinés, d'après une Collection de Tableaux originaux, par M. *Croizier*, jeune artiste d'un talent distingué, et *tous* gravés, avec le plus grand soin, par M. *Roger*, si avantageusement connu dans les arts.

Il est divisé en deux parties, et forme plus de 100 feuilles, caractère Saint-Augustin neuf.

Papier double d'Auvergne, satiné. 60 fr. Franco 65 fr.
Carré vélin double d'Annonay, satiné. 120 fr. *Id.* 125 fr.

Des Crimes de la Révolution françoise, et de la Nécessité de les expier par la pénitence ; par un curé du diocèse de Soissons. Un vol. in-8 de 400 pag. 5 fr. Franco 6 fr. 25 c.

De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième

siècle, par Jean-Etienne-Marie PORTALIS, l'un des quarante de l'Académie françoise, etc. (Ouvrage posthume.)

M. le comte Portalis, Pair de France, éditeur de cet ouvrage, l'a fait précéder d'une Notice sur la vie de l'auteur et d'un Discours préliminaire. — Le second volume est terminé par une Table très-étendue des Matières.

Deux vol. in-8 de 500 pag., grande justificat., avec portrait. 12 fr. Franco 15 fr. 50 c.

De la Puissance Paternelle; par J.-P. Chrestien-de-Poly, Vice-Président du Tribunal de la Seine, Chevalier de l'Ordre royal de la Légion d'Honneur, 2 vol. in-8 de 400 pag. 12 fr. Franco 15 fr.

Chefs-d'œuvre (poésie et prose) *du Siècle de Louis XIV*. Un vol. in-18 de 500 pag., en petit-texte, sur carré fin d'Auvergne, imprimé avec soin. 2 fr. 50 c. Franco 3 fr. 15 c.

Il y a quelques exemplaires sur coquille, satinés 5 fr. 50 c.

Ce volume renferme des Pièces de P. Corneille, Molière, Racine, Boileau, La Fontaine, J.-B. Rousseau, Pascal, Bossuet, Fléchier, Fénélon, Sévigné, La Bruyère, et Hamilton.

Chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle (prose et poésie). Un vol. in-18 de 500 pag., en petit-texte. 2 fr. 50 c. Franco 3 fr. 15 c.

Sur coquille, papier satiné. 3 fr. 50 c.

Ce volume renferme : la Métromanie, de Piron; *Mérope*, *Pièces fugitives* de Voltaire; *le premier chant de la Religion*, par L. Racine; *la Chartreuse*, de Gresset; *Ode* de Pompignan; *les Disputes*, de Rhullières; *Fables* de Florian, *et quelques autres Pièces en prose* de Massillon, d'Aguesseau, Buffon, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Voltaire, Barthélemy, Saint-Réal, Vauvenargue, Thomas, Duclos, et Le Sage.

On ne peut offrir aux jeunes gens un recueil plus agréable et plus utile.

Les Confessions de Saint-Augustin, nouvelle édition, revue avec soin et corrigée. Un vol. in-8 de 38 feuilles, beau papier. 7 fr. Franco 9 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires vélin. 14 fr.

Cette édition est destinée à faire suite à la belle *Imitation de Jésus-Christ* publiée par L. Janet.

Le frontispice est orné d'une vignette en taille-douce représentant sainte Monique demandant à Dieu la conversion de son fils.

Réflexions sur la Révolution de France, par Ed. Burke. Nouvelle édition, revue et augmentée de notes, par le chevalier A***. Un vol. in-8 (30 feuilles en philosophie et petit-texte). 7 fr. Franco 8 50 c.

Esprit de MM. de Châteaubriand, de Bonald, La Mennais, etc. etc., ou

Extrait de leurs ouvrages politiques depuis la restauration jusqu'à ce jour. Un vol. in-8. 3 fr. 50 c. Franco 4 fr. 50 c.

L'Homme conduit à la Foi par la Raison, ou Tableau des preuves de la Religion chrétienne ; par M. Auguste de Gomer, Chevalier de Saint-Louis. Un vol. in-12. 2 fr. Franco 2 fr. 50 c.

Mémoires du Duc de Saint-Simon, nouvelle édition, mise en ordre et augmentée de notes ; par F. Laurent, professeur au Collége royal de Charlemagne. Six vol. in-8. 36 fr. Franco 44 fr.

Les mêmes, papier vélin. 72 fr.

Géographie ancienne et historique, composée d'après les cartes de d'Anville. Deux forts vol. in-8. 12 fr. Franco 16 fr.

Cet ouvrage est très-utile pour l'étude de l'histoire ancienne.

L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse, source et origine de la Mythologie et du culte des Payens ; quatrième édition, suivie de la Théogonie d'Hésiode, traduite du grec et expliquée par la Genèse, et terminée par la Chronique égyptienne, éclaircie par la Genèse, avec une figure représentant le planisphère austral et boréal 3 fr. 50 c. Franco 4 fr. 50 c.

La Religion prouvée par la Révolution, ou Exposition des preuves décisifs qui résultent en faveur du christianisme, de la Révolution, de ses causes et de ses effets ; par M. Clausel de Montals, aumônier de Madame. In-8, 220 pag., troisième édit., rev. et corrigée, 2 fr. 50 c. Franco 3 fr. 25 c.

Questions importantes sur les éditions complètes des Œuvres de Voltaire, par le même. In-8. 1 fr. Franco 1 fr. 15 c.

Observations sur les Quatre Concordats de M. de Pradt, auxquelles on a joint la Lettre à M. Lanjuinais sur les Concordats ; par M. Bernardi, chevalier de la Légion d'Honneur, membre de l'Institut. Un vol. in-8. 4 fr. Franco 5 fr.

Examen raisonné des Ouvrages de Voltaire, considéré comme poëte, prosateur et philosophe, pour servir d'introduction et de commentaire général à ses Œuvres complètes ; par Linguet. Nouvelle édition, avec des notes et des additions. Un vol. in-8, bien imprimé, beau papier. 4 fr. 50 c. Franco 5 fr. 50 c.

Voyez le compte rendu de cet Ouvrage dans le *Journal des Débats*, 4 janvier 1817.

Lettres à un Jacobin, ou Réflexions politiques sur la Constitution d'Angleterre, et la Charte royale considérée dans ses rapports avec l'ancienne Constitution de la Monarchie ; par M. d'Agout, ancien évêque de Pamiers. In-8, deuxième édition. 3 fr. Franco 5 fr. 50 c.

Cette brochure, dont il a été rendu compte par M. Fiévée, en deux articles, dans le *Journal des Débats*, offre la réunion de la logique la plus concluante et du style le plus élégant sur des matières qui sont d'un intérêt majeur.

Le Jeu de Stratégie, ou les Echecs militaires ; par M. le comte de Firmas-Périès. Deuxième édition, revue avec grand soin, et augmentée considérablement. In-12, avec deux planches en taille-douce représentant l'échiquier et toutes ses figures. 2 fr. 50 c. Franco 3 fr.

Ce jeu a pour objet d'imiter ce qui, dans la guerre, tient aux combinaisons, aux manœuvres et au mouvement des troupes, à l'effet des armes à feu, au choc des masses, aux moyens physiques et artificiels de défense, au calcul des subsistances, et généralement à toutes les combinaisons dont se forme la science de l'officier.

Cet ouvrage est principalement destiné aux écoles militaires.

Lectures d'une Mère à sa Fille, ou Contes pour les jeunes Dames qui entrent dans le monde, par madame .... Quatre forts vol. in-12, imprimés avec soin sur papier fin 12 fr. Franco 14 fr. 50 c.

Voyez le *Journal des Débats*, 29 décembre 1818.

Le Petit Carême de Massillon, auquel on a joint le Sermon sur la Passion de J.-C., par Bourdaloue, et le jugement de d'Alembert, La Harpe, et le cardinal Maury, etc., sur le *Petit Carême*. Un vol. in-12 de 17 feuilles, sur beau papier. 1 fr. 50 c. Franco 3 fr.

Théorie nouvelle de la Phthisie pulmonaire, augmentée de la Méthode préservative, par le docteur Lanthois. Nouvelle édition. Un vol. in-8, fig 6 fr. Franco 7 fr. 50 c.

(Paris, 20 janvier 1821.)

PARIS, IMPRIMERIE D'A. EGRON.

7649

Stanford University Libraries
3 6105 013 457 473

DC
27
V3A42
v.2

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.